



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753101 2



2

Memorandum

* I

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1728.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

{ GUILLAUME CAVELIER, rue

S. Jacques, au Lys d'Or.

{ LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,

Chez

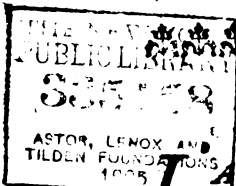
{ à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

{ JEAN DE NULLY, au Palais,

{ à l'Ecu de France & à la Palme.

M..DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



A V I S.

LADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisé, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . s o l s .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1728.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LE REMEDE D'AMOUR.

OU

L'ART DE NE POINT AIMER,

P O E M E.



vous, qui languissant sous de honteuses chaînes,

Eprouvez de l'Amour les rigoureuses peines,

Amans infortunez, au doux bruit de mes sons,

1. vol.

A ij Ac-

2584 MERCURE DE FRANCE.

Accourez , Ecoutez , pratiquez mes leçons.

Je ne viens point ici comme le tendre Ovide ,
Entretenir l'ardeur du penchant qui vous guide.

Je viens vous affranchir de ces mêmes ardeurs
Que le Dieu de Cithere allume dans les cœurs.

Mon art pour étouffer les amoureuses flâmes ,

Ainsi qu'aux Cavaliers , peut être utile aux
Dames :

Et ceux qui de l'Amour ignorent le danger ,

Apprendront dans mes Vers à ne point s'en-
gager.

Didon , en voyant fuir son Amant infidele ,

Descendit dans l'horreur de la nuit éternelle :

D'un œil indifférent elle eût vû ce départ ,

Si ses feux avoient eu le secours de mon Art.

Pâris , rendant Helene au vaillant fils d'Atrée ,

N'auroit point d'Ilion vû la perte assurée ;

Médée à la raison ouvrant encor son cœur.

D'un parricide affreux , n'eût pas conçu l'hor-
reur ,

Et Phédre à son époux , conservant sa ten-
dresse ,

N'eût point pour Hyppolite éprouvé de foi-
blesse.

L'Amour vous blesse-t-il ? de funestes attraits

Vou

Vous font-ils ressentir le poison de ses traits ?
 Pour éteindre le mal même dans sa naissance.
 Imposez-vous d'abord une éternelle absence :
 Autrement le remede arriveroit trop tard ,
 Et vous pourriez sans fruit vous servir de mon
 Art.

Un Malade craintif , que la douleur accable ,
 Rend en la négligeant sa blessure incurable ;
 Cet arbre qui fournit un azile aux Passans ,
 Et les met à l'abri des injures du temps ,
 Sous l'effort de la main à plier plus docile ,
 N'étoit auparavant qu'un arbrisseau débile.
 Voulez-vous conserver toujours la liberté ?
 Soyez laborieux , fuyez l'oïfiveté.

L'Amour fuit le travail , & sans cesse repose :
 Frequentez le Barreau , plaidez - y quelque
 cause ;

Où suivez les Drapeaux du redoutable Mars ,
 Dans les Champs de l'honneur , au milieu des
 hazards.

L'Amant de Clitemnestre , adultere perfide ,
 N'auroit jamais tranché les jours du grand
 Atride ,

Si , comme la plupart des Princes Argiens.

Il avoit combattu devant les murs Troyens.

Mais

2566 MERCURE DE FRANCE.

Mais il étoit oisif; & la mere du crime,

Lui fit sacrifier cette illustre victime.

Amans, demandez-vous quelque nouveau
secours?

Attachez-vous aux Champs, passez-y quelques
jours.

Si des champêtres soins vous faites votre étude,

Vous aurez votre esprit exempt d'inquiétude.

Arrosez vos Jardins; entez vos Arbrisseaux;

Aux pâturages gras conduisez vos Trou-
peaux;

Le Sceptre a des foudris, que la houlette ignore.

Du plaisir de la Chasse occupez-vous encore;

Diane, de Venus vous fera triompher,

Et par là tous vos feux vont bien-tôt s'éteuffer.

Marchez, si-tôt qu'aux Cieux l'Amante de Cé-
phale,

Découvrez à vos regards la Rive Orientale.

Sur un Lievre lancez vos hardis Levriers;

Terrassez dans un bois de cruels Sangliers.

Tantôt avec un plomb qui part comme un Tor-
nerre,

Aux habitans de l'Air allez faire la guerre;

Où, sans vous fatiguer, sous un ombrage
frais,

I. vol.

Sur

DECEMBRE. 1728. 2567

Sur un gazon fleuri , tendez leur des filets.
Tantôt aux Habitans de l'Element humide,
Jetez un hameçon séducteur & perfide.
Quand on s'occupe ainsi , honteux & rebuté,
L'Amour laisse à nos cœurs leur douce liberté.
Exempts des tristes soins que Cithérée inspire,
De son fils aisément vous braveriez l'Empire.
Le sommeil sur vos yeux versera ses pavots,
Et vous fera goûter les douceurs du repos.
Ne pouvez-vous briser le nœud qui vous en-
gage ?
Vous devez vous résoudre à faire un long
voyage.
Ce départ rouvrira vos mortelles douleurs :
Vous gémirez d'abord, vous verserez des pleurs.
Le fatal souvenir d'une aimable Maîtresse,
Viendra de votre cœurveiller la tendresse;
Loin d'elle avec regret vous porterez vos pas ;
Mais soyez toujours ferme & ne reculez pas.
Dans l'agitation d'un esprit peu tranquille,
Gardez-vous de tourner vos regards vers la
Ville.
Mes preceptes sont durs; mais enfin sans souffrir
D'un mal si violent on ne sçauroit guérir,
Forcez vos pieds à fuir , faites-vous violence.
Considérez

2568 MERCURE DE FRANCE.

Considerez enfin que c'est de cette absence ,
Que naîtra le repos si tranquille , si doux ;
De même que le Parthe , en fuyant , sçauvez-
vous.

L'absence détruisant une fatale image ,
Vous fera pour jamais regagner le Rivage.
Ainsi jadis Enée écoutant la raison ,
S'arracha pour toujours aux charmes de Di-
don ,
Et remplissant son sort , par sa vertu constante ,
Dans Carthage laissa cette Reine expirante.
Mais avant que d'avoir éteint tout votre amour ,
Ne précipitez point un funeste retour.
Vous à qui les rigueurs d'une beauté cruelle ,
Font endurer sans cesse une peine mortelle ,
Dans les Bois écartez , n'allez jamais errer ;
Dans les paisibles lieux , n'allez point soupirer ;
Dans un épais Bocage , au bord d'une Fontaine ,
N'allez point raconter votre amoureuse peine.
D'amour la solitude augmente les fureurs ,
Et nous offre toujours l'objet de nos ardeurs.
Phylis s'abandonnant à sa douleur amère ,
Entretint son amour dans un lieu solitaire ,
Et remplissant de cris le vaste sein de l'Air ,
I. vol. Expira

Expira tristement sur le bord de la Mer.

Cruel Démophoon , tu me fuis , disoit-elle ;

Vien , vien voir expirer ton Amante fidele ,

Cruel Démophoon , mais hélas , vainement

Les Echos répetoient le nom de son Amant.

Sans cesse déplorant sa triste destinée ,

Elle finit enfin sa vie infortunée.

O vous , qui voulez rompre un amoureux
lien ,

Des Amans avec soin évitez l'entretien.

Comme un Malade atteint du venin de la peste

Communique son mal par son souffle funeste.

Un cœur en qui l'Amour a vaincu la raison ,

Répand de tout côté son funeste poison.

Faites choix d'un ami , doux , prudent & sin-
cere.

Qui seul de vos secrets soit le dépositaire ,

D'un Oreste , un Pylade , adoucit les tourmens.

Ainsi qu'aux Opera , renoncez aux Romans.

De tous ces vains écrits le doux & tendre style ,

Porte des coups certains au cœur le plus tran-
quille ,

C'est par-là qu'en vos cœurs l'amour peut se
glisser.

Et c'est l'y retenir , bien loin de l'en chasser.

I. vol.

A v Cachez

— Cachez-vous les endroits par où votre Maîtresse,

De votre cœur séduit a surpris la tendresse.

Sans compter ses vertus , comptez tous ses deffauts ,

Par-là vous trouverez un remede à vos maux.

Rappelez-vous vos soins , vos respects , vos services :

Peignez-vous aussi-tôt la fierté , les caprices ,

Ses mépris pour vos soins , vos Fêtes & vos jeux ,

Tandis qu'elle voyoit un Rival plus heureux.

Sur tout n'imitiez point ceux qui disent sans cesse ,

Que leurs fers sont brisez , qu'ils n'ont plus de tendresse.

Si leurs fers en effet avoient été rompus ,

S'ils étoient sans amour , ils n'en parleroient plus.

Dans la captivité ne versez plus de larmes ,

Amans , contre l'Amour je vous donne des armes.

Brisez ses fers honteux. Que je crains toutefois

Que toujours ce Tyran ne vous donne des loix.

Par M. Julien d'Aix.

L'Ode intitulée l'Immortalité , imprimée
I. vol.

DECEMBRE. 1728. 257
mée au Mercure du mois de Janvier , &
l'Ode intitulée la *Provence* , imprimée
au Mercure d'Avril , sont du même Au-
teur.



*SUITE des Réflexions sur le nouveau
Système de Chant , &c.*

L Orsque j'ai parlé de certains Systê-
mes , semblables à celui de M. de
Mos , comme est celui des sept premières
lettres de l'Alphabet , ou celui des sept
premiers chiffres Arabiques , je n'ai point
prétendu donner à ces anciennes métho-
des le rang au dessus de celle d'Arétin ;
mais j'ai seulement eu intention de dire
qu'elles peuvent aller de pair avec le Sys-
tème de M. de Mos pour le Plain-Chant.
C'est donc uniquement à la méthode d'A-
retin que je persiste à donner le dessus ,
parce que selon cette méthode on n'a pas
besoin de dire à un Ecolier, *élevez , abais-
sez* ; il voit de ses yeux ce qu'il faut fai-
re : *élevez de trois degrez , de quatre de-
grez* , cela lui tombe sous la vûë. *Des-
cendez de cinq notes* ; il n'a qu'à comp-
ter les cinq espaces (c'est une chose qui
se fait plus vite qu'on ne peut l'imagi-
ner) & aussi-tôt il rencontre juste : &

I. vol.

Avj ain

ainsi du reste. S'il arrive que cet Apprentif Chantre monte au lieu de descendre , ou qu'il descende lorsqu'il faudroit monter ; dès là je juge qu'il n'est pas des plus propres à cette science , & qu'il auroit encore beaucoup plus de peine à l'apprendre selon le Systême de M. de Mos.

Donnons-nous donc bien de garde d'attribuer à la science les défauts personnels de ceux qui s'y appliquent , l'inaptitude d'un sujet ne doit point causer de tort ni être imputée à la science qu'on veut lui inculquer. Il en est à plus forte raison de la même maniere des défauts où tombent ceux qui écrivent ou qui impriment les Livres de Chant. Le caprice , la fantaisie ou l'absence d'esprit font changer de clef trois ou quatre fois dans une même Pièce de Chant , ou deux fois dans une seule & même ligne. La science n'en doit point souffrir ; cela seroit injuste. C'est le défaut du Scribe & non de la Méthode : *defectus artificis , non artis.* Un Compositeur d'Imprimerie veut mener un nombre égal de lignes dans des pages égales , il veut ne jamais mettre plus de quatre cordes ; il est donc obligé de changer de clef , dans tous les endroits où l'Original qu'on lui fournit présente un bout de cinquième corde. Par là , sa prétendue régularité devient une irrégularité

larité criante dans la pratique, & dans l'actuel exercice du Chant ; son opiniâtreté à vouloir que toutes les pages soient également mesurées & compassées , introduit un mélange affreux de clefs dans un même Répons ou dans une même Antienne , ce qui met les Chantres de mauvaise humeur , attendu la difficulté que cela leur cause. Mais ce n'est pas la faute du Systême d'Aretein , c'est celle des ouvriers qui ont cherché leur plus grande commodité en imprimant , & non celle des Chantres. Que les Imprimeurs se régrent sur les Livres du Diocèse de Paris ; & l'objection de M. de Mos tombera d'elle-même. S'ils s'obstinent au contraire à ne vouloir point s'y conformer , ils meritent en ce cas qu'on substitue à leur méthode dépravée une autre maniere non sujette à ces inconveniens , & qu'en souscrivant universellement pour le Systême de M. de Mos , tout difficile qu'il est ; on les laisse pour leur compte avec leur magasin de Livres Romains , pleins de changemens de clefs , propres à embrouiller & à tromper. Pour ce qui est de la confusion des Notes , lorsque les caracteres sont petits , ce n'est point non plus une chose à rejeter sur la science , mais sur les Ecrivains ou sur les Imprimeurs ; *defectus artificis , non artis*. D'ailleurs

I. vol.

on a déjà remarqué que le même inconvenient se rencontre dans les Livres manuels de M. de Mos, & qui n'est pas fort facile de distinguer le caractère qui commence à l'Octave supérieure d'avec celui de l'Octave moyenne, à moins qu'on n'ait bonne vûë. Si cela est ainsi dans les Livres imprimez, à plus forte raison cela se trouvera-t-il dans ceux qu'on écrira à la main.

Mais M. de Mos a-t-il bien songé à l'effet que produit dans l'imagination une échelle dont l'inegalité d'intervalles est réglée par la position de la clef ? A-t-il fait une attention sérieuse à cet usage employé depuis sept cent ans, & qu'il veut nous faire quitter ? Les semitons sont le distinctif du Chant. Le siege de la corde qui les reçoit, ou qui contribuë à les former, est toujours immédiatement au-dessous de la clef ; en sorte qu'il se forme ou par la corde de la clef jointe à celle-là, ou par la troisième corde d'au-dessous jointe à cette voisine supérieure. Si ce langage est obscur à quelques-uns, il ne l'est pas à ceux qui ont de l'aptitude pour la science du Chant avec un peu de jugement. La chose signifiée par ce langage étant une fois bien gravée dans l'esprit, & par conséquent bien présente dans la pratique, on est imperturbable dans le

I. vol. Chant.

DECEMBRE. 1728. 2575

Chant. L'attention au siége des semitons & aux degrez qui les forment , sont la chose la plus necessaire dans le Plain-Chant , pour chanter sans crainte de se tromper. Les premiers qui pratiquerent autrefois le Systême d'Aretin , étoient si frappez de cette necessité , qu'afin que la corde regnante sur le siege du semiton fut plus visible , ils la faisoient toujours d'une couleur differente des autres. La corde destinée à l'*ut* étoit verte , & la corde destinée au *fa* étoit rouge ; les deux autres cordes n'étoient que tirées simplement avec le stylet sur le parchemin. J'ai entre les mains des Livres du XI siècle , qui sont notez de cette maniere, qui fut encore pendant quelque tems d'usage dans le siècle suivant. Alors , absolument parlant , il étoit inutile de placer à l'entrée de cette corde un C ni une F pour lui donner leur nom. La couleur distinguoit assez cette corde d'avec les autres ; & rendoit par conséquent assez présent à l'esprit son veritable éloignement d'avec les autres cordes , soit superieures , soit inferieures , duquel dépend toute l'œconomie du Chant. On a cessé depuis de s'astreindre à ces couleurs , & l'on a conservé l'usage d'imposer une lettre à l'entrée de la corde. C'est ce qu'on a appelé clef , parce que cela donne ou-

I. vol. ver-

2576 MERCURE DE FRANCE.

verture au Chant. On a fait aussi depuis cinq cens ans les cordes toutes rouges ; & quelquefois dans ces derniers temps toutes noires , lorsqu'on a voulu épargner la dépense. Ces quatre cordes étant séparées par une bande blanche , c'est ce que quelques-uns ont appelé les cordes blanches ; en sorte qu'avec quatre échelons rouges ou noirs , on trouve le siège de neuf sons consecutifs , disposé en forme de neuf degrez pour le Plain-Chant, en quoi consiste son étendue la plus commune & ordinaire. Voilà tout l'embarras que veut lever M. de Mos : il ne nous ôte que les cordes qui emportent & consomment , selon lui , trop de papier. Du reste , il lui faut presque autant de caracteres que dans l'ancien Systême. Il lui faut les sept notes de trois façons différentes ; ce qui n'étoit pas dans l'ancien Systême , dans lequel lorsque le huitième son revient , l'on ne change point pour cela de caractère ; on se contente de le placer sur la huitième corde , ou sur le huitième degré , & ainsi de suite. Il lui faut également, comme dans l'ancien Systême , des caracteres differens pour signifier les brèves & les longues , il lui faut le b mol & le bequirre. Dans la Musique il lui faut des croches , de même que

I. vol.

selon

selon l'ancien plan, & des signes différens pour exprimer tous les agrémens. Que gagne-t il donc ? Il évite l'usage des cordes en forme d'échelle régnante sur le Texte écrit de suite : au lieu de cela il introduit des signes qui coupent & partagent le Texte, & dont le rapport mutuel des-uns avec les autres, fondé sur le plus ou le moins d'élevation & d'abaissement qu'ils désignent, n'est plus aucunement visible, n'est plus apperçu, & n'est plus à portée d'être compris par toute sorte d'esprits.

Puis donc que ces signes sont pour faire ressouvenir des noms qu'on donne aux sons, afin que le nom étant présent à l'esprit, on se ressouvienne du son qui lui convient, ne valoit-il point autant écrire ces noms dans l'interieur de chaque rond pour l'*in-folio*, tel qu'on le projette ou dans l'interieur de chaque quarré ? Mais je veux qu'il n'en coûte guères d'application pour apprendre que telle ou telle configuration de queue signifie *ut* ou *re*, je prétens que quand même on inventeroit une méthode qui ne consistât qu'à mettre par écrit *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, au dessus du Texte, elle ne vaudroit encore rien, pour apprendre aisément le Chant; & qu'il faut toujours

I. vol. une

2578 MERCURE DE FRANCE.

une espèce d'échelle pour imposer ces syllabes , sans quoi l'on ne formera de bons Chantres que très-difficilement , l'on ne chantera qu'à tâtons , & l'on retombera dans l'ancienne lenteur , on reviendra dans le premier engourdissement ou pesanteur , pour ce qui est de la pratique.

Continuons donc d'avoir pour Gui Aretin toute l'estime que nous lui devons. Disons avec un très-célèbre Mathématicien que ce qu'il a inventé vaut mieux que tout ce qu'on peut trouver , que c'est un homme dont la mémoire yvra éternellement. (a) Pour avoir fourni le secret d'apprendre en un moment ce qui coûtoit auparavant plusieurs mois ou plusieurs années d'application. N'attribuons point à sa méthode les bizarreries des Scribes ou des Imprimeurs qui la rendent plus difficile qu'elle n'est. Embrassons au contraire toutes les facilitez dont on l'a enrichie dans le dernier siècle ; & alors on n'aura plus rien à y opposer , sinon qu'il faut davantage de papier pour imprimer ou pour écrire un Livre selon

(a) *Nulli plus , quam huic judiciosissimo auctori adherendum est.* Kircher , Tom. I. *Musurg.* Uner. lib. 7. p. 2. cap. 2.

Guido Aretinus.... aterna memoria vir. Ibid. lib. 7. p. 1.

1. vol.

cette

cette méthode , que selon le Systême de M. de Mos. C'est ce que l'on avoue très-volontiers : mais cette dépense est aussi bien amplement compensée par la facilité avec laquelle le Chant s'exécute. J'ai déjà ouï raisonner là-dessus quelques personnes qui avoient qu'ils aimeroient mieux qu'on allât encore au plus court que de les obliger de chanter sur des Livres ainsi notez, ou de conduire un Cœur où il n'y auroit point d'autres Livres. Ce plus court seroit de se passer tout-à-fait de Livres comme on fait dans les Eglises Métropolitaines de Lyon & de Roïen. Je tiens pour sûr & certain qu'on trouveroit plus aisément des personnes qui ayant à la maison un Livre noté selon le Systême d'Arétin , s'engageroient à l'apprendre par cœur pour le chanter à l'Eglise sans Livre , qu'on ne trouvera des Chantres disposés à chanter dans les Livres du nouveau Systême , ou à enseigner aux autres à y chanter.

Je voulois me dispenser de mettre ici aux yeux du Lecteur ce que j'ai déjà touché en general dans une Lettre précédente sur deux grandes utilitez du Systême d'Arétin. L'une , de ce que d'un simple coup d'œil on voit distinctement le Texte de plusieurs lignes quelques séparées que soient les syllabes , parce

I. vol.

qu'elles

2580 MERCURE DE FRANCE.

qu'elles ne le font que par du blanc ; l'autre , de ce que d'un même coup d'œil on est en état de juger de l'élevation ou de l'abbaiffement d'une Pièce de Chant. Comme on m'engage à retoucher de nouveau ce que j'ai dit sur ces deux grands avantages , je m'étendrai un peu plus sur le premier des deux. Par celui-ci qui résulte de la connoissance de l'élevation & de l'abbaiffement d'une Pièce de Chant , en voyant s'il y a des Notes sur des degrez bien élevez , ou sur des degrez bien bas , l'on est en état de donner facilement à cette Pièce le ton convenable , en la commençant plus haut ou plus bas relativement aux degrez que l'on a apperçûs , & se proportionnant à la capacité de la voix humaine. Par là on évite la cacophonie dans le Chœur , & personne n'est fatigué , toutes les voix se réunissant à l'unisson d'un ton médiocre. Au lieu que dans le Systême de M. de Mos l'on n'apperçoit point si aisément de beaucoup les signes qui marquent l'élevation ou l'abbaiffement du Chant , & tout le monde avouera qu'il est besoin d'avoir une meilleure vûe pour distinguer ces signes dans la multitude des autres , avec lesquels ils se trouvent de niveau , que pour appercevoir du noir quel qu'il soit , ou plus haut ou plus bas , sur les degrez de l'échelle d'Arétin.

DECEMBRE. 1728. 2581

L'autre avantage du Systême d'Arétin , qui consiste à ne pas mêler le chant dans les syllabes , n'est pas moins digne d'attention. Il faut que les Chantres prononcent les paroles avec connoissance de cause , prévenus qu'ils sont de leur valeur par l'inspection qu'ils ne peuvent se dispenser d'en faire auparavant malgré qu'ils en ayent. Cette prévision du Texte, toute involontaire qu'elle paroît être , fait chanter avec plus de goût , même par ceux qui n'entendent pas bien le Latin , & par conséquent avec plus d'agrément que s'ils étoient obligés de râtonner & d'épeler , pour ainsi-dire , leurs syllabes. Il est encore bon de remarquer qu'il y a outre cela dans le Latin un grand nombre de mots qui ne consistent que dans une seule syllabe , & que ces mêmes syllabes peuvent aussi se rencontrer au commencement d'un mot, ou au milieu, ou à la fin. Dans le Systême ancien il est aisé de distinguer ces petits mots d'avec les occasions où la syllabe qui les forme fait partie d'un autre mot. C'est ce que l'on ne pourra plus faire facilement dans le Systême de M. de Mos. Il pourra dire que cela est inutile pour le Chant , & qu'on chante aussi-bien syllabe à syllabe , que si l'on pouvoit prévoir toute une ligne ou toute une phrase. Il est vrai qu'on

1. vol. peut

2582 MERCURE DE FRANCE.

peut rendre également la substance du son sur les syllabes, en suivant la Méthode ; mais il n'y a gueres d'apparence qu'on puisse chanter dans ses Livres aussi promptement, pour ce qui est de la prononciation du Texte & des qualitez qui doivent accompagner la substance du son, à moins que par les fréquentes répétitions d'une Piece, on ne soit venu au point de la sçavoir par cœur. Il n'est pas inutile de pouvoir distinguer par la situation, les differens petits mots du discours, tels que sont les pronoms, les prépositions ou adverbess d'avec d'autres syllabes qui sont souvent le commencement ou la fin d'un mot, comme, *me, te, is, cum, tum, in, pre, pro, non, si, quin, &c.* cela est même nécessaire, lorsque selon l'usage des François dans la prononciation du Latin, ces monosyllabes ont un autre son, étant un mot, que lorsqu'ils sont partie d'un mot. La syllabe *in*, par exemple, se prononce autrement dans le mot *injustitia*, que lorsqu'il y a en deux mots *in justitia*; *non*, se prononce autrement dans *nondum* que dans *non Dominus* : *quin* se prononce aussi autrement dans *quin potius* que dans *quingenta*. (a) M. de Mos dira qu'il

(a) Il en est de même de certains mots de deux syllabes ; par exemple, *trium* se prononce autrement dans *triumphat* & autrement dans *trium Magorum*.

laisse plus de blanc après la dernière Note d'une syllabe lorsqu'elle fait un mot elle seule , que lorsqu'elle n'est- que la partie d'un mot : mais remarquez qu'il faut aller chercher ce blanc souvent bien loin , ce qui arrive lorsque cette syllabe a une longue tirade de Notes ; ce qui est une chose extrêmement embarrassante. Il lui est cependant impossible de placer ce blanc ailleurs ; car s'il le met immédiatement après la syllabe , par-là il éloignera la Note de cette syllabe , & la rapprochera de la syllabe suivante , ce qui fera croire qu'elle se rapporte plutôt à la syllabe la plus prochaine qu'à celle qui a précédé. Je ne répète point ce que j'ai déjà dit dans ma première Lettre sur l'incommodité que ressentiront de ce mélange du Texte avec la Note tous les Musiciens qui chantent à parties sur le Plain-Chant , ce qu'on appelle *Chant sur le Livre* ou contre-point. Il est nécessaire en pratiquant cette science de prévoir trois ou quatre mots du Texte pour pouvoir chanter avec propreté & avec agrément , sans couper des mots en deux. Ce sera une nouvelle besogne aux Musiciens lorsqu'il leur faudra démêler les mots entiers d'avec les Notes qui y sont entrelassées. D'ailleurs , comme l'une des règles générales du Chant sur le Livre est que les

I. vol.

voix

2584 MERCURE DE FRANCE.

VOIX accompagnantes élèvent lorsque le Plain-Chant descend , & qu'elles descendent lorsque le Plain-Chant monte , ce qui étoit facile à faire à cause de la représentation que l'échelle d'Arete fait des sons montans & des sons descendans , deviendra impossible , ou du moins très-difficile dans la pratique , & tous les Musiciens seront obligez d'avouer que ce Systême que M. de Mos dit être si commode , fatigue plus le jugement , la mémoire , la vûë & l'attention que le Systême de Gui Arete.

Mais que ne sera-ce point lorsqu'il en faudra venir à placer de la Musique sur des paroles Françoises ? Ceux qui en imprimeront ou qui en graveront selon ce Systême , ont-ils bien prévu s'ils ne seront point arrêtez à la prononciation de certains pluriels des Verbes , & lorsqu'il surviendra des élisions comme il s'y en rencontre si souvent dans notre Poësie ? Ont-ils bien examiné si les yeux seront fort satisfaits de voir des Notes inserées entre des syllabes où il y a plusieurs lettres qu'on ne prononce pas , & qu'il ne faut pas prononcer ? C'est à Messieurs des Académies de Musique à déclarer si cela leur conviendra ou non. Pour moi , je me suis borné simplement au Plain-Chant , & j'ai dit naturellement

DECEMBRE. 1728. 2585
ce que j'en pense. Loin de blâmer au
fond M. de Mos, je loue son indus-
trie : je dis avec le Public que son Systê-
me est ingénieux, mais j'en fais consis-
ter toute l'utilité à renfermer le Chant
dans un petit volume, & à en faire un
Abregé ou Breviaire très-portatif & d'un
prix assez modique.

Ce 14. Juin 1728.



LA GLOIRE

VICTORIEUSE DE L'AMOUR.

IL est beau sur l'Amour de gagner lavi c-
toire,

Trois Heros dont les noms réverez dans
l'Histoire,

Vivront avec éclat chez nos derniers neveux ;

Aspirerent jadis ce triomphe heureux,

Et le succès suit leur effort magnanime ;

Que ne peut un grand cœur quand la Gloire
l'anime ?

Mais voyons qui des trois en maîtrisant ce
cœur,

Merita mieux le nom de genereux Vainqueur ;

1. vol.

B Ale-

2,86 MERCURE DE FRANCE.

Alexandre emporté par son jeune courage,
Conduisant sur ses pas la terreur, le carnage,

Subjugué les Persans & les met dans ses fers ;

Ses rapides Exploits étonnent l'Univers ;

Darius fuit vaincu , la fortune cruelle

Lui ravit dans sa fuite une épouse fidelle ;

L'aimable Statira frappe l'air de ses cris ,

Captive , du Vainqueur se croit déjà le prix ;

Et détestant les dons que lui fit la nature ,

Elle offre aux yeux des Grecs la vertu la plus pure :

De ses jeunes attraits on vante le pouvoir ,

Que va faire Alexandre ? il ne veut pas la voir ,

On le presse , il résiste , il connoît sa foiblesse ,

Et de ses sentimens la Gloire est la maîtresse ;

Heureux s'il n'eut jamais écouté que sa voix ;

Mais hélas ! que d'écueils pour la vertu des Rois !

L'ivresse des succès fut celui d'Alexandre ,

Et ce même Heros qui mit l'Asie en cendre ,

Aveuglé par l'orgueil , amoli par l'amour ,

I, vol.

Des-

DECEMBRE. 1728. 2587

Deshonora sa gloire , & vécut trop d'un
jour ;

Mahomet né farouche , & parmi les allarmes ,

Ne trouvoit de plaisir qu'à voir couler des
larmes ,

L'Amour surprit son cœur : ce Prince Belli-
queux ,

D'un triomphe cruel laissa l'exemple affreux ,

Vainqueur de douze Rois , maître d'un double
Empire ,

Le superbe Ottoman pour Irene soupire ,

Irene , qui malgré son funeste destin ,

Se montroit dans les fers nièce de Constantin ;

Il ne pût l'ébranler , & sa valeur oisive

Languissoit enchaînée aux pieds de sa Cap-
tive ;

Tout son Camp se révolte indigné d'un amour

Qui retient l'Empereur vil esclave en sa
Cour ;

Ce Heros se réveille , il rougit de sa flamme ,

Et voilant avec art les transports de son ame ,

Il montre sa Captive au Divan assemblé ;

Elle entre ; à son aspect chacun paroît trou-
blé ;

Une noble pudeur sur son visage brille ,

Des Comnenes dans elle on revere la fille ,

I. vol.

B ij Sec

2588 MERCURE DE FRANCE.

Ses cheveux avec art sur son front arrangez ,
Ses habits précieux , superbement chargez ,
Des plus rares trésors que loin de nous étale ,
Dans un éclat pompeux la rive Orientale ,
Tout sembloit à l'envi rehausser ses attraits ;
Eh ! quoi , dit l'Empereur , vous redoutez ses
traits !

Du Souverain des Rois , méprisables es-
claves ?

Et que sont devenus ces cœurs si fiers , &
braves ?

Il n'est pas temps encor de tomber à mes
pieds ,

Osez , osez lever vos fronts humiliez ;

Je daigne le permettre ; examinez Irene ,

Parlez ; dois-je rougir d'une si belle chaîne ,

Je l'offre à vos regards pour la première fois ?

Alors de Mahomet chacun vante le choix ;

Arrêtez , leur dit-il , un si flatteur murmure

Favorisant l'Amour , fait à la gloire injure ,

Je condamne mes feux quand vous les ap-
prouvez :

Des triomphes nouveaux m'ont été réservés .

Vous en ferez témoins , & vous allez con-
noître ,

I. vol.

Mer-

DECEMBRE. 1728. 2589

Mercenaires flatteurs, ce que peut votre Maître ,

Et que Mahomet seul doit vaincre Mahomet ;

Avant que de punir un murmure indiscret ,

Je veux vous en donner une preuve effrayante.

A ces mots prononcez d'une voix foudroyante,

Tout le Divan fremit , Mahomet furieux ,

Frappe Irene tremblante , & l'immole à leurs yeux ;

Elle tombe , elle expire ; execrable victoire ,

Qui fera du Vainqueur abhorrer la memoire !

Scipion , plus humain sçut mieux se surmonter.

Parmi les Espagnols qu'il venoit de dompter ,

Une jeune Captive à ses yeux fut trop belle ;

Il déclara les feux dont il brûloit pour elle ;

La fidelle Aspasia osa , sourde à ses vœux ,

Rejeter ses présens , & dédaigner ses feux ,

Prosternée à ses pieds qu'elle baigne de larmes ,

Ah , dit-elle , usez mieux du bonheur de vos armes ,

Et de grace songez que les droits des Vainqueurs

S'étendent sur nos jours & non pas sur nos cœurs ,

x. vol.

Mon

Mon époux avec moi porte en ces lieux vos chaînes ,

Je souffrirai plutôt les plus cruelles gênes ,

Que de briser des nœuds que je dois respecter ;

Non , Seigneur , c'est envain qu'on l'oseroit tenter ;

Je suis à mon époux , même sort nous assemble ,

Les Dieux à votre joug nous livrerent ensemble ;

Serez-vous plus cruel que ces Dieux inhumains ,

Qui nous ont réunis sous le joug des Romains ?

Non , non , dit Scipion , il faut vous satisfaire ;

Je dois à vos vertus le rayon qui m'éclaire ,

J'ouvre les yeux enfin , & connois mon erreur ,

Puisque votre union fait tout votre bonheur ,

Jouissez-en tous deux , vivez dans l'Iberie ,

Le sort de votre époux est bien digne d'envie .

Vous l'aimez , je dois fuir vos dangereux attraits ;

Je dois vous oublier ; mais ces tendres regrets

DECEMBRE. 1728. 259

Au nom de Scipion font déjà trop de honte ,
A l'Univers entier un Romain en doit compte :
Scipion , à ces mots s'éloigne de ses yeux ,
Et rougit de n'oser soutenir ses adieux ,
Mahomet fut barbare , Alexandre fut sage ;
Mais sur eux Scipion remporte l'avantage ,
Ferme sans cruauté , genereux & prudent ;
Le devoir sur son cœur garde son ascendant ;
Il s'immole à sa gloire , il sent ce qu'il en
coûte ;
Le plaisir de se vaincre est l'unique qu'il
goute ,
Plus grand quand sous le joug il tient ses pas-
sions ,
Que lorsqu'il y soumet de fieres Nations .
Tel fait mille Captifs , qui lui-même est es-
clave ,
D'un penchant malheureux dont la force le
brave ;
Combattre ce penchant , & triompher de soi ,
Imiter Scipion , c'est être plus que Roi .

Par le Pere Poncey , Jesuite.



REFLEXIONS sur la Cataracte membraneuse de M. Walihier, inserée dans les Mémoires de Trévoux de Juillet 1728. touchant le nouveau Système de ceux qui soutiennent que la Cataracte membraneuse est formée par une premiere pellicule détachée du Cristallin, & par un développement de l'Ovée.

JE suis surpris que M^{rs} les Adversaires de la Cataracte membraneuse, qui sont d'un caractère qui les distingue, & leur donne un rang parmi les gens de Lettres, disent qu'elle est formée par une premiere pellicule détachée du Cristallin. Est-il possible qu'une pellicule d'un volume aussi considerable, puisse se détacher du Cristallin, sans faire brèche & ruption à sa membrane ? D'ailleurs, la membrane du Cristallin, qui est parsemée de vaisseaux destinez à sa nourriture, ne s'y opposeroit-elle pas ? *M. Antoine*, souvent cité par ces M^{rs}, dit lui-même à la page 262. de son Livre des maladies des yeux, qu'il a fait plusieurs tentatives pour déchirer la membrane du Cristallin avec son aiguille, sans qu'il

1. vol.

ait

DECEMBRE 1728. 2593

ait pû y réussir ; c'est donc une conséquence évidente de dire qu'il ne se détache point de pellicule d'un volume assez considerable pour former une Cataracte membraneuse ; j'avoüe cependant qu'il y a des temps où il se détache des particules du Cristallin fort minces , mais qui ne sont pas capables de former une Cataracte membraneuse , parce qu'elles sont confonduës dans l'humeur aqueuse ; de plus , cette pellicule n'ayant point de filets nourriciers , qui l'attachent aussi à l'Uvée , se dessecheroit dans l'humeur aqueuse , & se précipiteroit au fond de l'œil ; mais si M^{rs} nos Adversaires s'avisent de dire que la Cataracte en question prend sa nourriture par imbibition , comme M. Antoine le dit du Cristallin à la page 58. chap. 14. de son Livre , je leur répondrai qu'une partie ne nourrit pas l'autre , & que M. Antoine n'est tombé dans cette erreur , que parce que ses lunettes n'étoient pas assez bonnes pour découvrir les vaisseaux de la membrane du Cristallin , qui lui portent sa nourriture. Je rapporterai à ces M^{rs} ce que M. Raussin , habile Chirurgien de Châlons , & Oculiste très - expérimenté dans les operations des Cataractes , a rencontré dans la Pratique. Entr'autres , une fille de Bouïs , à 4. lieues de Châlons ,

1. vol. B v

2594 MERCURE DE FRANCE.

lons , âgée de 18. ans , qui étoit venue au monde avec deux Cataractes membraneuses; après l'opération que M. Rauffin lui fit , vit aussi bien que si elle n'avoit jamais eu de Cataracte ; une autre femme de cette Ville âgée de 60. ans , attaquée d'une Cataracte membraneuse , a recouvert la vue , par l'opération que M. Rauffin lui a faite avec succès jusqu'à enfiler les aiguilles les plus fines ; je puis dire moi-même qu'on m'amène , il y a environ six ans , du Menil , à 6. lieues de Châlons , un enfant âgé de trois ans , qui étoit venu au monde avec une Cataracte membraneuse; elle étoit de couleur de citron pâle , un peu sombre , & comme trouble , elle étoit plus large que la prunelle , car on n'en voyoit pas les bords ; la prunelle se dilatoit bien , quoique cette Cataracte parut accolée aux fibres circulaires de l'Iris interne , & l'enfant ne distinguoit aucun objet de cet œil cataracté.

Quoique ces Cataractes membraneuses soient assez rares , il est pourtant vrai qu'il s'en trouve de telles ; car quand il s'agit d'en faire l'opération , la connoissance de ces Cataractes n'est pas moins nécessaire à sçavoir que leur différence , puisquela réussite de l'opération en dépend absolument , sans quoi on est exposé à

I. vol.

faire

faire des bévûës irréparables.

Examinons presentement si M^{rs} les Adversaires sont bien fondez à l'égard de la Cataracte membraneuse , en disant qu'elle est produite par un développement de l'Uvée ; il paroît certainement qu'ils se sont égarez , car si la Cataracte membraneuse pouvoit se former par un développement de l'Uvée , elle seroit toujours noire , comme dit M. Waltier , puisqu'elle l'est effectivement dans sa partie anterieure. Je demanderois volontiers à ces M^{rs} , supposé que cette Cataracte se puisse former par un développement de l'Uvée) comment l'operation pourroit s'en faire ? Comment la séparer ? comment cette partie étant encore attachée au reste de la membrane qui la retient & la nourrit , pourroit-elle se détacher ? Comment l'aiguille agiroit-elle sur cette partie si molasse ? Quelle prise auroit-elle sur cette membrane , puisqu'elle entreroit dans le corps comme dans une gelée délicate , comme M. Walthier le dit. Qui est-ce qui a jamais vû une Cataracte membraneuse formée par un développement de l'Uvée ? Un coup reçu sur l'œil , pourroit-il produire un pareil effet ? Quand cela seroit , pourroit-on l'appeller Cataracte ? Puisque la Cataracte membraneuse est un corps étranger , produit par une hu-

meur étherogene : l'Uvée pourroit-elle se détacher aussi considérablement , à moins que ce ne fut par une force majeure ? Quand cela seroit , auroit-elle toutes les qualitez requises pour être une véritable Cataracte ? Il y a quelquefois , comme dit M. de *Woolhouse* , de petites particules qui se détachent de l'Uvée , qui s'échappent de ses conduits , qui causent un embarras considérable dans un œil sain , mais qui ne sont pas capables de former une Cataracte membraneuse , parce qu'elles se confondent ordinairement dans l'humeur aqueuse.

A Châlons en Champagne , le 19. Octobre 1728. Blanchart , Prêtre du Diocèse de Châlons , Chapelain de l'Eglise Collegiale de Notre-Dame

CAPRICE,

OU

PENSEES DIVERSES.

FRAGMENT.

DAmon , que ce monde est pervers !

Qu'on y voit d'esprits à l'envers !

Tel est un sujet de Satyre ,

1. vol.

Qui

Qui ne s'exerce qu'à médire.
A cette manie asservi ,
Chacun se critique à l'envi.
L'Avare enrichi par l'usure ,
Qui comme une belle Peinture ;
Contemple son or, son argent ;
Dans son abondance indigent ,
Dans son bien trouvant son supplice ;
Et traitant de vertu son vice ,
Au Prodigue fait le procès ;
Sur ses ridicules excès.
Le Prodigue , dont la dépense
Est sans mesure , sans prudence ,
Qu'iva bien-tôt mourir de faim ,
De l'Avare plaint le destin.
L'Orgueilleux Sçavant qui s'admire ,
de l'Ignorant croit pouvoir rire ;
L'Ignorant , du Docte insulté ,
Lui reproche sa vanité.
La Prude à petit bruit galante ,
Blâme la Coquette imprudente ;
Sur la Prude qui fuit le jour ,
La Coquette tire à son tour,

I. vol.

Celui

1798 MERCURE DE FRANCE.

Celui qu'un zèle faux enflâme ,
 Contre le Libertin déclame ;
 Le Libertin qui n'est point sot ,
 Ote le masque au faux Devot.
 Chacun de son côté fait rage ,
 La charité n'est plus d'usage.
 On dit pourtant son Chapelet ,
 Mais c'est pour vous tendre un filet.
 La terre en Tartuffes abonde ,
 Torticolis * remplit le Monde ,
 De ses Profélites heureux ,
 Gens délicats & doucereux ;
 Mais sur ce point, Muse , silence ,
 Ces Béats aiment la vengeance ,
 Des Dames vrais imitateurs ;
 Car avec tous ces airs flatteurs ,
 Quand on l'offense , trop sensible ,
 Le beau sexe devient terrible.
 Bellone allume ses flambeaux ;
 Le Grec marche sous ses Drapeaux ,
 Et va dans les Plaines du Xanthe ,
 Porter l'horreur & l'épouvante ;

* M. Rousseau , dans une Epître , fait du
 Hypocrisie un Monstre qu'il nomme Torticolis.
 2. vol. Les

Les hommes & même les Dieux,
 En mille combats furieux,
 Rougissent les Eaux du Scamandre
 Du sang que Mars leur fait répandre
 Troye est prise enfin, l'Argien
 Triomphe, immole le Troyen,
 Je vois de tous côtez la flâme
 Embraser, consumer Pergame;
 D'où viennent ces feux, ces combats ?
 Et qui cause tout ce fracas ?
 Junon & Pallas offensées,
 Contre Ilion sont couroucées,
 Il faut pour venger leur beauté,
 Exterminer cette Cité.
 Fuyez la couche Nuptiale,
 Craignez une union fatale,
 Disoit d'Euridice l'Epoux ;
 Ces mots excitent le courroux
 De toutes les Dames de Thraee ;
 Leur troupe fait sur lui main basse ;
 Le tuë & démembre son corps :
 Celui dont les charmans accords
 Suspendoient le cours des Rivieres,

A. vol.

259

1600 MERCURE DE FRANCE.

Ne put arrêter ces Megeres.
Habitans du sacré Vallon,
Louëz l'Art de votre Apollon ;
Ce grand Art avec tous ses charmes,
Souvent laisse couler vos larmes,
Souvent on voit la pauvreté
Accueillir cet Art si vanté.
Marot mourut dans l'indigence,
Après avoir charmé la France
Par la beauté de ses Ecrits,
Dont nous sommes encore épris ;
De ce Poëte inimitable,
Naïf, élégant, admirable,
Tel fut le sort : en verité,
Ici bas tout est vanité.
Mais bien que ce monde mobile ;
N'offre rien qui ne soit fragile,
Ce vieux Courtisan plein d'ardeur,
Cherche encor sa vaine splendeur.
Cette Coquette furannée,
Toujours vive & passionnée,
Tâche à rajeunir ses attraits,
Au Miroir arrange ses traits,

1. vol.

Tourne

Tourne d'un certain sens sa bouche,
 Cherche à bien placer une mouche,
 Et pour rendre plus vif son teint,
 De blanc & de rouge se peint.
 Que l'amour cause de foiblesses !
 Et qu'il fait faire de bassesses !
 Ce Grec, d'une Massuë armé,
 Si terrible, si renommé,
 Ce fils du Maître du Tonnerre,
 Qui de Monstres purgeoit la terre,
 Ternit l'éclat de ses travaux,
 En tournant de lâches fuscaux.
 Samson plus foible encor qu'Alcide,
 Triste jouët d'un cœur perfide,
 Par son secret manifesté,
 Perd sa force & sa liberté.
 Un Roi fameux par sa sagesse,
 Salomon tombe en sa vieillesse,
 Il bâtit des Temples aux Dieux ;
 Des femmes, qui charment ses yeux !
 Cette passion tyrannique,
 Que craint l'ame la plus stoïque,
 Ne peut-elle donc se dompter ?

1. vol.

Non

Non. L'on ne peut la surmonter ,
 A moins que le secours celeste ,
 Vainqueur de ce penchant funeste ,
 Ne préserve notre raison ,
 De ce subtil & doux poison.
 Quel est ce secours nécessaire ?
 Et comment est-ce qu'il opere ?
 Ah ! ceci pour nous est voilé ,
 Damon , c'est un Livre scellé ;
 C'est un mystere impénétrable ,
 C'est une Enigme inexplicable :
 Cependant plus audacieux
 Que ceux qui vouloient jusqu'aux Cieux
 Elever une Tour de brique ,
 Maint esprit superbe se picque
 De lever ces voiles épais ,
 Et d'un Dieu sonde les secrets.
 Méfions-nous de nos lumieres ,
 Damon , sans creuser ces matieres ,
 Bornons nos soins & nos discours .
 A profiter de ce secours .
 Mais par un excès de folie ,
 Nous passons presque tous la vie ,

Au lieu d'agir, à disputer,
 Et sans pouvoir nous ajuster,
 Une curiosité vaine,
 D'objets en objets nous promene,
 Et plus nous les considerons,
 Et plus dans l'ombre nous errons,
 De-là viennent tant de systêmes,
 Et tant d'opinions extrêmes ;
 Sur quoi son jugement asseoir ?
 Si l'un dit blanc, l'autre dit noir.
 L'un croit de la plûpart des choses,
 Percer les ressorts & les causes,
 Et de ses recherches content,
 Pense y voir un jour éclattant.
 L'autre après une longue étude,
 Flotte encor dans l'incertitude,
 Ne voit par tout qu'obscurité.
 Loge en un puits la verité.
 L'un dit que ce monde visible
 Si materiel, si sensible,
 De tant de pieces assorti,
 Du néant n'est jamais sorti.
 De la rencontre des atômes,

D'un songe creux , legers fantômes,
L'autre fait naître l'Univers,
Et forme tant d'êtres divers.
L'un en fouillant dans la Nature,
Y trouve du vuide & l'assure,
L'autre rit d'un discours si vain,
Et décide que tout est plein.
Mais ces sçavantes hypotheses,
Damon , ne sont que des fadaïses ;
La meilleure & celle qu'on suit,
Est celle qui nous enrichit ,
Car c'est aujourd'hui la richesse,
Qu'on honore & que l'on caresse :
Un riche brille , excelle en tout ,
Il a l'esprit , il a le goût ;
Qu'il fasse une réponse plate ,
Qu'il lâche quelque disparate ,
Chacun l'encense & l'appplaudit ,
Ce qu'il dit est toujours bien dit :
Tandis qu'un pauvre Philosophe ,
De qui l'on juge par l'étoffe ,
Ennuyeux Pédant réputé ,
N'est qu'avec mépris écouté.

I. vol.

DECEMBRE. 1728. 1604

O fortune , par quel caprice ,
Vas-tu , faisant mainte injustice .
Ouvrir tes liberales mains ,
Souvent à d'indignes humains ?
Déesse toujours inconstante ,
Aveugle & néanmoins errante ,
Ton Char , d'Esclaves entouré .
Par d'aveugles chevaux tiré ,
Souvent d'une course rapide ,
Chez le lâche , chez le stupide .
Porte les sublimes grandeurs :
Le hazard regle les honneurs .

M. Bouchet , Chanoine de Sens.



EXTRAIT d'une Lettre écrite de Provins
le 30. Août 1728, par M. Rivot ,
Medecin , sur le Tombeau du Cardinal
de Beauvillier , Archevêque de Bourges.

VErs la fin du mois de Juin dernier ;
étant à l'Abbaye de Joüy , à deux
lieues de la Ville de Provins , pour voir
le R. P. Prieur de cette Maison , qui étoit
malade , j'appris qu'en relevant les Tom-
beaux

I. vol.

bes de l'Eglise, dans le dessein d'y faire quelque décoration, on avoit découvert le Tombeau du fameux Cardinal Simon de Beaulieu, Archevêque de Bourges, mort l'an 1297. qui étoit dans le Sanctuaire. Ma curiosité me porta à aller voir ce qu'il y avoit dans ce Tombeau. J'y trouvai une espèce de Cercueil creusé dans une seule pierre, sur lequel étoit posée immédiatement la Tombe de cuivre de ce Cardinal. Je vis dans le Cercueil des os entierement dessechez sans être défigurés. Ils étoient couverts d'un Sel de Nitre naturel, de l'épaisseur d'une demi ligne, & les plus gros, c'est à dire, tous ceux qui pouvoient renfermer de la moëlle étant percez d'outre en outre, tant dans les parties laterales superieures & interieures, que dans les longitudinales. Ayant mesuré ces os, je jugeai que le corps pouvoit avoir cinq pieds huit pouces environ de hauteur, & j'observai en même temps que la Pierre qui les renfermoit n'en avoit pas plus de quatre & demi.

Toutes ces circonstances me firent juger d'abord que ce devoit être un corps transferé de quelque pays lointain : cette premiere reflexion m'engagea à consulter ce que les Historiens ont dit au sujet de la sépulture du Cardinal de Beaulieu. Mais après bien des recherches, je n'ai

DECEMBRE. 1728. 2609
en trouvé d'exact sur cet article. L'Abbé
Ghel, (*Italia sacra*, Tom. I. de *Episcop.*
ranest.) veut que notre illustre Prélat
ait decedé & enterré à Orviette en Ita-
lie, fondé sur une ancienne Inscription
qui s'y voit dans l'Eglise de S. François.
1^{re} de Sainte - Marthe, (*Gallia Christ.*
Tom. I. Edit. 1656.) rapportent les deux
épitaphes de ce Cardinal; je veux dire
celle d'Orviette & celle qui est dans l'E-
glise de Joüy; mais sans prendre aucun
parti. Le Dictionnaire de Morery, (hui-
sième Edition,) ne décide rien là-dessus,
non-plus que le R. P. Martene, dans son
Voyage Litteraire. Enfin les nouveaux
Editeurs de *Gallia Christiana*, plus har-
dis que M^{re} de Sainte-Marthe, prétendent
que le Mausolée que l'on voit dans le
Chœur de Joüy, n'est qu'un Cénotaphe,
& que la seule reconnoissance des Reli-
gieux de cette Maison, a érigé ce Mo-
nument à la gloire du Cardinal de Beau-
lieu, leur insigne bienfaicteur. Ce que je
viens de vous marquer servira à deux cho-
ses: *primò*, il prouvera aux Italiens, qu'ils
n'ont tout au plus que la cendre des chairs
de notre illustre Cardinal. 2°. Il fera con-
noître aux nouveaux Auteurs de *Gallia*
Christiana, qu'ils n'ont pas réussi dans
leur conjecture, & que le Tombeau qui
est à Joüy est autre chose que *Vacuum*
& *embratilo Sepulchrum*. Je suis, &c.

*****:*****:*****

O D E.

Sur le Mérite personnel.

JE sçai de l'aveugle Déesse,
 Ne point envier les bienfaits :
 Vains honneurs, dignitez, richesses,
 Vous ne m'ébloüirez jamais.
 Exempt des erreurs du vulgaire,
 La sagesse que je revere,
 Est tout l'objet de mes souhaits;
 Sans elle sous le Diadème,
 Et jusques dans les plaisirs même,
 On ne sçauroit trouver de paix.



Avant que l'équitable Astrée,
 Eût vû renverser ses Autels,
 La vertu par tout réverée,
 Illustroit seule les Mortels.
 Ils sçavoient qu'ils étoient l'ouvrage,
 Et tous également l'image,
 Du Souverain de l'Univers ;

I. vol.

Les

Les Rangs distinguez, la Puissance,
Ont pris leur funeste naissance,
Dans le cours des siècles pervers.



Honorerois-je le caprice,
D'une injuste Divinité,
Qui couronne-souvent le vice.
L'arrogance & l'impiété ?
Sous le chaume, dans l'indigence.
Je sçais respecter l'innocence,
Dont on méprise les attraits ;
Et je mets au-dessous d'un Sage,
Ce Grec, dont le fougueux courage,
Ne put souffrir le monde en paix.



De votre bonheur chimerique,
Grands, je ne fus jamais jaloux.
Examinons d'un œil stoïque,
En quoi vous l'emportez sur nous.
Pour des honneurs qu'on vous refuse,
La fortune qui vous abuse,
Vous laisse long-temps soupirer :
• 1. vol. C. Affran-

Affranchis de cette misère ,
 Au-delà du seul nécessaire ,
 Nous sçavons ne rien désirer.



Que le Peuple par ses hommages ,
 Augmente votre vanité :
 Qu'il vous place au-dessus des Sages ,
 Que nous vante l'Antiquité ;
 Qu'il honore un faquin illustre ,
 Qui doit sa grandeur & son lustre ,
 Au seul caprice de Plutus :
 Je ris de cette extravagance ,
 Et je méprise l'opulence ,
 Où je ne vois point de vertus ,



Si le mérite & la puissance ,
 S'offrent, joints ensemble, à mes yeux ,
 Je respecte sans répugnance ,
 Un mélange si précieux.
 Les ennemis de la Patrie ,
 Ou de l'innocence flétrie ,
 Ont-ils succombé sous vos coups ?
 Tyrans, vous devez à vos crimes ,

1. vol.

Plutôt

NOVEMBRE. 1728. 2011

Plutôt qu'à des vertus sublimes ,
Ce que vous avez plus que nous ?



Damon, ce Palais magnifique ,
Qui semble être fait pour des Dieux ,
Est un monument authentique ,
Des rapines de vos Ayeux .
Hélas ! nous voyons d'âge en âge ,
Que la fraude & le brigandage .
D'Hôtels ont rempli nos Citez :
Que d'Edifices dans le nôtre ,
Ont été plus que dans tout autre ,
Du sang du Peuple cimentez .

Par M. de Sainte-Palaye.



LETTRE écrite à *M. Gerbier, Professeur
Roya! de Mathématique à Marseille.
Par M. de Grand-Maison, Garde de
l'Etendart des Galeres du Roi, sur un
Paradoxe Géometrique. Au Fort de
S. Jean le 6. Septembre 1728.*

LE peu de progrès que vous m'avez flatté ,
M. d'avoir fait dans nos exercices pour
les Mathématiques , pendant le dernier cours ,

I. vol.

C ij &c

2612 MERCURE DE FRANCE.

& l'estime particulière dont M. le Grand-Prieur de France parut honorer cette Science, lorsqu'il eut la bonté de nous faire examiner en sa présence & de nous interroger lui-même avant la Campagne qu'il fit l'année dernière sur les Côtes de divers Etats, m'ont assez fait comprendre combien il seroit avantageux pour le service, que l'on en fût bien instruit, & je vous avouë que le seriat de 3. mois m'auroit peu touché, si je ne sçavois m'occuper que des plaisirs ordinaires. Je trouve du temps pour tout, & j'ai profité de vos bons avis en n'abandonnant pas tout-à-fait les Mathématiques pendant un si long-temps. Mais voici un incident où j'ai besoin de vos lumieres.

Ayant lû dernièrement chez un Officier de mes amis, le Mercure du mois de Juin avec celui de Juillet qu'il venoit de recevoir, je m'arrêterai particulièrement à un Paradoxe Géométrique, proposé par le P. C. J. c'est à la page 1122. du premier Volume de Juin, que j'é vous envoie avec celui de Juillet, parce que cet ami a bien voulu me le permettre.

Le R. P. C. pour nous prouver qu'il faut se défier de ses propres lumieres dans les choses même qui nous paroissent les plus évidentes, établit un Paradoxe qui attaque directement cet Axiome, que *si d'une quantité l'on ôte une quantité égale, il ne doit rien rester.* Et il assure qu'il peut y avoir bien des cas où cet Axiome se trouve faux. La démonstration qu'il en donne, & à laquelle il proteste qu'il n'y a ni mal-entendu, ni sophisme, est que si dans la suite infinie des nombres fractionnaires $\frac{1}{1}, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4},$ &c. l'on prend d'une part la somme des termes pairs $\frac{1}{2}, \frac{1}{4},$ &c. & d'autre part celle des impairs $\frac{1}{1}, \frac{1}{3},$ &c.

1. vol.

l'on

l'on aura deux sommes égales , dont l'une étant ôtée de l'autre , le reste n'est pas zero ; mais une quantité réelle que quelques Géometres ont démontré être un Quadrilatere hyperbolique. Je suis bien éloigné , M. de vouloir tenter à prévenir le dénouement qu'il promet de ce Paradoxe : cette gloire appartient aux Infinitaires qu'il y invite ; vous sçavez que je suis encore trop novice dans le calcul de l'infini , c'est une science de Cabinet , dont je ne fais pas ma principale occupation , ayant assez à faire de m'attacher aux parties de Mathématiques , qui regardent plus essentiellement le service de Mer & de Terre. Cependant M. je me trouve embarrassé à l'occasion de cette lecture , & je ne sçai plus si je dois compter autant que je l'ai fait jusques ici sur la certitude que l'on attribue aux veritez de Mathématique , puisqu'elles sont fondées sur ces Axiome & sur quelques autres , qui peut-être ne seront pas trouvez moins susceptibles d'erreur : & je vous avoue que ma défiance a encore augmenté en lisant dans le Mercure de Juillet une confirmation du Paradoxe par l'illustre M. de Fontenelle , dont je vous ai entendu faire un si bel éloge à l'occasion de la Géometrie de l'Infini , lorsque vous avez bien voulu m'en donner une legere idée. Cette idée qui me plaisoit si fort , commence à m'incommoder , en me faisant comprendre que deux quantitez qui sont égales , parce qu'elles sont également infinies , peuvent néanmoins avoir une différence qui ne nuit pas à leur égalité ; & par là le Paradoxe me paroît confirmé , ce que je voudrois bien qui ne fût pas. Car à présent quel parti dois-je prendre ? L'Axiome me laissoit en repos lorsque je ne m'avisais pas d'en douter , & cet importun Paradoxe , qui sur-

2614 MERCURE DE FRANCE:

vient mal à-propos, me déconcerte à tel point que si vous ne me rassurez sur les premières veritez, je ne réponds pas de moi & je cours risque de chanceler sur tout le reste. Ne me croyez pas néanmoins assez paresseux pour n'avoir fait aucun effort; voici une partie des pensées qui me sont venues.

Il ne me paroît pas surprenant que dans la suite infinie des nombres fractionnaires, $\frac{1}{1}, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4},$ & C. si l'on ôte les termes pairs des impairs, il puisse en résulter une quantité propre à exprimer la valeur d'un Quadrilatere hyperbolique. Rien n'empêche que l'on ne puisse considerer un tel espace comme un tissu de lignes droites paralleles qui vont toujours en diminuant de moins en moins, & dont parconsequent les sommes augmentent par des differences toujours moindres en suivant certaine loi. Or on apperçoit la même chose dans l'exemple en nombres du P. C. Car si l'on ôte continuellement la fraction paire de l'impair qui la précède immédiatement, on aura une suite infinie de résultats qui seront partout $\frac{1}{nn-n}$ (en prenant n pour signifier le lieu du pair dans la suite entière) & parce que la valeur de n devient toujours plus grande jusqu'à l'infini, ces résultats doivent être toujours moindres à mesure qu'ils s'éloignent du premier; mais leurs sommes depuis le premier terme jusques à l'infiniême, doivent toujours augmenter par des differences qui vont aussi en diminuant de certaine maniere, ainsi que je l'ai verifié en évaluant de suite un grand nombre de ces sommes, & il ne reste qu'à prouver que cette augmentation des sommes, & cette diminution de leurs differences se font de manieres semblables de part & d'autre. Je n'hésite
x. vol. nullement.

nullement sur cela ; mais je voudrois concevoir aussi clairement que la suite infinie des fractions paires & celles des impaires , soient deux choses que l'on puisse rendre égales , de bonne foi & sans tricherie. Car si cela est ainsi , tampus pour l'Axiome & pour les Mathématiques ; mais si cela n'est pas , tampus pour le Paradoxe. Je prendrai mon parti suivant votre décision que je vous prie de m'envoyer avec les Mercurés quand vous les aurez lûs. Je suis , &c.

Réponse de M. Gerbier.

Ne craignez rien , Monsieur , pour l'Axiome que l'on attaque ou que l'on feint d'attaquer par les écrits que vous avez lûs dans le Mercure. Cet Axiome, de l'aveu même des Aggresseurs , est en toute sûreté dans le fini , d'où le principal objet de vos études ne doit gueres sortir , & il ne l'est certainement pas moins dans l'infini , malgré toutes les subtilitez , qu'il doit être libre aux Sçavants d'employer pour exercer les Lecteurs & reveiller leur attention. Si le Paradoxe qu'on lit dans le Mercure de Juin 1728. avoit été proposé à l'égard de la suite infinie des nombres entiers naturels 1. 2. 3. 4. . . . ∞ Il auroit en certains sens quelque air de verité , & pour en trouver l'*à priori* , il ne faudroit pas d'autre démonstration que celle du celebre M. de Fontenelle , qui a été publiée au mois de Juillet suivant , page 1588. car la somme des termes pairs de cette suite qui est comme elle une progression arithmetique simple , étant $\frac{1}{4} \infty^2 + \frac{1}{2} \infty$ & celle des termes impairs étant $\frac{1}{4} \infty^2$. Il est évident que ces deux sommes qui sont *absolument* inégales (puisque la premiere contient réellement plus que l'au-

2616 MERCURE DE FRANCE

tre, la moitié d'un nombre simplement infini) ne laissent pas d'être *spécifiquement* égales, étant réellement vrai que quelque grand que soit le nombre $\frac{1}{2} \infty$, il ne peut en aucune manière augmenter la valeur spécifique de $\frac{1}{4} \infty^2$. De même qu'une ligne, quelque longue qu'elle soit, étant mise avec un quarré, ne peut en aucune manière en augmenter la surface.

Il seroit donc vrai qu'on auroit dans cet exemple de la suite infinie des nombres entiers naturels, deux quantitez égales en certains sens, qui étant ôtées l'une de l'autre, peuvent laisser quelque chose de reste. Mais parce qu'elles sont inégales dans un autre sens, qui permet de considérer dans l'une, avant la soustraction, la quantité qui en reste après la soustraction, il suit que l'attaque contre l'Axiome porte à faux, & qu'il ne peut en recevoir aucune atteinte. En effet l'égalité *spécifique* de deux quantitez, dont l'une a plus que l'autre quelque chose qui pour être d'un ordre ou degré inférieur, peut être rejeté quand on le veut, n'est proprement qu'une égalité abstraitive ou de supposition qui n'empêche pas que ces quantitez ne soient *absolument* inégales. On peut dire même à toute rigueur, & sans qu'il soit en rien dérogé aux justes prerogatives de la sublime Analyse de l'infini, qu'une telle égalité est toujours fausse, quoiqu'elle soit toujours suffisante & toujours autant parfaite qu'il est nécessaire qu'elle le soit pour les merveilleux usages que l'on fait du calcul infinitesimal en Géometrie

Mais ce n'est pas dans cette suite des nombres entiers naturels que l'Auteur du Paradoxe fonde sa Démonstration contre l'Axiome

c'est comme vous l'avez remarqué dans celle des nombres fractionnaires $\frac{1}{1}, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4} \dots \frac{1}{\infty}$ dans laquelle il prétend qu'en prenant tous les termes impairs d'une part & tous les pairs de l'autre, l'on a deux sommes égales dont la seconde étant ôtée de la première, il reste une quantité réelle. Vous avez raison, Monsieur, d'être surpris de cette assertion, car, à considérer les termes de cette suite, indépendamment de toute subtilité, il paroît très évidemment que ces deux sommes ne peuvent jamais être égales, puisque celle des impairs est sans équivoque toujours plus grande que celle des pairs, d'où il suit avec la même évidence, qu'ôter la somme des pairs en quelque nombre qu'ils soient, de celle des impairs en même nombre, c'est ôter une moindre quantité d'une plus grande, ce qui doit laisser un reste. Et je ne vois pas en quel sens on a pu imaginer que cet exemple particulier puisse servir à infirmer un Axiome, dont la contradiction est absolument inconcevable.

Au reste l'on ne doit pas s'arrêter à la Démonstration que donne le P. C. pour prouver que la somme des termes pairs de la suite entière de ces fractions est égale à la somme des impairs. Cette prétendue Démonstration est un pur sophisme, que je crois volontiers avoir été mis là exprès pour la raison que j'ai dite au commencement. Si l'on divise, dit ce Pere, la suite entière par deux, on aura la suite des pairs, laquelle est par conséquent la moitié de toute la suite, dont les impairs sont par conséquent aussi l'autre moitié. Il est bien vrai qu'en divisant la suite entière $\frac{1}{1}, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4} \dots \frac{1}{\infty}$ par 2, il doit en résulter une suite de pairs, mais il ne falloit pas dire que l'on a par cette

division *la suite des pairs*, cette expression est fautive en cet endroit & renferme tout le Paralogisme; parce qu'en lisant ces mots, *la suite des pairs*, l'on est déterminé à entendre celle en particulier des termes alternatifs pairs, qui sont compris dans la suite entière depuis $\frac{1}{2}$ jusques à $\frac{1}{\infty}$ inclusivement, & pour les avoir il est évident qu'on ne doit diviser par 2, que la première moitié des termes de la suite entière; puisque si on les divisoit tous, l'on auroit les pairs d'une suite double qui seroit comprise entre $\frac{1}{1}$ & $\frac{1}{2\infty}$ & ce qui est bien différent.

Continuez, Monsieur, votre louable application, & croyez qu'on ne peut être avec plus d'affection que je le suis, M. votre, &c.
A Marseille, le 9. Septembre 1728.

Quand votre ami aura reçu le Mercure d'Août; faites-moi le plaisir de m'en procurer la lecture. Il est bien fâcheux que nos Libraires de Marseille ne tiennent pas ces agréables Journaux & qu'il faille dépendre de la difficulté des occasions.

*REPONSE du P. C. à la Lettre de
M. Gerbier, Professeur Royal de
Mathématique à Marseille.*

J'Ay lû, Monsieur, avec un singulier plaisir votre Lettre sur mon Paradoxe Géométrique, & je vous avouë que je n'en ai gueres moins eu en lisant celle de M. de Grand-Maison, votre digne Elevé. Celle-cy est pleine de traits vifs & ingénieux
1. vol.

DECEMBRE. 1728. 2619

genieux & naïfs qui m'ont charmé. La vôtre a beaucoup de solidité, sur tout lorsque vous lui conseillez de ne se laisser point épouvanter par tout ce que la Geometrie de l'infini a de subtil & de transcendent, & que vous applaudissez à la Lettre de M. de Fontenelle. J'aurois voulu que vous lui eussiez applaudi en tout, ou que vos applaudissemens eussent été un peu plus sinceres. Car je ne sçai comment, en vous laissant captiver avec raison par l'autorité de ce celebre Académicien, vous avez crû pouvoir admettre le Paradoxe dans le cas qu'il propose, & le rejeter dans celui que j'avois proposé. Vous pouvez au moins remarquer que M. de Fontenelle, en établissant le sien, n'avoit eu garde de rejeter le mien qui est bien aussi incontestable, quoiqu'un peu plus difficile à démêler; car les fractions ne se laissent pas manier comme les entiers: & je croirois volontiers que c'est ce qui a occasionné vos doutes & les allarmes de M. de Grand-Maison.

Ce qui m'a surpris, c'est qu'après avoir admis l'égalité des deux suites 1. 3. 5. &c. & 2. 4. 6. 8. &c. vous la contestiez aux deux $1. \frac{1}{3}, \frac{1}{5}, \text{ \&c. } \frac{1}{2}, \frac{1}{4}, \text{ \&c. }$ & cela parce que, dites-vous sans autre preuve, ces deux sommes ne peuvent jamais être égales, celle des impairs étant toujours sans

1. vol. C vj. équi-

équivoque plus grande que celle des pairs, par la raison, selon vous, incontestable, qu'on ne peut ôter l'une de l'autre, sans laisser un reste, chose que nous sçavons assez, Dieu merci, puisque c'est ce qui fait le sujet de mon Paradoxe.

Mais M. un peu d'attention géométrique, je vous prie, & vous verrez que si M. de Fontenelle a raison, je ne puis pas ne pas l'avoir aussi, & que si j'ai tort, il l'a aussi, puisqu'en ôtant les impairs 1. 3. 5. &c. des pairs 2. 4. 6. &c. il y a un reste, aussi-bien qu'en ôtant $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, &c. de $\frac{3}{4}$, &c. avec cette différence même, très-remarquable pour un *Anti-Infinitaire*, que le reste est infini dans l'exemple de M. de Fontenelle, au lieu qu'il est fini dans le mien, *ce qu'il falloit démontrer.*

Mais peu importerait que mon exemple fût vrai ou faux. Si l'exemple de M. de Fontenelle est vrai, ma règle est donc vraie, mon Paradoxe est donc sans réplique. Or c'est la règle que j'ai uniquement prétendu établir, c'est le Paradoxe dont il étoit uniquement question : l'exemple n'est qu'un exemple, une preuve, un moyen. Remarquez même que l'exemple de M. de Fontenelle est le mien, puisque je dis dans mon Paradoxe qu'il y en a des exemples à l'infini, & que je puis citer des cas où, &c.

Vol.

Vous

DECEMBRE. 1728. 2621

Vous ajoutez très-affirmativement que que l'on ne doit pas s'en tenir à la Démonstration que j'en donne , & que *cette prétendue Démonstration est un pur sophisme*. Je ne m'arrête point à vos termes qui pourroient être un peu plus radoucis. Il me suffit que vous reconnoissiez qu'ils sont peu exacts, & que ma Démonstration est légitime. Je conviens cependant que ~~vous n'êtes pas le seul qui n'ait pu at-~~ tendre à cette Démonstration , & qu'à la réserve de M. de Fontenelle & d'un petit nombre d'autres Infinitaires à qui je l'adressois, elle a été une pierre de scandale pour ceux à qui tous ces labyrinthes de la Géometrie de l'infini ne sont pas familiers. Il faut en avoir un grand usage pour comprendre avec quelle dextérité , avec quelles précautions on doit s'y conduire au milieu de mille lueurs , de mille écueils , de mille précipices qui infestent de toutes parts cette subtile Géometrie. Vous avez cru qu'en divisant la serie entiere par *deux* , j'allois former une serie deux fois plus longue qu'il ne falloit. Elle est deux fois plus longue , si vous le voulez , mais elle n'est pas pour cela plus grande qu'il ne faut , puisque sa dernière moitié toute composée d'infiniment petits , ne mérite point l'attention d'un Géometre, s'agissant ici de séries infiniment

I. vol. grandes.

2622. MERCURE DE FRANCE.

grandes. Et vous voyez donc bien pourquoi je n'avois pris la liberté d'interroger que les Infinitaires sur ce Paradoxe.

Mais en faisant semblant de souscrire à la Démonstration de M. de Fontenelle, vous ne la sapez pas moins que la mienne. Vous voulez que l'égalité des séries en question ne soit *qu'abstractive ou de supposition* : vous allez même jusqu'à dire qu'elle est *toujours fausse*. Vous ajoutez néanmoins qu'elle est *toujours suffisante pour les merveilleux usages que l'on fait du calcul infinitesimal en Géométrie*. Comment cela se peut-il, & comment une chose fausse peut-elle avoir un merveilleux usage en Géométrie ? Ne disons point cela aux ennemis de la Géométrie ; ce seroient bien eux qui en feroient un merveilleux usage contre nous.

Voulez-vous, M. que j'aye l'honneur de vous parler avec sincérité ? tous ceux qui admettent le principe du calcul infinitesimal, ne sont pas Infinitaires pour cela : il faut le saisir & l'embrasser avec une certaine vigueur qui ne le laisse perdre de vue ni dans le calcul ni même dans le raisonnement. Il faut être infinitaire en rigueur ou ne l'être point du tout. La Géométrie pratique peut souffrir tous ces tempéramens d'égalitez fausses & imparfaites. Mais la Géométrie spéculative, c'est-à-

à vol.

dire

dire la Géométrie tout court ne les admet pas. Les différences qu'elle néglige ne sont pas palliées ; elles sont nulles *absolument* ou du moins *relativement* nulles ; car tout le système géométrique est un système relatif.

C'est à l'*à priori* que je demandois aux vrais Infinitaires, qu'il faut recourir. Il faut distinguer entre le *Géométrique* & le *Numerique* ou l'*Arithmétique*. Les deux séries $1, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}, \dots$ &c. $\frac{1}{2}, \frac{1}{4}, \frac{1}{8}, \frac{1}{16}, \dots$ &c. sont géométriquement égales & arithmétiquement inégales. La plupart de ceux qui en ont voulu juger jusqu'ici, ont été de bons Arithméticiens ; mais je l'avois proposé aux Géomètres, aux Infinitaires. La source de la plupart des méprises en ce genre vient de ce qu'on s'imagine qu'il y a deux sortes d'égalitez en Géométrie, les unes *rigoureuses*, qui n'admettant point de différences, sont incontestablement admises de tout le monde ; les autres non rigoureuses, fausses, ou de supposition, qu'on croit n'admettre que par grace & dont on se défie même toujours un peu. Un Anti-infinitaire pourra trouver ma proposition hardie, mais s'il se presse de la rejeter sans y avoir bien pensé, il pourra se trouver plus hardi que moi. Oûi, M. assignez-moi, si vous le pouvez, deux grandeurs égales, auxquelles je ne trouve pas de

2624 MERCURE DE FRANCE.

différences pareilles à celles que vous professez ici.

Pour répondre aux appréhensions de M. de Grand-Maison, dont je ne me lasse point de dire que la Lettre est d'une candeur, d'une vivacité, d'un esprit charmant; je lui dirai que l'Axiome pour lequel il s'alarme, bien loin d'être attaqué par le Paradoxe, en reçoit un nouvel éclaircissement, en nous découvrant un nouveau point de vue dans lequel deux choses que nous avons trouvées égales en un sens se trouvent inégales en un autre sens. En effet, si de la série des pairs 2. 4. 6. &c. prise en bloc, en entier, j'ôte la série entière des impairs 1. 3. 5. 7. &c. prise aussi en bloc, il est démontré qu'il ne reste rien, parce qu'étant géométriquement égales, & étant prises par manière de continu géométrique, elles ne doivent, géométriquement parlant, laisser aucun reste, l'infini absorbant toutes les différences arithmétiques; au lieu que si de 2. vous ôtez 1; de 4, 3; de 6, 5, &c. c'est-à-dire, si de la série 2. 4. 6. &c. *discrettement, arithmétiquement* prise, vous ôtez la série, &c. Je me lasse d'expliquer ainsi les choses par le menu, car voilà le six ou septième éclaircissement que je donne sur une matière qui du premier coup s'est trouvée suffisamment éclaircie

1. vol.

pour

DECEMBRE. 1728. 2625

pour M. de Fontenelle & les autres Infinitaires. On peut consulter tout ce qui a paru dans le Mercure depuis le mois de Juin, & l'on verra que j'ai droit de conclure enfin que j'ai démontré sans réplique *ce qu'il falloit démontrer.*

Mais ce n'est point-là ce qui mérite le plus d'arrêter un Géometre de votre mérite; j'ai déjà indiqué dans une autre Réponse qu'il y avoit quelque chose de plus élevé en cette matiere, & que le Paradoxe en question n'avoit de nouveau & de singulier que de substituer à des expressions vagues, telles que x ou dx , des grandeurs précises & intelligibles, *quoique non moins indéterminées*, telles que les series 1. 1. 1. &c. ou 1. 2. 3. &c. ou 1. 4. 9. &c. ou &c. en sorte qu'appellant x la serie fractionnaire $1, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}, \&c.$ on aura $dx = \frac{1}{2}, \frac{1}{12}, \frac{1}{20}, \&c.$ qui est la vraie différentielle de l'hyperbole asymptotique prise en entier & la vraie integrale en même-temps d'un Quadrilatere hyperbolique; de même que 2. 6. 10. 14. 18. &c. est la différentielle parabolique, dont 2. 8. 18. &c. est l'integrale & la quadrature, &c. car c'est sur tous ces objets que j'invite les Infinitaires de tourner un peu leur attention & leur sagacité. J'espere; Monsieur que vous voudrez bien y donner quelques-uns de vos
.. uel. momens

2626 MERCURE DE FRANCE:

momens de loisir & m'en dire votre pensée. J'ai l'honneur d'être en attendant, votre très, &c. Ce 8. Octobre.



CHANSON du Chevalier de S. Hubert, à l'occasion de l'Elegie qu'on lui a demandée dans le dernier Mercure, sur l'air de Jean de Vert, &c.

CHer Abbé, tu fais trop d'honneur,
A ma foible Elegie,
De la donner à l'Imprimeur;
Je ferois la folie,
Si je ne craignois que l'on dit,
Prétend-il avoir plus d'esprit
Que Jean de Vert, que Jean de Vert.
Que Jean de Vert en France.



Je ne suis pas dans cette erreur,
Et tout me justifie,
Tu sçais que je ne suis rimeur,
Que lorsque je m'ennuye,
Tête à tête avec ma Venus,
Je ne suis non plus à Phoebus.

E. vol.

Qu'à

DECEMBRE. 1728. 2627

Qu'à Jean de Vert, &c.



C'en est fait , n'attend plus de moi ,
Aucune Poësie ,
Appollon m'a manqué de foi ,
Insensé qui s'y fie ,
Il a beau vouloir me tenter ,
Je ne m'y veux non plus frotter
Qu'à Jean de Vert.



Cet imposteur m'avoit promis ,
Que par son ministère ,
Je gagnerois contre Philis ,
Mon procès à Cithere ,
Je le perds, même avec dépens ;
Est-ce ainsi qu'on jugeoit du temps ,
De Jean de Vert.



Piqué contre tout l'Hélicon,
Je le quite sans peine ,
Le jus divin de mon flacon ,
Vaut bien l'eau d'Hipocréne ,

1. vol.

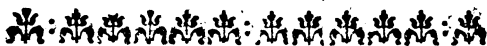
Qu'un

Qu'un autre en goûte les douceurs;

Pour moi je cède lesn euf Soeurs

A Jean de Vert , à Jean de Vert ;

A Jean de Vert en France.



SUITE du Voyage de Basse Normandie.

SIXIÈME LETTRE.

NOus partîmes , Monsieur , du Château de Grippon , pour retourner à Paris , au tems marqué dans ma dernière Lettre. La traite fût des plus courtes le premier jour , puisque nous couchâmes au Château de la Lande Dairou. J'eus encore tout le tems d'en voir les dehors , & surtout d'examiner dans le Bourg de ce nom ce qui peut rester de vestiges d'un lieu plus considérable , qui a mérité d'avoir place dans l'Histoire , à cause de sa destruction funeste , arrivée par un Phénomene des plus surprenans. Ce que j'avois pris d'abord pour une tradition populaire , comme je vous l'ai marqué ailleurs , se trouve rapporté par les Ecrivains du tems & du Pays , dont je n'avois alors aucune connoissance. Vous ne serez pas fâché de voir ici leur témoignage.

1. vol.

DECEMBRE. 1728. 2629

gnage , tel qu'il est écrit par un Historien dont je vous ai déjà parlé plus d'une fois.

Est non procul ab Hagâ Paganelli * *Vastinium* quoddam , seu Landa quam dicunt Herouldi , la Lande Herould ; Sigibertus tamen Aronam vocat luxatis quibusdam Litteris. Fuit hujusmodi Area , Sigiberto Authore , Roberto de Monte potius in Appendice , hoc memorabilis eventu quod *Sub anno Domini 1158.* Sabbato intra Octavas Paschæ , in Constantiensi villa quæ vocatur *Landa Aronis* , circa meridiem quasi de terra emergens turbo maximus , quæque proxima involvit & rapuit. Ad ultimum quasi quædam columna rubei & cærulei coloris sub turbine ascendens , in sublime stetit & videbantur , & audiebantur quasi sagittæ & lanceæ in ipsa columna defigi : licet non appareret intuentibus quis eam agitare : & in turbine qui stabat super columnam , apparebant quasi diversæ species volucrum in eodem volitantium. Subsecuta est illico in eadem villa mortalitas hominum , inter quos & Dominus villæ occubuit. Nec solum in illa villa , sed etiam in multis locis Normaniz & finitimarum regionum mortalitas hoc anno grassata est. *Rob. Cenalis.*

François des Rues , Ecrivain Normand , de qui nous avons une **DESCRIPTION** contenant toutes les singularitez des plus célèbres Villes & Places du Royaume de

(*) Ce terme *Vastinium* , de la basse Latinité manque au Glossaire de Ducange , & doit être remarqué pour la seconde Edition qu'on prépare.

1. vol,

FRANCE

2630 MERCURE DE FRANCE

FRANCE , avec les choses plus mémorables advenues en icelui. 1. vol. 8^e. Troyes 1611. n'a pas oublié le lieu dont il est ici question , il en a fait un Chapitre particulier sous ce titre :

*FONDATION de la Lande d'Herould ,
jadis Place remarquable.*

Tout auprès de Ville-Dieu , dit-il , est la Lande d'Herould , ou d'Airou , qui n'est maintenant qu'une simple Paroisse. Anciennement y avoit un Bourg contenant environ demi lieuë de long , fort superbement bâti sur le grand chemin tendant à Avranches , mais il est ruiné , & n'en reste plus que fort peu d'enseignement.

Il y avoit aussi un beau Château , dont on apperçoit encore quelques vestiges , le Champ voisin qui est proche d'icelui , s'appelle encore le Pré du Château.

Environ deux traits d'arbaleste du Bourg susdit , est sur le grand chemin une petite Chapelle des plus anciennes , où il y avoit autrefois un Monastere de Religieux , qu'on appelloit S. Leonard des bois , à cause qu'il étoit situé à un bout du Bois de la Lande d'Herould.

Cet Auteur , que je soupçonne être du lieu même , ajoute à cela la Traduction Françoisë du Narré Latin que je viens de rapporter d'après les Ecrivains Originaux , sur le Phénomene arrivé à la Lande d'Airou en l'année 1158. Son

1. vol.

Livre

Livre dédiée à Monsieur d'Anfreville ,
 President au Parlement de Rouën , est
 devenu extrêmement rare.

En quittant le lendemain d'assez bon
 matin le Château de la Lande pour re-
 prendre le chemin de Caën & de Li-
 sieux , je formai le dessein , avec la per-
 mission de l'illustre Compagnie , de me
 rendre à cette premiere Ville par la route
 de Vire , sur laquelle j'avois plusieurs sta-
 tions à faire. Je montai donc à cheval
 avec promesse d'attendre à Caën si j'ar-
 rivois le premier , parce que nous de-
 vions y faire quelque séjour.

C'étoit une necessité pour prendre le
 chemin de Vire , de repasser par Ville-
 Dieu , ce fameux Bourg , dont je vous
 ai déjà dit bien des choses dans ma se-
 conde Lettre , & peut-être trop ; car il
 m'est revenu que quelques Citoyens
 avoient pris sérieusement ce qui n'est
 qu'une pure plaisanterie dans certains en-
 droits de ma Narration. Quoiqu'il en
 soit , je suis bien-aise d'ajouter ici , puis-
 que l'occasion s'en présente encore , que
 le fidele Historien que je viens de citer ,
 ne les a pas oubliés , ses paroles sont re-
 marquables , & on me sçaura gré , sans
 doute , de les avoir rapportées. Après
 avoir parlé de la Ville de Coutances ,
 1. vol, qu'on

qu'on pourroit appeller, dit-il, la (a) Constantinople de Normandie, il poursuit en ces termes : » Habet sub sua Hierarchia Ditione , Theopolim Gallice » VILLE-DIEU , municipium in fabricandis æneis vasis fabrilis arte omni ex parte addictum , Caldarios Artifices vocant. Ubi olim Rex Richardus (b) Anglus Tertius Sacræ Rhodiensis Militiæ Commendatarium Militem , multis donatum Proventibus religiosè instituit.

Mais ce n'est pas assez de reconnoître que cette Ville est de temps immémorial toute dévouée à l'utilité publique , il faut encore rendre cette justice à ses Habitans sur la droiture, & la bonne foi de leur Commerce , qui s'étend dans plusieurs Provinces , &c. & avouer enfin qu'il seroit difficile de trouver ailleurs de meilleures & de plus honnêtes gens qu'à (c) Ville-Dieu.

(a) *Denique si mœnibus conclusa foret , quis vetet civitatem illam Constantinopolim Neustria Maritima appellari ?*

(b) *Richard III. Roi d'Angleterre , mort en 1485.*

(c) *Ville-Dieu a aussi produit des Docteurs & des personnes d'une piété distinguée , outre Jean Foubert, dont il est parlé dans le Mercure de Juin 1727. p. 1365. On peut aussi compter M^r Gilbert, freres, dont l'aîné, Medecin*
1. vol.

VILLA

VILLA DEÛM pietate sua dixere
Coloni.

A peine a-t-on fait une lieüe de ce Bourg dans le chemin qui mene à Vire, qu'on trouve la Paroisse de sainte Cécile; j'allai droit au Presbitere, où je vis un très-honnête homme qui a succédé dans cette Cure à M. Bouret, de Montmartin, Gentilhomme du Pays, que j'avois particulièrement connu, & qui m'avoit communiqué son grand Projet d'une nouvelle Traduction des Auteurs Grecs de l'Histoire Ecclesiastique des VI. premiers siècles, sçavoir Eusebe, Theodoret, Socrate, Zozomene, Evagre, prétendant que M. de Valois, Auteur de la dernière Edition, ne les avoit pas entendus en plusieurs endroits, & que l'Edition de Christoforson, Anglois, avoit aussi des défauts considerables. Projet certainement louable, approuvé par M. l'Evêque de Coutances, & de plusieurs Sçavans à qui je l'avois communiqué à Pa-

à la Faculté de Paris, est Auteur d'un Office du Saint Sacrement, accompagné d'un Recueil de Prières & de Méditations sur cet Auguste Mystere: & le puisné, Chanoine de Saint Thomas du Louvre, Prédicateur de la feuë Reine, a été fort estimé par son sçavoir & par son éloquence.

I. vol.

2634 MERCURE DE FRANCE:

ris sur les Mémoires de l'Auteur. J'appris cependant de son Successeur que cette entreprise, quoique presque achevée à la mort de M. de Montmartin, restoit sans execution, ne se trouvant personne dans le Diocèse en état d'y mettre la dernière main; il ajouta que tous les Ecrits du défunt sur cette matière, en très grand nombre, & en assez bon ordre, étoient encore chez les Parens. Quoiqu'il en soit, je me sçai bon gré d'avoir laissé tous les Mémoires dont j'avois été chargé à cet égard à l'Abbaye S. Germain des Prez, entre les mains de Dom Jean Gelé, mon ami particulier, dans la pensée qu'ils pourroient un jour servir d'éclaircissement &c. si les Sçavans de cette Maison venoient à travailler sur les mêmes Auteurs.

On trouve sur la même route, Fontenaymont, autre Paroisse, où j'avois aussi à m'arrêter. J'allai d'abord saluer la Dame du lieu, que je trouvai en bonne Compagnie dans sa Maison Seigneuriale, où se rencontra aussi M. le Curé, ce qui vint fort à propos, pour m'acquitter d'une commission dont voici le sujet. S. Lunaire est le Patron & le Titulaire de l'Eglise de cette Paroisse. Sa fête tombe le 1. Juillet, & on la célèbre le Dimanche suivant avec beaucoup de solennité: c'est la plus grande

grande *Assemblée* de tout le Canton. On invoque S. Lunaire pour les maladies des yeux, & aussi pour celles de l'esprit.

Un jour que je me trouvai à l'*Assemblée*, ou à la Fête de S. Lunaire, on parla fort de cette dévotion, que plusieurs traitèrent d'abus. On parla du Saint même, & quelqu'un soutint qu'il étoit inconnu, &c. Le Curé présent, loin de se récrier, comme fondé en possession, & comme Partie intéressée, édifia la Compagnie en déclarant qu'il seroit le premier à crier contre l'abus, si on lui prouvoit qu'il y en eut dans le culte de S. Lunaire.

La Dame de la Paroisse de son côté témoigna que ce culte lui avoit toujours fait quelque peine, & qu'elle seroit très-disposée à reconnoître au lieu d'un Saint douteux, un Saint connu & bien authentique pour Patron de son Eglise. On conclut enfin que M. l'Evêque de Coutance seroit incessamment supplié d'examiner la chose, & après l'examen de statuer & ordonner ce qu'il jugeroit à propos.

Comme j'étois alors sur mon départ pour Paris, Madame de Fontenaymont, & le bon Curé me prièrent de faire là-dessus quelques recherches, pour leur satisfaction particulière, en attendant qu'il plût à M. l'Evêque de procéder à

2636 MERCURE DE FRANCE.

cet examen. Ce qui n'a point eu de lieu à l'égard du Prélat, qui mourut peu de tems après. De mon côté je fis les recherches promises, sur lesquelles je dressai un Mémoire qui pourra servir d'instruction ; & c'est ce Mémoire que je crus revenant en Normandie, devoir remettre moi-même à la Dame & au Curé de Fontenermont. La Dame m'en scût un gré tout particulier, parce qu'il est démontré dans mon écrit, comme vous le verrez, que S. (a) Lunaire & S. Léonor ou Eleonor, dont elle porte le nom, ne sont qu'une seule & même personne, cette Dame ayant toujours ignoré qu'elle eut un double Patron dans le saint Tuteur de sa Paroisse, & que ce Saint ne fut rien moins qu'un personnage fabuleux, produit ou adopté par quelque Legendaire dans des tems d'ignorance,

(a) S. Leonore, Evêque Regionaire en Bretagne, vivoit du temps de Childébert & de la Reine Ultrogothe. . . son corps fut transporté à Paris, puis à Beaumont sur Oise, &c. Baillet.

Leonorius seu Lunarius Episcopus in Britanni. Ex-Armorica.... ejus vita ab Andrea Duchesne M. S. Atrebatensi T. III. Histor. Franc. Script. Vide Breviar. Paris. Edit. 1584. & Antiq. Breviar. Eccles. S. Maclovii. An. 1517. Edit. Ex. Actis sanctorum Antwerp. editis. mens. Jul. T. I.

I. vol,

comme

comme il y avoit lieu de le présumer.

Je remontaï à cheval aussi tôt après le dîné pour me rendre à l'Abbaye de S. Sever, où je devois faire une troisième station avant que d'arriver à Vire. Cette Abbaye de Benedictins non Réformez, est située dans le Bourg de même nom; on n'y voit rien de curieux, si ce n'est l'Antiquité de ses Bâtimens avec une fort jolie Eglise. Elle reconnoît S. Sever pour son Fondateur, il vivoit dans le VI. siècle, & pour Restaurateur Hugues d'Avranches, qui après de grandes disgrâces la rétablit sur la fin du XI. siècle. Je fus parfaitement bien reçu des Religieux qui sont en fort petit nombre, ayant pour Prieur un très-honnête homme, qui a succédé à M. Flotart, l'un des plus grands Compilateurs d'Etampes, que j'aie connus, & des plus intelligens. On voulut m'engager de coucher à l'Abbaye pour parcourir ses Recueils en très-grand nombre, & conservez avec soin, ce que j'avois déjà fait dans un autre Voyage. Ainsi après une legere collation, qui est toujours essentielle au cérémoniel du Pays, je pris ma route par le plus épais de la Forêt de S. Sever, accompagné de M. du Menil, l'un de ces Messieurs, pour visiter l'Hermitage, bâti depuis plusieurs années dans cette Forêt, & habité

par des Solitaires , qui édifient par l'austerité , & par la regularité de leur vie. Leur petite Eglise est d'une propreté charmante , & chaque Cellule d'une grande simplicité. Le feu Roi , Propriétaire de cette Forêt , leur accorda un grand espace de terrain , dont la culture les occupe , & contribué à leur subsistance. Ils portent un habit blanc , sous lequel des personnes de Naissance , & d'un mérite distingué , sont , dit-on , souvent cachées. Nous fûmes fort contents de leur accueil & de leur entretien.

Après ce détour , nous reprîmes le chemin de Vire , jusqu'où l'obligeant Benedictin voulût bien m'accompagner. En de-çà de cette Ville on trouve l'Eglise & la Maison Seigneuriale de Clinchamp , où je croyois de faire encore une pause : mais j'appris dans les Avenües que M. l'Abbé de la Paluele , Curé de Clinchamp , que j'avois fort connu , n'étoit pas visible à cause de ses infirmités , qui étoient fort augmentées dans un âge très-avancé. Cet Abbé , homme de Condition , & Seigneur du Fief de la Paluele , de la dépendance de la Terre du Gripon , s'est distingué par ses bonnes qualités & par ses talens réunis : Théologien , Canoniste , Orateur Chrétien , Jurisconsulte , & comme il le dit lui-même

DÉCEMBRE. 1728. 263
même dans une Préface , Seigneur & Vassal , Curé , & Paroissien ; il a écrit sur plusieurs sujets , mais de tous ses Ouvrages je ne connois d'imprimé que celui qui porte pour titre : *Résolutions de plusieurs Cas de Conscience* , par M. Roger , *André de la Paluele* , vol. in-8. Caën , 1710.

Quoique Vire ne soit éloigné de Ville-Dieu que d'environ six lieues , nous n'y arrivâmes que fort tard , au moyen de mes digressions itinéraires. Que vous dirai-je , Monsieur , de cette Ville ? qui ne vous soit déjà connu par la renommée , du moins du côté de l'esprit , & de la sagacité de ses habitans : ils en ont en effet beaucoup , surtout par rapport à la Jurisprudence des Loix & de la Coutume de la Province. En sorte que les Avocats de Vire ont toujours passé pour avoir une habileté supérieure à celle des autres.

Quelques-uns de ces Avocats , établis à Paris & à Rouen , y ont brillé par leur éloquence , & par leur capacité. Entre ceux qui ont achevé leur carrière sur la fin du dernier siècle , on distingue N. Duhamel , dont on voit plusieurs Sçavans Plaidoyers dans le Journal des Audiences , & François Perard , Castel , mort à Paris , âgé seulement de 40. ans. Il a laissé
. vol. D iij . entre

entre plusieurs (a) Ouvrages de sa Profession , un grand Recueil d'Arrêts , &c. avec des Notes concernant les Matieres Beneficiales. Il étoit neveu d'un autre Avocat de la même Ville des plus estimez.

A l'égard de ceux qui vivent aujourd'hui , ce n'est pas une petite gloire pour la Ville & pour le Barreau de Vire d'avoir donné au Parlement de Normandie un Magistrat de la réputation de M. Chapelain , qu'un merite superieur a élevé à la Charge d'Avocat General , & enfin à celle de Procureur General du même Parlement.

Tout Paris rend actuellement justice à M^{re} Duhamel & Etienne Castel , le Premier Avocat au Parlement , célèbre par ses Consultations , & digne fils de celui dont il est parlé ci-dessus : le second , Avocat aux Conseils du Roy , chargé des plus grandes affaires , & d'une réputation très-justement acquise. Il ne seroit pas juste d'oublier M. Duval des Loges , Subdelegué de M. l'Intendant de Caën à Vire , qui est consulté de tous côtez , de Roüen même , & qui joint à

(a) *Le plus estimé de ses Ouvrages est intitulé : Remarques sur les définitions du Droit Canon.*

1. vol.

ses

ses lumieres une exacte probité. On peut dire que ses Décisions sont la règle des jugemens de la Basse-Normandie, & qu'il est regardé comme le *Cujas de cette Province*.

Vire a aussi eu ses Théologiens, ses Philosophes, ses Critiques, ses Philologues, &c. Le seul Jean-Baptiste Duhamel, Prieur de S. Lambert, Aumônier du Roi, Chancelier de l'Eglise de Bayeux, Professeur au College Royal, Secrétaire-Historien de l'Académie des Sciences, &c. a réuni toutes ces qualitez; jamais Sçavant n'a été plus universel que lui. Après avoir publié plusieurs Ouvrages dignes de son érudition, il les couronna tous à l'âge de 83. ans par une très-belle Edition de la Bible, enrichie de Notes & d'une Critique au commencement de chaque Livre, qu'il fit imprimer à Paris en 1706. 1. vol. fol. Edition, qui au jugement d'un de nos plus habiles (a) Connoisseurs, contient un *Chef-d'œuvre d'impression, & le précis de ce qui a paru de meilleur sur l'Ecriture-Sainte*. Ce sçavant homme mourut peu de temps après au mois d'Août 1706.

Jean Duhamel, son Compatriote, & son Contemporain, souvent confondu

(a) Le R. P. Tournemine, *Journal de Trévoux* d'Avril 1706. p. 622.

204.2 MERCURE DE FRANCE.

avec lui à cause de la conformité des noms , & de la doctrine , fût Licentié en Théologie de la Société de Sorbonne , & Professeur au College du Plessis , grand Dessenfieur de la Philosophie d'Aristote. Il fit imprimer à Paris en 1705. un peu avant sa mort , un Commentaire sur toute cette Philosophie , 5. vol. 12. à l'usage des Colleges , Ouvrage qui fut très-gouté de ceux qui étoient pour l'ancienne Philosophie , & qui lui a servi , pour ainsi-dire , de rempart pendant quelques-tems contre la nouvelle ; mais il n'a pas eu le même succès que celui de Jean-Baptiste , son Concitoyen. Celui-ci avoit sçu purger la Philosophie ancienne des questions superflues & inutiles , & l'ajuster avec la nouvelle. Il avoit d'ailleurs une pureté , une élégance , & une noblesse de stile , qui caractérisent particulièrement tout ce qui est sorti de sa plume , & qui en augmentent le prix. Jean Duhamel est mort Curé & Archi-Prêtre de la Magdelaine dans la Cité.

Deux ou trois autres Philosophes Virois se présentent ici naturellement ; sçavoir , Guillaume le Meloret , qui pendant plus de 40. ans a professé la Philosophie avec beaucoup de succès dans les Colleges de Lisieux & d'Harcourt. Il est mort depuis peu dans cette dernière

1. vol.

Maïson

DECEMBRE. 1728. 2643

Maison, âgé de 87. ans dans la réputation d'un très zelé Dessenfleur de l'ancienne Ecole; & Gilles Rouffel auffi célèbre Professeur de Philosophie dans le même College pendant plus de vingt années : aufquels on peut joindre N. Ang-hard, Premier Medecin de l'Hôtel Dieu de Paris, grand Phyficien, & des plus estimez dans fa Profession, que M. le Premier President de Harlay, qui se connoiffoit en hommes, honoroit de fa confiance, & Pierre Poliniere, connu des Scavans par les nouvelles Découvertes qu'il fait tous les jours dans la Physique, & par son Recueil d'*Experiences Physiques*, qui est entre les mains de tous le monde.

Touffaints des Mares, Prêtre de l'Oratoire, auffi né à Vire, fut un des plus grands Orateurs de son tems. Il mourut au mois de Janvier 1687. âgé de 87. ans, après avoir édifié Paris par ses Sermons pendant plusieurs années. Il a composé quelques Ouvrages sur des Matieres Ecclesiastiques qui font imprimez. Nous avons auffi de lui un Ouvrage Historique sur l'Abbaye de la Trappe, & la Relation de la mort de la quelques Religieux de cette Maison dans les premieres années de la Réforme.

Vous ne ferez pas surpris, Monsieur,

I. vol.

Dij après

2644 MERCURE DE FRANCE.

après ce que vous venez d'entendre, si à la suite de ces Sçavans Virois je place aussi quelques Poètes distinguez de la même Ville ; mais auparavant il faut vous dire qu'il semble que le Climat de Vire & des environs inspire l'esprit Poétique à ses habitans. François des Ruës , Auteur dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre , nous apprend que le Terroir voisin de cette Ville porte le nom de *Vau de Vire* , de laquelle & du susdit Pays ont & tiennent leur nom , les Chansons anciennes & communes , appelées vulgairement *Vau de Vire* , desquelles fût Auteur un nommé *Olivier Basselin* , ce qui établit l'origine & l'étimologie de ce que nous appellons *Vaudevilles* : mais voici quelque chose de plus sérieux.

Deux Gentilhommes Virois , freres , nommez *Robert & Antoine* , le Chevalier *S. d'Agneaux* , ont été mis au nombre des bons Poètes François avant que la Normandie eut produire les Malherbe , les Brebeuf , les Corneille , les Segrais : nous avons de ces deux Freres plusieurs Ouvrages Poétiques , dont les principaux sont les Traductions des Oeuvres de Virgile & d'Horace , en Vers François , faites avec toute l'élégance que la Langue Françoisse se pouvoit alors permettre , & avec une fidélité qui marque

1. vol. la

DECEMBRE. 1728 2645

la capacité des Traducteurs. Ces Traductions parurent , ſçavoir : celle de Virgile en 1582. & 1583. à Paris, *in-8* & celle d'Horace en 1588. auſſi à Paris *in-8*. on les a réimprimées pluſieurs fois.

Je paſſe quelques autres Poètes de la même Ville pour abbreger , mais je ne ſçaurois omettre Jean Duhamel Profefſeur au College des Graſſins , Poète , Orateur , Philoſophe , mais particulièrement Poète Latin , ſi pur & ſi eſtimé que les Connoiſſeurs l'ont nommé le Santeuil de la Normandie : nous avons de lui une belle Edition des Oeuvres d'Horace avec des Notes , &c. & pluſieurs Pièces détachées de Poëſie Latine d'un goût exquis. Son Ode ſur le Cidre , compoſée lors de la fameuſe Diſpute ſur la préférence des Vins de Bourgogne & de Champagne , fut extrêmement applaudie , il la traduiliſit peu de temps après en Vers François , & on peut dire que cette Traduction , qui a parû dans le Mercure (a) de France , égale au moins l'Original.

Je finis la Liſte abbregee des Sçavans Virois par un Poète diſtingué , qu'on peut dire avoir commencé la carrière épineuſe de la Poëſie Françoisſe par où les plus eſtimez l'ont finie , en ſe faiſant d'abord

(a) *Mercur*e de Juin 1728. T. II. p. 1365

B 646 MERCURE DE FRANCE.

une réputation très-bien fondée. Thomas-Gilles Asselin, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de l'Eglise de Noyon, est monté sur le sommet du Parnasse presque d'un plein saut. Six Prix remportent soit de l'Académie Française, soit de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, dans l'espace de quatre années, justifient ce que je viens de dire.

Comme cet Auteur est vivant, & que je connois sa délicatesse & son caractère modeste, je vous renvoye au Recueil d'une partie de ses Ouvrages, imprimé à Paris chez l'Hermite en 1725. vous y trouverez outre de beaux morceaux de Poësie, presque tous sur des Sujets de Morale, deux Discours en Prose, sous le nom de Réflexions, très-capables d'éclairer & de faire revenir les incrédules, & de plaire à tout Lecteur qui aura le cœur droit & l'esprit bien fait.

Vous voyez, Monsieur, par le détail dans lequel je suis insensiblement entré, qu'à tout prendre on peut admettre en faveur de Vire, l'éloge qu'on ne manque guères de citer aux Etrangers, & qui est contenu dans ce Distique.

VIRIA viripotens viriâ virtute virescit.

Viribus à magnis VIRIA nomen habet.

A. Vol.

Et

D E C E M B R E. 1728. 2649

La Riviere appelée Vire , qui avec la permission du Poëte , a donné son nom à la Ville , passe tout auprès , & va à la maniere des Fleuves , sans perdre son nom depuis sa source , se jeter enfin dans l'Océan Britannique après un assez long cours : on y pêche d'excellens Saumons à son embouchure , & au-dessus. N'oublions pas que Vire par sa situation sur les confins de deux Diocèses , est en partie de celui de Coutances , & en partie de celui de Bayeux , & qu'on y voit de bonnes Manufactures de Draps , & d'autres Etoffes de laine.

Le lendemain matin , après avoir conféré d'une affaire avec M. le Subdelegué , & bien remercié de sa compagnie , M. du Menil. , Religieux de S. Sever , qui vouloit pousser la complaisance encore plus loin , je partis de Vire , prenant le chemin de Caën , qui en est éloigné d'environ 12 . lieues.

Comme je n'étois point pressé , j'allai coucher à l'Abbaye d'Aulnay , située presque à une égale distance entre ces deux Villes , dans un lieu que deux circonstances rendent recommandables. » Aulnay est une » petite Ville dont la situation est des plus » avantageuses. La variété de son Territoire , où il semble que la nature ait vou-

2648 MERCURE DE FRANCE.

» lu rassembler dans un point de vuë
 » tous les agrémens de la Campagne ,
 » forme un des plus rians spectacles. Le
 » célèbre M. Huet, que le Roi avoit nommé
 » à l'Abbaye d'Aulnay , peu de temps
 » après avoir été ordonné Prêtre , fut si
 » enchanté de ce séjour , que chaque an-
 » née , lorsque sa présence ne fut plus
 » nécessaire à la Cour , il alloit avec
 » exactitude au commencement du Prin-
 » temps en voir renaître les ornemens.
 » Ce qui le charmoit surtout , c'est qu'au
 » milieu de ces lieux champêtres , il
 » jouïssoit , après dix ans entiers , passez
 » dans le mouvement de la Cour , d'une
 » douce tranquillité , qui lui permettoit
 » de goûter à son aise les plaisirs de l'E-
 » tude. Il en profita avec soin , & ce fut
 » là qu'il composa son Traité de la Con-
 » corde de la Raison avec la Foy , impré-
 » mé à Caën , 1. vol. in-4. 1690. sous
 » ce titre : *Questiones Alnetanae de concor-*
 » *dia Rationis & Fidei* , réimprimé plu-
 » sieurs fois ailleurs. Il y composa aussi
 » plusieurs autres Ouvrages , comme sa
 » Dissertation sur la situation du Paradis
 » Terrestre , sa Censure de la Philoso-
 » phie de Descartes , ses Notes sur l'An-
 » thologie des Epigrammes Grecques, &c.
 » Telles sont , Monsieur , les circonstan-
 » 1. vol.

COS

DECEMBRE. 1728. 2649

ces qui donnent à l'Abbaye d'Aulnay une distinction considerable. Elle est de l'Ordre de Citeaux, Fille de l'Abbaye de Savigny ; on en rapporte la Fondation à Jourdain de Saye , & à Luce de..... son Epouse , vers l'année 1131. Les Religieux d'Aulnay qui me reçurent très-obligeamment , regrettent encore l'illustre M. Huet , & ils le regretteroient davantage , s'il n'avoit pas eu pour Successeur dans cette Abbaye , S. E. M. le Cardinal de Fleury ; la Maison est grande , & parfaitement bien bâtie.

Je partis assez tard d'Aulnay le lendemain , pour me rendre à Caën , n'ayant que six petites lieuës à faire , & par un chemin fort agréable. On marche toujours entre les deux Rivieres d'Orne & d'Odon , qui embellissent tout ce Pays , & qui après avoir mêlé leurs eaux un peu au-dessous de Caën , ne font plus qu'un même Fleuve , par l'embouchure duquel des Vaisseaux d'une certaine grosseur remontent en tout temps assez près de cette Ville , & lui procurent un surcroît d'abondance. Avant que d'arriver à Caën , environ à deux lieuës de distance , on trouve sur la droite de cette route l'Abbaye de Fontenay , Ordre de S. Benoît , située sur les bords de l'Orne , je m'y ar-

I. vol.

rêtai

rêtai pendant quelque tems , quoiqu'on
 n'y voye rien de bien confiderable. Elle
 reconnoît *S. Euremond* pour son Fonda-
 teur , & pour son premier Abbé , lequel
 y mourut au commencement du VIII.
 fiécle. La memoire de M. Huet est auffi
 en grande veneration à Fontenay. Il avoit
 gouverné près de dix ans l'Evêché d'A-
 vanches , lorsque les infirmités qui lui
 survinrent , l'obligerent enfin à s'en dé-
 mettre entre les mains du Roi. S. M.
 accepta sa démission , & pour le dédom-
 mager en quelque sorte du sacrifice
 qu'il faisoit d'un revenu , dont il ne
 croyoit pas pouvoir jouir sans remplir
 les fonctions auxquelles il étoit attaché,
 elle lui conféra l'Abbaye de Fontenay.
 Comme elle est située au voisinage de
 Caën , lieu de la naissance de M. Huet ,
 il en fit d'abord réparer les Bâtimens ,
 résolu d'y finir ses jours ; mais n'y ayant
 pas trouvé les agrémens sur lesquels il
 avoit compté , il l'abandonna quelque
 années après , & se retira à Paris chez
 les Jesuites de la Maison Professe , qu'il
 avoit fait heritiers de sa Bibliotheque ,
 en s'en réservant l'usage , & où il avoit
 un appartement qu'il occupoit depuis
 long-temps lorsque ses affaires l'appel-
 loient à Paris. Il est mort le 26. Jan-
 v. 1703.

» loient

» vier 1721. âgé de 91. ans.

L'Editeur des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres*, &c. imprimez à Paris chez Briasson, en vertu d'un Privilege du Roi du 28. Novembre 1726. raconte diversement les choses à cet égard, dans ce qu'il dit de M. Huet. vol. 1. page 58. & 59. Permettez moi, Monsieur, là dessus une petite digression, ou plutôt une Remarque en faveur de la verité. Le Roi, dit le nouvel Editeur, pour le dédommager, lui donna l'Abbaye de Fontenay, qui est aux Portes de Caën: l'amour de M. Huet pour sa Patrie lui inspira de s'y fixer, & dans cette vue il appropria les Jardins & la Maison de l'Abbé. Sa Patrie lui avoit paru très-aimable, tant qu'il n'y avoit eu que des amis; mais du moment qu'il y posseda des Terres, les procès l'assaillirent de tous côtez, & l'en chasserent, quoiqu'il eut aussi, grâces à son air natal, quelque ouverture pour le jargon de la chicane. Il vint donc s'établir à Paris, &c.

Je puis vous assurer que ce narré, de quelque source qu'il vienne, est une injure faite à la verité de l'Histoire, & à la mémoire de l'homme le plus respectable que la Normandie ai peut-être por-

I. vol.

té,

té. C'est ainsi que l'envie de briller, ou plutôt de se distinguer par des pensées & par des expressions hardies, l'emporte souvent sur l'exactitude des faits.

Je fus surpris en arrivant à Caën de n'y pas trouver nos Messieurs, de qui je m'étois séparé au Bourg de Ville-Dieu. Une Lettre qui me fut rendue chez M. l'Intendant, m'apprit qu'ils étoient allés à Torigny voir M. le Comte de Matignon, Lieutenant de Roi, Commandant en Basse-Normandie, qui depuis long tems souhaittoit de posséder M. le Marquis de Bethune dans cette magnifique Maison, où se trouve ordinairement une illustre & nombreuse Compagnie. On me laissoit le choix dans cette Lettre de faire le voyage de Torigny, c'est-à-dire, un écart d'environ dix lieues, ou de m'amuser comme je pourrois à Caën, pendant quelques jours, en attendant leur arrivée.

Je pris ce dernier parti avec d'autant plus de raison, que j'avois absolument résolu de voir à loisir les ruines de *Vieux*, lieu remarquable aux environs de Caën, dont je vous ai déjà dit quelque chose, à l'occasion du Marbre antique, ou du Pied-d'estal de la Statuë de T. S E N N I U S S O L E N N I S, qui est à Torigny, chargé d'une belle Inscription Romaine.

1. vol.

J'étois

DECEMBRE. 1728. 263

J'étois aussi bien aise de voir la Ville de Bayeux, l'occasion enfin me parût trop favorable pour n'en pas profiter. Et par surcroît d'agrément je trouvai à Caën M. D.... habile Medecin de la Faculté de Paris, originaire de Normandie, l'un de mes anciens amis, qui m'offrit de m'accompagner par tout où je voudrois.

Nous serions partis dès le même jour pour *Vieux*, sans une affaire importante qui devoit occuper le reste du jour & tout le lendemain notre Medecin, lequel avoit fixé sa retraite à Caën.

Il m'e donna ce soir là-même à souper dans sa nouvelle maison, & en bonne Compagnie. Je fus assez surpris de voir servir du Caffé à la fin du repas, & tout le monde en prendre à l'heure presque du coucher. J'appris que notre Docteur, grand Partisan du Caffé, en usoit ainsi pour lui-même, & qu'il avoit mis tous ses amis dans cet usage, sans que personne s'en trouvât incommodé. J'appris aussi qu'il avoit composé un Ouvrage estimé sur cette boisson, qu'on promit de me faire voir, & que cet Ouvrage avoit procuré à l'Auteur une fort belle Epitre en Vers de l'illustre M. de Segrais, de l'Académie Françoisé, originaire de Caën. Je me saisis de l'Epitre sitôt qu'elle me

1. vol.

fus

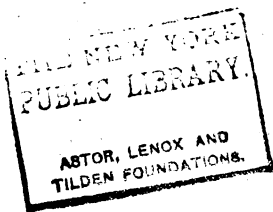
fut communiquée , parce qu'elle me parût digne de son Auteur , & de vous être envoyée avec ma Lettre , comme une Pièce fugitive de bon aloi , à laquelle je ſçai que vous prendrez un intérêt particulier.

Il ne me reſtoit plus qu'un jour à paſſer dans l'inaction ; je l'employai à viſiter les Boutiques des Orfèvres pour découvrir des Médailles , &c. Je ne perdis pas tout-à fait mon tems , ſoit pour l'Antique , ſoit pour le Moderne. Je trouvai en ce dernier genre une Médaille que je ne me ſouviens pas d'avoir vûe dans aucun Cabinet , du moins à l'égard du Revers , qui me parût ſingulier. Elle eſt d'Antoine de Bourbon , Roi de Navarre Pere de HENRI LE GRAND , ayant d'un côté le Buſte de ce Prince avec cette Légende : ANTONIUS DEI G. REX. NAVARRAE. & ſur le Revers , le même Roi en pied portant une Couronne radiale. Il tient d'une main ſon Sceptre , & il prend de l'autre celle d'un Laboureur , qui eſt à genoux tenant une Béche , comme pour le relever. Derrière l'homme , à genoux , eſt un tronc de Laurier qui pouſſe pluſieurs Rameaux , & le tronc eſt entortillé d'un Serpent , dont la tête ſemble s'élançer , la gueule ouverte , ſur le Laboureur. Au haut de la Médaille , une

1. vol.

main





DECEMBRE. 1728. 2655
Main paroît sortir des nuës , & répand
une pluye ou quelque semence sur la
terre. On ne lit autour que ces deux
mots : REX. CONSERVATOR , & dans
l'Exergue , PROVIDENTIA M. D. LIX.
Cette Médaille merite vòtre attention.
C'est pour la menager que je finirai par
là ma Lettre , remettant à une autre fois
de vous rendre compte des ruines de
Vieux & de mes autres courses faites aux
environs de Caën. Je suis Monsieur , &c.



E P I T R E,

*A Monsieur..... Medecin de la Fac-
ulté de Paris , Auteur d'un Ouvrage
sur le Caffé.*

C Her Ami , divin Esculape ,
Au pouvoir duquel rien n'échappe ;
Qui guérit les langueurs du corps & de l'es-
prit ,
Qui sçais chasser la fièvre , & donner l'appet-
it ;
Toi , dont la figure agréable ,
Au malheureux Mortel , qu'une colique acca-
ble ,

8. vol.

Du

2656 MERCURE DE FRANCE.

Du plus amer breuvage, ôte toute l'horreur ;
Dont le doux entretien , dont la seule présence ,

Du mal le plus aigu calme la violence ,

Bien loin de porter la terreur ,

Comme certains attrabillaires ,

Qui par leur air sauvage , & leur front tenebreux ,

De la dure Cloto , lugubres Emissaires ,

Même en nous guérissant , nous paroissent affreux ,

Et savent présenter tous les maux à nos yeux

Dans des Remedes salutaires,

Enfin toi (je te le dis sans fard)

Qui m'es plus qu'à tout autre utile ,

Et qui pour dissiper ma bile

N'a pas besoin du secours de ton art ;

Au bout de ces douceurs que te doit mon estime ,

Et par où ma prudente rime

A voulu (comme pour dorer

La pillule) te préparer ,

A recevoir ici ma plainte legitime ,

Souffre que d'un ton moins flatteur ,

I. vol.

A

DECEMBRE. 1728. 26

A toi se décharge mon cœur,
De ce qu'au Caffé dans la France,
Tu vas mettre l'enchere, & taire l'abon-
dance

De cette charmante Liqueur.

Déjà la legere Déesse,

Qui court & qui jase sans cesse,

Aux plus lointains Climats, à scû depuis huit
jours

Porter cet excellent discours,

Par où ta d'octe bouche, & ta plume immor-
telle,

Avec son fidele secours,

A rendu les Marchands à Brest, à la Ro-
chelle,

Intraitables comme des Juifs,

Et fera plus de mal à notre République,

Que n'en peut réparer le butin magnifique,

De quarante vaisseaux captifs.

Jusqu'ici l'on voyoit dans l'esprit du Vul-
gaire,

Et même chez le Noble, & l'homme accré-
dité,

Regner cette erreur populaire,

1. vol.

, E.

Que

N^o 55 MERCURE DE FRANCE

Que le Caffé si fort vanté ,
Etoit pure inutilité.
On en ignoroit l'origine ,
L'usage , l'application ,
Et gens pleins d'indiscretion ,
A Damon , Partisan de sa vertu divine ,
Souvent disoient avec dérision ,
O l'excellent remède ! à quoi qu'on le destine ,
Il est propre , pourvu qu'on ait l'intention ,
Il abbat les vapeurs , soulage la poitrine ,
Il aide la digestion ,
Pour l'estomac , les reins , le poumon & la tête ,
N'est-il pas vrai qu'il est très-bon ?
Oùi , sans doute , & c'est être bête ;
Que de badiner comme vous ,
Leur répondoit , tout en courroux ,
De ce chaud défenseur , la bile toujours prête.
Son plus ferme raisonnement ,
Appuyé de l'expérience ,
Les bourroit inutilement.
Il falloit pour guérir l'indocile ignorance ,

A. 1794

Pro

Prononcer Juridiquement.

Mais toi, de qui le caractère,
 La réputation, la science, l'esprit,
 Pour développer avec fruit,
 Quelque medecinal mystere,
 T'assurent un si juste, un si puissant crédit;
 De ce ton, toujours sûr de convaincre, & de
 plaire,
 A peine as-tu parlé, que ta bouche a fait
 saire,
 Tout le peuple, qu'avoit séduit
 Un préjugé si téméraire.
 Fondé sur ta décision,
 De cette Manne ravissante,
 Chacun fait sa provision,
 Et provision abondante,
 On ne balance pas, & déjà sur ta foi,
 On s'en explique comme toi.

Le Caffé, c'est, dit-on, cet Arbre où l'Inno-
 cence

Fit un naufrage si fatal,
 Cet Arbre, où du bien, & du mal,
 Jadis le Createur attacha la Science,
 1. vol. Eij Et

2660 MERCURE DE FRANCE.

Et qui par notre décadence ,
Aujourd'hui moins puissant , mais bien moins
séducteur ;

Eclaire notre esprit , sans souiller notre cœur.

C'est une Plante incomparable ;

C'est une boisson admirable ,

Rien plus que tous les Vins les plus déli-
cieux ,

Plus que ces bouillons précieux ,

Où se dissout la Perle , où l'or devient po-
table ,

Comme ces merveilleux , ces rares Elixirs ,

Propres à contenter tous les mortels desirs ;

Il encourage les timides ,

Il réveille les plus stupides ;

Les plus foibles il les rend forts.

Par son divin pouvoir reviennent à la vie ,

Ceux qu'une affreuse l'étargie

Rangcoit presque parmi les morts.

Ce n'est pas , au reste , un langage

Que l'on repete en simple écho ;

Un Panegyrique si beau

Est justifié par l'usage ,

I, vol.

De

DECEMBRE. 1728. 266

De l'homme au Cabinet constamment en-
gagé,

Épuisé par l'effort d'une étude pénible,

Soudain par le Caffé le cerveau dégagé,

Trouve un soulagement sensible

Dans ce remède exquis, jusqu'alors né-
gligé,

L'Orateur que son feu, sa force, sa mé-
moire,

Souvent en Chaire abandonnoit,

Et qui par un discours, ou (le pourroit-on
croire ?)

La justesse, l'esprit, le bon sens dominoit,

Se fatiguant soi-même, ennuyoit l'Audi-
toire,

De ce Caffé qu'il condamnoit,

Pour se mettre en haleine, a toujours soin
de boire.

Du Poète désespéré,

Par les brûlans accès de l'ardeur qui le mine,

La frenetique soif d'une rime mutine,

Dans ce breuvage préparé,

Trouve une source caballine.

Enfin dans le Caffé, chacun cherche aujour-
d'hui

De quoi dissiper son ennui,

1. vol.

E iij On

2662 MERCURE DE FRANCE.

Ou faire noblement briller sa politesse.

Aux amis rassemblez , il donne une allegresse,

Que permet la sobriété ;

Du Solitaire obscur , il charme la tristesse ;

Pour augmenter sa Cour , le Grand en fait
largesse ,

L'homme d'esprit s'en sert pour la société.

Le Courtisan par gentillesse ,

Les Dames par délicatesse ,

Et les Dévots par volupté.

Cependant , au moyen de grossir sa fortune ,

Le Marchand toujours attentif .

D'une avidité si commune ,

Profite , & chaque jour augmente son Tarif

Celui que n'a guères à Nantes .

Le sort d'abord me presenta .

Fort adroitement débuta

Par vanter du Caffé les vertus excellentes.

Pour m'en faire approuver le prix immodéré.

Jusqu'ic i, me dit-il , vous l'avez ignoré.

Ce précieux Caffé redoutable à la Parque .

Que dans le fleuve de l'oubli ,

I. vol.

Avoit

DÉCEMBRE. 1728. 266

Avoit long-tems enseveli

L'inflexible Nocher de la funeste Barque ;

Et qu'offre maintenant au fortuné Mortel ;

Un tendre & bien-faisant Génie ;

Est pour tous les maux de la vie

Préservatif certain , remede universel.

Je louai du Marchand le jargon Poétique ;

Et l'esprit des plus déliez ,

Talens rarement alliez

A la Nation Britannique.

J'esperois sur le payement ,

Par mon gracieux compliment

Adoucir un Breton si plein de politesse :

Mais je vis bien que son métier

Etoit d'être habile Usurier ,

Non pas homme à faire largesse.

Peu sensible à la gloire , âpre sur l'intérêt ;

Cet impitoyable Corsaire

Ne me dit plus qu'un mot , & ce fût un Ar-
rêt ;

On ne peut trop payer un bien si nécessaire :

Le Caffé seul rend l'homme heureux.

Ainsi l'a prononcé ce Medecin fameux ,

Dont la décision est , regle plus certaine

a. vol.

Que

Que l'Ecole Salernitaine.

Voilà ce que nous vaut le bruit
 De ta merveilleuse éloquence ;
 Et tel en est le triste fruit ,
 D'avoir de ce trésor ôté la jouissance
 A tes amis , gens délicats ,
 Qui sçavoient en user , & ne le vantoient
 pas ,
 Mais pourquoi ma Muse allarmée
 Se plaint-elle aujourd'hui de l'absolu pou-
 voir ,
 Que donne à son rare sçavoir
 L'officieuse Renommée ?
 Et si ton zele pur qui préfère toujours ,
 A ton propre intérêt l'utilité publique ,
 Pour nous prolonger d'heureux jours ,
 T'oblige à découvrir la vertu spécifique
 D'un remede , que plus discret ,
 L'Avare auroit tenu secret ;
 Par quel entêtement bizarre
 Osai-je ici te reprocher
 Que , graces à tes soins , le Cassé devient
 cher ?

I. vol.

M'a-

DECEMBRE 1728. 2665

M'apperçois-je qu'il soit trop rare?

Et quand chez toi si largement,

Sçait l'offrir ta magnificence,

Un si seur dédommagement,

Ne vaut-il pas bien l'abondance ?

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SONGE,

*Où l'on verra l'Explication des Enigmes
du mois d'Octobre.*

J'Eus le plaisir nouveau de rêver l'autre jour,
Qu'une flotte de cœurs, sur le Fleuve du
Tendre,

S'embarquoit pour suivre l'Amour.

Qui devoit à Paphos se rendre.

Mon esprit agité voyageoit avec eux,

Sur cette Mer si fameuse en naufrages.

Qu'elle est féconde en écueil, en orages,

Pour moi j'en frémissais, mais les Ris & les
Jeux,

Amusoient en voguant tous ces cœurs amoureux.

Ils ne s'appercevoient pas même

Des dangers qui les menaçoient,

Ni des Vaisseaux qui périssoient.

3. vol.

E v

Qu'on

2666 MERCURE DE FRANCE.

Qu'on est aveugle quand on aime !

Déjà l'on se croyoit au Port.

On touchoit à l'Isle enchantée :

Chacun accouroit sur son bord ,

Pour voir cette aimable Contrée.

Quand Mars , choqué d'y voir bon nombre de
Guerriers ,

Préferer lâchement le Myrthe à ses Lauriers ;

Pour s'en vanger , dans sa colere ,

Mit sa Flote en bataille & fondit brusquement

Sur les Pelerins de Cythere.

Le danger fut prompt & pressant :

L'Amour eut recours à sa mere.

Venus frémit de voir son fils & son Amant ,

L'un contre l'autre armez d'une fureur guer-
riere.

Cette Déesse à l'instant ,

Sur un cercle de lumiere ,

Descendit du Firmament.

Suspendit le combat par ce nouveau spectacle ,

Et pour le terminer , prononça cet Oracle.

Vous troublez tout mal à propos.

De 1728. * la dominante Etoile ,

* *Mot de la premiere Enigme.*

1. vol.

Dois

DECEMBRE. 1728. 2667

Doit encore à l'Amour asservir les Héros.

Attendons qu'un grand Roi les tire du repos.

Il n'est pas temps encor : Mars il faut caler
Voile, *

Et suivre l'Amour à Paphos.

Alors la charmante Déesse,

Lui lance un coup d'œil amoureux.

Amour d'un nouveau trait le blesse,

Luy met son bandeau sur les yeux.

Tout Mars qu'il est, l'influence des Cieux,

Par une force enchanteresse,

L'attache au Char du plus petit des Dieux.

Après ce succès glorieux,

On entre dans Paphos en Flote triomphante,

Avec tout l'appareil d'une pompe éclatante.

On avoit préparé des jeux

Pour embellir cette Fête galante :

Je les vis, j'en fus enchanté.

Mais Ombre de félicité !

Mon œil bien-tôt s'ouvrit aux rayons de Dau-
rore :

* *Mot de la seconde Enigme.*

2. vol.

E vj Ah !

268 MERCURE DE FRANCE.

Tout disparut, tout fut évanoui.

Ah ! m'écriai-je, Amour, insensé qui t'adore !

Ton bonheur charme, on en est ébloui :

Mais, comme un songe, il trompe & fait plus
vîte encore.

Par M. l'Abbé de Montfleur.

EXPLICATION du Logogryphe du Mercure de Novembre 1728. sur les mêmes Rimes.

MOnfieur, vous êtes habile *Homme* ;
Je ne ſçai comment on vous *Nomme* ;
Mais votre Logogryphe a fait bien du *Plaiſir* ,
C'eſt un amuſement qui plaît à la *Jeuneſſe* ;
Pour moi le *Livre* en main, ſi je pouſſe un
Soupir ,
C'eſt de joye & non de *Triſteſſe* ;
La Poëſie encor me réjouit le *Cœur* ,
J'en fais mes plus cheres *Delices* ;
Grand remede contre les *Vices* ;
Cependant votre *Lyre* a bien de la *Douceur* ,
On ſ'apperçoit qu'elle eſt par- *Faite* ,
Mais *ire* eſt un deſſaut, laifſons là ſon *Por-*
trait ;
x. vol. *On*

DECEMBRE. 1728. 2669

Ou j'aime mieux faire *Retraite,*

Et ne point expliquer mais vraiment ç'en
est *Fait.*

D'Orvilliers, à Vernon, le 10. De-
cembre 1728.

On a dû expliquer les deux Enigmes
du mois dernier par le *Soufflet*, & le
Pain de Sucre.

PREMIER LOGOGRYPHE.

JE porte barbe & suis du genre féminin ;
Mais dans un autre sens je suis du masculin ,
L'on peut faire trois mots des trois lettres pre-
mieres ;

Pour un petit moment laissons les cinq der-
nieres ;

Alors dès que l'on veut je fais beaucoup de
bruit ,

Ou par fois je tourmente un homme jour &
nuit ,

D'autre façon je brille , après je suis aride ;

Puis deux lettres encor font chose assez solide ;

Quoique remuante souvent ,

Mais dont on se deffend assez soigneusement.

L. vet.

Ce-

2670 MERCURE DE FRANCE

Cependant pour ne rien obmettre,
Ajoûtant la fixième lettre,
Sans tant m'examiner dans le fond je suis noir,
Et toujours prêt à recevoir,
Certain petit joyau qu'on me met dans le
ventre,
Comme si c'étoit là son centre;
Ou bien je rassemble un troupeau;
Ce Logogryphe est fait à l'ombre d'un Ormeau
D'Orvilliers.

SECOND LOGOGRYPHE.

J'Anime les plus doux ébats.
Un pied de moins, Lecteur, j'ay conservé sa
race.
Ma première moitié servoit dans les combats :
Que mes deux premiers tiers changent entre
eux de place;
Que sur mon premier pied, le second ait le
pas :
Je suis un sûr garant des dons des Potentats.
Supprime en cet état mes deux pieds, j'ai la
gloire,
De flatter un Héros que conduit la victoire.
Prends mon ventre pour col, pour chef mon
pie d dernier,
I. vol. Que

D E C E M B R E. 1728. 267

Que pour le cœur, le col s'emploie

Je fus Peuple & Pays guerrier.

Dans cet ordre, ôte moi le col, maint Levrier

A mon aide attrape sa proye.

Mon dernier pied en tête & le col rejeté,

De sa maman à gronder toujours prête.

Plus d'un mignon pour moi fut maltraité.

Sans ventre & dernier pied, le col avant la tête.

De moi quand je suis noble on sçait se faire
honneur.

Point de ventre, à mon chef donne pour chef
mon cœur,

Echange mes deux pieds; on peut par mon
usage,

Parcourir les deux Mers sans risque de nau-
frage.

Si tu joins au milieu mes deux extremitéz;

Contre un foible ennemi je suis toujours en
guerre.

Quel est-il? prens mon col, mets ma tête der-
rière,

Joins-y mon dernier pied; rien de plus, c'est
assez.

F. TH. BLANCHARD.

2. vol.

BNIC M



E N I G M E.

JE suis un rien qui devient quelque chose .
 Et quelque chose qui n'est pas .
 Un objet que l'on ne voit pas ,
 Mais que la verité suppose .
 Le principe & la fin de tout ;
 Une quantité sans bout ;
 Un corps sans aucune étendue ,
 Un néant que l'on apperçoit .
 Une Enigme enfin prétendue ,
 Que tout esprit conçoit .

Chartrain, de Paris.



NOUVELLES LITTERAIRES
 DES BEAUX ARTS, &c.

CONDUITE pour passer saintement
 le temps de l'Avent, où l'on trouve
 pour chaque jour une pratique, une Mé-
 ditation, des Sentimens, des Sentences
 de la Sainte Ecriture & des SS. Peres, &
 un Point de l'Incarnation. Dédicée à la
 Reine,

1. vol.

DECEMBRE. 1728. 2673
Reine. Par le R. P. Avrillon, Religieux
Minime. *A Paris, rue S. Jacques, chez
le Mercier, 1728. prix 50. sols.* On trou-
ve tous les Ouvrages du même Auteur
dans la même Boutique.

PREPARATION au passage du
Temps à l'Eternité, pour les Malades.
Traduite de l'Espagnol du Pere Eusebe
de Miremburg, de la Compagnie de Je-
sus. *A Paris, rue S. Jacques, chez Jac-
ques Joffe, 1728.*

CANTIQUES SPIRITUELS sur les
Points les plus importans de la Religion
& de la Morale Chrétienne. Ensemble
sept Recueils de Noël's nouveaux, dont
le septième n'a point encore paru. Le
tout sur des airs d'Opera, Vaudevilles
choisis, sur les Chants de l'Eglise & des
Noël's anciens, notez pour en faciliter
le chant. Par M. l'Abbé Pellegrin. Nou-
velle Edition, revûë, corrigée & augmen-
tée. *A Paris, rue de la vieille Bouclerie,
chez N. le Clerc, 1729. in 8. 2. vol.*
qu'on vend séparément.

NOUVELLES LETTRES d'un Prieur
à un de ses amis, pour la deffense du
Livre des Regles pour l'intelligence des
saintes Ecritures. Où après avoir établi
1. vol. le

2674 MERCURE DE FRANCE.

le veritable état de la question , touchant le sens spirituel des Ecritures ; on réfute le Livre intitulé : *Traité du Sens Litteral & du Sens Mistique des saintes Ecritures , selon la Doctrine des Peres*. A Paris , rue S. Jacques , chez Etienne & Babuty , 1729. On trouve chez les mêmes Libraires , la premiere Lettre d'un Prieur à un de ses amis.

SIX CONCERTO pour les Flutes , Violons , Haut-Bois , avec la Basse , chiffrées par le Clavecin , composez par M. Michel Corrette. Oeuvre III^e. A Paris , chez Boivin , à la Regle d'Or , rue S. Honoré , & chez le Clerc , rue du Roule , à la Croix d'Or. Prix 6. livres en blanc.

POESIES de M. l'Abbé de Villiers. Nouvelle Edition , augmentée d'un nouveau Poëme , & de quelques autres Pieces. A Paris , rue S. Jacques , chez J. Collombat , 1728. in 12.

L'ECCLESIASTE ET LE LIVRE DE JOB , en Paraphrase , avec des Remarques. Par le P. Hardouin , de la Compagnie de Jesus. A Paris , Quay des Augustins , chez Rollin , 1729.

CODE MILITAIRE , ou Compilation
1. vol. des

DECEMBRE. 1728. 2075

des Ordonnances des Rois de France, concernant les Gens de Guerre, par le fleur de Briquet, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, l'un des premiers Commis de M. d'Angervilliers, Secretaire d'Etat de la Guerre. *A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1728. & se vend chez P. Gandoüin, Quay des Augustins, 3. vol. in 12.*

LETTRE d'un Comedien François, au sujet de l'*Histoire du Théâtre Italien*, écrite par M. Riccoboni, dit Lelio, contenant un Extrait fidele de cet Ouvrage, avec des Remarques. *A Paris, chez la veuve de Noël Pissot, à la descente du Pont Neuf, & Alexis Menier, dans la grande Salle du Palais. Brochure in 12. de 72. pages 1728.*

La crainte de nous engager dans un Extrait trop long, nous fait prendre le parti de ne donner que le titre de cet Ouvrage. Le Stile vif, leger & animé dont il est écrit, perdrait sans doute beaucoup dans un abrégé & nous n'en pourrions donner qu'une idée imparfaite en nous renfermant dans les bornes qui conviennent à ce Journal.

TRAITE' DES MAJORITEZ COUTUMIERES & d'Ordonnances. Par M. * * *, ancien Avocat au Parlement.
5. vol.

2676 MERCURE DE FRANCE.

A Paris, au Palais, chez Jean de Nully, dans la grande Salle, du côté de la Cour des Aides, à l'Ecu de France & à la Palme, 1729. in 12. 2. livres 10. sols relié.

Ce Traité est un Ouvrage plein d'érudition, tant par rapport au Droit Romain que par rapport au Droit François, ce qui le rendra très-utile, pour ne pas dire nécessaire à tous ceux qui font profession de la Jurisprudence. L'Auteur, après y avoir établi les principes sur les Tutelles & Curatelles d'une manière également solide & certaine, suivant l'un & l'autre Droit, a parfaitement expliqué tout ce qui regarde les Majoritez Coutumieres & d'Ordonnances qui sont très-differentes dans les Coutumes & les Ordonnances du Royaume pour la validité de tous les Actes qui se peuvent passer dans la Société Civile, & assurer l'état des personnes de l'un & de l'autre sexe, comme il l'avance dans sa Préface. On ne peut lire ce Traité sans donner des éloges à celui qui l'a fait ; car on peut dire que, c'est un Ouvrage accompli dans son genre, on ne doute donc pas qu'il ne soit bien reçu du Public, l'Auteur étant déjà connu par plusieurs Ouvrages qui ont eu l'approbation qu'ils méritoient : ce dernier est digne d'une parfaite estime.

1. vol.

T1-

DECEMBRE. 1728. 2677

TERENCE, Cicéron, César, Saluste, &c. justifiez contre la censure de M. Rollin, avec des Remarques sur son Traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres. Par *M. Gaullier*, Professeur au College du Plessis-Sorbonne. Seconde & troisième Partie. *A Paris, chez Jean-Baptiste Brocas, rue S. Jacques, au Chef S. Jean; Gabriël François Quillan, rue Galande, à l'Annonciation; & Claude Simon, rue Hautefeuille, 1728.* 2. vol. in-12, 3. liv. 10. sols.

M. Gaullier avoit déjà donné, il y a environ six mois, la premiere Partie de cette Critique. Il a entrepris d'y justifier environ une dizaine d'Auteurs Latins, que M. Rollin a, dit-il, tâché d'exclure des Classes de l'Université. L'Auteur censure aussi les Recueils d'Histoires Choïses des Auteurs Sacrez & Prophanes, qui ont été composez depuis deux ans par M. Heuzet, Professeur au College de Beauvais, & que M. Rollin, autrefois Principal au même College, a tâché de substituer dans les Classes à la place de ces anciens Auteurs.

M. Gaullier s'est fait connoître au Public depuis environ 12. ans par un nombre de volumes, soit de Regles pour la Langue Latine, la Françoisé & la Grecque; soit d'Auteurs Grecs & Latins, à
1. vol. l'usage

l'usage de ceux qui fréquentent les Ecoles publiques. On en trouve la Liste à la fin de la seconde Edition des Fables d'Esoppe & de Phédre, du même Auteur.

LA VIE DE S. FRANÇOIS, Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs, de celui de sainte Claire & du Tiers-Ordre de la Pénitence, avec l'Histoire particulière des Stigmates, des Eclaircissemens sur les Indulgences de la Portioncule, des Reflexions & des Notes, & une Préface sur le merveilleux de la Vie des Saints, volume in 4. de 706. pages, sans la Préface qui est de 36. pages & la Table. *A Paris, chez Pierre Prault, à l'entrée du Quai de Gesvres, au Paradis.*

On nous assure, & nous le sçavons de plusieurs personnes de piété & de bon goût, que cet Ouvrage a un grand succès, & qu'il le mérite, tant à cause des veritez qu'il annonce, des Reflexions édifiantes qui les accompagnent, que par son stile digne des sublimes vertus & de la simplicité chrétienne de ce grand Patriarche, & par des Notes aussi curieuses que nécessaires. Pour nous exempter d'entrer dans un détail aussi étendu que l'exigeroit cette Histoire, outre que la précision de nos articles ne nous le permet pas, nous croyons qu'il suffit de rap-

I. vol.

porter

DECEMBRE. 1728. 2679

porter ici l'Approbation de M. Leullier ,
parce qu'elle en donne une assez grande
idée. La voici :

J'ay lu par l'ordre de Monseigneur le
Garde des Sceaux , un Manuscrit intitulé ;
la Vie de S. François , &c. *La Vie de*
S. François est écrite avec beaucoup d'ex-
actitude. L'Histoire particuliere des Stig-
mates , établie d'une maniere très-solide ,
la verité de cet admirable Evenement ; les
éclaircissemens sur l'Indulgence de la Por-
tioncule , poussent à bout les Adversaires
qui l'ont combattue. La Préface est très-
propre à convaincre les personnes préve-
nues contre le merveilleux de la Vie des
Saints. On trouve par tout une Narration
fidelle , une Théologie exacte , une Morale
pure , le zele ardent de la Foi , des Refle-
xions sensées & salutaires , des Notes sça-
vantes & utiles , un stile doux & coulant.
Ce Livre qui doit faire un grand plaisir
aux Enfans de S. François , pourra servir
à toutes les personnes de pieté , & sera aussi
du goût des habiles gens.

ABREGE' de la Vie de sainte Therese ;
Vierge , Mere des Carmelites de l'étroite
observance , & Réformatrice des Carmes
Déchaussez. Par M. DURRET. Brochu-
re in 12. de 48. pages , sans la Préface.
A Lyon , chez Claude Guerrier , 1728.

1. vol.

Ces

2680 MERCURE DE FRANCE.

Cet Ouvrage vient de la plume du même Auteur qui a donné depuis peu au Public la Vie de S. Jean de la Croix, Coadjuteur de sainte Thérèse. Les personnes pieuses qui sont bien aises de s'éduquer sans être obligées de lire de gros volumes, trouveront leur compte dans le petit Livre que leur présente M. Durret.

HISTOIRE des Révolutions des Pays Bas, depuis l'an 1559. jusques à l'an 1584. 2. vol. *in 8.* de 487. pages, sans la Préface & les Tables. *A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science, 1728.*

Ceux qui voudront s'instruire de l'origine & des progrès de ces Révolutions, sans avoir recours à l'Histoire Latine de Strada, ni à la Traduction mal limée de cette Histoire par du Ryer, qui en a fait un gros Ouvrage *in folio*. Ceux, dis-je, qui ne voudront consulter ni Grotius, ni Conestagio, ni le Cardinal Bentivoglio, trouveront de quoi se contenter dans les deux volumes qu'on annonce ici au Public.

Briasson, Libraire, a mis en vente le *Traité de Peinture & de Sculpture, traduit de l'Anglois par M^{re} Richard, pere & fils.* 3. vol. *in 8.* *A Amsterdam, 1728.* Le premier Tome contient une Essay sur la
1. vol. Théorie

DECEMBRE. 1728. 2681

Théorie de la Peinture , & la Liste Historique & Chronologique des Peintres , par laquelle on connoît les Maîtres dont ils ont appris , & en quel temps , en quel genre ils ont excellé, où ils ont demeuré, & le temps de leur mort : cette Liste finit en 1714.

Le second Tome comprend l'Art de critiquer en fait de Peinture ; on y enseigne la Méthode de bien juger d'un Tableau, de quel Auteur il est , s'il est Original ou Copie , un Discours sur la Science d'un connoisseur , où l'on prouve la dignité , la certitude , le plaisir & l'avantage de la connoissance dans la Peinture.

Le troisième Volume enfin , qui est partagé en deux Parties , renferme la Description de divers Tableaux fameux , de Dessesins , Statuës , Bustes , Bas-reliefs , qui se trouvent en Italie , avec des Remarques , & un Discours Préliminaire sur le *Beau Ideal* des Peintres , Sculpteurs , Poëtes , &c. Par L. H. Ten Katte.

L'Histoire de Constantin paroît depuis peu de jours ; en voici le Titre :
HISTOIRE de Constantin le Grand , premier Empereur Chrétien. Par le R. P. D. Bernard de Varenne, ancien Superieur des Théatins. 1. vol. in 4. A Paris , chez la veuve d'Antoine Urbain Costelier , &
1. vol. E Jac-

2682 MERCURE DE FRANCE.

Jacques Guerin , Quay des Augustins ,
1728. Pages 400. sans la Préface & les
Sommaires de Livres.

*LETTRE de M. . . . écrite à l'Auteur
de cette Histoire avant l'impression.*

M. R. P.

Je vous renvoye votre Histoire de Constantin , que j'ai lûe avec un plaisir que peu de lectures donnent ; le sujet est grand , intéressant pour tout Chrétien. On n'avoit point cette Histoire rassemblée sous un point de vûë : elle n'est que par lambeaux , & si je l'ose dire , estropiée dans Eusebe & dans les autres Ecrivains de l'Histoire Ecclesiastique & Romaine. Vous avez peint tout ce Heros plus grand assurément que Cesar & qu'Alexandre. Si vous surpassez Quint-Curce par la matiere , vous l'égalez par l'Art ; votre stile est par tout noble , ferme , ingénieux , vos images sont vives , vos Reflexions ne fatiguent pas par leur fréquence & un air de leçon : elles naissent des faits , elles convainquent par leur solidité , elles plaisent par le tour délicat que vous sçavez leur donner. Sans affecter de paroître politique ni guerrier , vous mettez dans son jour la politique & la science Militaire de votre Héros & de

I. vol.

105

ses ennemis. Je serois tenté de croire que c'est le Maréchal de Catinat * qui a décrit les Batailles. En un mot, nous n'avons point d'Histoire mieux écrite, plus instructive; j'ajoute moins partiiale. Quelque propre que fût votre Héros à enchanter son Historien, vous ne vous êtes point laissé charmer jusqu'au point de méconnoître & de dissimuler ses défauts; vous les justifiez autant que la vérité le permet, mais en Juge & non pas en Avocat. J'ai une vraie impatience de voir cet Ouvrage imprimé, & je répons que le suffrage du Public confirmera le mien, &c.

On vend chez *Nicolas-Pierre Armand*, Libraire à Paris, un Livre qui a pour titre : *Recueil des principales Décisions sur toutes les matieres Beneficiales*, volume in 12. très-estimé des Connoisseurs dans ces matieres.

On imprime à Paris les Pseaumes en Latin, selon la Vulgate, avec des Notes Latines. in 4. On s'est attaché principalement à les expliquer selon cette Version, parceque l'Eglise Latine s'en sert dans ses Offices & dans ses Prières. On explique dans les Notes le titre & l'oc-

* Ce Maréchal étoit ami particulier de l'Auteur.

1. vol.

F ij

casion

2684 MERCURE DE FRANCE.

casion de chaque Pſeume, & on examine qui en est l'Auteur. Ensuite on éclaircit le sens Littéral, Historique & Grammatical d'une manière Analytique, en faisant voir la liaison qu'il y a entre les versets.

On n'y néglige pas le sens mystique & plus relevé. On en donne une explication abrégée, & on y fait voir Jesus-Christ, son Eglise, les Elus, &c. Quoiqu'on s'attache principalement à la Vulgate, on a néanmoins recours au Texte Hébreu & aux autres Versions, quand on croit y trouver plus de clarté & de lumières que dans la Vulgate Latine.

Pour ne pas rendre la lecture des Notes difficile & ennuyeuse à ceux que l'érudition pourroit rebuter, & qui n'aiment pas à trouver du Grec & de l'Hébreu en leur chemin, on met à la fin du volume un *Appendix*, dans lequel on examine les principales différences qui se trouvent entre le Texte Hébreu & les Versions des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, la Paraphrase Caldaïque, la Version Latine de S. Jérôme, la Vulgate, &c. on y examine aussi les causes de ces différences.

Le Texte des Pſeaumes imprimé en gros Romain, & les Notes imprimées en caractères de Philosophie, sous le Texte

1. vol,

même

DÉCEMBRE. 1728. 2685
même , feront 446 pages ; & l'*Appendix* , où l'on discute environ 650 différences qui se trouvent entre le Texte Hebreu & les Versions , sera d'environ 150 pages. On mettra à la fin des Notes , une Préface , où l'on traitera de l'autorité du Texte Hebreu , de la Version des Septante , de la Vulgate & des autres Versions.

Ce Livre sera en état de paroître au mois de Février prochain. Il se vendra chez Etienne & Louin, rue S. Jacques; Quillau, rue Galande; Chaubert, Quai des Augustins. Peu après il paroîtra in 12. sans l'Appendix.

Le sieur Jacquier , toujours zélé pour le bien public , pour rendre plus intelligible & plus parfaite , sa *Methode pour apprendre l'Orthographe par principes , sans savoir le latin , & sans être obligé d'étudier de memoire* , avertit ceux qui auront acheté son Livre , qu'il donne gratis en representant ce livre , une Feuille qu'il vient de faire imprimer , contenant en 16 pages in-8° , des facilitez & des remarques également utiles à ceux qui sçavent la Langue Latine, & à ceux qui l'ignorent.

Il demeure presentement rue du Roule, du côté du Pont-neuf, au grand Livre de Lyon.

Nous avons parlé plus d'unefois de
F iij cette

cette Methode, qui soutient le jugement qu'en a porté M. de Fontenelle, par rapport à l'utilité publique. *On la trouve chez la veuve Pißot, chez le Clerc, chez Joffe & chez le Gras, au Palais.*

On apprend de Varsovie que le 21 Septembre dernier on avoit apperçu à Caminiec une Comète, & senti plusieurs secousses de tremblement de terre assez violentes.

Le Peintre Capiglia dessine actuellement à Florence, les grandes & petites Statuës de la Gallerie du Grand Duc, pour les faire graver. On ne doute pas que ces Estampes ne soient tres-agréables au public.

On mande de Rome que le sieur Carvetto, Architecte titulaire de la Chambre Apostolique, faisant creuser les fondemens d'un Escalier à sa vigne, qui est au-delà de *Ponte-molle*, trouva une Urne de marbre jaspé, tres-beau, dans laquelle il y avoit une Statuë antique de l'Empereur Adrien, haute de trois Palmes; il la porta sur le champ au Cardinal Alexandre Albani, qui l'a mise dans son magnifique Cabinet d'Antiques. Ce Cardinal a aussi acheté depuis peu une petite Statuë d'Agathe

DECEMBRE. 1728. 2687

gathe, haute d'une palme, qui a été trouvée près des fondemens de l'Eglise de sainte Marie Egyptienne, où étoit autrefois le Temple de Jupiter.

EXTRAIT d'une Lettre, écrite de Bordeaux, sur ce qui s'est passé à l'Académie de cette Ville, le jour de saint Louis dernier, & sur l'établissement d'un Concert, &c.

M. l'Abbé Bellet celebra la Messe, pendant laquelle M. Sarrau fit chanter le Moïse de Saint Louis, & M. Boisson prononça le Panegyrique.

Le même M. Sarrau, en qualité de Directeur, ouvrit la Séance Académique par un Discours, dans lequel il fit le précis de vingt & une Dissertations, envoyées à l'Académie, *sur la cause de la salure de la Mer*, sans parler de neuf autres arrivées trop tard, pour entrer en concours. Le prix fut adjugé au R. P. Sarrabat, Jesuite, Professeur de Philosophie à Nîmes; c'est le second prix qu'il a remporté. Un autre Jesuite avoit aussi gagné le prix, *sur la cause du Tonnerre*.

Le Directeur fit lire ensuite le Programme, pour le sujet de l'année prochaine; qui roule *sur la nature, l'action & la propagation du Feu*.

1. vol.

F iij Après

Après cette lecture, M. de Caupos lût un Discours sur la maniere de dessaler l'eau de la Mer.

On avoit fait plusieurs épreuves de cette operation ; & je puis vous assurer que l'eau sur laquelle on a operé, est douce & très bonne à boire. C'est toujours un grand secours pour les Vaisseaux & pour les Places Maritimes , dont les Cîternes ne sont pas bonnes ou suffisantes. Ce Discours étoit à sa place , & servoit de preuve à celui du P. Sarrabat , qui croit que le sel de la Mer lui est étranger.

M. Bellet , Medecin du Roy à Bordeaux , lût une Observation sur deux Vers qu'avoit rendus par les urines une femme affligée de la Gravelle , & de la Colique néphrétique ; c'est autant de gagné pour le genre humain. On pourra guérir de fausses Coliques avec des *Vermifuges*.

Il paroît depuis peu en cette Ville un fort joli Phénomène. C'est un grand Concert de Musique , commencé & entretenu par trois cens personnes ; qui outre les dépenses extraordinaires , donnent chaque année 1800 liv. pour les pensions , voix , instrumens , &c. Le Jeu de Paume de Tallebot , rue des Ayres , a été changé en une belle Salle, bien éclairée & fort commode pour les Auditeurs. L'Orches-

DECEMBRE. 1728. 2689

tre est une espece de Théâtre, capable de contenir tous les Musiciens à leur aise. On n'entre dans cette Salle que par billets, & sous le titre de Patens ou d'Etrangers.

EXTRAIT d'une Lettre écrite par le R. P. Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones, au R. P. Dom Bernard de Montfaucon, sur quelques Monumens d'Antiquité, &c.

Il y a quelque temps que de nos Pay-
sans travaillant aux grands chemins de
Lorraine, proche Blamont & le Village
de Foucray, trouverent dans les Champs
& près du chemin, un enclos de forme
ronde, dont le Diametre pouvoit être de
cent pieds. Autour de cet enclos étoient
des especes de Cellules quarrées, de dix
ou douze pieds en quarré; & dans cha-
cune de ces Cellules étoit un corps mort,
couché simplement sur le pavé. Ce Pavé
étoit de Briques, beaucoup plus épaisses
que nos Briques ordinaires.

Au milieu de ce vaste Enclos étoit en-
core un Pavé de Briques, sur lequel il
paroissoit qu'on avoit fait du feu. On y
trouva quelques restes de Vaisselle d'étain.
Comme cet édifice étoit en terre & près
de la Chaussée, les Payfans le démolirent
pour profiter du moilon & des débris.

I. vol.

F v dont

donc ils se servirent utilement pour les chemins. On dit que les os qu'on y trouva paroissoient plus gros que l'ordinaire ; on les amassa & on les jeta par tas dans des trous.

Je tiens ces particularitez d'un des Ouvriers que je fais travailler icy, & qui m'a raconté la chose deux fois, d'une maniere tres-uniforme. Vous pourrez nous apprendre là-dessus bien des choses curieuses.

Je fais travailler actuellement dans ce lieu, qui est un ancien Prieuré de la dépendance de l'Abbaye de Senones, à une Fontaine qui coule au pied d'un tres-ancien Bois de Futaye, consacré anciennement, comme je crois, à Diane.

On y a trouvé autrefois des multitudes de Medailles du haut Empire, mais fort gâtées, à cause de l'humidité du lieu ; & des Jambes de bronze, avec la cuisse, sur lesquelles j'ai fait autrefois une Dissertation, imprimée dans les Journaux de Trévoux. Depuis peu de jours j'y ai trouvé une vingtaine de Médailles, un Grelot de cuivre, fort petit, une figure de Diane armée, d'étain, plate & fort petite. Si j'y fais quelque nouvelle découverte, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

M. de Saint-Urbain Graveur habile & celebre, de la Ville de Nancy, merite

I. vol.

qu'on

DECEMBRE. 1728. 2691

qu'on parle de ses Ouvrages en Médailles. Ils consistent 1°. en trente-deux Médailles, qui sont la suite Métallique des Ducs & Duchesses de Lorraine, du prix de 160 liv. c'est à-dire, 125 liv. argent de France.

2. Plusieurs Médaillons du Regne de S. A. R. de Lorraine. 3. L'Histoire de la Regence de M. le Duc d'Orleans, en sept Médailles. 4. Plusieurs Médailles d'Hommes Illustres, comme le Cardinal Noris, Malphigi, Baglivi, &c.

A Senones, le 22 Octobre 1728.

LETTRE de M. l'Abbé Lefranc, au Reverend Pere Castel, Jésuite.

La dispute que vous avez, mon Reverend Pere, avec M. de Fonteneille, excite la curiosité de tout le monde sçavant, & les coups que vous vous portez réciproquement, attirent tous nos regards. En effet, il est difficile de trouver deux Rivaux mieux assortis, le plaisir d'être spectateur d'un si beau combat m'a intéressé comme les autres; & dans l'attente du jugement du public, je me suis mis en état de pouvoir entendre les raisons de ses décisions. C'est dans cet esprit de docilité que j'y ai lû la Lettre que vous avez écrite à M. de Fontenelle, dans les Journaux de Trevoux. Elle renferme deux parties.

1. vol.

F vj Dans

2692 MERCURE DE FRANCE.

Dans la premiere, vous prouvez que la suite de ces fractions $\frac{1}{2} \frac{2}{3} \frac{3}{4}$, &c. est égale à celle des unitez 1. 1. 1, &c. La seconde démonstration que vous en apportez, est que concevant une hyperbole équilatere avec ses asimptotes, & prenant ces asimptotes pout l'unité, on aura la suite 1. 1. 1, &c. représentée par le quarré des asimptotes, la suite $\frac{1}{2} \frac{2}{3} \frac{3}{4}$, &c. représentée par la concavité de la courbe, & leur difference $\frac{1}{2} \frac{1}{3} \frac{1}{4}$, représentée par la convexité asimptotique. Or permettez - moi de vous exposer quelques difficultez qui m'ont arrêté. Vous est-il permis de représenter la suite des unitez par des lignes infinies, & l'état de la question ne regarde-t-il pas des unitez finies. Dans la dernière suite $\frac{1}{2} \frac{1}{3} \frac{1}{4}$ l'unité, qui fait le numérateur de tous les termes, est infinie, & les unitez qui comparent les dénominateurs, sont finies; puisqu'elles sont exprimées par des parties égales, prises sur l'asimptote. Voilà donc deux sortes d'unitez que vous admettez. Si vous dites que les unitez des dénominateurs sont finies, cette suite pourra être représentée par cette autre $\frac{1}{0} \frac{1}{0} \frac{1}{0}$, &c. Si vous dites, qu'elles sont infinies & du même genre que l'unité du numérateur, cette suite ne pourra plus être représentée par la con-

1. vol. vexité

DECEMBRE. 1728. 2693

vexité afimptorique. Je vous prie, M. R. P. de me tirer de toutes ces difficultez ; elles peuvent arrêter tout esprit raisonnable , qui veut avoir des idées réfléchies sur toutes choses ; leur résolution répandra un nouveau jour sur toute cette matiere de l'infini, qui ne fait que d'éclore & qui est encore toute couverte de tenebres, & de nuages. Au reste , on ne peut rien ajouter à l'estime & au respect , avec lequel je suis , &c.

*QUESTIONS de Medecine. Extrait
d'une Lettre écrite par M. D. L. R. à
M * * **

Je conviens , Monsieur , que tout ce qui regarde l'utilité publique, mérite une attention particuliere, & qu'on ne verroit pas avec moins de plaisir dans le Mercure, la décision des questions importantes qui se discutent dans les Ecoles de Medecine , que celles des questions singulieres de Droit , qui sont jugées par les premiers Magistrats, dans les differentes Cours du Royaume. C'est dans cet esprit , & pour commencer de satisfaire votre goût sur cet article , que j'assistai hier 14 du mois d'Octobre , à un Acte considerable , auquel j'étois d'ailleurs invité , & qui se passa dans la principale

I. vol. Sale

Sale des Ecoles de Medecine de cette Ville.

C'étoit à l'occasion du Doctorat de M. Jean-Baptiste Boyer de Marseille, qui prit le Bonnet de Docteur en Medecine de la Faculté de Paris. Le President de l'Acte, deux Anciens & le nouveau Docteur parlerent suivant la coûtume, sur deux questions qui étoient proposées dans un Programme, toutes deux fort importantes, & interessant d'une maniere particuliere tout le genre humain.

An in Prænantibus { *Morbi periculofiores?*
 Saphena Sectio periculosa?

Après des Discours également solides & éloquents, dans lesquels on donna les differens caracteres de la vraie & de la fausse Medecine, & on fit l'éloge des plus habiles Medecins, Anciens & Modernes; la premiere question fut conclüe par l'affirmative, & la seconde par la négative.

Les Medecins Arabes, si vantez par certains Auteurs, loin d'avoir part à l'Eloge dont je viens de parler, furent traitez d'Imposteurs & d'ignorans. Il faut convenir, malgré le préjugé, qu'ils ont débité bien des Fables, & qu'il leur manquoit du moins la lumiere des nouvelles découvertes dans l'Anatomie, la Botanique, &c.

1. vol.

L'Acte

DECEMBRE. 1728. 2695

L'Acte finit par un remerciement du nouveau Docteur, qui fit un bel éloge de la Faculté de Medecine de Paris, & de tous les grands Sujets qu'elle a produits. Il fit en particulier ceux de M. le premier Medecin du Roy, du Doyen de la Faculté, le sçavant & celebre M. Geoffroy, & du President de l'Acte, en faisant paroître les sentimens d'une parfaite reconnoissance. Il finit par des expressions modestes & chrétiennes, par rapport à lui-même, & à l'usage qu'il se propose de faire de la Medecine dans la Capitale du Royaume.

Je n'avois pas depuis long-temps entendu parler latin & grec si utilement & avec plus d'élégance & de facilité; si j'apprens qu'il se traite dans la suite d'autres questions interessantes, je ne manquerai pas de vous en faire part. Je suis, Monsieur, &c.

Le sieur Rameau, Auteur du Livre du Maître à danser, & de celui des Principes de la nouvelle Choregraphie, avertit qu'il est le seul privilegié du Roy dans le Royaume, pour écrire les Danses, & qu'il est plus à portée que qui que ce soit pour les avoir dans le vrai telles qu'elles ont été composées; de même que ceux qui souhaitteront des Ballets ou Entrées, tant
I. vol. serieuses

sérieuses que comiques, de toutes sortes de caracteres, il leur en enverra très-exactement. *Sa demeure est au Fauxbourg Montmartre, chez Madame Bour.* On aura soin d'affranchir les Ports de Lettres, sans quoi elles ne seroient pas tenues.

François Boivin, Marchand, rue S. Honoré, à la Regle d'or, successeur d'Henry Foucault; pour dissuader le public des faux bruits qu'on fait courir, qu'il quitte son commerce de Musique, se croit obligé d'avertir qu'il le continuë, & qu'on trouvera chez lui toutes sortes de belles Musiques, tant Françoises & Latines, d'impression & de gravure de France, qu'Italiennes, de gravure d'Hollande; & qu'il les vendra au meilleur marché qui se puisse, & presque au prix coûtant.

Le sieur Baradelle, Fabricateur d'Instrumens de Mathématique, qui travaille pour l'Observatoire, demeurant Quay de l'Horloge du Palais; a fait un encrier, qui a un grand débit, par son extrême utilité, sur tout pour les Voyageurs. L'encre s'y conserve plus d'un an sans se gâter ni épaisir, dans quelque situation qu'il se trouve, étant bouché de maniere que l'encre ne scauroit se répandre. Ce qui est très-commode pour la campagne & pour le Cabinet.

Tout

DECEMBRE. 1728. 2697

Tout le monde ſçait l'incommodité qu'on ſouffre des cheminées qui fument, & combien les Hardes, les Meubles, les Tableaux & les Glaces en ſont endommagez. Les Freres Pierre & Jean Guilleaume, Maçons *fumistes*, font toutes ſortes de réparations au dedans & au haut des cheminées, les empêchent de fumer & les garantiffent. *Ils demeurent rue Greneta, près S. Nicolas des Champs, vis-à-vis le Chariot d'Or, à la Pomme de Pin, chez le ſieur Fournier, Marchand de Vin.*

Le Public eſt averti que le veritable Suc de Regliſſe & Guimaûve blanc, ſi eſtimé pour toutes les maladies du Poulmon, Inflammations, Enrouïmens, Toux, Rhûmes, Aſmes, Poulmonie, continuë à ſe débiter depuis plus de trente ans, de l'aveu & approbation de M. le premier Medecin du Roy, chez M^{lle} Deſmoulins, qui en a ſeule le ſecret de M^{lle} Guy, quoique depuis quelques années des particuliers ayent voulu le contrefaire, lesquelz ſe ſont dit enfans de M. Guy, ce qui eſt une ſuppoſition; & la difference ſ'en fera connoître aiſément par la comparaiſon qu'on en pourra faire. *M^{lle} Deſmoulins demeure rue Guenegaud, Fauxbourg S. Germain, du côté de la rue Mazarine, chez un Boulanger, au premier appartement.*

1. vol.

AIR



A I R.

A Mour, sur ce charmant rivage,
 Qu'il est doux de suivre ta loy !
 La Bergere garde sa foi;
 Le Berger n'est jamais volage:
 Quand tu prends soin d'unir deux cœurs,
 Que leur sort est digne d'envie !
 Tu n'inspires que des ardeurs
 Qui durent autant que la vie.

COUPLETS.

Vous qui parcourez le monde,
 Pour vous enrichir en vain,
 Au lieu de voguer sur l'Onde,
 Voguez sur le Vin.

Sur l'eau, le Rocher n'éprouve
 Que danger, crainte, soupirs,
 Mais sur cette Mer on trouve
 La source de tous plaisirs.

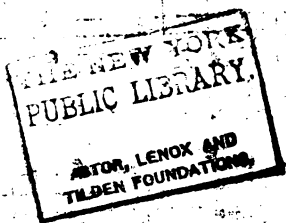
Sur cette Mer favorable,

1. vol.

bre 1728. 1^r Vol.



et doux de suivre ta





NOVEMBRE. 1728. 2659

Je ne veux pour tout Vaisseau ,
Que ma pinte avec ma table ,
Sur le cu de mon Toaneau.

Quand je veux mettre à la voile ,
Je mets la nappe soudain ,
Et l'œil d'Iris est l'Etoile ,
Qui me montre le chemin.

Si j'ai besoin de Chaloupe
Pour visiter mon Voisin ,
Je prens aussi-tôt ma Coupe,
Il me la remplit de Vin.

Sans prendre le soin frivole ,
D'un plus nombreux attirail ,
Dans ma tasse est ma Bouffole .
L'Amour tient le gouvernail.

Approchez , joyeuse Troupe ,
Qui jaloufez mon destin ,
Accourez à ma Chaloupe ,
Voguons sur les flots du Vin.

Puisqu'Amour dans ce voyage ;

1. vol.

Veut

2700 MERCURE DE FRANCE.

Veut s'embarquer à son tour ,
Toi , raison , reste au rivage ,
En attendant le retour.

C'est sur les flots de Neptune ,
Quand on veut s'y hasarder ,
Que la raison importune .
A le droit de commander.

Mais nos Vaisseaux par l'orage ,
Fussent-ils tous fracassés ,
Iris ne craint le naufrage ,
Qu'en ne buvant pas assez.

Un Nocher que la tourmente ,
Fait courir le grand galop ,
Quelque fois qui le tourmente ,
Craint toujours de boire trop.

Un Bûveur rit de l'orage ,
Et des vaisseaux fracassés ,
Peut-il craindre le naufrage ?
Il ne boit jamais assez ?

Faisons ici le tapage ,

1. vol.

Puis-

DECEMBRE. 1728. 2701

Puisque le vin est si bon ;
Rassemblons tout l'équipage ,
Pour faire le carillon.

Notre Hôte jamais ne gronde ,
Pour quelques verres cassiez ;
Mais sa colere débonde ,
Quand on ne boit pas assez.

Quand vous me pressez de boire ,
Iris , de ce jus divin ,
N'est-ce point malice noire ,
Pour voir comme j'ai le vin ?

Avec vos façons jolies ,
Je mettrois Tonneau sur eu ,
Si vous passiez les folies
Que je fais quand j'ai trop bu.

:*:*****

SPECTACLES.

Les Comédiens Italiens ont remis au
Théâtre le 29. de l'autre mois , une
Comédie qui a pour titre : *l'Italien marié*
à Paris , Pièce Françoisse , en cinq Actes ,
1. vol. avec

avec des agrémens. Cette Pièce fut donnée pour la première fois avec beaucoup de succès en Juillet 1716. Elle étoit pour lors en Italien, & le sieur Lelio qui en est l'Auteur, se fit une réputation justement méritée ; sa Pièce n'a pas été aussi heureuse dans la Traduction, quoi qu'on y ait laissé subsister le même fond, à quelques circonstances près, qui sembloient même devoir contribuer à la rendre encore meilleure, ou du moins plus propre à notre Théâtre : ne seroit-ce pas au prestige de la Langue Italienne qu'il faudroit attribuer cette différence de succès ? Comme cela nous meneroit trop loin, nous nous contenterons de donner ici un Extrait de la Pièce telle que nous venons de la voir.

Lelio ouvre la Scene avec Colombine, Suivante de Clarice ; cette dernière est fille de Pantalon, & Lelio l'a épousée à Paris, où elle avoit été élevée dès sa plus tendre enfance. Lelio, n'ayant point changé de mœurs, pour avoir changé de lieu, prétend que sa nouvelle épouse vive en France comme si elle étoit en Italie. Clarice ne s'accommode pas de cette espèce d'esclavage auquel elle n'est point accoutumée, & Lelio veut absolument qu'elle renonce à la douce liberté dont le beau sexe est en possession chez

I. vol.

nous.

nous. Il en fait un portrait des plus satyriques à Colombine , & finit par une liste qu'il lui donne de toutes les personnes qu'il prétend chasser de sa maison , sur le pied de la nouvelle réforme qu'il y veut établir. Maîtres à Chanter , à Danser , à montrer du Clavecin, & surtout Reven-deuses à la Toilette ; tout cela doit être éloigné pour toujours d'auprès de Clarice. Colombine a beau demander grace , & se débattre sur quelques articles , tout paroît suspect au Jaloux , qui , non content d'ôter ces petits agrémens à son épouse , lui veut faire de son appartement une prison impénétrable , dont il fera le Géolier inexorable. Pendant qu'il prend des mesures si funestes à Clarice , un Laquais vient lui dire que M. le Comte , son Maître , suivi d'un Baron, & d'un Chevalier , l'envoie pour sçavoir s'il y est ; Lelio qui lui a déjà crié qu'il n'y étoit pas avant même qu'il fut entré , le traite d'impertinent de ne l'avoir pas crû sur sa parole ; il lui donne de l'argent , afin qu'il dise à ceux qui l'envoient, qu'il ne l'a pas trouvé chez lui. Le Valet prend l'argent & se retire , & Lelio le reconduit jusqu'à la rue ; pendant ce temps-là , Arlequin , Valet de la Comtesse , trouve le secret de s'introduire chez Lelio , chargé d'une Lettre de sa Maîtresse qu'il doit rendre

en main propre à Clarice ; Lelio, qui survient dans le moment , arrache cette Lettre des mains d'Arlequin ; il l'ouvre brusquement ; tous les termes ordinaires d'amitié de femme à femme , lui paroissent les plus tendres expressions d'Amant à Maîtresse ; on vient l'avertir pour surcroît de chagrin , que Madame la Comtesse, le Comte , le Baron , & le Chevalier , sont à la porte. Il veut faire dire qu'il n'y a personne ; mais par malheur Clarice a paru à la fenêtre , & a été aperçue de cette importune Compagnie ; il recommande à sa femme d'abréger la visite. Il n'avoit que faire de charger Clarice de ce soin , sa jalousie s'en acquitte bien mieux. Chaque baiser qu'on donne à sa femme lui perce le cœur ; il fait mille extravagances ; & après avoir congédié toute cette troupe , bon gré , mal gré , il fait rentrer Clarice dans sa chambre , & proteste de ne la plus laisser sortir. Ce que nous venons de dire fait à peu près la matiere du premier Acte. Nous passerons legerement sur le détail des autres pour n'être pas trop longs.

Lelio instruit de la prochaine arrivée de Pantalon , son beau-pere , craint que Clarice ne se plaigne à lui de sa jalousie ; il prend le parti de la flatter du recouvrement de sa liberté ; mais elle lui re-

1 vol.

pro.

DECEMBRE. 1728. 2709

proche son excessive dureté , & lui proteste qu'elle est résolue à se donner la mort pour mettre fin à ses malheurs. Lelio effrayé de sa résolution , lui promet d'avoir à l'avenir de meilleures manieres ; & pour lui en donner des preuves , il la prie de lui demander ce qu'elle souhaite. Elle se radoucit , & lui propose la promenade aux Tuilleries , l'Opera , la Comédie Française , & l'Italienne. Tout cela paroît trop dangereux à Lelio. Elle le prie enfin de lui permettre d'aller à un Bal qu'on doit donner ce jour même à une maison voisine. Comme elle y doit être masquée , & qu'elle veut bien qu'il l'y accompagne sous le masque , il y consent. Ce bal sert de première fête. Le Comte , le Baron , & le Chevalier dont on a déjà parlé s'y trouvent. Clarice y danse , Lelio même ne peut refuser d'y danser. A la faveur du tumulte du Bal , Clarice est enlevée ; son jaloux mari la cherche en vain , & l'appelle de toutes parts ; il la croit perdue pour jamais. On la lui ramene enfin ; il la reprend en jaloux & en brutal ; il la renferme encore pour n'être plus exposé à pareil malheur. Pantalon arrive , & lui présente une prétendue nièce. Lelio a une conversation avec elle , & lui trouve des mœurs si éloignées de celles des Dames Françaises ,

1. vol,

G. qu'il

qu'il la veut baïser pour lui témoigner le plaisir qu'il a de la voir si scrupuleusement attachée aux mœurs Italiennes ; elle lui prouve l'austerité de sa vertu par un soufflet qui le met au comble de sa joye. Il ne balance plus à la charger de la conduite de Clarice , & promet une entière liberté à cette dernière , pourvu qu'elle soit toujours sous les yeux de la severe nièce. Il ordonne à Clarice de l'embrasser & de la baïser pour l'amour de lui. Qu'arrive-t-il ? Pantalon déclare à Lelio que cette nièce n'est autre qu'un neveu travesti pour se mettre à couvert de la poursuite de ses ennemis , & de la Justice ; il ajoute qu'il a été forcé à ce travestissement pour avoir tué un homme à Venise au sujet d'une Dame qu'il aimoit. Lelio quitte brusquement son beau-pere , pour aller séparer la femme de ce Cavalier ; il chasse ce dernier honteusement de sa maison , & lui deffend d'y remettre le pied. Cependant Clarice ne pouvant plus souffrir la persécution de son mari , trouve le moyen de s'évader , & d'aller avec la Comtesse , son amie , dans une maison que cette dernière a à Chail-lot. C'est-là que la Pièce finit ; Clarice s'y trouve en bonne & belle Compagnie. On y chante , on y danse ; la fête est interrompue par l'arrivée du Jaloux , qui

DECEMBRE. 1728. 2707

redemandé à grands cris sa femme , comme un bien qu'on lui a enlevé. Clarice lui déclare hautement qu'elle aime mieux passer le reste de ses jours dans un Cloître , que de rentrer dans sa prison. Lelio lui jure qu'il lui laissera toute la liberté qu'elle peut souhaiter ; elle est assez sage pour n'abuser pas des offres qu'il lui fait , elle consent à ne sortir jamais qu'avec lui , à ne faire aucune partie de plaisir dont il ne soit. Le raccommodement se conclut par l'entremise de la Comtesse & des autres amis communs ; Clarice même oblige son mari à danser avec elle pour commencer la Fête qui finit par des danses , des Chançons , & un Vaudeville qui terminent la Pièce ; tous les divertissemens de cette Comédie sont de la Composition de M. Mouret , qui ont été trouvés très-bien caractérisés.

Cette Pièce fut représentée à la Cour le 2. de ce mois avec la petite Comédie du *Portrait*.

Les mêmes Comédiens ont donné une Parodie d'*Alceste*, qui a été fort applaudie. On en donnera l'Extrait dans le second Volume de ce mois.

Le 30. Novembre l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre *Alceste* , Tragédie , qui n'avoit pas été représentée depuis 1716. l'Assemblée fut des plus

1. vol.

G ij bril-

brillantes & des plus nombreuses. S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans , avec les deux Princesses ses filles , honora cette Pièce de sa présence.

Cet Opera est très - bien remis ; le fleur Tevenard , qui y joue le Rôle d'Alceide admirablement , & qui avoit été quelque-tems sans paroître , a été très-bien reçu du Public.

Alceste , ou le Triomphe d'Alceide.

C'est le premier Opera que Quinault donna au Public , après s'être accommodé avec Lully. Il fut représenté en 1674. De tous ses Poèmes , c'est celui qui a le plus partagé les esprits. Je ne doute point , dit M. Baillet , qu'il n'eut été encore plus applaudi par la suite , si Perrault , intime ami de Quinault , n'en eut été le Censeur. Il prouve que cet Opera est défectueux , non - seulement dans la conduite du Sujet , mais aussi dans la versification ; que Quinault a tout gâté , en ne mettant pas dans sa Pièce ce qu'il y a de plus beau dans Euripide , & y ajoutant des Episodes peu nécessaires , mal liez & mal assortis au Sujet ; que ces Episodes ne servent qu'à faire remarquer la pauvreté de chaque endroit , où l'on ne voit que des répétitions de certaines rimes , & quantité de choses qui semblent

DECEMBRE. 1728. 2709

ne pouvoir s'accorder entierement avec le jugement & le bon sens en general , ni avec les maximes de l'Art , & de la Poësie Moderne en particulier. Menage a relevé Baillet là-dessus * le premier prétendant que Perrault a écrit dans sa Critique de l'Opera d'*Alceste* tout le contraire de ce que lui fait dire Baillet. Cette Critique , dit Menage , est un Dialogue entre Cléon & Aristippe. Aristippe blâme cet Opera ; Perrault , sous le nom de Cléon , le défend , & fait tomber d'accord Aristippe , que c'est un parfaitement bel Ouvrage ; ce que rapporte Baillet contre cet Opera , est dit dans cette Critique par Aristippe , & réfuté par Cléon. Ainsi Perrault , ajoute Menage , a dit tout le contraire de ce que lui fait dire Baillet. Perrault & Quinault écrivirent à Baillet pour lui faire des reproches de l'injure qu'il leur avoit faite en cette occasion. Menage dit même avoir vû la Lettre de Perrault.

Cependant le grand beau commença à se faire sentir dans cette Pièce , on y trouva plus d'égalité que dans Cadmus. Quoiqu'on y blâma le Burlesque , que le Poète y a introduit pour varier , aussi-bien que dans Thésée.

On joue les Mardis *Tarsis & Zelis* ,

* *Anti-Baillet. T. I. p. 282.*

1. vol.

Gijj PA-

PARODIE, faite par l'Assemblée des
Vinophilettes, à quatre heures du ma-
tin, sur l'air : du troisième Acte du
même Opera, c'est envain qu'aux ten-
dres cœurs.

C'Est envain que de mon cœur,
Tu promets de guérir l'ardeur,
Bacchus trompeur,
Tu comptes trop sur ta Liqueur:
L'instant est peu favorable ;
Près d'Iris je suis à Table :
Son regard flatteur détruit
Le charme qui me séduit ;
De ton secours, quel est le fruit ?
Amour reste, & Raison s'enfuit.

Les Comédiens François préparent les
Comédies de l'*Inconnu*, & du *Bourgeois
Gentilhomme*, pour les représenter à la
Cour avec tous leurs agrémens.

Les mêmes Comédiens ne donneront
la Pièce nouvelle de l'*Impertinent malgré
lui*, que le mois prochain. Ils ont cessé
celle des *Fils Ingrats* après 23. répre-
sentations. Cette Pièce est actuellement
sous presse, chez la veuve Mergé, rue
S. Jacques,

DECEMBRE. 1728. 2711

Le 16. de ce mois la D^{lle} de Cleves , jeune personne , qui n'a jamais joué sur aucun Théâtre public , representa dans la Tragédie du *Cid* , le Rôle de Chimene , & elle fut très-applaudie par une nombreuse Assemblée.

L'Entrepreneur de l'Opera Comique , voulant continuer les Representations qu'on donne tous les ans aux Foires de S. Germain & de S. Laurent , vient de faire construire un Théâtre , & des Loges dans un Jeu de Paume de la rue de Buffy , au voisinage de la Foire , qui sera encore mieux disposé que celui qui fut construit au même endroit en Février 1726. On en fera l'ouverture à la prochaine Foire de S. Germain.

On apprend de Vienne , qu'on y a représenté sur la fin de l'autre mois , à la Cour de l'Empereur , un Opera nouveau sous le titre de *Mithridate* , qui a été fort applaudi.



1. vol.

G iij

NOU-



NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON a appris de Constantinople, que le Gr. S. & le G. Viz. étoient sortis du Serail pour éviter la communication du mal contagieux qui est dans les environs de ce Palais, que le Corps des Janissaires étoit campé hors de la Ville, & que tous les Ministres Etrangers s'étoient retirez à la Campagne. On ajoute que le bruit couroit qu'on alloit exiger une Taxe considérable de tous les Juifs & Chrétiens établis sur les Terres du G. S. & qu'il ne seroit permis à aucun d'eux à l'avenir de se marier qu'en payant quatre Ducats au Pacha, ou Gouverneur de la Ville, où ils s'établiront.

On a appris depuis de la même Ville que la maladie contagieuse s'étoit communiquée aux maisons des Principaux Officiers du G. Viz. que depuis le premier jusqu'au 10. Octobre, il étoit mort plus de cent personnes par jour, sans compter les enfans ni les Esclaves; que les quatre principales ruës du Faubourg de Pera étoient abandonnées, que la maladie s'étoit communiquée à Andrinople; qu'elle faisoit beaucoup de ravage en Syrie, à Alexandrie & dans d'autres Echelles du Levant; qu'il avoit été résolu dans le Divan de faire murer les ruës de Constantinople dont les maisons sont infectées, & de faire garder les autres passages de communication par des Esclaves
 1. vol. Chrétiens,

Chrétiens ; les Janissaires ayant refusé avec murmure de faire cette garde qui leur avoit été proposée de la part du G. Viz.

R U S S I E

ON employe 10000. hommes des Troupes du Czar aux travaux du nouveau chemin de Moscou à Petersbourg. On donne à chaque Soldat trois Copecks par jour outre le paye.

La plupart des Seigneurs qui ont eu part à la disgrâce du feu Czarowitz , pere de S. M. Cz. ont eu ordre de ne plus paroître à la Cour : le Brigadier General Romanshoff, qui en est regardé comme le principal Auteur , est rappelé de Constantinople , où'il étoit depuis plusieurs années en qualité d'Envoyé Extraordinaire , & on a envoyé vers la Frontiere un détachement de Cavalerie qui doit l'arrêter & le conduire à Petersbourg , où son procès lui sera fait.

Le 3. du mois dernier , le corps de la feuë Duchesse d'Holstein fut transporté avec beaucoup de pompe au Palais d'hyver de Petersbourg ; il y fut exposé sur un lit de parade , où il demeurera jusqu'au retour du Czar qui veut assister aux obseques qu'on fera pour cette Princesse.

A L L E M A G N E.

LE bruit court que l'Empereur a résolu d'établir à Vienne la Chancellerie d'Hongrie , d'ôter à ce Royaume tous les Privileges qui lui restent , & de le mettre sur le pied des Pays Héritaires de la Maison d'Autriche.

La Cour Imperiale se promet de grands avan-

Le vol.

G V . tages

2714. MERCURE DE FRANCE.

ages de l'erection d'un Port franc à Messine. On a accordé pour cet effet divers Privileges , & une liberté entiere à tous ceux qui voudront s'y aller établir , de quelque Religion qu'ils puissent être , sans être sujets en aucune maniere à l'inquisition.

I T A L I E.

ON a fait de grandes réjouïssances à Messine à l'occasion des Lettres Patentes de l'Empereur , qui ont été publiées pour la franchise de ce Port , où l'on espere qu'on fera d'orénavant l'entrepôt de toutes les Marchandises tirées du Levant pour les Ports d'Italie.

Tous les Sujets du Pape ont ordre de donner une déclaration de leurs biens , ce qui fait croire qu'on levera sur eux une nouvelle imposition pour subvenir aux besoins de la Chambre Apostolique.

A la recommandation du Cardinal Coscia , S. S. a accordé un Bref qui permet au Marquis Abbati , & à tous ceux qui sont de sa famille , d'entrer dans le Monastere des Religieuses de sainte Anne , pour visiter leurs Parentes qui y sont Religieuses.

Le Cardinal de Polignac ayant reçu le 10. Novembre les premieres nouvelles de la maladie du Roi de France , se rendit à pied , accompagné de toute sa Maison , à l'Eglise de S. Louis , où il fit exposer le S. Sacrement & commencer des Prieres pour le rétablissement de la santé de S. M. T. Ch. Le S. Sacrement fut aussi exposé par ses ordres dans les autres Eglises Nationales , où l'on commença les Prieres de Quarante heures. Le Pape qui avoit donné au Cardinal de Polignac la permission

2. vol. de

de faire exposer le S. Sacrement dans ces Eglises , a ordonné qu'on feroit des Prières publiques pour demander à Dieu la guérison du Roy T. Chr. Le 16 , après midi , S. S. se rendit à la même Eglise de S Louis , pour y faire ses prières devant le S. Sacrement. Elle y fut reçue par le Cardinal de Polignac , chargé des affaires de France , &c

Suivant les Lettres de Corfou, quarante Forçats , tant Chrétiens que Turcs ayant formé le complot d'assassiner la garde qui étoit à l'entrée du lieu où on les enferme pendant la nuit ; l'un d'entreux , Italien de nation , étant tombé malade , fit venir un Religieux pour se confesser. Ce Religieux l'obligea de déclarer le complot au Provediteur de l'Isle , qui sur le champ fit emprisonner les Forçats coupables. Les Auteurs du complot ont été écartelez & leurs complices fustigez.

Le 8 du mois dernier , le Pape tint un Consistoire , dans lequel S. S. fit part au Sacré College de la publication du Mandement du Cardinal de Noailles , Archevêque de Paris , pour l'acceptation de la Bulle *Unigenitus*. Le Pape a ordonné à cette occasion que le S. Sacrement feroit exposé dans l'Eglise de S. Pierre , & dans les trois Eglises dédiées à la sainte Vierge. Il y a eu des Indulgences publiées dans ces quatre Eglises

On mande d'Ancone qu'un Esclave Turc du Cômte Bonarelli , qui après avoir été baptisé l'année dernière , avoit obtenu la permission de son Maître d'aller faire un tour dans son pays , en étoit revenu depuis peu avec huit de ses parens , que son exemple avoit déterminé à se faire instruire des Mysteres de la Religion.

Le Pape a permis aux Religieuses du Monast. vol. G. vj. fere

frere de S. Dominique & S. Sixte, d'en sortir en Carosse, pour aller dans l'Eglise de S. Sixte le Vieux, entendre la grande Messe que S. S. y celebra le 19 du mois dernier, pour le repos des ames de toutes les Religieuses Dominicaines, inhumées dans cette Eglise, qui fut donnée autrefois à S. Dominique par le Pape Onufre III. de la Maison Savelli. Après la Messe, ces Religieuses qui étoient accompagnées du General de l'Ordre de S. Dominique, allerent visiter les Eglises de S. Pierre, de S. Jean de Latran, de sainte Marie Majeure, & des Apôtres; elles retournerent ensuite à leur Monastere, où les Dames de Rome eurent la liberté d'entrer pendant le reste du jour.

On écrit de Naples que les Religieuses Hospitalieres des Incurables, ayant prié les PP. de l'Oratoire, dits de S. Jérôme, de leur vendre un terrain contigu à leur Hôpital; & en ayant été refusées avec hauteur, ces Religieuses avoient pris le parti de s'en rendre Maîtresses de force; que la nuit du 4 au 5 Novembre, elles avoient fait enfoncer les portes du Convent de S. Jérôme, chassé les Religieux de leurs Cellules & de tout l'interieur de la Maison sans leur permettre de rien emporter. Que le lendemain elles avoient fait murer les Portes de ce Convent, pour l'unir à leur Monastere; que les PP. de l'Oratoire avoient porté leurs plaintes à l'Officialité, mais que l'Official n'avoit voulu prendre aucun parti sur cette affaire sans l'avoir communiquée au Pape, & en avoir reçu les ordres.

On mande de Schafnouse que la Regence de Bâle a établi un nouveau Tribunal, composé de plusieurs Membres de cette Regence, qui auront soin de prévenir, autant qu'il leur sera possible, les abus qui se commettent dans la

2. vol.

distribu-

distribution des Charges. Ce Tribunal n'a pas le droit de juger les affaires , mais il est chargé d'en faire le rapport au Conseil ; & afin qu'aucun Particulier ne puisse être accusé dorénavant sans fondement , devant le nouveau Tribunal , l'Accusateur sera obligé de comparoître avec l'Accusé ; & en cas que l'accusation soit sans preuve , l'Accusateur sera condamné à la peine qui auroit été prononcée contre l'Accusé , s'il avoit été convaincu.

E S P A G N E.

LE 13 du mois dernier , le Roy parut en public , après avoir été plusieurs mois sans sortir de son appartement. Le lendemain après-midy , S. M. accompagnée de la Reine, des Princes & des Princesses de la Maison Royale ; alla en ceremonie faire sa priere à N.D.d'Atocha. Toutes les ruës qui conduisent à cette Eglise, étoient remplies d'une prodigieuse multitude de peuple , qui donna par des acclamations réitérées, des témoignages de la joye qu'il ressentoit du parfait rétablissement de la santé du Roy. Le 15 & le 16 , L. M. allerent avec le Prince des Asturies & les Infans , prendre le divertissement de la Chasse du Lièvre & du Lapin , aux environs de Madrid. Le 18 , L. M. allerent dîner à la Tour de la Parada, & il y eut l'après-midy une battue , dans laquelle on tua huit Loups, deux Cerfs, deux Sangliers & deux Renards.

Le Roy a accordé la Noblesse à ceux des habitans de la Province de Guipuscoa , qui s'interresseront dans la Compagnie nouvellement établie , pour faire à la côte des Caraïques , le commerce du Sucre & du Cacao , qu'on doit y commencer l'année prochaine. Il

2718 MERCURE DE FRANCE.

ya déjà dans les Ports de cette Province plusieurs Vaisseaux prêts à partir pour cette côte.

P O R T U G A L.

LE 22 Octobre, le Comte d'Harrach, Commandeur de l'Ordre de Malte, General des Galeres de la Religion, & Ambassadeur Extraordinaire du Grand Maître à Lisbonne, eut audience publique du Roy & de la Reine, dans laquelle il complimenta S. M. sur le double mariage du Prince du Brésil, avec l'Infante d'Espagne; & du Prince des Asturies avec l'Infante de Portugal. Il étoit accompagné de 86 Chevaliers de Malte, &c.

Le bruit court que le Roy a deffendu aux Inquisiteurs de faire dorénavant le procès à ses sujets, sans leur avoir communiqué les chefs d'accusation portés contre eux par les Dénounciateurs, afin qu'ils puissent y répondre ou par eux-même, ou par des Avocats qui leur seront nommez; & que toutes les Sentences du Tribunal de l'Inquisition ne pourront être exécutées désormais qu'après avoir été examinées & approuvées par le Conseil de S. M.

G R A N D E B R E T A G N E.

LEs Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud ont reçu avis de la Vera-Cruz, que le 8 du mois d'Aoust dernier, les Espagnols avoient mis le Capitaine Willians en possession du Vaisseau le *Prince Frederic*, & qu'en même-temps ils avoient relâché le *Prince des Asturies*, & un autre Bâtiment, dont les effets devoient aussi être rendus, conformément aux Instructions que le Gouverneur de la Place avoit reçues par le Vaisseau le *Solebay*.

L. vol.

Lo

DECEMBRE. 1728. 271.

Le jeune Sauvage qui fut amené à Londres d'Hanover en 1724. & qu'on tenoit enfermé dans une maison du Comté d'Hertford pour l'instruire, s'est sauvé depuis le commencement du mois dernier ; & l'on croit qu'il s'est retiré dans les Bois de cette Province, pour y vivre comme il a vécu depuis sa naissance, dans ceux de l'Electorat d'Hanover.

Le bruit court à Londres, que le Duc de Ripperda en est parti pour se rendre en Allemagne, par la Hollande.

Le Chevalier Hansloan, a fait present à la Reine, d'un très-bel Oiseau, nommé *Miner*, qui a été apporté de l'Isle de Bornes dans les Indes Orientales, & qui parle beaucoup mieux qu'un Perroquet.

Le 23. du mois dernier, l'Envoyé Extraordinaire de la Régence de Tripoly, donna un grand repas au Duc de Montague, au Duc de Scarborough, au Comte d'Albermarle, au Comte de Sunderland, & à plusieurs autres personnes de distinction.

Le 25. le Roi fit examiner dans son Conseil les representations qui lui avoient été faites à l'occasion des longs & fréquens deüils publics qui causent de très-grands préjudices à tous les Ouvriers des Manufactures de Soye & aux Marchands, S. M. ordonna qu'à l'avenir tous les deüils, tant publics que particuliers, seroient réduits à la moitié du temps qu'ils ont duré jusqu'à present, & que dans les deüils de Cour, il ne sera permis à qui que ce soit de faire draper ses Carosses, ni Chaïses à Porteurs, ni de faire porter le deüil à ses Domestiques.

Les Commandans des Vaisseaux qui ont été chargez depuis peu pour divers Ports des Indes Orientales & de la Chine, préterent
2. vol. ment

ment le 26. du mois dernier devant les Commissions de l'Amirauté, comme Capitaines des Vaisseaux de guerre, & ils reçurent en cette qualité des Commissions pour croiser contre les Vaisseaux de la Compagnie d'Os tende, qu'ils rencontreront au-delà du Cap de Bonne Espérance.

Le Roi a donné en propriété au Duc de Montague, l'Isle de Tabago *en Amerique, pour y établir une Colonie, & S. M. l'a fait en même-temps Vice-Amiral de cette Isle.

On a reçu avis de Plaisance, que la Pêche de la Moruë avoit été très-abondante cette année, & que l'on en avoit transporté déjà 37090. Quintaux à la nouvelle Angleterre. On apprend aussi de Falmouth, qu'on y avoit pris d'une seule Pêche mille Barriques de Sardines, & que les Pêcheurs avoient été quatre jours à retirer leurs filets.

I N C E N D I E S.

LA Maison que le Comte de Wratislaw, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, avoit fait préparer à Moscou, pour célébrer la Fête de S. Charles, dont S. M. porte le nom, a été entièrement brulée.

Le 18. du mois dernier, vers les sept heures du soir, le feu prit à Stokolm, à la maison d'un Ouvrier qui faisoit des Flambeaux; les flammes s'étant communiquées aux Maisons attenantes, elles furent consumées avant qu'on pût y apporter du secours. Le vent porta

** C'est une des Caribes des plus fertiles de l'Amerique, à six lieues de Panama; elle n'a que trois milles de long, sur deux de large.*

L. vol.

des

des étincelles dans quelques ruës voisines, où il y a eu encore diverses maisons embrasées, & l'Incendie étant devenu assez considerable pour faire craindre qu'il ne se communiquât à toute la Ville, le Roy & le Prince George de Hesse-Cassel, son frere, monterent à cheval, & donnerent de si bons ordres, que le feu fut éteint en très-peu de temps, & qu'il n'y eut que trente maisons de brulées & quelques autres endommagées. On compte du nombre des premieres, huit Hôtels qui ont été réduits en cendres; cependant le dommage n'a pas été si considerable qu'on le croyoit, parce que ceux dont les maisons ont été brulées, ont eu le temps de sauver leurs meilleurs Effets.

D A N N E M A R C.

L'Etat dressé pour sçavoir le nombre des Habitans de Copenhague, ruinez par le dernier Incendie, monte à plus de 7000. Ceux dont les maisons ont été consumées, & qui sont hors d'état de les rebâtir, continuent de se retirer à la Campagne, où on leur fait donner toutes les semaines une certaine somme pour leur subsistance, & on leur a fait distribuer à chacun deux chemises & une paire de souliers. Un Seigneur Danois, qui n'a pas voulu se faire connoître, a fait remettre au Trésorier General des Aumônes, mille Marcs de la Monnoye du Pays, pour en faire la distribution aux plus misérables, & son exemple a été suivi par plusieurs autres personnes de consideration.

Une Veuve qui n'a pas voulu se faire connoître, a fait remettre à M. Conradi, Prédicateur du Roy, une somme considerable, accompagnée d'une Lettre anonime, où la prétendue Veuve déclare que son Mary ayant gagné

gné de grandes sommes au service du Roi, il étoit julte qu'elle en fit part aux pauvres habitans ruinez par l'Incendie.

Le Roi de Suede a donné ordre à son Envoyé à Copenhague, de témoigner au Roi la part qu'il prend à l'Incendie de cette Ville, & il s'est offert de contribuer à la réparation des Eglises brulées, si S. M. Dan. veut y consentir. Il a de plus ordonné qu'on ne levât aucun Impôt sur les bois que le Roi de Dannemarc voudra faire tirer de la Pomeranie. S. M. Suedoise fait faire des collectes dans tous ses Etats pour le soulagement de ceux qui ont été ruinez.

Les Vaisseaux de Norvege arrivent de jour en jour à cette Capitale, avec les bois necessaires pour rebâtir la Ville selon le nouveau Plan que le Roi a approuvé.

En execution des ordres du Roi de Dannemarc, la plupart des personnes aisées, qui vivent dans les Provinces de son Royaume, fournissent leur contingent pour aider à rebâtir Copenhague : une seule famille, qui n'a pas voulu se faire connoître, a donné pour cela près de cent mille écus.

On a publié à Copenhague une Ordonnance pour taxer les loyers des Maisons & des Appartemens, qui depuis l'Incendie sont montez à un prix exorbitant, & S. M. a ordonné que les personnes qui ont souffert de grandes pertes par l'Incendie, ne pourront point être poursuivies pour dette pendant trois ans. On compte que les sommes collectées jusqu'à present pour le soulagement des pauvres, montent à plus de 300. mille Risdals.



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 30. Novembre, le Pere Hartnan de Brixin, natif du Tirol, General des Capucins, accompagné de 30. Religieux de son Ordre, eut audience du Roi, & ensuite de la Reine, étant conduit par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, qui avoit été le prendre dans les Carosses de Leurs Majestez, & après avoir été traité en maigre avec toute sa suite, à cause du jeûne de l'Avent, par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris au Convent des Capucins de la rue S. Honoré, dans les mêmes Carosses & par le même Introduceur. Il complimenta L. M. en Italien.

Le 7. de ce mois, veille de la Fête de la Conception de la Vierge, la Reine alla entendre la Messe dans l'Eglise de la Maison Royale de S. Cyr, où S. M. communia par les mains de l'Evêque Comte de Châlons, son premier Aumônier.

Le 8. jour de la Fête, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée

1. vol.

par

1724 MERCURE DE FRANCE.

par la Musique , & l'après-midi , L. M. entendirent le Sermon de l'Abbé de Ciceri , & ensuite les Vêpres.

Le même jour , vers les six heures du soir , le Roi & la Reine partirent pour se rendre au Château de Marly , où L. M. doivent passer quelques jours.

Le premier soin de la Reine en arrivant de Fontainebleau à Versailles , fut d'aller voir Mesdames de France. Le Roi ne les a pas encore vûes à cause de la petite verole.

S. M. a fait present de la plus grande partie des Marbres de la Cascade de Marly , qui a été démolie , au Curé de S. Sulpice , pour en orner son Eglise.

Le 28. Octobre dernier , 28 personnes périrent sur la Riviere d'Aisne , dans le Bac d'Attichy , quelques lieues au dessus de Soissons. Le relâchement de la corde causa un petit balancement au Bac ; l'effroi & le tumulte des passagers lui firent prendre eau , & il coula à fond en peu de temps. Il ne se sauva que le Conducteur du Bac & un petit garçon , qui gagnèrent le rivage à la nage.

Le 21. du mois dernier , le Prince de Dombes étant à la Chasse du Cerf du côté de Cliché ; le Cerf lancé , blessa son Cheval , qui en se cabrant donna un coup de tête & se renversa. Le Prince fut blessé

D E C E M B R E. 1728. 2725

au visage & au bras par les endoüillettes du Cerf. Ce Prince est entierement rétabli. Le Roi a envoyé plusieurs fois à Clichy , où il étoit resté , pour sçavoir des nouvelles de sa santé.

Le 22. le Pere Pernot , Abbé & General de l'Ordre de Cîteaux , prit séance au Parlement de Dijon , en qualité de Premier Conseiller-né. Il fit un fort beau Discours , auquel le Premier Président répondit avec beaucoup d'éloquence.

Le 26. & le 27. du mois dernier l'Abbé Pelegrin , ancien Maître de Musique de l'Eglise d'Aix , fit chanter à la Messe du Roi & de la Reine , un Motet qui fit beaucoup de plaisir à toute la Cour.

Le Roi a nommé M. de Montholon , Premier Président du Parlement de Pau , à la premiere Présidence du Parlement de Mets , vacante depuis quelque temps par la mort de M. Benigne Chasot , Abbé de S. Arnould de Mets , & M. de Gaubert , Marquis de Courbons , Conseiller au Parlement de Provence , a été nommé Premier Président du Parlement de Pau.

Le Samedi 18. de ce mois , le Roi & la Reine revinrent à Versailles. Pendant les dix jours que la Cour a resté à Marly , le Roi a chassé cinq fois le Sanglier , le Dain , &c. & il y a eu deux battues de Lapins dans le Parc de Marly.

J. vgl.

27 26 MERCURE DE FRANCE.

Le premier de ce mois, le Concert recommença au Château des Tuilleries. Le S^r Mouret fit exécuter le Divertissement de la Chasse du Cerf, de M. Morin, dont il a déjà été parlé. La D^{lle} le Maure chanta la Cantate du Printemps, & on finit par le *Te Deum* de M. de la Lande, dont l'exécution fut parfaite.

Le 6. on chanta un Divertissement nouveau intitulé le Triomphe de Daphné, mis en Musique par M. Paulin, Maître de Musique du Chapitre de S. Honoré, qui fut fort goûté. La D^{lle} Antier chanta le Soleil vainqueur des Nuages, Divertissement allegorique sur la convalescence du Roi, mis en Musique par M. Clerambaut; il avoit été chanté pour la première fois sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique en 1721. & ensuite à la Cour par la D^{lle} Antier. On en peut voir le sujet & les paroles dans le Mercure de Septembre de la même année. Le Motet *Quare fremuerunt*, Motet de M. de la Lande, termina le Concert.

Le 8. Fête de la Conception, il y eut Concert spirituel. Il commença par différentes Pièces de Symphonie qui furent suivies du Motet *Exaltabo te, Deus*. Les S^{rs} Guignon & Blavet jouèrent séparément des *Concerto* sur le Violon & la Flute, avec une grande précision; ils
1. vol. furent

DECEMBRE. 1728. 2727

furent très-applaudis par la nombreuse Assemblée qui s'y trouva. On chanta ensuite un petit Motet à deux, voix de M. Bernier, qui fut très-goûté, & on finit par le *T^e Deum* de M. de la Lande.

Le 13. on repeta le même Divertissement du *Triomphe de Daphné*, & la Cantate qui fut chantée le 6. par la D^{lle} Antier, on termina le Concert par le Motet *Confitebor tibi*, &c.

Le 15. on executa le Divertissement de la *Chasse du Cerf*. La D^{lle} Antier chanta la Cantate de *Didon*, de M. de Blamont, & on repeta le même Motet du Concert precedent.

Le 20. on chanta un Divertissement qui a pour titre, *la fausse Indifference*, de la composition de M. Daquin, Organiste de l'Eglise de S. Paul, qui fut fort applaudi, de même que la Cantate du *Jugement de Paris*, chantée par la D^{lle} le Maure, & mise en Musique par M. Renier.

Le 22. on repeta le même Divertissement qui fit le même plaisir. La D^{lle} Bourbonnoi chanta une Cantate de l'Auteur du *Jugement de Paris*, intitulée *l'Amour aveuglé par la Folie*, qui fut fort applaudi. Le Concert finit ainsi que le precedent par un Motet à grand Chœur.

Le 24. & le 25. jour de la Veille & Fête de Noël, il y eut Concert spirituel,

3. vol.

on

2728 MERCURE DE FRANCE.

on y joia une suite des plus beaux airs de *Noëls*, avec Violons, Flutes, Hauts-Bois & Musette, qui furent parfaitement bien executez & très-applaudis; on chanta ensuite un petit Motet à deux voix; les S^{rs} Bartistin, Guignon & Blavet jouèrent un *Trio*, avec une grande justesse, & on executa pendant les deux jours deux Motets choisis de feu M. de la Lande.

On mande de Blois, que le 22. Novembre, le Roy Stanislas & la Reine son Epouse, firent chanter un *Te Deum* ensuite du Service Divin, pour la convalescence du Roy. Ils y assisterent, accompagnés des Seigneurs & Dames de leur Cour & de quantité de Noblesse des environs de Chambor & de Menars. Le soir il y eut un grand souper, suivi d'un Bal qui dura toute la nuit. Le lendemain on tira un très-beau Feu d'artifice, où les Armes de France étoient représentées avec différentes Inscriptions Latines & une magnifique illumination. Quantité de payfans & des payfanses des villages voisins, habillez en Matelots & en Bergeres, prirent part à cette Fête par des chants, des acclamations & par des danses; on leur distribua des rafraîchissemens en abondance, & on fit couler deux Fontaines de vin rouge & blanc; cette agréable Fête fut terminée par un Bal, auquel toute la

I. vol.

No-

Noblesse du Pays avoit été invitée.

Le 24. Novembre, les Six Corps des Marchands de Paris se réunirent dans l'Eglise Paroissiale de S. Eustache, & assisterent à une Messe solennelle & au *Te Deum*, qu'ils y firent chanter en action de graces du parfait rétablissement de la santé du Roi. M. le Lieutenant General de Police, & M. le Procureur du Roi, honorerent la Ceremonie de leur presence.

Le 7. Decembre, les Marchandes Lingeres de Paris, firent aussi celebrer dans la même Eglise, une Messe solennelle, suivie d'un *Te Deum*, pour le même sujet.

On mande de Berry, que M. le Duc de S. Aignan, qui n'a voulu quitter la Cour que quand le Roi a été hors de tout danger, étant arrivé dans son Duché, y donna le 25. de Novembre une nouvelle preuve de son zele & de son attachement pour S. M. à l'occasion de sa convalescence. Ce Seigneur, accompagné de Madame la Duchesse de S. Aignan, assista d'abord aux *Te Deum*, qu'on chanta dans diverses Eglises. Ensuite la Bourgeoisie sous les armes l'étant venu prendre, il alluma le feu de joye au bruit de la Mousqueterie des habitans & de l'Artillerie du Château; aussi-tôt ce vaste Edifice, situé sur une Montagne fort élevée, parut illuminé de

A. vol.

H. routes

toutes parts d'une quantité prodigieuse de Lampions & de Terrines. Enfin après un grand souper, où fut invitée la Noblesse des environs, Madame la Duchesse de S. Aignan ouvrit un Bal qui dura jusqu'à 4. heures du matin, qu'on se retira au bruit d'une nouvelle décharge de toute l'Artillerie qui termina la Fête, dont tout le monde fut charmé, aussi-bien que des manieres nobles & polies de M. le Duc & de Madame la Duchesse de S. Aignan.

M. Begon, Intendant de la Marine au Havre, a donné une Fête magnifique pour la convalescence du Roi. Il y eut Bal & 4. Tables servies splendidement dans 4. Appartemens differens. Toute la Ville y étoit; plus de 100. femmes & plus de 200. hommes y souperent; il y avoit une Illumination brillante à la porte, avec un Feu d'artifice.

Le 2. de ce mois, les Députés des Six Corps des Marchands, dont on vient de parler, présentés par le Duc de Tresmes, Gouverneur de Paris, eurent l'honneur de complimenter le Roi sur le retour de sa santé, & ensuite ils rendirent leurs respects à la Reine.

Le 28. du mois dernier, le Grand-Conseil, M. de Verthamont, Premier Président, portant la parole, & l'Université, M. Benet, Recteur, à la tête

1. vol

eur

DECEMBRE. 1728. 2731

eurent l'honneur de complimenter L. M. sur la mort de la Reine de Sardaigne & sur le rétablissement de la santé du Roi. L'Académie Française, au nom de laquelle l'Abbé de Rothelin, Directeur, porta la parole, s'acquitta du même devoir. Ils furent présentez à l'audience de L. M. par le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, & conduits en la maniere accoutumée par le Marquis de Dreux, Grand-Maitre des Ceremonies, & par M. Desgranges, Maître des Ceremonies. Après le Discours de l'Abbé de Rothelin, M. Danchet, l'un des Quarante de l'Académie Française, eut l'honneur de réciter devant le Roi, des Vers sur la convalescence de S. M. Il en a couru des copies très-défectueuses, & on les a imprimées avec des fautes dans les Gazettes d'Hollande. Les voici tels qu'ils ont été prononcez :

A U R O Y.

PRince, l'Europe entière à tes jours s'intéresse,

Elle a ressenti notre effroi,

Et partage aujourd'hui les transports d'allégresse

Que de tendres Sujets font éclater pour toi.

Un Héros vertueux que la Sagesse inspire,

I. vol.

H ij N'c

2732 MERCURE DE FRANCE.

N'est pas, pour conquérir, obligé de s'armer ;
C'est sur tout l'Univers étendre son Empire
Que de sçavoir s'en faire aimer.

*A M. le Maréchal de Villars, qui avoit
honoré ces Vers de son suffrage.*

Villars, quand je chante la gloire
Qu'un grand Roi dans la Paix acquiert par
les Vertus,
Qu'il m'est doux qu'un Heros si cher à la Vic-
toire
Applaudisse à mes Vers pour un nouveau
Titus.

*TRADUCTION du Mandement du
Recteur de l'Université, au sujet de la
Procession qui a été faite pour le réta-
blissement de la santé du Roi.*

NOUS, RECTEUR de l'Université,
à tous nos Docteurs, Maîtres, Clients,
Officiers, & Suppôts : Salut.

NOUS ressentons tous les jours de nouveaux
effets de la protection de Dieu sur nous.
Le Roy vient d'échapper aux attaques d'une
maladie presque aussi inévitable que dange-
reuse, d'une maladie qui désole tant de fa-
milles, qui enleve tous les jours le fils au
pere, l'épouse au mari, le mari à l'épouse,
qui pénètre dans le Palais des Rois, comme
dans la Cabane des Pauvres, qui souvent mé-

1. vol.

ME

me est plus funeste aux Grands qu'aux petits, & qui dans ces derniers temps a causé à la Famille Royale des pertes que nous pleurons encore.

Toute la France a frémi à la première nouvelle de cette cruelle maladie ; & quoique le danger se soit dissipé presque aussitôt qu'il a paru , alarmez des suites d'un mal qui n'étoit déjà plus à craindre , nous avons eu recours aux vœux & aux prières , chacun croyant demander pour soi & pour sa famille , ce qu'il demandoit pour un Prince , dont la conservation fait le salut de la France , & le repos de l'Europe.

Mais celui qui tient dans sa main le sort des hommes , qui dans une autre maladie a sauvé le Roy , encore enfant , des portes de la mort , prête à trancher le cours de ses premières années , s'est contenté encore cette fois de montrer le fleau qu'il tient toujours levé sur nos têtes , afin de rendre le Roy plus cher encore à ses Sujets par la crainte de le perdre , & de serrer de plus en plus par un redoublement de tendresse les nœuds sacrez qui unissent les Peuples au Prince , & le Prince à ses Peuples. Cette maladie si redoutable a paru contre sa nature respecter la personne de Sa Majesté , la même main qui l'avoit frappé , a pris soin de le guérir. Moins occupé de son mal que du danger de ceux qui l'approchoient , il n'a rien perdu dans cet état de sa tranquillité , ni même de sa gayeté ordinaire.

LA REINE s'oubliant elle-même , & s'élevant par les sentimens de son cœur , au-dessus de la crainte naturelle à son sexe , a passé les jours & les nuits auprès de son Auguste Epoux , & par un air tranquille & serein , par la douceur de ses entretiens , par ses assis-

2734 MERCURE DE FRANCE.

duitez & ses soins empressez , elle a fait voir en elle tout à la fois , & l'Epouse tendre , & la Reine courageuse.

Louis est donc plein de vie & de santé ; il ne nous reste plus que de rendre à DIEU de dignes actions de grâces pour un si grand bienfait : & en cela nous imiterons l'exemple du Roy , lui-même qui a fait de ce devoir de Religion son premier soin , & le premier usage de sa santé.

Nous ordonnons donc à tous les Docteurs, tous les Maîtres, tous les Officiers, Clients & Suppôts, de se trouver Mercredi 17. Novembre à huit heures du matin, en l'Eglise des Mathurins, revêtus de leurs habits de cérémonie, & de-là après avoir prononcé notre Discours, nous irons solennellement faire dire une Messe dans l'Eglise S. Eustache, & après la Messe on chantera le *Te Deum*, on reviendra dans le même ordre & dans la même pompe.

Donné en notre College de Beauvais le 13. Novembre 1728.

*L'APOLOGIE de la petite verole : c'est la
petite verole qui parle au Roi.*

J Ai troublé d'heureux jours , que laissoient
aux Vertus

Filer tranquillement les vices abbatus.

Tous les cœurs ont senti les plus vives al-
larmes ,

Qu'Amour dans deux beaux yeux exprimoit
par des larmes ;

1. vol.

On

On eut dit que j'allois , aveugle , dans mes
coups ,

Contre des jours si beaux , dechaîner mon
courroux ;

Mais , GRAND Rot , permettez que je me
justifie ;

Tout , jusqu'à mes fureurs , respecte votre
vie ;

J'ai tenté vainement de rassûrer les cœurs ;

Une grande tendresse a de grandes frayeurs ;

L'Amout , timide Enfant , de lui même vic-
time ,

Du plus leger péril me faisoit un grand crime.

Quel crime ? ai-je porté mon feu sédition

Dans un Auguste Sang reçu des demi Dieux ?

Ai-je fait entrevoir ces symptomes funebres ?

Prêts à couvrir les yeux d'éternelles tené-
bres ?

Quand osai-je , à long traits répandant mon
poison ,

Obscurcir un moment l'éclat de la raison ,

Je n'ai qu'avec regret jetté quelque nuage ,

Sur des jours vertueux , dans le Printems de
l'âge ;

Mais il falloit subir l'irrevocable loi ,

Du Destin qui confond le Berger & le Roi.

2736 MERCURE DE FRANCE.

Cours , obéis , me dit cet Arbitre suprême ;

Va montrer à Louis combien l'Europe l'aime :

J'obéis , du sommeil empruntant les pavots ,

Je fais à votre mal succéder le repos ;

Mais quel nouvel effroi , ces dons de la nature

Des vertus d'un Heros , gracieuse parure

Tremblent pour ces appas , que vous seul sans pâlir ,

Sous mes débris hideux , verriez s'ensevelir ,

Le Dieu de la Beauté , que si souvent j'outrage ;

Me dit , respecte au moins mon plus auguste ouvrage ;

Ses desirs sont des loix , je vois de toutes parts ,

S'applaudir de mes soins les avides regards ;

Mais d'un autre côté , l'Art qu'implore la France ,

Redoute mes progrès dans un morne silence.

« Quoi ! dis-je , tout l'honneur de sauver un grand Roi ,

« Iroit couronner l'Art , qu'aurai-je donc pour moi ?

« Non , Louis n'a besoin que du mâle courage ,

« *L. vol*

« *Done*

DECEMBRE. 1728. 2737

Dont il fait chaque jour un plus pénible usage;

Je dis, l'Art se retire, & sans aucuns efforts,

La nature avec moi laisse agir ses ressorts.

Je te remets bien-tôt dans les bras de la France,

Qui voit revivre en toi sa plus chere esperance;

Non, FRANCE, ne crains plus mes redoutables feux;

Je te le rends enfin, cet objet de tes vœux;

Si je t'ai fait sentir des momens de tristesse,

J'ai voulu pour toujours rassurer ta tendresse;

Et ce Roi si cheri que le Ciel t'a rendu,

M'a payé malgré moi le tribut qui m'est dû.

Le Parnasse Latin n'a rien voulu devoir au Parnasse François dans une occasion si importante. Nous avons vû de fort belles Pièces sur ce sujet, composées par divers Professeurs d'Humanitez. Le College de LOUIS LE GRAND s'est signalé, surtout, par des Vers magnifiques, intitulez : *le Triomphe des Graces, ou Offrande au Roi, &c.* Cette Offrande ne pouvoit passer par des mains plus no-

I. vol.

H v. bles

bles & plus agréables : c'est M. le Marquis de Charost, Rhetoricien & Pensionnaire, fils de M. le Duc de Bethune, qui l'a présentée à S. M. en son nom & en celui de tous ses Condisciples. Nous nous serions fait un plaisir de la donner à nos Lecteurs, si on avoit jugé à propos de la traduire.

M. Guerin, Professeur de Rhétorique au College de Beauvais, a aussi publié une Pièce, qui a mérité une attention particulière des Connoisseurs. L'endroit, surtout, qui peint l'attention & la situation de la Reine auprès de son Auguste Epoux malade, est digne d'être remarqué : le voici avec sa Traduction.

N *Amque toro quoties pragnans MARIÆ
jugali,*

*Affixa est, nusquam abcessit LUDOVICUS ab
Egrâ.*

Sedulus aspectus querulos mulcere dolores ;

*Dumque metus Gallos, dum Regem morbus
habebat,*

Affedit tacitâ Conjux mœstissimâ curâ,

Fessa nec oprato deffexit lumina somno ;

Solaque tot Proceres inter fomenta jacenti,

Dulce ministerium, dextrâ porrexit amicâ

Ut sit in ambiguo fidum Regina Maritum,

I. Volo

105

DECEMBRE. 1728. 2739

*Plus amet , un Conjux placeat plus fida Mar-
rito.*

TRADUCTION.

QUand deux cœurs sont unis, la même
ardeur les presse,

Et Louis éprouve aujourd'hui

Ces épanchemens de tendresse,

Que MARIE a reçûs de lui ;

A tous ses besoins attentive ,

Du doux sommeil elle se prive ;

Louis ne peut le voir avec tranquillité :

Ils se disent enfin « mon destin est le vôtre :

« Faisons douter à tous , qui des deux donne
à l'autre ,

« Plus de marques d'amour & de fidélité.

*C O P I E de la Lettre circulaire , écrite
par le Cardinal de Noailles aux Evê-
ques du Royaume , en lui envoyant son
Mandement pour l'acceptation de la
Bulle Unigenitus , datée du 30. Octo-
bre 1728.*

JE me hâte de vous envoyer le Mandement
que je viens de publier. Je me flatte que
vous y vertez avec plaisir les preuves éclat-
tantes que j'ai données de ma plus parfaite
union avec le S. Siege & l'Episcopat. J'ai sup-
plé

à vob

H vj

plu

pl^{te} N. S. P. le Pape, & Sa Majesté, de n^{re} joûter aucune foi à un Ecrit que j'ai appris se répandre dans le Public, & qui pourroit faire soupçonner la sincérité avec laquelle je parle dans mon Mandement : j'ai crû vous en devoir avertir ; j'espère que vous me rendrez en cette occasion la justice que S. M. a déjà eu la bonté de me rendre, & que j'attens aussi avec confiance de vous. Je profite avec empressement de cette occasion pour vous assurer de mes sentimens pour vous, & avec lesquels je vous honore toujours sincèrement. *Signé,*
L. A. Cardinal de Noailles.

*CEREMONIE de la Benediction d'une
premiere Pierre, posée dans l'Eglise de
S. Sulpice, par S. E. M. le Cardinal
de Noailles, Archevêque de Paris, le
29. Novembre 1728.*

TOUT étant disposé pour la Ceremonie de poser une premiere Pierre dans les Fondemens de la troisieme Chapelle de la Nef de la nouvelle Eglise, du côté du Portail de S. Pierre, M. le Cardinal de Noailles arriva en grand Cortège sur les neuf heures du matin du Lundy 29. Novembre, au Presbitere de S. Sulpice, au son de toutes les Cloches, des Trompettes, des Timbales, & au bruit de quantité de Boëtes.

S. E. fut reçûe à la descente de son Carrosse par M. le Curé, les Marguilliers & par plusieurs Personnes de distinction de

DECEMBRE. 1728. 274.

La Paroisse. Elle entra dans une Salle pour s'y reposer quelques momens, & y prit ensuite ses Habits Pontificaux.

Cependant la Procession, dont on va parler, s'étant formée, elle sortit de l'Eglise par le Portail du Midy, appelé de S. Jean-Baptiste, dans l'ordre qui suit.

On vit d'abord paroître les Banieres de la Paroisse, qui sont des plus magnifiques, accompagnées de plusieurs Trompettes & Timbales, qui se firent entendre pendant toute la marche, ensuite les Guidons des Confratries & les Confesseurs marchant deux à deux; ceux-cy étoient suivis par les Congrégations des hommes & des filles chantant des Cantiques & les Litanies de la sainte Vierge. Immédiatement après on avoit placé d'autres Trompettes, Timbales, &c. qui se répondoient & faisoient accord avec les premières.

La Croix de la Paroisse venoit ensuite, portée par un Ecclesiastique en Chape, accompagné de deux Acolytes portant des Chandeliers, les Cierges allumés. Le Clergé de S. Sulpice suivoit immédiatement, composé de plus de 400. Ecclesiastiques.

M. l'Abbé le Pelletier, Supérieur du grand Séminaire, étoit à la suite du Clergé, & il étoit suivi par les Chantres en Chape, par M. le Curé & par les Marguilliers de S. Sulpice.

La Procession fit le tour extérieur de l'Eglise, & vint passer devant la porte du Presbitere, où S. E. la vit défilér, en laissant l'ordre, la modestie & la pitié de tous ceux qui la composoient.

Lorsque M. le Curé, qui avec les personnes qu'on vient de dire, fermoit la marche, fut passé, M. le Cardinal suivit sous un magnifique Dais, porté par quatre Prêtres; il étoit précédé de tous ses Officiers Ecclesiastiques & suivi de sa Maison : cependant toutes les Cloches sonnerent & les Trompettes & Timbales redoublèrent leur bruit.

En entrant dans l'Eglise, S. E. se mit à genoux sur un Carreau de Velours; M. le Curé lui presenta la Croix à baiser, ensuite le Goupillon de l'Eau benite, dont S. E. benit M. le Curé & tous les Assistans. L'Encens lui fut présenté de même, & l'ayant beni, M. le Curé l'encensa trois fois, suivant le Ceremonial. Après ces ceremonies il le harangua en ces termes :

MONSEIGNEUR,

» Nous avons fait jusqu'à présent de
» foibles efforts pour élever ce Temple à
» la gloire du Tout-Puissant; sa Miséri-
» corde a distillé sur nous quelques gout-
» tes de ses benedictions, elles l'ont mis

1. vol.

» en

NOVEMBRE. 1718. 2745.

» en l'état où V. E. le voit aujourd'hui.

» Mais nous avons un besoin pressant de
» grâces plus abondantes pour relever notre
» courage & pour conduire ce grand Ou-
» vrage à la perfection. C'est ce qui a ex-
» cité l'empressement du Clergé & du Peu-
» ple de cette Paroisse pour y jouir de
» votre présence respectable & pour rece-
» voir votre Bénédiction.

» Si V. E. qui voit ce grand concours
» & la joye qui éclatte sur nos visages ,
» pouvoit voir jusques au fond de nos
» cœurs , elle y verroit bien mieux en-
» core tout ce que le respect , la confiance
» & un tendre amour inspiré à des Brebis
» fideles pour un bon Pasteur dont elles
» connoissent les vertus & dont elles éprou-
» vent la tendresse.

» Que ne diroit pas cette immense Pa-
» roisse , si le respect ne la retenoit dans
» le silence , ou plutôt si le cœur pou-
» voit trouver des termes qui égalas-
» sent ses sentimens ? Elle vous voit, Mon-
» seigneur , depuis plus de trente ans la
» gouverner avec plus de bonté que d'au-
» torité , avec plus de tendresse que d'em-
» pire ; elle a vû tant de fois ses Enfans
» édifier par vos exemples , ses Prêtres
» consacrer par vos mains , les pauvres
» secourus par vos libéralitez , les besoins
» soulagez ou prévenus par vos prieres.

1. vol.

Elle

2744 MERCURE DE FRANCE.

» Elle voit encore aujourd'hui avec plus
 » d'admiration & de joye que V. E. tou-
 » jours superieure aux autres par la gran-
 » deur de sa naissance , de ses alliances ,
 » de ses dignitez , bien davantage par la
 » sainteté de ses mœurs , est encore supe-
 » rieure à elle-même en nous donnant la
 » Paix , & en nous faisant gouter les dou-
 » ceurs d'une parfaite unité.

» Que nous reste-il à desirer desormais ,
 » si non que les jours de V. E. puissent
 » égaler la durée de ce Temple , dont elle
 » vient affermir les fondemens par sa puis-
 » sante benediction. Vivez donc , Monsei-
 » gneur, aussi long-temps que durera le Mo-
 » nument que votre pieté consacre au Sei-
 » gneur. Que notre amour , plus durable
 » encore que les pierres solides , soit la
 » mesure de vos jours. Ces jours précieux
 » seront eux-mêmes la mesure de notre
 » bonheur & un gage comme assuré de la
 » félicité éternelle que nous espérons &
 » que nous ne pouvons perdre en vous
 » imitant & en vous écoutant.

-Après ce Discours auquel S. E. répon-
 dit avec beaucoup de dignité , & de bonté
 elle continua sa marche , précédée de tout
 le Clergé , jusques dans le Sanctuaire où
 elle se mit à genoux sur un Prie-Dieu
 couvert d'un Tapis & d'un Carreau de
 velours cramoisi.

. a. vol.

... Alors

DECEMBRE. 1728. 274

Alors M. le Curé monta à l'Autel du côté de l'Épître, & s'étant tourné du côté de S. E. dit les Oraisons & les Prières accoutumées lors des visites de M. l'Archevêque.

S. E. monta ensuite à l'Autel, le baïssa & donna la benediction solennelle. De là elle se rendit au Trône qu'on lui avoit préparé à la place ordinaire de M. le Curé. Elle y fut saluée par plusieurs Prélats invitez, qui s'étoient déjà rendus dans le Chœur, & qui occupoient une partie des hautes Stalles du côté de S. E. Les basses l'étoient en partie par ses Officiers & par sa Maison.

Du côté opposé à M. le Cardinal, & dans les hautes Stalles étoient d'abord un nombre de Seigneurs de la première distinction, aussi invitez à la cérémonie, au-dessous desquels dans une partie des bas Sieges on avoit placé les autres personnes de qualité.

Le reste du Chœur étoit entièrement rempli par le Clergé, & le fond vers le Sanctuaire, l'étoit par un grand nombre d'Ecclesiastiques, en manteau long, & de Religieux de tous les Ordres.

On avoit disposé plusieurs rangs de chaises autour de la Balustrade en-dehors, lesquelles furent occupées par un grand nombre de Dames de condition. Tel étoit l'arrangement du Chœur.

I. vol.

La

2746 MERCURE DE FRANCE.

La Nef, les bas côtez de l'Eglise & toutes les Chapelles ne purent pas suffire pour contenir le nombre prodigieux de toute sorte de personnes qui étoient accouruës de toute la Ville.

Cependant la Pierre qui faisoit le principal sujet de la ceremonie, avoit été apportée sur un Brancart, & le Brancart mis sur une Table vis-à-vis le Trône de S. E. Cette Pierre étoit ornée de fleurs en festons, & gardée par quatre des plus notables Bourgeois de la Paroisse. On y avoit gravé dessus cette Inscription.

LUD. ANT. CARDINALIS DE NOAILLES,

ARCHIEPISCOPUS PARISIENSIS,

DUX ET PAR FRANCIA, &c.

PATER AMANTISSIMUS

POSUIT

DIE XXIX. NOVEMB. ANNI MDCCXXVIII.

On chanta d'abord plusieurs Pseaumes & Antiennes, après lesquelles S. E. dit les Oraisons, & fit toutes les Benedictions qui sont marquées dans le Pontifical.

Les Benedictions finies, on alla en Procession au lieu où la Pierre devoit être posée. Elle y fut portée sur le même Brancart par les quatre Bourgeois dont on vient de parler. S. E. accompagnée de M. le Curé, & précédée ou suivie par ses Officiers, &c. suivit la Procession au

I. vol.

son

son de toutes les Cloches , des Trompettes , des Timbales , & au bruit des Boîtes. Etant arrivée au bord des Fondemens , Elle les benit , y répandit l'Eau benite qui se trouva dans le Benitier , & récita de nouvelles Oraisons. S. E. vit ensuite sceller la Pierre , & ne se retira qu'après avoir admiré le spectacle d'un monde infini , qui avoit assisté avec édification , & sans le moindre tumulte à cette cérémonie.

M. le Cardinal rentra dans le Presbitere , pour quitter ses Habits Pontificaux , & pour se reposer. Elle eut la bonté de marquer à M. le Curé combien elle étoit contente de sa réception , & de tout ce qui s'étoit passé à cette solennité.

Après que S. E. fut remontée dans son Carosse , M. le Curé fit assembler tous les Pauvres , qui se trouverent là en grand nombre , & leur distribua lui-même une Aumône proportionnée à leurs besoins. Enfin , sur les huit heures du soir , il fit tirer un Feu d'artifice des mieux entendus , & qui réussit à la satisfaction de tous les Spectateurs.



FESTE SOLEMNELLE, *celebrée dans l'Eglise du Grand Convent des Religieux Augustins de Paris.*

LE Mardi 14 du mois de Decembre 1728, les Religieux Augustins du Grand Convent de Paris, celebrerent avec grande solemnité, la Fête de la découverte qui a été faite à Pavie, du Corps de saint Augustin. Leur Eglise étoit magnifiquement ornée. A neuf heures du matin les Religieux sortirent processionnellement de l'Eglise pour aller à Notre-Dame prendre M^{re} du Chapitre, qu'ils avoient invité à la cérémonie; & les ayant conduits chez eux, ils les reçurent à la porte de l'Eglise à la maniere accoutumée.

Peu de temps après, S. E. M^r le Cardinal de Noailles se rendit dans la même Eglise, où il fut pareillement reçu à la porte par les Religieux. Le R. P. Barrin, Docteur de Sorbonne, & Prieur de la Maison, lui ayant présenté l'Eau-benite, le complimenta en ces termes :

MONSIEUR,

» Le Corps de S. Augustin, ce reste précieux de ce grand Docteur, qui avoit
 » disparu depuis tant de siècles, vient enfin
 » de sortir glorieusement du tombeau, où
 » les mains d'un pieux Monarque l'avoient
 » ... i. vol. ... placé,

» placé, pour le soustraire à l'impiété &
 » aux insultes des Infideles.

» A la vûe de ce grand Trésor, qui ré-
 » jouit l'Eglise universelle, les premiers
 » Pasteurs éclatent en actions de graces,
 » ils invitent les fideles à prendre part à
 » la joye publique, & à chanter avec eux
 » des Cantiques de louange à la gloire du
 » Tout-puissant.

» V. E. MONSEIGNEUR, qui a tou-
 » jours eu en vûe de suivre les plus grands
 » modeles, renouvelle aujourd'hui dans la
 » Capitale de ce Royaume, & à la tête de
 » son Chapitre, l'auguste Ceremonie que
 » le Souverain Pontife, accompagné du
 » Sacré College, vient de faire dans la
 » Capitale du monde Chrétien.

» Uni, MONSEIGNEUR, avec le saint
 » Pere par les sentimens d'une égale piété,
 » l'attachement inviolable à la personne
 » & à la doctrine de S. Augustin, sert en-
 » core de fondement à l'estime récipro-
 » que & à la tendre amitié qui se trouve
 » entre les deux Pontifes.

» Que n'avez vous pas fait l'un & l'au-
 » tre, MONSEIGNEUR, pour maintenir
 » & conserver la gloire de ce grand Doc-
 » teur ? Que ne faites vous pas encore
 » pour honorer le dépôt sacré de son
 » Corps, & le rendre respectable à tous
 » les peuples ?

1. vol.

Quelle

2750 MERCURE DE FRANCE

» Quelle époque, MONSIEUR
» pour les siècles à venir? Ils ne parleront
» jamais de S. Augustin, qu'ils ne par-
» lent du grand Pape & du grand Cardi-
» nal, qui lui ont été si fidelement attri-
» bués ; ils envieront à notre siècle la
» gloire d'avoir possédé deux si grands
» hommes.

» Que le ciel sensible à nos vœux vous
» conserve encore long - temps pour la
» consolation & l'édification de l'Eglise.

» Que S. Augustin, ce cœur grand &
» généreux, vous rende auprès de Dieu
» les pieux offices que vous lui rendez de-
» vant les hommes.

» Que l'affection que vous avez pour
» notre glorieux Père, vous porte, MON-
» SIEUR, à jeter des regards favora-
» bles sur ses Enfants, qu'ils soient le ten-
» dre objet de votre bienveillance, com-
» me vous l'êtes, MONSIEUR, de
» leur vénération & de leurs respects.

Le compliment fini, S. E. fut conduite
au Thrône qui lui avoit été préparé, où
elle resta pendant toute la cérémonie, revê-
tue de ses Habits Pontificaux. Cependant
M. le Cardinal de Bissy, le Nonce du
Pape, & plusieurs Prélats, au nombre de
vingt-cinq, précédés des Agens Gene-
raux du Clergé de France, étant sortis de
la Salle où ils s'étoient assembles, se ren-

I. val,

dirent

DECEMBRE. 1728. 2751

dirent à l'Eglise, à l'entrée de laquelle ils furent aussi reçûs par les Religieux, au bruit d'une grande décharge de Boëtes; & lorsqu'ils se furent placez selon leur rang, dans des Fauteuils, vis-à-vis le Thrône de M. le Cardinal de Noailles, M. l'Abbé de Gontaud, Doyen du Chapitre Notre-Dame, commença la Grande Messe, qui fut chantée par la Musique du Chapitre, à laquelle on avoit joint une belle Symphonie.

A la fin de la Messe M. le Cardinal de Noailles donna la Benediction au peuple; après quoi il entonna le *Te Deum*, pendant lequel on fit une seconde décharge de Boëtes. Le *Te Deum* fini & S. E. ayant donné une seconde fois la Benediction, les Prélats retournerent dans le même ordre à la Salle qui leur étoit préparée, où se rendit peu de temps après M. le Cardinal de Noailles, qui reçût les complimens de toute l'Assemblée.

Après midy on chanta solennellement les Vespres, après lesquelles le R. P. Leger, Religieux de la Maison, & Bachelier de Sorbonne, actuellement en Licence, prononça un Discours sur la découverte du Corps de S. Augustin. Il prit pour Texte ces paroles du 3^e ch. * de Job. *Lorsqu'ils*

* *Gaudent ipsi vehementer cum invenerint sepulchrum.* Job. 3, V. 22.

1. vol.

ANRONS

2752 MERCURE DE FRANCE:

*aurent trouvé un tombeau, ils se réjouiront
comme des gens qui ont trouvé un trésor.*
Il commença par un parallele qu'il fit,
entre la joye que cauſoit à toute la France
la guérison du Roy, & celle que l'Eglise
ressentoit de la découverte du Corps
de S. Augustin. » Il dit que comme les Re-
» liques des Saints sont pour les fideles des
» sources de graces & de benediction; un
» Prince pieux, zélé pour la Religion,
» bien-faisant à son peuple, étoit aussi un
» Trésor précieux que le ciel accordoit
» au peuple. Que si l'Eglise avoit besoin de
» Pasteurs pour la gouverner & de Doc-
» teurs pour l'éclairer, elle avoit besoin
» aussi de Princes pour la défendre & la
» protéger; & que Dieu avoit comme ex-
» près réuni dans une même époque, ces
» deux marques de sa bonté pour nous; la
» guérison d'un Monarque tres-Chrétien,
» & la découverte des Reliques de S. Au-
» gustin qui avoit été pendant sa vie le
» soutien & l'appuy de l'Eglise; & qui
» étoit encore le fléau de tous ses ennemis.

Delà il rapporta en peu de mots les vic-
toires que S. Augustin a remporté sur les
Hérétiques; les Ouvrages excellens dont
il a enrichi l'Eglise; les Eloges que les
Conciles, les Souverains Pontifes ont fait
de sa Doctrine. Ensuite après avoir ex-
horté les Fideles à se réjouir de la décou-

I. vol.

verre

DECEMBRE. 1728. 2753

verte de ses précieuses Reliques. Il divisa ainsi son Discours : *Dieu a conservé les Reliques de S. Augustin, pour en faire la gloire & le triomphe de ce grand homme ; pour en faire le triomphe de l'Eglise & le bonheur des Fideles.*

Le corps du Discours contenoit tout ce qui est arrivé depuis la mort de S. Augustin jusqu'à présent, au sujet de ses Reliques ; de quelle maniere la Providence divine les a sauvées de l'incursion des Vandales & des Sarrafins ; les deux translations qui en ont été faites ; toutes les circonstances de la découverte. Il y joignit les preuves les plus solides, pour appuyer l'authenticité de ce Corps, les Bulles des Papes, les témoignages des Historiens, &c. Il mêla de temps en temps quelques traits de l'éloge de S. Augustin ; les miracles que Dieu a operez à son tombeau, & les instructions convenables à ce sujet. Il conclut son Discours en invitant toutes les Puissances du Ciel, les Pasteurs de l'Eglise, les Universitez, tous les fideles enfin à se réjouir de cette heureuse découverte, & il exhorta ses Confreres à se remplir de l'esprit de leur Pere, comme ils sont heritiers de son nom, ajoûtant que le triomphe de ce Pere doit relever leur courage, & que s'ils veulent participer à son triom-

I. vol.

I

phe

phe, ils doivent aussi participer à ses combats.

Après le Sermon, on fit la Procession du S. Sacrement, qui fut terminée par la Bénédiction.

Le soir il y eut une belle illumination sur le grand Portail du Convent, devant lequel, après une décharge de Boîtes, on tira un Feu d'artifice. Le lendemain M. le Recteur & l'Université, en Corps, vinrent en Procession dans la même Eglise, chanter solennellement la grande Messe.



MORTS, NAISSANCES & Mariages.

Pierre Richard de Curty, Chevalier, Seigneur de Betigny Curty, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roy, Commandant pour le Roi à Douay, mourut à Beaune le 30. Septembre, âgé de plus de 70. ans. Il s'étoit distingué par sa bravoure à la tête du Regiment de Provence, dont il a été Lieutenant Colonel jusqu'à ce qu'il fut Maréchal de Camp. Il avoit épousé Dame Jeanne-Batiste Berbis, d'une ancienne & noble Famille de Bourgogne.

I. vol.

gne

DECEMBRE. 1728. 2733

gne , de la branche des Demaillis , dont il laisse trois fils , deux Capitaines dans le Regiment de Provence , & un Chanoine à Beaune.

Louis-Maximilien Titon, Seigneur d'Ognon , de la Forêt Tomier , de Villege-nou , &c. ancien Procureur du Roi , & de la Ville de Paris , mourut le 27. Novembre dans sa 70. année. Il s'est distingué par plusieurs beaux Discours qu'il a prononcez avec beaucoup d'applaudissement dans l'Hôtel de Ville ; il étoit fils de Maximilien Titon, Conseiller-Secrétaire du Roi, Baron de Berre , Seigneur de Lançon, d'Istre , de S. Mitre & d'Ognon , qui fut établi par Louis XIV. en 1666. Directeur des Manufactures & Magazins Royaux d'Armes en France ; il étoit frère de Jacques Titon , Seigneur du Plessy & de Chamam , Maître des Comptes de la Chambre de Paris , & Ancien Grand-Maître des Eaux & Forêts du Berri , & d'Eurard Titon du Tillet , Commissaire Provincial des Guerres , ci-devant Maître-d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine , mere du Roi , Auteur du Parnasse François executé en bronze.

M. Joseph - Jean - Baptiste Fleuriau d'Armenonville , Chevalier , ci-devant Garde des Sceaux de France, Commandeur des Ordres du Roi, Doyen du Con-

I. vol.

Iij. feil

2756 MERCURE DE FRANCE.

seil d'Etat , Gouverneur & Grand-Bailli de Chartres , Capitaine des Châteaux de Madrid , la Muette , & Parc du Bois de Boulogne , mourut au Château de Madrid le 27. Novembre dans la 68. année de son âge ; il a laissé de Dame Jeanne Gilbert , son épouse , morte au mois d'Octobre 1716. trois enfans : sçavoir , M. Charles Jean-Baptiste Fleuriau , Chevalier , Comte de Morville , Chevalier de la Toison d'or , ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département des Affaires Etrangères ; Dame Marie-Jeanne Fleuriau , épouse de M. Jean , Marquis de Gassion , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Commandant pour Sa Majesté en Bearn , & Dame Marie-Thérèse Fleuriau , épouse de M. Henry de Fabry , Chevalier , Comte d'Autrey , Colonel du Regiment de la Sarre. M. d'Armenonville , après avoir exercé les Charges d'Intendant , & ensuite de Directeur General des Finances , fut pourvû le 3. Fevrier 1716. d'une Charge de Secrétaire d'Etat , & au mois de Fevrier 1722. le Roi le nomma Garde des Sceaux. Il les remit à Sa Majesté le 15. d'Août de l'année dernière. Le Roi en considération des services du pere & du fils , a accordé au Marquis d'Armenonville , fils du Comte de Morville , Mestre de Camp

1. vol. *d'un*

DECEMBRE. 1728. 2757

d'un Regiment de Dragons , une Pension de 4000. liv. & une de pareille somme à Dame Jeanne - Therese Fleuriau de Morville , sa sœur , épouse de M. Alexandre de la Rochefoucault , Marquis de Surgeres , Guidon de Gendarmerie.

Dame Angelique d'Etampes de Valencay , épouse de Louis-François , Marquis d'Etampes , mourut le 28. du mois dernier , au Château de Valencay en Berry , âgée d'environ 22. ans.

Dame Marie-Françoise de Levi , veuve de M. Joseph-François de la Croix , Marquis de Castries , Baron des Etats de Languedoc , Lieutenant pour le Roi en la même Province , Gouverneur de la Ville , Citadelle & Diocèse de Montpellier , & de la Ville & Port de Cette & Forts en dépendans , Sénéchal de Montpellier , Chevalier des Ordres du Roi , Maréchal des Camps & Armées de S. M. & Chevalier d'Honneur de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans , mourut la nuit du 1. au 2. de ce mois , âgé de 30. ans.

Le 4. de ce mois , Henry de Maillé , Marquis de Carman , mourut en son Château de Maillé , en Basse Bretagne , dans la 78. année de son âge.

Louis Caillebot , Marquis de la Salle , Chevalier des Ordres du Roi , ci-devant

1. vol.

I iij Maître

1758 MERCURE DE FRANCE.

Maître de la Garderobe de Sa Majesté, mourut le 7. dans son Château de Renancourt, près de Dreux, dans sa 83. année.

Dame Marguerite-Geneviève de Grieu, épouse de M. Gaspard de Réal, Chevalier, Seigneur de Curban, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Sénéchal de Forcalquier, mourut, à Paris le 11. Décembre. Elle a été enterrée aux Bernardins, dans la Chapelle de sa Famille.

Le 17. Octobre, Dame Marie-Anne le Noir, épouse de M. Jean-Charles-Joseph le Noir, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant Particulier au Châtelet de Paris, Assesseur Civil de Police & Criminel, accoucha d'une fille qui fut tenuë sur les Fonts & nommée Anne-Susanne, par M. Guillaume le Noir, sieur de Cindre, Conseiller-Secrétaire du Roi, Receveur General des Finances d'Alençon, & l'un des Fermiers Generaux de S. M. & par Dame Suzanne-Thérèse le Noir, épouse de M. Antoine Denis Pelletier, Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire de S. M. en sa Chambre des Comptes.

Le 4. Novembre, Dame Anne-Charlotte de Roüais, épouse de M. Louis-Charles Charron, Ecuyer, Seigneur de Marcheval, Millancey, &c. Gentilhomme ordinaire de S. M. accoucha d'une

1. vol.

file

DECEMBRE. 1728. 2759

filles qui fut tenuë sur les Fonts & nommée Louise-Charlotte , par M. Jean-Baptiste Bonnot de la Moissette , Administrateur de l'Hôpital General , & par Dame Jeanne-Marie Marin , veuve de M. François Blondel , Secretaire du Roi.

Le 5. Dame Claude-Louise de Lory , Epouse de M. Charles de Martelliere , Ecuyer ; Seigneur de Chancey , Vaux , Orfeuil , Moteux , &c. Ancien Gouverneur de la Ville de Langres , & Secretaire du Roi , accoucha d'un fils qui fut tenu sur les Fonts & nommé Louis-François , par François de Martelliere , Ecuyer , & par Dame Elisabeth-Louise Drouin d'Aubigny , veuve de M. Jacques de Lory , Maître des Comptes.

Le 20. Septembre Dame Anne-Julie de Montmorency , épouse d'Emanuel de Rouffelet , Marquis de Château-Renaud , &c. Chevalier de S. Louis , Capitaine des Vaisseaux du Roi , Lieutenant General de la Province de Bretagne , accoucha d'une fille qui fut nommée Marie-Charlotte par Baltazar de Rouffelet de Château-Renaud , Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , Capitaine des Vaisseaux du Roi , & par Dame Marie-Charlotte de Montmorency , Epouse de Louis-Joachim de Montagu de

I. vol.

I iij

Beaune,

2760 **MERCURE DE FRANCE.**

Beaune, Marquis de Bouzols, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General des Armées de S. M. & de la Province d'Auvergne.

Dame Claude - François Guillois ; Epouse de Jean-Baptiste de Bragelongne, Conseiller au Parlement, accoucha d'un fils le 21. Septembre, qui fut nommé Jean-Baptiste Amé, par Jean-Baptiste de Gaumont, Conseiller d'Etat, Conseiller d'Honneur au Parlement, & Intendant des Finances, & par Dame Claude-Esmée Dépinoy, veuve de Geoffroy-Dominique de Bragelogne, Maître des Requêtes.

Dame Eulalie de Beaupoil de S. Aulaire, Epouse d'Anne Pierre de Harcourt, Comte de Breuvron, Lieutenant General au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du Vieux Palais de Rouen, & Mestre de Camp de Cavalerie, accoucha le 22. Septembre de deux fils, qui furent tenus sur les Fonts le même jour, & nommez, le premier, Anne-Henry, par Henry de Lambert, Marquis de saint Brice, Lieutenant General des Armées du Roi, & par Dame Marie-Anne Claude Brulart de Genlis, veuve de Henry de Harcourt, Pair & Maréchal de France, Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Roi, & Chevalier de ses Or-

1. vol. dres,

DECEMBRE. 1728. 2761

dres , le second Anne-Louis , par Louis-
Abraham de Harcourt , Marquis de Beau-
vron, Abbé Commandataire de l'Abbaye
Royale de Notre-Dame de Signy , & par
Dame Therese de Lambert , veuve de
Louis de Beaupoil , Marquis de S. Au-
laire.

Dame Magdelaine-Françoise Chauve-
lin , Epouse de Louis-Denis Talon , Mar-
quis du Boulay , &c. Avocat General du
Parlement , accoucha le 4. Octobre d'un
fils qui fut nommé Omer-Louis-Fran-
çois , par Mathieu-François Molé , Mar-
quis de Champlatreux , Conseiller au
Parlement , & par Dame Marguerite
Billard , veuve de Louis Chauvelin, Con-
seiller d'Etat ordinaire.

Dame Marie-Françoise de Levi , veuve
de Joseph-François de la Croix , Marquis
de Castries , Baron de Castelnau , Ba-
ron des Etats de Languedoc , Lieutenant
de Roi en la même Province , Gouver-
neur de la Ville & Citadelle de Mont-
pellier , de la Ville & Port de Cette ,
Sénéchal de Montpellier , Maréchal des
Camps & Armées du Roi , Chevalier de
ses Ordres , & Chevalier d'Honneur de
S. A. R. Duchesse d'Orleans , accoucha
le 5. du même mois d'un fils qui fut nom-
mé Louis-Augustin.

Dame Marie-Magdelaine le Tellier
I. vol. I v Epouse

2762 MERCURE DE FRANCE.

Epouse de François de Harcourt, Duc de Harcourt, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de S. M. Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant General au Gouvernement du Comté de Bourgogne, accoucha le 6. Octobre d'un fils, qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Louis-François par Louis-Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de S. M. Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur en survivance, & Lieutenant General de la Ville de Lyon, Pays de Lyonnois, Forêt & Baujolois; & par Dame Marie-Anne-Claude Brulart de Genlis, veuve du Maréchal Duc de Harcourt.

Dame Jeanne-Françoise Dauvet Desmarets, Epouse de Louis le Tellier, Comte de Rebenac, Marquis de Souvré & de Louvois, Lieutenant General au Gouvernement de Navarre & Béarn, accoucha d'une fille le 7. Octobre. Elle fut tenuë sur les Fonts par des Pauvres, & nommée Gabrielle-Flore.

Dame Louise Thevenin de Courfan, Epouse de Jean-Zacharie de la Faurie, Conseiller au Parlement de Bordeaux, accoucha le 7. Octobre d'une fille qui fut

1. vol.

nommée

DECEMBRE. 1728. 2763

nommée Jeanne-Anne par Jean Thevenin , Conseiller-Secrétaire du Roi , & par Dame Anne Thevenin , fille de Jean Thevenin , Seigneur de Courfan , Maître des Requêtes.

Dame Marie Elisabeth de Ferrero de S. Laurent , Epouse de Louis-François Damas Danlizey , Mestre de Camp du Régiment de Nice , accoucha le 9. Octobre d'un fils qui fut nommé Louis-Jules-François , par Philippe-Jule - François Mazarini Mancini , Duc de Nivernois , & Domziois , Pair de France , Grand d'Espagne , Prince de Vergagne & du S. Empire , Noble Venitien , Gouverneur & Lieutenant General pour le Roi des Provinces du Nivernois & Domziois , &c. & par Dame Marie-Françoise de Sauvion , veuve de M. Jean Baptiste de S. Laurent de Ferrero.

Dame Angelique Charpentier , Epouse de François - Victor le Tonnelier , Marquis de Breteuil , &c. Commandeur des Ordres du Roy , Chancelier de la Reine , &c. accoucha le 25 Novembre d'un fils , qui fut nommé Florent-Victor , par Florent-Claude , Marquis du Châtelet , &c. Mestre de Camp du Regiment de Hainaut , Gouverneur de Semur , & Grand Baillif d'Auxois ; & par Dame Marie-Généviève le Tonnelier de Charmaux , Epouse de

1. vol.

I vj

Louis-

2764 MERCURE DE FRANCE.

Louïs-François de Gautier, Marquis de Chiffreville, premier Enseigné de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roy.

Le 25 Novembre, Henry de Bermond, Chevalier, Marquis de Puiffeguiers, &c. épousa Dame François-Adelaide de Sonning, fille de deffunt André - Nicolas de Sonning, Receveur General des Finances de la Generalité de Paris, & de Louïse-Charlotte de Launay.

Le 7 Decembre, Louïs-Antoine de Bernage, Chevalier, Seigneur de Chaumont, Mestre de Camp de Cavalerie, sous Lieutenant des Gens-d'armes d'Anjou, fils de Louïs de Bernage, Conseiller d'Etat ordinaire, & de Dame Anne Rouillé, épousa Dame Anne-Louïse-Martin de Vaucreffon, fille de François-Guillaume-Martin sieur de Vaucreffon, Tresorier General de France, au Bureau des Finances, à Paris, & de Louïse-Marguerite de la Porte.

François Charles de Rochechouart, Comte de Faudovas, Capitaine de Cavalerie, dans le Regiment du Roy, fils de Charles de Rochechouart, Comte de Clermont, &c. & de feuë Dame François de Monresquiou de la Tour de France, épousa le 13 Decembre Dame Marie-François de Conflant d'Armentieres, fille de Michel de Conflant, Marquis d'Armentieres, &c.

I. 286

pre-

D E C E M B R E. 1728. 276
premier Gentilhomme de la Chambre de
feu M. le Duc d'Orléans Regent, & de
Dame Gabrielle de Jussac.

ARRESTS , ORDONNANCES ,

SENTENCES D E P O L I C E , &c.

A R R E S T du 18. May, qui proroge jusqu'au
premier Janvier 1729. les délais portez par
différens Arrêts au sujet du Remboursement
qui doit être fait aux Traitans dont les cau-
tions sont en avance envers Sa Majesté.

ORDONNANCE DU ROY, du 23. May
au sujet des Passagers étrangers qui pourront
être embarquez sur les Bâtimens François où
ils auront chargé à Fret ou Nolis.

AUTRE du 24. May, servant de Reglement
pour le Consulat de la Nation François à
Ca diz,

ARREST du 29. May, qui ordonne que sans
avoir égard à celui du 28. Août 1724. auquel
Sa Majesté a dérogé en tant que besoin seroit,
l'Article premier de l'Edit du mois de Décem-
bre 1715. sera executé; & qu'en conformité
d'icelui, les Particuliers actuellement pour-
vus ou Propriétaires des Offices de Secretai-
res de S. M. dans les Chancelleries près les
Cours, Conseils superieurs & provinciaux du
Royaume, faisant partie du nombre fixé par
les Edits du mois de Juin & Décembre 1715.
Lettres Patentes du 28. May 1717. & Edit d

1. vol.

m.

2766 MERCURE DE FRANCE.

mois de Juin 1721. seront & demeureront conservez dans l'exercice , propriété & fonctions d'iceux , quand bien même ils se trouveroient excéder le nombre fixé en particulier pour chacune desdites Chancelleries , pourvu qu'ils n'excèdent point le nombre total d'icelles , en payant les sommes pour lesquelles ils ont été ou seront compris dans les Rôles , en execution de l'Edit du mois de Décembre 1727.

AUTRE du 29. Juin , qui exempte du droit de Contrôle les Adjudications des Bois des Communautés Ecclesiastiques & Laïques , Beneficiers & gens de Main-morte , les Adjudications au rabais des réparations , &c.

SENTENCE DE POLICE du 30. Juin , qui condamne la veuve Cadet , Maîtresse Vuidangeuse , en quarante livres d'amende , pour avoir laissé séjourner dans la rue des Matieres Fécales au-delà des heures permises.

ARREST du 3. Juillet , qui deffend à toutes sortes de personnes de distribuer des Remedes specifiques & autres , sans avoir obtenu de nouvelles Permissions.

ORDONNANCE DE POLICE du même jour , portant deffenses de jeter des bottes de Eoin & de Paille par les fenêtres des Greniers donnant sur les rues , à des heures induës & sans en avoir averti les Passans.

ARREST du 6. Juillet , qui ordonne qu'à l'avenir les Fabriquans seront tenus de marquer en noir avec de l'huile , d'une marque particuliere où leur nom & leur demeure se-

1. vol.

ront

DECEMBRE. 1728. 2767

ront gravez, toutes les pieces de Toilles & de Serviettes de leur fabrique.

AUTRE du même jour , qui déclare les Actes de Soumission de Caution , qui sont reçus par les Greffiers des Jurisdictions Consulaires, en execution des Sentences & Jugemens qui y sont rendus , non sujets à être contrôlez.

AUTRE du 13. Juillet , qui ordonne que les Gardes generaux & particuliers des Bois , Eaux & Forests , ne seront tenus de se faire recevoir qu'aux Sieges des Maîtrises de leur ressort , à l'exception de ceux des Maîtrises de Paris , Fontainebleau , Crécy & Sezanne.

AUTRE du 18. Juillet, concernant le Droit de *Committimus* , par lequel le Roi ordonne que jusqu'à ce que le nouveau Rôle qui doit être incessamment arrêté , de ceux auxquels le Droit de *Committimus* sera conservé à l'avenir , soit envoyé dans ses Chancelleries , toutes Lettres de *Committimus* continueront d'être expédiées , ainsi qu'elles ont dû l'être jusqu'au premier de ce mois , en execution de la Déclaration du 19. Avril 1727. & de l'Arrêt du 29. Decembre de la même année.

LETTRES PATENTES en forme d'Edit , portant création de huit nouveaux Architectes de la seconde Classe de l'Académie Royale d'Architecture. Données à Versailles au mois de Juillet 1728.

ORDONNANCE DU ROY , concernant les Spectacles du 20. Juillet 1728. par laquelle S. M. a fait très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes de quelque qualité
1. val. &

2-63 MERCURE DE FRANCE.

& condition qu'elles solent, même aux Officiers de la Maison, les Gardes, les Gendarmes Chevaux-Legers, Mousquetaires, & à tous Pages, Valets de Pied, Gens de Livrées & autres, sans aucune réserve, exception ni distinction, d'entrer sans payer aux Spectacles des Foires de S. Laurent & de S. Germain, même aux Pages de S. M. des Princes & autres personnes de distinction, de se placer sur le Théâtre, mais seulement dans les Loges qui leur seront indiquées par les Maîtres des Jeux, &c.

AUTRE du 31. Juillet, pour faire congédier la moitié de la Milice, & indiquer son remplacement au mois de Février de l'année prochaine.

AUTRE du 2. Août, portant Règlement sur le Service que doivent faire les Compagnies des Cadets-Gentils-hommes dans les Places.

ARREST du 10. Août, qui exempte les Expéditions des Fermes Generales-Unies, des Droits, cy-devant attribuez aux Offices de Greffiers Gardes Minutes des Jurisdictions qui connoissent des Droits desdites Fermes.

AUTRE du même jour, qui fixe le prix des Sels qui sont laissez dans les Dépôts, Magazins, Greniers & Chambres, pour passer de Bail en Bail aux Fermiers Successeurs.

LETTRES PATENTES, portant attribution au Lieutenant Criminel du Châtelet, de différentes accusations intentées contre le nommé Jandel, pour être jugées au Châtelet,

1. vol.

DECEMBRE. 1728 2769
à la charge de l'Appel au Parlement. Données
à Versailles le 12. Août 1728.

ORDONNANCE du Roi, du 14. Août ,
portant que dorénavant tous Cavaliers , Dra-
gons & Soldats prévenus du crime de faux
Sel ou de faux Tabac , qui seront arrêtés , se-
ront conduits dans la Place la plus voisine où
il y aura Etat-Major , pour y être jugés par
le Conseil de Guerre.

SENTENCE DE POLICE, du 20. Août,
qui condamne trois Boulangers en trois cens
livres d'amende chacun , pour avoir survendu
leur pain.

ARREST du 24. Août , en interpretation
de celui du 28. Septembre 1726. concernant
les Droits dûs sur les Marchandises y énon-
cées , provenant des ventes de la Compagnie
des Indes.

LETTRES PATENTES , portant évoca-
tion & attribution au Châtelet de Paris pour
faire le procès à des Braconniers , Voleurs de
grands Chemins , habitans du Vexin-Fran-
çois , &c. Données à Fontainebleau le 28 Août
1728.

ARREST du 31. Août , qui homologue
la délibération prise par les Maire & Eche-
vins , Président & Directeurs de la Chambre
du Commerce de la Ville de Bayone , conte-
nant les précautions à prendre pour empêcher
que les habitans de ladite Ville , & de celle de
S. Jean de Luz , & Pays de Labour , n'abusent
de leurs Privileges.

3. vol.

AUTRE

2770 MERCURE DE FRANCE.

AUTRE du même jour , qui ordonne que les droits d'Entrée de la Coutume de Bayone sur les Marchandises de Lille & de Flandre venant par Mer , ne seront plus perçus à la Balle , & que pour la moitié dudit droit dont jouit le Fermier General , il ne sera perçu que quinze sols par quintal brut , poids de Marc , &c.

ORDONNANCE DU ROY du 4. Septembre , portant Reglement sur le marché & le logement des Troupes de la Maison de Sa Majesté.

AUTRE du même jour , pour regler le nombre des Officiers de ses Troupes de Cavalerie & de Dragons , qui auront Congé par Semestre.

AUTRE du 7. Septembre , concernant les Pilotins qui seront embarquez sur les Vaisseaux de Sa Majesté.

ARREST du 14. Septembre , qui exempte les Expéditions concernant les Fermes Generales Unies , de differents Droits reservez dans les Cours & Jurisdictions du Royaume.

AUTRE du même jour , portant Reglement pour le transport dans toutes les Provinces du Royaume , des Soyes provenant du Commerce de la Compagnie des Indes.

SENTENCE DE POLICE du 25. Septembre , qui condamne en cinquante livres d'amende le nommé Harbillon , fils , Marchand de Foin , pour avoir mêlé du Foin vieux avec du nouveau.

1. vol.

LET.

DECEMBRE. 1728. 277

LETTRES PATENTES, adressées au Parlement de Paris, concernant l'instruction du Procès criminel à faire au sujet de l'Assassinat des nommez David & sa femme, commis le 26 Aoust dernier. Donné à Fontainebleau le 28 Septembre 1728. Enregistrées au Parlement le 5 Octobre suivant, par lesquelles il est dit : Nous ordonnons que l'accusation qui a été formée pour raison du vol & assassinat du nommé David & sa femme, & dont l'instruction a été commencée tant par les Officiers de la Marechaussée établis dans la Ville de Rouen en qualité de Juge du lieu du délit, que par le Lieutenant Criminel de notre Châtelet de Paris, dans l'étendue duquel la capture a été faite, & les effets volez ont été trouvez, que Nous validons à cet effet, en tant que besoin seroit, soit par vous continuée & instruite suivant les derniers errements, en la Chambre de la Tournelle; ensemble routes les autres accusations pour raison des crimes d'assassinats, vols de grands chemins, ou faits avec effractions, ou autres crimes commis, tant par les nommez Nivet, dit Fanfaron, Barmon & Mancion, qui ont été arrêtez au sujet de ladite accusation, que par leurs autres Complices, sans aucune exception, en quelque lieu & ressort que lesdits crimes aient été commis; évoquons à cet effet, en tant que besoït seroit, à Nous & à notre Conseil routes lesdites accusations; ensemble les procédures qui auroient été faites & instruites en quelque Jurisdiction qu'elles l'aient été & icelles avons renvoyé & renvoyons devant vous en la Chambre des Vacations de la presente année tant qu'elle durera, & ensuite en la Chambre de la Tournelle, pour y être instruites, soit par ceux de nos Conseillers qui seront commis du nombre de ceux qui servent
1. vol. actuel.

1772 MERCURE DE FRANCE.

actuellement en ladite Chambre des Vacations, ou qui serviront dans la suite à la Tournelle, soit par ceux des Officiers de notre Châtelet de Paris ou autres Juges des lieux du délit, ou des lieux dans lesquels il se trouveroit des témoins à entendre, qui seroient commis par lesdites Chambres, ainsi qu'il sera par elles avisé. Voulons qu'à cet effet toutes lesdites procédures, ensemble les pieces servant à conviction, soient portées en votre Greffe, & les Prisonniers transferez dans vos Prisons, quand il l'aura été par vous ordonné, pour y être les accusations instruites, ou par les Officiers qui seront commis, comme dit est, ou par les Conseillers servans ausdites Chambres, même après l'expiration de celle des Vacations, s'il est ainsi par elle ordonné, & lesdites accusations par vous jugées suivant la rigueur des Ordonnances en ladite Chambre des Vacations, si faire se peut, sinon en celle de la Tournelle.

AUTRE du même jour, par lequel S. M. ordonne que les Propriétaires des Rentes Viageres, comprises dans l'Etat, arrêté au Conseil, en consequence de la Déclaration du 27 Janvier dernier, qui avant le premier jour de Novembre prochain, auront remis à leur Payeur les Certificats de rétablissement à eux délivrez par les Notaires de la Ville de Paris, seront & demeureront déchus de la portion des arrerages qu'ils pourroient prétendre en vertu dudit rétablissement pour les six derniers mois de l'année 1727. Veut aussi S. M. que ceux qui avant le 1 Janvier 1729, auront obmis de rapporter lesdits Certificats, ne soient pareillement payez pour l'année entiere 1728, des arrerages de leurs rentes, qu'en conformité de l'Edit du mois de Novembre 1726. & que ceux qui avant

2. vol. le

D E C E M B R E . 1728. 2773

le 1 Janvier 1730, auront manqué à remplir cette conformité, soient & demeurent pour toujours exclus de profiter du rétablissement à eux precedemment accordé par S. M. &c.

ORDONNANCE DE POLICE, du même jour, portant deffenses de jouer au Volant ou Bâtonnet, dans les Ruës ou Places publiques.

ARREST du 25 Octobre, qui deffend à toutes sortes de personnes de distribuer des Remedes, sans en avoir obtenu de nouvelles permissions.

AUTRE, du 26 Octobre, qui declare nulle une Protestation faite par quelques Religieux de l'Ordre de Cluni, contre des Decrets du dernier Chapitre general dudit Ordre, tenu à Paris le 26 Septembre dernier; & ordonne que les Exemplaires imprimez de ladite protestation seront supprimez.

AUTRE, du 9 Novembre, qui ordonne que tous les Exploits de saisies, oppositions ou empeschemens à la délivrance & paiement des sommes assignées & employées dans les Etats du Roy, expediez pour la distribution des Deniers des Fermes, Remboursemens des avances des Fermiers, & tous autres Remboursemens, Charges & Dépenses, concernant la Regie desdites Fermes, seront visez & paraphes sans frais, par le sieur Gaultier, Receveur general desdites Fermes.

AUTRE, du même jour, qui ordonne que Louis Bourgeois & ses Cautions, cy-devant Fermiers Generaux des Fermes-Unies, ne pour-

L 291. 1086

2774 MERCURE DE FRANCE.

ront être assignez qu'en leur domicile à Paris, ni traduits ailleurs qu'en la Cour des Aydes de Paris, pour raison des affaires des Fermes, concernant ledit Bail.

AUTRE du 30 Novembre, qui proroge jusqu'au dernier Juin de l'année prochaine 1729, le délai porté par la Déclaration du 27 Decembre 1727. Et en consequence, ordonne que les Propriétaires des Rentes viageres, qui se trouvent dans le cas de la contravention, lesquels rapporteront à leurs Payeurs, avant le premier Juillet de ladite année prochaine, les Extraits mortuaires des Rentiers décedez, & leur restitueront les sommes qu'ils auront reçues indûment, ne pourront être recherchez.

AUTRE, du 6 Decembre, qui proroge l'exécution de celui du premier Juin 1728. jusques & compris le dernier Decembre 1729. passé lequel temps le prix des anciennes Espèces & matieres d'Or & d'Argent, sera réduit ainsi qu'il l'eût dû être au 1 Janvier prochain.

A V I S.

Le second Volume de ce mois, qui est actuellement sous presse, & qui doit suivre celui-ci de près, servira de supplement aux matieres qui n'ont pû trouver place dans le cours de la presente année, & contiendra une Table generale, par le moyen de laquelle on trouvera aisément toutes les differentes matieres.

1. vol.

TABLE

T A B L E.

P ieces Fugitives. Le Remede d'amour, <i>Poëme</i> ,	2563
Nouveau Systême de Chant, Reflexions,	2571
La Gloire victorieuse de l'Amour, <i>Poëme</i> ,	2585
Reflexions sur la Cataracte membraneuse, &c.	2592
Caprice ou Pensées diverses,	2596
Lettre sur le Tombeau du Card. de Beaulieu,	2605
Le Mérite personnel, <i>Ode</i> ,	2608
Lettre sur un Problême de Géométrie,	2611
Réponse du P. Castel, Jésuite,	2618
Chanson,	2626
Suite du Voyage de Normandie,	2628
Epitre en Vers,	2655
Songe, Explication, &c.	2665
Explication du Logogryphe & des Enigmes du mois dernier,	2668
Logogryphes & Enigme,	2669
Nouvelles Littéraires, des beaux Arts, &c.	2672
Traitez des Majoritez Coûtumieres, &c.	2675
Terence, Ciceron, Cesar, &c.	2677
La Vie de S. François, &c.	2678
Traité de Peinture & Sculpture, &c.	2680
Histoire de Constantin le Grand, & Lettre à ce sujet,	2681
Les Pseaumes en Latin, selon la Vulgate, avec des Notes,	2682
Méthode pour apprendre l'Ortographie, &c.	2685
Lettre sur l'Academie de Bordeaux,	2687
Lettre du R. P. Augustin Calmet, sur quelques Monumens antiques,	2689
Lettre de l'Abbé le Franc au P. Castel, J.	2691
Question de Medecine,	2693

Air & Couplets noté ,	2698
Spectacles , L'Italien Marié à Paris , &c.	2701
Alceste , Opera remis ,	2707
Nouvelles du Temps ; de Turquie , Russie , & Allemagne ,	2712
D'Italie , d'Espagne , Portugal & Angleterre ,	2714
Incendies ,	2720
France . Nouvelle de la Cour , &c.	2723
Traduction du Mandement du Recteur ,	2732
Apologie de la petite verole ,	2734
Copie de Lettre circulaire de M. le Cardinal de Noaille aux Evêques du-Royaume ,	2739
Ceremonie de la Benediction d'une premiere Pierre de l'Eglise de S. Sulpice ,	2740
Fête solennelle , celebrée dans l'Eglise des Grands Augustins de Paris ,	2748
Morts , Naissances & Mariages ,	2754
Arrêts , Déclarations , &c	2765

Errata de Novembre.

- P**Age 2378. ligne 11. ou, *lisez*, &.
P. 2455. l. 7. Medicorum, l. Medicis.
P. 2502. l. dernière, 10. Octobre, l. 10. Novem.
P. 2522. l. 24. mais S. S. l. S. Majesté
-

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P**Age 2585. ligne 18. suit, *lisez* suivit.
P. 2641. l. 7. Philogue, l. Philologue.
P. 2694. l. 12. par, l. pour.
P. 2698. l. 15. Rocher, l. Nocher.
P. 2699. l. 17. qualoufiez, l. qui jaloufiez.
P. 2719. l. 14. Bornes, l. Borneo.
La Médaille gravée d'Antoine de Bourbon,
doit regarder la page 2654
L'Air noté doit regarder la page 2698.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1728.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.

LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,
à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

JEAN DE NULLY, au Palais,
à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisè, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez, aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . s o l s .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ¹ AU ROY.

DECEMBRE. 1728.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

AU MERCURE

DE FRANCE,

EPI TRE.



Artez, volez, Enfans du badinage,
Et du loisir que me firent les Dieux;
Vers peu limez, courez faire nau-
frage,

Contre l'écuëit de cent critiques Yeux.

2. vol.

A ij Long

2776 MERCURE DE FRANCE.

Long-temps j'ai sçu vous retenir en cage ,
 Pour vous cacher ou pour vous polir mieux ;
 Mais à present , petits ambitieux ,
 N'ayant de bon que le libertinage ;
 Courez , craignez le sort d'être ennuyeux ,
 Je ne puis plus vous tenir davantage ,
 Pas n'étiez faits pour être curieux .
 Vous le voulez . . . sortez donc d'esclavage :
 Bon jour... bon soir... je vous fais mes adieux ,
 Mieux eussiez fait de servir à Droguiste ,
 Que chez Mercure aller vous enchâsser ;
 Songez que c'est un Métier assez triste ,
 Que de souffrir à qui peut vous chasser ,
 D'être épluchez par main de Mercuriste ,
 Qui dans tamis très-fin va vous passer ,
 Avant que d'être admis sur courte Liste ,
 Qu'à chaque mois son Recueil fait passer
 Sous l'œil public , qui n'est l'Apologiste
 Que des bons Vers, dont il peut se laisser .
 Quand là ferez près d'un Calcul d'Algebre ,
 Bien noir moulez dans l'arriere feüillet ,
 Ou vis-à-vis d'un Vers tendre & douillet ,
 Ou d'un Enigme , ou d'une Ode celebre :

2. vol.

. quand

Quand de l'Extrait d'une Oraison funebre,
 Serez frappez, vous ferrerez l'œillet,
 Vous tremblerez... mais gare l'Epitaphe.
 Quand blotis près d'un Caractere Grec,
 Ou que coufus avec un Géographe,
 Que ferez là bien petits par respect!
 Enragerez de voir qu'un Ecrit sec,
 Lû plus que vous, se rengorge & piaffe.
 Je le redis, mes fils, oyez ma voix.
 Dans ce Recüeil, chaque Piece a sa niche.
 Ce qu'on y met d'Ecrits, c'est avec choix,
 Et c'est par là que moins bouffi que riche,
 Cedit Mercure est moins gros qu'autrefois.
 Aussi volant d'une aîle plus legere,
 Il fend les airs en Contrée étrangere,
 Pour y répandre & les fleurs & les fruits,
 Qu'il cueille & rend au bout de trente nuits.
 Imitant bien l'art, le goût de l'Abeille,
 Pas il n'en met rasade en sa Corbeille:
 Du Thin, des Lys, il ne prend que le suc,
 Qu'il alambique & glisse en petit Livre,
 Par blanc tuyau, qui lui sert d'Aqueduc;
 D'où plus ou moins chacun boit & s'enyvre.

2778 MERCURE DE FRANCE.

Or, petits Vers, mes chers Enfans croquez,
Ainsi ferez bien roide alambiquez.

A Angers, ce 20. Novembre 1728.

XXXXXXXXXX:XXXXXXXXXX:XXXX

*SUITE de la Lettre de M. l'Abbé
de L. S. sur le Livre intitulé : la
Religion des Gaulois, &c.*

APrès avoir donné dans le premier Livre une idée generale de la Religion des Gaulois, de son antiquité, de ses Temples, de ses Autels, de ses Victimes, des Prêtres & Prêtresses, de ses Ceremonies, des Instrumens des Sacrifices, des Symboles particuliers à la Nation, &c. l'Auteur, dans le second Livre, vient enfin aux Divinitez Gauloises; il remarque d'abord que Cesar se trompe, soit en n'en admettant que cinq, soit par rapport à l'ordre dans lequel il les donne, & qu'entre ces Dieux mêmes il y en avoit de deux sortes; que les uns avoient été reconnus sous differens noms, sans cesser d'être pris pour les Dieux qu'ils étoient, quoique la multiplicité de leurs noms emportât quelquefois differens regards: tel étoit, par exemple, Mercure. Il ajoute que les autres
2. vol. confi-

confiderez dans les véritables principes de la Physique, ne faisoient & ne constituoient en effet qu'un seul & même Dieu : mais que confiderez du côté du culte qu'on leur rendoit, ils n'étoient plus les mêmes ; par exemple, Apollon étoit certainement le Soleil, & le Soleil étoit réciproquement Apollon ; cependant contre le témoignage de la Mythologie, que rien ne pouvoit affoiblir, presque tous les Peuples étoient en possession d'honorer Apollon & le Soleil chacun d'un culte différent, & de les regarder comme deux Dieux distincts, & qui n'avoient rien de commun.

On ne s'étoit point avisé jusqu'ici de regarder *Chus* comme le premier entre les Dieux des Gaulois ; il est vrai qu'on ignoroit quel étoit ce Dieu : en attendant qu'on pût le deviner, on disoit que c'étoit Mars ; mais notre Auteur ayant découvert que le Mars des Gaules s'appelloit *Camulus*, il a fallu chercher une autre condition à *Chus*, & c'est ce qui n'étoit pas facile ; car rien ne fournissoit des lumières pour un tel dessein, non pas même la figure de ce Dieu sculptée sur une pierre qu'on déterra dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris au mois de Mars 1711. *Chus* y est représenté à demi-nud, frappant avec une hache sur un arbre, vers

lequel il est tourné , conjointement avec la figure d'un Jardinier qui émonde un autre arbre ; enfin deux Passages , l'un de Suetone , l'autre d'Hesychius , ont tiré l'Auteur d'embarras , & lui ont appris que *Chus* signifie *Dieu* en Langue Hetrusque. Cette découverte lui donne lieu de chercher pour quoi la Langue Gauloise étoit mêlée de termes Hetrusques , & il trouve que c'est à cause des anciens Ombrions , qui tiroient leur origine des Gaulois , qui avoient répandu leur Langue dans toute l'Italie. Il y avoit donc selon la Théologie Gauloise , un Etre distingué des autres qui portoit par excellence le nom de *Dieu* , exprimé par *Chus*. Il ne s'agit plus que de sçavoir à quel usage les Gaulois employoient ce Dieu , & c'est ce qu'on apprend par un Passage de Pline , rapporté par notre Auteur , lequel conclut que cet Etre que Pline appelle du nom indéfini de *Dieu* , est *Chus* , & qu'ainsi *Chus* étoit vraiment le *Dieu* que les Gaulois honoroient dans le Chêne , & qui selon eux operoit & dans le Chêne & dans le Guy , qui naissoit sur cet arbre , toutes les merveilles qu'il leur plaisoit d'inventer.

Mais ce *Chus* ou ce *Dieu* indéfini , qui étoit-il ? L'Auteur croit que c'est celui-là même qui étant apparu à Abraham auprès du Chêne de Mambré , fut depuis

honoré pendant plusieurs siècles dans ce
 Chêne : il est vrai , ajoute-t-il , que plus
 on s'éloignoit des temps d'Abraham , plus
 l'idée de Dieu s'affoiblissoit ; on vint mê-
 me jusqu'à ignorer *Dieu* , mais non pas
 jusqu'à le confondre avec d'autres ; on lui
 conserva son nom , on l'honora sous son
 nom , & on le regarda au-dessus des autres.
 On lui sacrifioit ailleurs sous une déno-
 mination vague , comme S. Paul en
 fait foi , & on avoit des Autels sur les-
 quels étoit écrit : *au Dieu inconnu , au*
Dieu étranger & inconnu ; aux Dieux
inconnus & étrangers ; au Dieu qu'il con-
viendrait , aux Dieux incertains : toutes ex-
 pressions qui ne signifioient que la même
 chose , c'est-à-dire *Dieu* , ainsi que l'A-
 pôtre le reconnoît. Delà vient que les
 Samaritains qui adoroient le même Dieu
 que les Juifs , ne lui donnoient que le
 nom d'*Inconnu & sans nom* ; ce qui est de
 singulier , c'est que la plûpart de ces ex-
 pressions ont été tirées du fond même de
 la Religion des Juifs , où Dieu est ap-
 pellé *Invisible , Ineffable , Très - Haut ,*
Caché , Eternel ; les Juifs eux-mêmes n'o-
 soient prononcer le nom ineffable *Jehova* ,
 ou s'ils le prononçoient , c'étoit avec de
 très-grandes réserves. C'est dans le même
 esprit que les Egyptiens appelloient le
 premier d'entre les Dieux *Amon* , qui
 signifie *caché*.

A V L'Au-

L'Auteur prouve ensuite que les Ecrivains qui ont parlé de la Religion des Gaulois, ont appelé *Chus* Dieu *inconnu* & *sans nom*, d'où il conclut que *Chus* étoit originairement le Dieu des Juifs, c'est-à-dire le véritable Dieu.

Le culte de *Chus* consistoit à être honoré dans le Chêne, à recevoir des Sacrifices, dont les Victimes étoient des hommes, à n'être représenté sous aucune figure humaine, & à recevoir tous les honneurs qu'on lui déferoit dans un bois épais & touffu, tel que celui qui est décrit dans le troisième Livre de la Pharsale de Lucain, situé auprès de Marseille.

Selon notre Auteur, ce qui peut avoir donné lieu au culte general du Chêne dans le paganisme, ce sont ces Chênes sous lesquels l'Ecriture observe qu'Abraham dressa si souvent des Autels pour offrir des Victimes à Dieu. Le plus celebre d'entre ces Chênes est sans contredit celui de Mambré, sous lequel ce grand Patriarche habita si long-temps, où il érigea un Autel, où il invoqua le nom du Seigneur, où il exerça l'hospitalité à l'égard de trois Anges, & où enfin il reçut selon plusieurs Peres, la seconde Personne de la très-sainte Trinité en la personne des trois Anges. Il appuye son sentiment par quantité de Reflexions sur l'origine de

2. vol.

l'Idolâ-

l'Idolâtrie qui ne s'est, dit-il, élevée que sur les debris de la veritable Religion, &c. mais il n'est pas possible de le suivre dans ce détail sans excéder les bornes d'une Lettre.

Après avoir établi l'origine du culte du Chêne, & en même temps celui du *Chus* des Gaulois & du Jupiter des Grecs & des Romains, qu'on a souvent confondus, l'Auteur fait voir comment cela s'est fait; mais je suis encore obligé de passer tout cela pour venir à celui d'entre les Dieux que les Gaulois honoroient le plus après *Chus*.

Ce Dieu étoit Mercure, c'étoit le grand Dieu, le Dieu favori de la Nation, son culte étoit répandu dans toutes les Gaules, pendant que celui des autres Dieux étoit plus borné; ainsi la veneration qu'on lui portoit s'étendant à proportion du grand nombre de ses Dévots, on recherchoit & on multiplioit par tout les Statuës.

L'attachement des Gaulois pour Mercure & la grande confiance qu'ils avoient en lui, les porterent à l'invoquer dans tous leurs besoins: ce commerce introduisit dans les Gaules trois especes de Mercurès differens. Le premier étoit Mercure *Marchand*, le second *Omins* & le dernier *Tentates*.

2. vol.

A vj L'Au-

2784 MERCURE DE FRANCE.

L'Auteur décrit les figures de ces trois Mercurès avec leurs différens attributs, dont il donne de curieuses explications. Il donne aussi les Figures gravées de plusieurs Mercurès Gaulois. Le plus singulier est celui qui fut trouvé à Maubeuge & que le R. P. Chamillard, Jésuite, lui a communiqué. Il est de bronze, son Manteau, qui est noué sur l'épaule, ne couvre point sa nudité. Pour tout chapeau on lui voit un Disque qui soutient deux aîles, du milieu desquelles s'élève un Croissant, les pointés en haut. Mercure tient à sa main gauche une Corne d'abondance, d'où avec des Fruits sort un Caducée; il tient de la main droite une bourse, & il a aux pieds des Aîlerons.

Quoique la plûpart de ces symboles soient fréquens, il en est au moins trois qui sont rares, qui ne se trouvent presque jamais rassemblez sur des Mercurès, ils peuvent même passer pour uniques. Ces Symboles si rares sont le Croissant, la Corne d'abondance & le Disque. L'Auteur rend raison de cet assemblage. Voici quelles sont les Reflexions sur le Disque.

Le *Disque* étoit autrefois commun à tous les Dieux: des Dieux il a passé aux Césars du haut & du bas Empire, & les François, à l'exemple des Romains, l'ont donné à plusieurs de nos Rois de la pre-

2. vol. miere

miere & de la seconde Race. Les Empe-
reurs ne l'ont pris que parce qu'ils vou-
loient, du moins quelques uns, être trai-
tez de Divinitez ; persuadez que cet or-
nement étoit propre à la Divinité. Leurs
Successeurs en embrassant le Christianis-
me, se voyant en possession du *Disque*,
le conserverent avec des titres fastueux,
quoi qu'incompatibles avec la Religion
qu'ils professoient ; ils l'appelloient *Nim-
be*, parce que la Peinture & la Sculpture
representoient ce *Disque* en forme de
cercle lumineux autour de la tête. Ils
ouvrirent enfin les yeux, surtout dans le
septième siècle, & ils eurent scrupule de
se voir representez avec des marques qu'ils
croyoient ne convenir qu'à Dieu & aux
Saints, auxquels seuls elles avoient tou-
jours été données dès la naissance de la
Religion.

Cependant, si l'on y avoit fait atten-
tion, & qu'on eut été bien informé de
l'origine du *Nimbe*, je doute, dit l'Au-
teur, avec raison, que personne eut ja-
mais songé à en faire parade, & à le don-
ner aux autres, moins encore à Jesus-
Christ, à la sainte Vierge & aux Saints.
Car, qu'est-ce que le *Nimbe*, qui fait
tant de bruit parmi les Antiquaires, &
dont aucun n'a donné ni l'origine, ni la
veritable définition ? C'est, dit Aristo-
phane,

2. vol.

2786 MERCURE DE FRANCE.

phane , une petite Lune qu'on mettoit sur la tête des Statuës des Dieux. Mais pourquoi l'y mettoit-on ? Les Scholastes prétendent que c'étoit pour recevoir les immondices des Oyseaux qui alloient se percher sur la tête des Dieux : précaution nécessaire , mais qui ne suffit pas encore , puisqu'on fut obligé dans la suite d'instituer une fête destinée uniquement à laver les Statuës de toutes les souillures que les Oyseaux , les Rats , les Araignées & la poussiere, leur donnoient pendant le cours de l'année. On pourroit porter encore plus loin les recherches sur ces *Disques* ou *Nimbes* ; mais c'est toujours assez d'avoir indiqué une verité qui paroît n'être pas encore bien connuë.

Le culte des Gaulois , à l'égard d'Apollon , n'étoit guères moins grand que celui qu'ils rendoient à Mercure ; ils l'appelloient *Belenus* , ce mot est Celte , & il signifie blond , jaune. Cette même origine se trouve dans le Grec avec la même signification. Les Gaulois avoient consacré à leur *Belenus* la fleur de *Jusquiamme*. On ne sçait pas quel rapport ils trouvoient entre cette Plante & ce Dieu ; il est certain qu'ils y en trouvoient , puisqu'ils la nommoient *Belinuncia* , & les Romains , suivant cet exemple , donnoient le nom d'*Appollinaris* à la *Jusquiamme*. Le nom de

2. vol.

Be

DECEMBRE. 1728. 2787

Belinuncia s'est conservé jusqu'à nous , car les Espagnols l'appellent encore *V. leño* , & les Hongrois *Belend*.

La Jusquiame , selon notre Auteur , étoit employée par les Druïdes dans les prestiges & dans les prédictions dont ils se mêloient ; il décrit les cérémonies qui s'observoient pour chercher cette Plante , qu'il falloit faire arracher jusqu'à la racine par la main d'une Vierge ; il rapporte aussi les differens noms donnez aux Druïdes , employez aux Mysteres de *Belenus* ou d'*Apollon* , en observant que les Prêtres de *Mithras* ou du Soleil , avoient aussi des noms particuliers qui avoient rapport aux differens Mysteres de cette Divinité , sur quoi il rapporte un Passage de *Porphyre* , qui sert à en expliquer un autre de *S. Jérôme* , des plus difficiles à entendre , & sur lequel quelques Sçavans se sont trompez. J'abrége toutes ces choses , déduites fort au long dans le Livre , quoi qu'elles soient fort curieuses , ou plutôt je ne fais que vous les indiquer , me souvenant toujours que j'écris une Lettre , & qu'il me reste encore plusieurs choses à vous dire de cet Ouvrage.

Du culte d'*Apollon* on passe à celui de *Mars* , qui étoit à l'égard des Gaulois une Divinité de temperament : leur dé-

2. vol.

voüe.

2788 MERCURE DE FRANCE.

voüement pour lui étoit si entier , qu'ils l'institutoient leur heritier. Quand ils étoient sur le point de livrer une Bataille, ils commençoient par un vœu de consacrer à Mars tous les animaux dont ils se rendroient maîtres ; ils lui sacrifioient aussi tous les Captifs qu'ils avoient faits. Au retour du combat , ils pendoient au cou de leurs Chevaux les têtes des ennemis , comme un témoignage de leur valeur ; & ayant mis toutes les dépouilles en un monceau , ils les offroient à Mars.

Suit le III. Livre , au commencement duquel l'Auteur donne une Description exacte & historique de la Colonne de *Cussi* , reste précieux de la Religion des Gaulois , découverte en Bourgogne , & expliquée par M. Moreau de Montour. Comme le dessein de cette colonne se trouve gravé dans le Mercure de France , & qu'il en est parlé en plus d'un endroit de ce Journal , je me contenterai d'observer ici que le VII. & dernier des Dieux , qui sont representez en bas-relief sur ce Monument , est Hercule avec sa Massue grossiere ou Gauloise. Les raisons , dit notre Auteur , que les Gaulois avoient d'honorer ce Dieu , consistent en ce qu'ils croyoient qu'Hercule , de retour de son expedition d'Espagne , où il avoit été combattre & défaire Geryon , bâtit dans

2. vol.

les

les Gaules la Ville d'*Alexia*. Pendant qu'il étoit occupé à son Ouvrage, il toucha le cœur de la fille d'un Roi qui commandoit dans les Gaules ; cette Princesse avoit refusé jusques-là pour époux tous les Amans qui s'étoient présentés, n'en croyant aucun digne d'elle ; mais elle ne pût tenir contre la bonne mine d'Hercule, elle le demanda pour époux à ses Parens. De ce mariage vint Galathas, dont la grande réputation fit donner son nom aux Gaulois, & celui de Galacie ou Gaules, au pays qu'ils habitoient. En effet, les Gaulois ont été appelez dès-lors indifferemment Galates ou Gaulois. Quoiqu'il en soit, les Gaulois mon- troient encore du temps d'Ammien Mar- cellin, des anciens Monumens qui attes- toient ces faits.

Plusieurs Historiens parlent encore d'un endroit de la Gaule Narbonnoise, situé dans cette partie de la Provence, qu'on appelle mitoyenne, où ils prétendent qu'Hercule soutint un grand Combat. Les Romains appelloient ce lieu *Campi lapidei*, & les François d'aujourd'hui le nomment la *Crau*. Les Germains pré- tendoient aussi qu'Hercule avoit habité leur Pays, & que c'étoit chez eux qu'il avoit planté les fameuses Colomnes qui portent son nom. Il est vrai qu'ils igno-

2790 MERCURE DE FRANCE.

roient absolument en quel endroit , ce qui fit perdre bien du tems à Germanicus qui s'étoit mis en tête de les trouver.

Il ne nous reste guères de Monumens d'Hercule honoré par les Gaulois avant l'établissement des Romains dans les Gaules. Le plus ancien & celui dont nous sommes le plus assurez , est une Médaille des Segusiens , sur le revers de laquelle Hercule est représenté avec sa Massue à la main droite , & la dépouille du Lion sur le bras gauche ; il appuie ce même bras sur une petite figure qui a tout l'air de Teléphore : Dieu de la santé : enfin entre Hercule & Teléphore on lit ce mot *Arus*.

Beaucoup d'Antiquaires prétendent que ce terme a un rapport manifeste avec la Saone , en Latin *Arar* , qui passe par les terres des Segusiens. Un Auteur anonyme dans le Journal de *Trevoux* du mois de Novembre 1706. prétend que *Ærus* signifie Dieu. Entre plusieurs raisons qu'il en donne , il appuie fort sur le terme spécial de la Coutume de Normandie , *clameur d'Arou* , comme si c'étoit Dieu qu'on reclamoit. L'Auteur s'élève ici contre l'anonyme , & lui soutient *nonobstant clameur de Haro* , & *Charte Normande* : que ni *Ar* , ni *Arus* ne signifient jamais Dieu dans la Langue des Celtes ,

2. vol. c'est

c'est *Di* qui signifioit Dieu , comme *Divona* en fait foi ; car ce mot , selon le témoignage d'Aufone , vouloit dire Fontaine Divine. *Arus* paroît plutôt avoir la signification du *Ars* ou *Hars* des Armoriguains d'aujourd'hui , qui signifie *borne* selon cette étimologie. Ce revers de Médaille représente la créance des Segusiens touchant les Colomnes d'Hercule ; les Celtes croyoient en general que ces Colomnes étoient dans les Gaules , & les Segusiens se glorifioient de les avoir dans leur pais.

La prévention dans laquelle étoient les Gaulois , qu'Hercule leur appartenoit de droit , étoit cause qu'ils l'honoroient en différentes manieres & en divers lieux , ce qui avoit donné lieu aux Hercules *Macusanus* , *Deufoniensis* , *Saxanus* , &c. dont vous verrez toutes les circonstances dans l'Ouvrage même.

L'Auteur employe le reste de ce Livre par la Description , l'Examen , la Critique , & l'Explication des Monumens qui furent trouvez en l'année 1711. dans un souterrain de l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Il ne dissimule pas que plusieurs habiles gens l'ont prévenu dans ce travail , & que M^{rs} Baudelot & Moreau de Mautour , suivis par le Baron de Leibnitz , par le Pere de Montfaucon , par M. Ec-

cart , & par le Pere Lobineau , ont fait là-dessus des Dissertations , ou donné des Explications ; mais c'est , dit-il avec cette circonstance , que les routes que ces Sçavans ont tenuës , sont aussi différentes que les sentimens qu'ils ont avancés ; c'est aussi ce qui a fait présumer à notre Auteur qu'on n'étoit point encore parvenu à une explication claire , certaine , & entiere des Monumens en question , & ce qui l'a déterminé à étudier sérieusement & à approfondir le même sujet. On peut dire qu'il l'a fait heureusement & avec un succès dont le Public lui doit sçavoir gré , puisque comme il y a lieu de le croire , ces Antiquitez appartiennent particulièrement à la Religion des Gaulois ; ce qui se prouve par les figures , par les différens symboles , par l'inscription , par les mots celtiques , &c. qui se trouvent sur ces Monumens. Comme d'un côté ils ont été gravez plus d'une fois , & que de l'autre vous avez déjà une bonne idée de la nouvelle explication dont il s'agit ici , par le *Prospectus* , ou le plan general de l'Ouvrage , que je vous envoyai dans le tems ; je me dispense , Monsieur , d'entrer là dessus dans un plus grand détail. Je suis , &c.



ÉPIÔRE.

*Sur le Mariage de Madlle C.***.*

SI je n'erre, voici le tems ,
 Qu'en vous , & qu'en Mortel infigne ,
 Amour , Hymen , comme à la ligne ,
 S'en vont pêcher couple d'Amants.
 Soit donc que déjà d'Hymenée ,
 Ayez allumé le flambeau ,
 Ou soit que dans quelque journée ,
 Doive briller un feu si beau ,
 Iris , sur ce galant chapitre ,
 Agréez cette mienne Epître ;
 Croyez que longue ne fera ;
 Vers proluxe n'en fortira ;
 Peut-être encor n'aurez-vous cure ,
 De lire si mince écriture.
 Que sçais-je ? Si dans ce moment ,
 Bijoux , habits , bancs ou Notaire ,
 Visite , ennuyeux compliment ,
 Nôces faites ou bien à faire ,

Ne feront pas mettre à l'écart ,
 Vers reçûs trop tôt ou trop tard.
 Tampis , ce seroit grand dommage ,
 Qu'Apollon , & ses descendans ,
 Malgré leur celeste langage ,
 Perdissent leur peine & leur tems :
 Ce seroient disgraces mortelles ,
 S'ils le perdoient auprès des Belles ,
 Comme ils le perdent chez les Rois.

Cet heureux Mortel dont je crois
 La Fortune à present complete ,
 Qui possède un trésor sans prix ,
 (Et ce trésor , c'est vous , Iris ,)
 N'a pas en faisant telle emplette ,
 Perdu son temps , lui , bien le sçait :
 Et peut-être en toute sa vie ,
 De rimer onc n'eut-il envie :
 Si de Phoebus , est-il sujet , *
 De Phoebus , & d'Amour encore ,
 Car chacun d'eux est le moteur ,
 De son esprit & de son cœur.
 Or , si tous deux il les implore ,

M. de la D. Medecin du Roi,

2. vol.

Iris ;

Iris , le dernier vous suffit ,
 Ses traits , ses Myfteres , son Rit ,
 Tout ce que dans le premier âge ,
 Lui-même à l'Hymen il apprit ,
 Est devenu votre partage ,
 Laissez Phœbus , & ses fuppots ,
 Laissez tout l'Olympe en repos ;
 L'Olympe & toute fa puiffance ,
 Ont moins de poids dans la balance ,
 Que n'en a l'enfant de Paphos.
 Long-temps y a , quoiqu'inhumaine ,
 S'il faut le dire , qu'aviez pris
 Part , non petite , en son Domaine.
 Premièrement attraits & ris ,
 Graces naïves , don de plaire....
 Mais pour mieux déduire l'affaire ,
 Sans repeter le bien d'autrui ,
 Aviez tout de l'amour , fors lui.
 Enfin par quelque bon génie ,
 L'avez mis de la Compagnie ;
 Il s'est livré , lui , tout son bien.
 Retenez tout , & ferez bien.

TANÉVOT,

2. vol.

RE-

RÉPONSE de M. le Chevalier de Louville, au R. P. Castel Jesuite, écrite d'Orleans, le 16 Novembre 1728.

J'Ay lû, mon R. Pere, la Réponse que vous m'avez faite dans le Mercure du mois d'Octobre dernier; & quoique je sois fort ennemi de toute dispute, j'ai crû que je ne pouvois me dispenser de vous répliquer, dans la crainte que vous n'attribuassiez mon silence, ou à mépris, dont je suis extrêmement éloigné, connoissant votre mérite, quoique je n'aye pas l'honneur de vous connoître personnellement, ou à impuissance de répondre. Je commence donc par vous dire qu'il me paroît assez singulier que vous vouliez combattre masqué, & que vous trouviez mauvais que les autres ne veuillent pas paroître à visage découvert; c'est parce que vous ne vous nommiez pas, que je ne me suis pas nommé non plus.

Vous désigniez votre nom par des Lettres initiales; j'ai fait de même, & c'est apparemment la raison pour laquelle l'autre anonyme qui vous a attaqué, ne s'est pas nommé non plus. Je n'ai pas fait, au reste, grand mystere de mon nom, puisque je m'étois fait connoître à l'Auteur

2. vol. du

DECEMBRE. 1728. 2797

du Mercure ; mais enfin je me démasque, puisque vous le souhaitez , & que vous vous êtes fait connoître aussi.

Comme je remarque que toute la dispute qui est entre nous ne roule que sur un point unique ; il n'est question que de démontrer d'une manière incontestable la vérité de mon opinion, & c'est ce que j'espère faire dans cette Lettre. Ce point est que vous prétendez que deux quantitez qui ne different l'une de l'autre que d'une quantité infiniment moindre qu'elles, sont exactement, rigoureusement & parfaitement égales ; car vous vous servez de tous ces termes, au lieu que je prétens, moy, qu'elles ne sont ni parfaitement, ni exactement, ni rigoureusement égales, mais seulement d'une égalité approchante de la véritable, & c'est ce qu'il s'agit d'examiner.

Je commence donc par une démonstration que vous avez donnée dans la réponse que vous avez faite à M. de Fontenelle, qui commence ainsi. *Autre démonstration géométrique. Concevons un triangle plein de lignes parallèles à sa base, mais si plein que ces lignes soient infiniment voisines, sans intervalle, contigues & collées l'une à l'autre ; les yeux ne voyent point cela, mais l'esprit le conçoit. Je prends la base que j'appelle la*

2. vol.

B première

2798 MERCURE DE FRANCE.

premiere de ces lignes ; je ne prends pas la seconde, mais la 3^e ; je laisse la 4^e & prends la 5^e, & toujours alternativement toutes les impaires, depuis la baze jusqu'à la pointe, &c.

Je ne sçaurois vous citer la page où cette démonstration est, n'ayant pas le Mercure entre les mains, mais seulement un extrait ; & je remarquerai en passant qu'il ne me paroît pas que l'esprit conçoive mieux des lignes, ainsi collées les unes aux autres, sans intervalle, que les yeux ne les voyent ; car une infinité de lignes sans largeur qui se toucheroient, ne feroient jamais la moindre largeur, & ne composeroient par conséquent aucune surface ; il faut donc leur supposer quelque largeur, infiniment petite, si vous voulez, mais toujours leur en faut-il supposer quelque'une, pour qu'elles puissent remplir l'aire de votre triangle, mais ceci ne fait rien à notre sujet.

Cette démonstration est la seule qui fût incontestable, si elle n'étoit pas défectueuse ; mais comme elle ne roule que sur le principe contesté, qui est que vous supposez que toutes ces lignes ou ordonnées parallèles à la baze de votre triangle, sont exactement égales entr'elles, elle ne prouve rien à ceux qui vous disputent cette égalité, car je nie que votre premiere ordon-

2. vol.

née

née qui est la baze du triangle, soit exactement égale à la seconde, ni la seconde à la 3^e, & ainsi du reste ; car s'il étoit vrai que la 1^{re} fut exactement égale à la seconde, par la même raison la seconde seroit exactement égale à la 3^e. Donc la 1^{re} & la 3^e seroient aussi exactement égales, & la 3^e seroit encore égale à la 4^e, celle-là, à la 5^e, & ainsi à l'infini, jusqu'à la dernière, qui se trouveroit par-là être égale à la première. Donc votre triangle ne seroit plus un triangle, mais un Parallelogramme contre la supposition ; donc il est faux que ces lignes soient exactement égales, comme vous le prétendez. Mais au contraire d'une égalité qui n'est qu'approchée, & que toutes ces lignes vont en diminuant ; ce qui fait que la dernière est enfin nulle ou égale à 0 ; ce qui n'arriveroit pas si elles étoient d'une égalité parfaite. Or toutes ces lignes ne sont cependant différentes l'une de l'autre, que d'une quantité infiniment moindre qu'elles. Donc il est faux que des lignes ou telle autre quantité qu'on voudra, soient exactement égales, quoi qu'elles ne different que de quantité, infiniment moindre qu'elles. Ce qu'il falloit démontrer.

Autre Démonstration.

Je vais tâcher de donner une démonst-

2. vol.

B ij.

stration

2800 MERCURE DE FRANCE:

tration si simple de la vérité, que je veux établir qu'il ne sera pas nécessaire de faire graver une figure. Le Lecteur y pourra aisément suppléer d'imagination, pour peu qu'il y apporte d'attention.

Soit donc un demicercle, dont le diamètre soit AB , qu'on suppose horizontal, & le centre C , du point C , soit élevé à ce diamètre la perpendiculaire CD , qui se termine en D . à la circonférence, & soit pris entre A & C , où l'on voudra le point x , duquel j'éleve sur AD la perpendiculaire xe , qui se termine en e , à la circonférence du Cercle, ayant pris un autre point X , sur le même diamètre, infiniment près de x , je mene par ce point à la ligne xe la parallèle XE , qui rencontre la circonférence en E , & je mene par les deux extrémités e & E de ces deux lignes une droite eE , que je prolonge de part & d'autre arbitrairement; les deux lignes xe , XE , étant infiniment proche l'une de l'autre, & étant parallèles par la construction, ne different l'une de l'autre que d'une quantité infiniment moindre qu'elles, & par conséquent, selon vos principes, ces mêmes lignes seront exactement égales; mais je vais prouver qu'elles ne le sont pas, si ces deux lignes xe , XE , étoient égales, étant outre cela parallèles, par la construction, le petit

2. vol.

Quadri-

Quadrilatere $x e$, $E X$, seroit un parallelogramme ; car tout Quadrilatere rectiligne qui a deux de ses côtez opposez, égaux & paralleles, est un parallelogramme. Or la propriété la plus essentielle d'un Parallelogramme est d'avoir deux de ses côtez opposez quelconques paralleles entr'eux ; puisque c'est même de cette propriété qu'il tire son nom. Donc le petit côté $e E$, sera parallele au petit côté $x X$. Or $e E$ fait partie de la Tangente du cercle au point e , ou E , & $x X$, fait partie du Diametre $A B$; donc la Tangente du cercle au point e , seroit parallele au Diametre $A B$; & par consequent perpendiculaire à l'appliquée $e x$, qui est perpendiculaire à ce diametre ; mais par la nature du cercle, cette même Tangente $e E$ est perpendiculaire au rayon $e C$, qui passe par le point de Contact, & par le centre C du Cercle. Donc une même ligne droite seroit perpendiculaire à deux lignes qui different de position ; ce qui est impossible. Donc il étoit faux que les deux lignes $x e$, $X E$, fussent égales C. Q. F. D.

Ne croyez pas, au reste, que ces deux Démonstrations soient les seules que je pourrois apporter pour prouver la même vérité ; mais une ou deux sont suffisantes, pourvû qu'elles soient bonnes & décisives, telles que me paroissent les deux que

je viens de donner. Vous voyez, sans doute, mon R. Pere, que tout votre système tombe dès que cette verité est établie, sans qu'il soit necessaire de vous le faire remarquer.

M. le Marquis de l'Hôpital a dit dans son Analyse des infiniment petits, qu'on pouvoit prendre indifferemment l'une pour l'autre deux quantitez, qui ne differoient l'une de l'autre que d'une quantité infiniment moindres qu'elles, cela est vrai, mais il s'en faut tenir là; & c'est abuser des termes que de dire qu'elles sont égales; vous n'êtes pas cependant le seul qui les ayiez dites égales, mais vous êtes le seul que je sçache qui ayiez encheri sur les autres, & qui les disiez exactement, parfaitement & rigoureusement égales, & cependant vous comprenez que ces mêmes quantitez different l'une de l'autre; mais selon le langage de tout le genre humain, differer ou n'être pas égal; être égal ou ne point differer, signifie précisément la même chose; & il n'y a pas d'apparence que l'on reforme en votre faveur & peut-être de quelqu'autre infinitaire, une chose établie si universellement & fondée d'ailleurs sur le bon sens.

Je n'avois gardé de prendre votre Paradoxe dans le même sens que vous; vos termes d'égalité, précise & exacte, m'en

2. vol.

auroient

DECEMBRE. 1728. 2803

estoit bien empêché; mais que devient
votre Paradoxe dès que vous le prenez
dans ce sens là. Qu'y-a-t-il d'étonnant, si
deux quantitez, qui ne sont égales que
parce que vous leur donnez ce nom, mais
qui different réellement l'une de l'autre,
laissent un reste lorsqu'on soustrait la plus
petite de la plus grande, tout le Paradoxe
est dans vos expressions, & cela ne valoit
pas la peine d'être proposé aux Géome-
tres; tout ce qui m'avoit paru qui méri-
rât quelque éclaircissement, étoit la preu-
ve que vous apportiez pour prouver ce
que vous avanciez, qui étoit spécieuse à
qui ne l'examinait pas avec assez d'atten-
tion; car on ne voyoit pas d'abord que
deux series qui avoient les mêmes termes,
étoient inégales en ce que le nombre des
termes n'étoit pas le même dans l'une &
dans l'autre. Vous dites que vous le sça-
viez; je le veux croire, puisque vous le
dites; mais vous deviez donc en avertir
les Lecteurs, ou plutôt vous ne deviez
pas vous servir de cette preuve qui ne
concluoit rien, puisqu'elle supposoit ce
qui étoit en question. Je suis, M.R.P.&c.





LE LOGOGYPHE.

VIRELAY.

GRaces à vous , Dame Pédanterie ,
 Ore avons Jeu subtil & bien tourné ,
 Ains retourné , trop mieux qu'en Fripperie ;
 Graces à vous , Dame Pédanterie.

Nostradamus , troisiéme Centurie ,
 Quatrain second , bien l'avoit deviné ,
 Quand exlamoit , j'appërçois grande tuërie ,
 » De mot exquis qui paroît échiné.
 » Puis piece à piece à souhait combiné ,
 » Sortir plus drû d'icelle Boucherie.
 » Maint Clerc subtil , par la foule entraîné ,
 » Y versera toute son industrie ;
 » Dans ledit temps , le Peuple enfariné ,
 » L'adoptera pour droite enchanterie.
 A tant l'Auteur , par qui nous est donné
 Du Logogryphe un portrait buriné.
 Invention qui chut de Caffrerie ,
 Au Puits-Certain , * & puis a randonné ,

* *Quartier de l'Université de Paris.*

2. vol.

Mie

DECEMBRE. 1728. 2809

Mieux que Torrent dans la verte Prairie,
Grand restaurant pour la galanterie.
Graces à vous, Dame Pédanterie.

Or à ce nom nos Badauds fasciné,
Logogryphes ! c'est du Grec raffiné ;
De le comprendre , un desir effrené ,
Fait qu'on donroit volontiers blanc-signé ,
A Belzebut ; car la friponnerie ,
C'est de pouvoir trouver sans tricherie ,
Cinq ou six mots dans un. La Diablerie
Est manifeste ; après quoi je parie ,
Qu'œuvre n'y fit, par Grégois tant prôné ,
Palamedés, quand fut endoctriné ,
Par vol de Gruë & par supercherie ,
Fut d'Ulysées ensuite assassiné.
Graces à vous, Dame Pédanterie.

Moult je convoits en telle Confrairie
Estre reçu ; mais je suis trop borné ;
Trop court engin , * du Ciel me fut donné.
Pour peapa, j'en fus enfaîné ,
Par Précepteur , & m'y suis adonné ;

* *Esprit du Latin*, Ingenium.

2. Vol.

B'v Mais

Mais de trouver cinq pieds (c'est *mocquerie*)
 Dans un Mouton , fut-il de Barbarie ,
Nescio vos , j'en dis mon ânerie.
 Point tant ne sçais de charlatannerie ,
 Et sur un mot sans quartier acharné ,
 Vous l'entraîner jusqu'à l'écorcherie ,
 Je ne le puis , dussai-je être berné ;
 Graces à vous , Dame Pédanterie.

O Turnebus , ô Passerat ! *Sane* ,
 Si d'Acheron , vous étiez retourné ,
 Avec le front de Lauriers couronné ,
 Vous récrieriez , *quam pulchrè , quàm benè* .
 Nos nourrissons en Gaule ont foisonné !
 Honneur à nous & gloire à la Patrie .
 Mais que diriez de la Matoiserie ,
 De cil qui croit avoir imaginé ,
 Le mot du Guet par sa grande Théorie .
 Bon gré se sçait de celle fingerie .
 Bon gré se sçait pour avoir assigné ,
 Au grand Oracle un sens déterminé .
 Que de succès aura la rêverie ,
 Dont se repait l'oïfive Moinerie ,
 (Car aux Sçavants, n'y touchons, je vous prie)
 2. vol. Que

Que d'exercice aura l'Imprimerie ,
 Quand joli mot qu'on croira bistourné ,
 Tel qu'en ta boîte Apotiquairerie ,
 Reparoîtra bien emcrillonné ,
 Et ramenant , ainsi qu'en Faërie , *
 Nombre d'enfans qu'il aura foisonné ;
 Graces à vous , Dame Pédanterie.

Allez vous faire à coups d'Artillerie ,
 Mettre en morceaux , Sonnets que l'Etrurie ,
 A tant vantez , allez Pétrarquerie ,
 Allez , Rondeau , sur vos pas ramené ,
 Cointe , * Epigramme & Madrigal orné ;
 Quand de Clement , naïve raillerie ,
 Quand de Voiture aurez raffinerie ,
 Rien ne vaudra , fors la forcellerie
 Du viel Æson en pieces tronçonné ,
 Par où Medée à Jason étonné ,
 Rendit son pere , ainsi qu'en Fonderie.
 Graces à vous , Dame Pédanterie.

Si l'aviez sçû quand fûtes si marrie ,

* Comme dans les Contes des Fées.

* Du Latin comptus , bien peigné.

2. vol.

B. vj. Galliope

Calliopé, pour votre fils aîné, *

Par Peuple yvrogne, occis, mal atourné,

Auriez sans peine en place retourné,

Membres épars, traînez à la voirie;

Mais par malheur ce siecle infortuné,

Ne sçavoit l'Art de Logogrypherie.

Si Souverain, s'il est assaisonné

D'un grain de sel, qu'on nomme Algebrerie :

Un Logogryphe en Algebre incarné,

Est une noble & docte mommerie :

Partant ^{il}conclus cette plaisanterie,

Par ce refrain maintes fois entonné.

Graces à vous, Dame Pédanterie,

Or avons Jeu subtil & bien tourné,

Ains retourné trop mieux qu'en Fripperie;

Graces à vous, Dame Pédanterie.

DE SENECE.

* Orphée.





MARSEILLE SCAVANTE,
Ancienne & Moderne. Lettre écrite par
M. D. L. R. à M. R. dans laquelle
à l'occasion de la nouvelle Académie,
il est parlé de l'ancienne Académie de
Marseille & des Marseillois qui se sont
distinguez dans les Sciences & dans
les Beaux Arts.

NOs souhaits sont accomplis, Mon-
 sieur, & vous avez enfin une Aca-
 démie à Marseille. Non-seulement le Roy
 a bien voulu accorder des Lettres Paten-
 tes pour son établissement, mais S. M.
 lui a donné pour Protecteur la Personne
 du monde qui convient le mieux en tou-
 tes manieres, & pour comble d'agrément,
 presque dans le même temps que le Parle-
 ment de Provence procedoit à l'Enregis-
 trement des Lettres Patentes, l'Académie
 Françoisé recevoit avec distinction les
 Députez de l'Académie naissante & adop-
 toit cette Académie pour sa fille dès le
 berceau:

Notre Projet Academique est resté long-
 temps sans execution, il a souffert des
 contradictions & des difficultez, mais
 vous sçavez, Monsieur, ce que jeus l'hon-

2. vol.

neus

281^{re} MERCURE DE FRANCE:

neur de vous écrire là-dessus dès le commencement , pour applanir ces difficultés , en picquant nos Compatriotes du côté de la gloire. Je crus ne pouvoir mieux y réussir qu'en leur mettant devant les yeux celle que s'acquît autrefois dans le Monde sçavant , l'ancienne Académie de Marseille , & en leur retraçant le souvenir de ceux de nos Citoyens qui se sont le plus distingués par leur sçavoir & par leurs Ouvrages.

Non - seulement vous approuvâtes mon idée , mais vous trouvâtes bon que ma Lettre fut renduë publique & imprimée dans un Journal. (a) Elle la fut en effet , mais avec tant de négligence , que je ne la reconnus plus moi-même , tant les noms de nos Illustres s'y trouvent défigurez par les Imprimeurs , outre les omissions , les transpositions & autres fautes essentielles ; en sorte Monsieur , que vous en fûtes vous-même scandalisé , & que vous n'avez cessé depuis , pour l'honneur de la Patrie & pour l'amour des Lettres , de me presser de faire réimprimer cette Picce sous mes yeux ; c'est à quoi j'ai travaillé ; & comme les fautes mêmes tournent quelquefois à profit , de nouvelles recherches & d'autres Reflexions ont rendu ma Lettre plus exacte ,

(a) *Journal de Trévoux* , Janvier 1717.

j'ose

DECEMBRE. 1728. 281

j'ose dire plus curieuse & plus conforme au dessein que je m'étois proposé. J'ai crû enfin, Monsieur, ne devoir pas omettre les gens de Lettres nez à Marseille, qui vivent encore & qui ont donné quelque Ouvrage au Public, ce qui ne se trouve point dans ce qui a été imprimé à Trévoux. Il s'y trouve au contraire, comme je l'ai dit, des fautes considérables, en sorte que je ne puis avouer de moi, & admettre sur ce sujet d'autre Lettre que celle-cy.

LETTRE de M. D. L. R. à M. R...

IL est vrai, Monsieur, comme vous ne faites l'honneur de me le marquer par votre dernière Lettre, que les premières ouvertures du Projet pour un établissement Académique à Marseille, ont été faites à Paris, entre M. M... notre digne Compatriote, & moi. Nous avons conféré souvent ensemble sur ce Projet, nous en avons pesé les avantages & les difficultez, & enfin nous avons formé le Plan qui vous a été communiqué. Quel bonheur pour nous, Monsieur, ou pour mieux dire, quel avantage pour tout le Corps Littéraire de notre Ville, que vous soyez entré avec tant de chaleur dans ce Projet, que vous ayez pris la peine de

2. vol.

l'éc.

2812 MERCURE DE FRANCE.

l'examiner, de le rectifier & d'en faire enfin votre propre Ouvrage par le beau Memoire que vous avez bien voulu dresser sur ce sujet.

Nous avons pensé dès le commencement, que pour réussir dans notre dessein & pour illustrer l'Académie naissante, il falloit mettre l'un & l'autre sous la protection de M. le Maréchal Duc de Villars, Gouverneur de Provence. Je vois, Monsieur, que vous avez eu la même pensée que nous, & que vous n'attendez que son arrivée à Marseille pour lui rendre compte des dispositions où sont les choses à cet égard, & pour l'engager à nous accorder cette protection.

Je suis surpris que nos Peres n'aient jamais pensé à un pareil établissement, lequel ne peut qu'honorer, polir & rendre encore plus considerable une Ville comme Marseille. Il me semble même que cette Ville mérite d'avoir une Académie autant & plus qu'aucune autre de l'Europe, tant par le génie vif & aisé de ses habitans, parmi lesquels il s'est trouvé dans tous les tems d'excellens Esprits & des sujets propres aux exercices Académiques, que par l'avantage qu'elle a d'avoir été une Ville sçavante presque dès son origine & d'avoir eu une celebre Académie dans un tems où la barbarie & l'impolitesse obscuroient.

2. vol. cissoient

cissoient la plus grande partie des Gaules.

Vous sçavez, Monsieur, tout ce que les Anciens nous disent de Marseille, par rapport à cette Académie, permettez-moi d'en rappeler ici quelque chose en faveur de ceux de nos Citoyens qui peuvent l'ignorer : car l'Historien de Marseille n'a pas, ce me semble, donné assez d'étendue à ce sujet, en faveur, dis-je, de ceux principalement qui pourroient n'être pas portez pour notre Projet ; de pareils traits feront peut-être capables de les faire revenir, pour peu qu'ils soient sensibles à la gloire de leur Patrie, c'est à-dire, à leur propre gloire.

Depuis les Peuplades des Phocéens & des Ioniens à Marseille, dit un de nos Ecrivains, (a) qui n'a presque rien omis sur un sujet qui ornoit beaucoup le sien ;
 » on a vû nos Gaulois se rendre habiles
 » dans l'érudition Grecque, dès le temps
 » des Rois de Perse, ils y ont formé dès-
 » lors cette celebre Academie qui n'a point
 » eu de supérieure dans le monde, & qui
 » a sérieusement disputé le rang de pré-
 » sèance à celle d'Athenes. Il n'y a point
 » d'Art ni de Science qu'on n'y cultivât
 » avec autant de succès que de pompe &
 » d'éclat. On ne se contentoit pas d'y en-

(a) Baillet, *Jugement des Sçavans*, &c. T. I.
des Préjugés des Nations, p. 295. prem. Edition.

seigner

2814 MERCURE DE FRANCE.

» seigner & d'y parler communement les
 » trois Langues ; sçavoir, la Grecque, la
 » Celtique ou Gauloise, & dans la suite
 » des temps la Latine, qui s'y introduisit
 » après la prise de Rome par les Gaulois,
 » ce qui a fait donner à la Ville de Mar-
 » seille le nom de *Triglote*, par les Grecs,
 » & de *Trilingue* par les Latins, comme
 » S. Isidore de Seville le rapporte de
 » Varron.

» On y professoit encore publiquement
 » l'Eloquence, la Philosophie, les Mathé-
 » matiques, la Medecine, la Jurisprudence
 » & la Théologie fabuleuse. C'est ce qui
 » a fait appeller cette Ville le siege & la
 » Maîtresse des Etudes & des Sciences
 » par Tacite, (a) qui relève la gloire
 » de son Beupere par l'avantage qu'il
 » avoit eu d'y faire ses Etudes. Cicéron (b)
 » mettoit l'excellence de ces Ecoles à un
 » si haut point, qu'il semble avoir préféré
 » cette sçavante Ville, non-seulement à
 » toute la Grece, mais à toutes les Nations
 » du Monde, tant par sa belle discipline,
 » que pour l'importance & la gravité des
 » Sciences que l'on y professoit, & il l'ap-
 » pelle la nouvelle Athenes des Gaules,
 » l'abord universel, & le confluent des bel-
 » les Lettres & de la politesse.

(a) Tacite, dans la Vie d'Agricola.

(b) Cicéron, dans son Oraison pour Flaccus.

Car

» Car il y avoit cette difference, con-
 » tinuë notre Auteur, entre la maniere
 » d'enseigner les Sciences à Marseille, &
 » celle des Druides, que ceux-cy tenoient
 » leurs Ecoles dans les bois & dans les
 » Grottes, & avoient quelque chose de
 » plus severe & de plus retiré, au lieu qu'à
 » Marseille on y apprenoit le beau monde,
 » la civilité des mœurs, l'art de vivre en
 » galant homme, l'honnêteté dans les
 » actions & les paroles, la complaisance
 » & la bienveillance dans les devoirs de
 » la Société civile; en un mot, tout ce
 » qu'il y avoit jamais eu de plus délicat,
 » de plus poli, & de plus achevé chez les
 » Grecs.

» Selon Tacite, la Ville de Marseille
 » avoit fait un heureux mélange de la po-
 » litesse Grecque avec la temperance Gau-
 » loise; c'est pourquoi Strabon, Liv. IV.
 » nous témoigne que ceux des Romains
 » qui étoient touchez du desir de bien ap-
 » prendre les Belles-Lettres, quittoient la
 » Ville d'Athenes pour venir les étudier
 » à Marseille, où l'on voyoit aborder
 » dans le meme dessein les meilleurs su-
 » jets de toute l'Europe, sans en excepter
 » les Grecs, & ceux même de l'Asie mi-
 » neure, qui malgré la distance des lieux
 » & la haute réputation de leurs Acadé-
 » mies, ne laissoient pas de leur preferer
 » quelquefois celle de Marseille.

» Quand on fait réflexion, dit enfin
 » notre Auteur, sur cette antiquité & sur
 » cet établissement de l'Académie de Mar-
 » seille, on n'a plus lieu de s'étonner que
 » les Gaules aient porté des Ecrivains illus-
 » tres dès le temps d'Alexandre le Grand,
 » c'est-à-dire plus de cent ans avant que
 » Rome en eût produit. Pytheas (a) &
 » Eumenide ou Eudimenes, (ou plutôt
 » Euthimenez,) tous deux de Marseille,
 » avoient publié leurs Ouvrages sur les
 » Pays Etrangers avant que Livius-Andro-
 » nicus, Nevius & Ennius, les premiers
 » des Romains qui ont rendu leurs Ecrits
 » publics, eussent mis au jour ce qu'ils
 » ont composé sur leur propre Pays.

Ainsi on ne peut douter que ce qu'il y
 a eu de politesse & de science dans les
 Gaules, ne soit dû, pour la plus grande
 partie, à la Grece & particulièrement aux
 Ioniens, par la transmigration de ceux de
 Phocée, qui bâtirent Marseille & y fon-
 derent l'Académie dont nous parlons : en
 effet, Justin dans le 43^e Livre de son
 Histoire, dit que Marseille a fait quitter

(a) M. Baillet ne s'est point embarrassé de la
 Chronologie en parlant de ces premiers Sçavants
 de Marseille; il est certain qu'Euthimenes a
 vécu long-tems avant Pitheas, bien loin qu'ils
 fussent contemporains, comme l'a cru M. de
 Ruffy.

DECEMBRE. 1728. 2817

aux Gaulois leur ancienne barbarie , en leur apprenant la politesse des mœurs.

- C'est , Monsieur , du sein de cette Academie , ou de cette Ville , que sont sortis plusieurs personnages distinguez dans la République des Lettres , dont les noms ont été transmis à la posterité. Tels sont Castor de Marseille , qui enseignoit la Rhétorique dans les Gaules , sous Tibere. Oscan , ou Oscan Provençal , qui professoit l'Eloquence avec un grand concours , tantôt à Rome , tantôt à Marseille. Crinas , celebre Medecin de la même Ville , qui y professoit la Medecine , sous l'Empire de Claude , le même qui fit rétablir à ses dépens les murailles de Marseille , détruites par Jules César.

Petronne , aussi Marseillois , selon l'opinion de Sidoine Appollinaire , de M. de Valois & de plusieurs autres Sçavans , qui a vécu sous Claude & sous Néron. Petronne , dis-je , dont les plus beaux Ouvrages sont perdus , & qui , selon M. de Ruffy , avoit même écrit quelque chose de Marseille , sa patrie.

Enfin Favorin d'Arles , grand Philosophe & grand Historien , qui sous l'Empire d'Adrien enseigna à Marseille , ensuite à Athenes , où il eut Aulugelle pour disciple , & qui effaça tous les Rheteurs , tous les Géometres , & tous les Astrono-

2. vol.

mes

2818 MERCURE DE FRANCE.

mes de son temps. Je ne parle point des autres Scavans Marseillois, dont Plutarque, Seneque & des Ecrivains posterieurs nous ont conservé la mémoire, avec quelques vestiges de leur doctrine, car cela nous meneroit trop loin.

Au reste, il est difficile de bien sçavoir quelle a été la durée de cette Academie, & l'on ne peut gueres que conjecturer les causes, & l'Epoque de sa décadence, en se rappelant l'irruption des Nations barbares & leurs ravages dans la Province des Romains; malheurs qui n'ont pas pu détruire entierement l'amour & le commerce des Lettres dans cette Ville, & qui n'ont pas empêché que Marseille Chrétienne & humilié n'ait produit d'aussi grands hommes que Marseille payenne & florissante: ce qui a fait dire à S. Paulin: *Posita Gallorum solo Massilia, Graium filia, Alumna sancta civitas Ecclesia.*

Parmi les Théologiens saints & sçavans, nous comptons Salvien, Musée, S. Honorat, Gennade, auxquels on peut ajouter Marius Victor ou Victorin, Corvin, S. Césaire Evêque d'Arles, Eucher Evêque de Lyon, Avite Evêque de Vienne: tous fameux par leur piété, par leur érudition & par leur éloquence.

Il ne faut pas s'en étonner, car vous sçavez, Monsieur, que dans des temps

2. vol.

marquez

DECEMBRE. 1728. 2819

marquez dans nos Annales , on vit renaître, pour ainsi dire , une seconde Academie , plus respectable que la premiere , dans la fameuse Abbaye S. Victor, où l'on enseignoit les sciences divines & humaines , & où l'on faisoit aussi une profession particuliere d'enseigner la vertu & de la pratiquer. C'est dans cette Ecole qu'ont été nourris & élevez quantité d'excellens Hommes, qui dans la suite ont éclairé l'Eglise & illustré le monde sçavant. Il y avoit à S. Victor une Bibliotheque des plus considérables , dont on ne sçauroit assez regretter la perte. Une Charte de l'année 1198. quelques Catalogues & quelques fragmens de Lettres nous en conservent seulement la mémoire. Le P. Labbe dans sa Bibliotheque des Manuscrits , a fait imprimer des Annales , composées à S. Victor , commencées dès l'année 539. & continuées de temps en temps jusqu'en l'année 1563. dont M. de Peiresc avoit fait la découverte

Dans des temps posterieurs , on a encore vu des Marseillois se distinguer par l'étude & par leurs ouvrages. Je ne parlerai icy que des principaux.

BARAL DE BAUX , de l'ancienne & illustre Maison de Baux , qui a possédé la Principauté d'Orange avant les Maisons de Châlons & de Nassau , fut l'honneur

2. vol.

des

2820 MERCURE DE FRANCE.

des Lettres & l'ornement des hommes doctes de son temps. Il s'appliqua singulièrement à la Philosophie, à la Poësie & à l'Astrologie. Il vivoit encore en l'année

1257.

RAIMOND GEOFFROY, fils d'un Vicomte de Marseille, se consacra particulièrement à l'étude des saintes Lettres. Il fut fait General des Cordeliers en l'année 1289. Tous les Ecrivains de cet Ordre en font l'éloge comme d'un homme universellement sçavant.

JEAN LE BLANC, grand Jurisconsulte, contemporain de Baral de Baux, a fait un abrégé des Fiefs: *Epitome Feudorum*. Ouvrage où il cite souvent les Poëtes & les anciens Ecrivains, en homme qui sçait à fond l'Histoire & les Belles lettres.

BERNARD CARBONEL, excellent Poëte Provençal, & fort estimé du Roy Robert, qui fit recueillir soigneusement tous ses Ouvrages pour les mettre dans la Bibliothèque.

ROSTANG BERENGUIER, aussi grand Poëte Provençal, fut fort honoré des Princes & des grands Seigneurs de son temps, qui étoit celui de la décadence de l'Ordre des Templiers. Berenguiier fit même un Traité intitulé : *De la fausse vie des Templiers*.

GUILLAUME ANGELIC, fameux Médecin

2. vol.

DECEMBRE. 1728. 2821

decin & grand Mathématicien, qui observoit les Astres pour la cure des maladies, selon la doctrine de Crinas. Il a composé un curieux Traité: *De Urina non visâ.*

Je passe sous silence quelques autres Sçavans du XIV & du XV. siècle, pour venir à des sujets dont les noms sont plus recens & plus connus parmi nous. Tels sont :

HONORE' D'URFÉ', Comte de Château-neuf, &c. fils aîné de Jacques premier, Seigneur d'Urfé, & de Renée de Savoye, né à Marseille en 1567, aussi distingué par ses Ouvrages, singulièrement par son *Astrée*, qui firent les délices de la Cour & des beaux esprits de son temps, que par sa haute naissance.

FRANÇOIS MAISSONI, Avocat, qui traduisit en François le livre du Consulat, e'est-à-dire, l'Ordonnance du Commerce, ou le Code Maritime, que l'on reçut à Rome dès l'année 1075. & à Marseille en 1162.

CHRISTOFLE DE VENTO, Gentilhomme ordinaire du Roy Henry III. Il étoit fort versé dans les affaires d'Etat & dans les Matieres politiques. Il fut Ambassadeur de France à la Porte, & conclut en 1589. sous le Regne d'Amurat III. un Traité d'alliance & de commerce, qui fut fort utile à notre Nation. Il avoit sou-

2. vol.

C

reçu

2822 MERCURE DE FRANCE.

tenu deux années auparavant la gloire du nom François, & son caractère d'Ambassadeur, avec autant d'éclat & de fermeté que de succès, contre la prétention des Ambassadeurs de l'Empereur, qui entreprirent de le précéder dans certaine cérémonie, au préjudice de l'usage & de la possession, fondée sur les premiers Traitez. J'ai une coppie écrite en Allemand, de la Relation de cette affaire, que les Ambassadeurs Imperiaux envoyèrent à la Cour de Vienne, pour se disculper d'avoir enfin cédé à la fermeté du Ministre François. Elle est dattée de Constantinople, du 4 Aoust 1587. & j'y trouve un fait qui merite de n'être pas oublié. C'est que M. de Germini, prédecesseur de M. de Vento dans cette Ambassade, ayant cédé le pas au Ministre de l'Empereur, fut condamné en France d'avoir la tête tranchée; ce qui auroit été exécuté, ajoute la Relation, si cet Ambassadeur ne fût pas mort à Constantinople peu de temps après.

PIERRE PAUL se distingua dans la Poësie Provençale, dont il fût comme le restaurateur, en faisant revivre & imprimer en 1595. les Oeuvres du fameux Louïs de la Belaudiere, auxquelles il ajouta ses propres Poësies, dans lesquelles on trouve beaucoup de feu & de genie. Ce n'est pas, au reste, une petite gloi-

2. vol.

FE

re pour notre compatriote , d'avoir été le Restaurateur de la Poësie Provençale ; s'il est vrai , comme le dit dans une de ses Dissertations le sçavant M. Huet , que la premiere , veritable & presque unique source de la Poësie Françoisse, ne se trouve avec certitude qu'en Provence , dans les Ouvrages des anciens Troubadours, qu'on peut rencontrer encore , dit-il , dans les Archives des anciens Monasteres de la Province , où ils sont négligez. Cette découverte , ajoute-t-il , se peut faire singulierement dans l'Abbaye de S. Victor de Marseille , où ont vécu Rostang de Brignole & Hilaire des Martins , tous deux Poëtes & Auteurs de l'Histoire des Trouveres & des Chanteres.

C'est encore une gloire considerable pour Marseille sçavante , d'avoir donné le jour à MARSEILLE (a) D'ALTOVITIS, fille aussi distinguée par sa naissance, que par sa vertu , & par les qualitez d'un esprit orné des plus belles connoissances. Elle étoit fille de Philippe d'Altovitis , Gentilhomme Marseillois ; qu'un malheur (b) éclat-

a L'article de Marseille d'Altovitis n'est point dans ma Lettre , imprimée à Trevoux.

b Henri de Valois, Comte d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence , fût tué à Aix , le 1 Juin 1586. par Philippe

2824 MERCURE DE FRANCE.

tant a rendu celebre dans l'Histoire , & de Renée de Rieux, Baronne de Castelan, & de Château-neuf, nommée par Daubigné , Princesse de Bretagne ; & que sa beauté, comme le dit Mezerai, sous Henri III. pensa faire Reine de France. C'est dommage que de tous les Ouvrages de son illustre fille il ne nous soit resté qu'une Ode assez courte , laquelle se trouve imprimée a la tête des Oeuvres de la Bellaudiere , données au public , comme nous venons de le dire , par Pierre Paul. Nous rapporterons icy , par distinction , cette Ode , précédée du titre du Livre , qui en fait le sujet , & qui est devenu extrêmement rare.

OBROS ET RIMOS PROUVENÇALOS
de Louis de la Bellaudiere , Gentilome
Prouvençau , reviuodados per Pierre Paul
Escuyier de Marsillo ; dedicados as ver-
tueuses , & generouses Signours Louis
Daix , & Charles de Casaulx , Viguier ,
& premier Conssou , Capitanis de duos ga-
leros, & Gouvernadors del' Antique Ciou-
tat de Marsillo. Vol. in-4. imprimé à
Marseille par Pierre Mascaron, en 1595.

*d'Altovitis en se défendant contre ce Prince qui
l'avoit attaqué le premier , & blessé mortelle-
mens. Voyez Mezeray, le P. Daniel & M. de
Ruffy.*

2. vol.

MAR-

DECEMBRE. 1728. 2825

MARSEILLE de Altovitis aux œuvres
de Louis de la Blandiere.

O D E.

NUL n'aura dans le ciel partage,
S'il n'a chanté par l'Univers
Le rare Phoenix de notre âge,
Paul & Bellaud unis en vers,

Mercuriens diserts Poètes,
Enfans des neuf Muses cheris,
Je sacre aux Lauriers de vos têtes
Deux festons de Mirthe fleuris.

Atropos a voulu dissoudre
Un couple d'amis si tres-beau,
Ayant mis Louis Bellaud en poudre
Sous le froid marbre du tombeau.

Mais de quoi lui sert son envie,
* L'amour a dompté son effort ;
Car Paul lui redonne la vie,
Maugré le destin & le sort.

MARSEILLE DE ALTOVITIS.

* *Fortis ut mors dilectio.*

C iij Vous

2826 MERCURE DE FRANCE:

Vous sçavez , Monsieur, que c'étoit un usage dans notre Ville , du temps des Consuls , que les Enfans tenus sur les fonts par ces Magistrats, étoient nommez MARSEILLE , comme étant tenus au nom de la Ville ; ce qui fait que plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe , ont porté & portent encore aujourd'hui pour nom de baptême , le nom de leur Patrie. Je suis , au reste , ravi d'avoir tiré de l'obscurité , celui d'une si illustre Fille, laquelle n'a pas été connue des M^{rs} de Ruffy ni des autres Auteurs qui ont écrit de la Ville de Marseille , sur quoi je ne sçauois marquer trop de reconnoissance à (a) un homme de Lettres , qui non seulement me l'a indiquée; ce qui a donné lieu à mes recherches , mais qui du fond de la Normandie m'a envoyé son Epitaphe, qu'il a trouvée dans un Recueil imprimé, dont je n'avois aucune connoissance ; & quand j'aurois connu ce Recueil, je ne me serois jamais avisé d'y chercher notre Sçavante. Voicy cependant ce qu'on y trouve sur son sujet.

» Marseille d'Alrovitis , non moins admirable pour la beauté de son esprit sçavant , que pour celle de son corps chaste. Elle mourut à Marseille, l'an 1606.

* *M. Adam , Curé de Valdavid, près d'Evreux.*

2. vol.

» Voicy

DECEMBRE. 1728. 2827

» Voicy son Epitaphe (a), par le sieur
» Jean de Bermond.

Le jour étoit couché sous l'ombre ,
Quand la Parque d'un esprit sombre ,
Couvrant les plus vives clartez
Qu'Amour écrit entre ses flammes ,
Separa des parfaites Ames ,
L'Ame de toutes les beautez.
Ce fut des graces la quatrième ,
Ce fut des Muses la dixième ,
MARSEILLE qu'elle nous ravit.
Mais tout le triomphe & la gloire ,
Qui nâquit de cette victoire ,
De rien ou de peu lui servit ;
Car l'esprit quittant la Nature
D'un corps sujet à pourriture
Ne fléchit à même destin ;
Mais doué d'un Astre plus ferme ,
La fit sans limiter son terme ,
Paroître au point de son matin.

a On peut ajouter à l'Epitaphe , que cette
celebre Fille fut inhumée dans l'Eglise des
grands Carmes de Marseille. La Maison d'Ar-
tovitis est éteinte dans cette Ville. Elle est ori-
ginaire a'Italie. Antoine d'Altovitis étoit Ar-
chevêque de Florence en 1568.

2. vol.

C iiiij

Hortus

2828 MERCURE DE FRANCE:

HORTUS EPITAPHIORUM *selectio-
rum, ou Jardin d'Epitaphes choisis, où se
voyent les fleurs de plusieurs vers funebres,
tant anciens que nouveaux, tirez des plus
fleurissantes Villes de l'Europe, &c. A Pa-
ris, chez Gaspar Meunras. 1648. vol.in-
12.*

C'est le titre du Recueil en question ;
qui peut avoir son utilité dans la Républi-
que des Lettres.

Ce Recueil est divisé en deux parties ;
dont la première comprend les Épitaphes
latines ; & la seconde , les Françoises. Il
est dédié à M. Nandé.

VINCENT L E BLANC , l'un des plus
fameux Voyageurs François , commença
ses courses dès l'âge de 12 ans , sur la fin
du xvi^e siècle , & il les continua jusqu'a-
près la soixantième année de son âge. Les
Relations de ses Voyages, dans les quatre
parties du monde , plusieurs fois imprimées,
composent un des plus beaux Recueils
que nous ayons en ce genre. Nous
devons ce Recueil au celebre M. de Pei-
resc , qui fut le dépositaire des Journaux,
Mémoires , &c. de notre Voyageur ; les-
quels furent ensuite mis en œuvre par une
habile main , sçavoir par *Pierre Bergeron*,
celebre Avocat au Parlement de Paris ,
sçavant homme , & fort lié avec M. de
Peiresc.

2. vol.

Et

DECEMBRE. 1728. 2829

Et PIERRE D'HOZIER, aussi né à Marseille, sur la fin du même siècle, qui se distingua dans la science de l'Histoire, sur tout dans celle des Généalogies des grandes Maisons, &c. Le Roy Louis XIII. le fit Chevalier de S. Michel, & Juge d'Armes de France.

Enfin, Monsieur, nous trouvons encore dans le dernier siècle des Marseillois curieux, sçavans & habiles; il est bon d'en rappeler la mémoire à nos Compatriotes, du moins des principaux, auxquels nous ajouterons ceux dont les noms & le mérite ont échappé à l'Auteur de l'Histoire de Marseille.

BALTHAZAR DE VIAS, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, fût un bon Poëte latin. Nous avons ses Ouvrages en deux volumes *in-8°*. Le premier, dédié à Louis XIII. sous le nom de *Sylvæ Regiæ*, parut en l'année 1623. & le second, sous le nom de *Charites*, fut publié en 1658. M. de Vias étoit aussi un bon Antiquaire; c'est le premier de nos Citoyens qui ait fait une étude particulière des Médailles, & qui en ait formé un Cabinet.

PHILIPPE DE BAUSSET, Chanoine de la Cathédrale, est Auteur de plusieurs Homélies Latines, qui furent données au Public en l'année 1637.

2. vol.

C V JEAN.

JEAN DE MEAULX étoit né pour l'Eloquence ; nous avons de lui un Panegyrique fort estimé , au sujet de la victoire remportée par le Comte d'Harcourt sur les Espagnols , lors de la reprise des Isles de sainte Marguerite & de S. Honoré de Lerins.

ANTOINE DE RUFFY, Conseiller en la Senéchaussée de Marseille , honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat , doit être considéré comme le Pere de notre Histoire ; le succès de son entreprise , grande & difficile par elle-même , répondit à ses soins infatigables & à sa grande capacité. L'histoire de Marseille parut en l'année 1642 pour la première fois , & elle devint rare en son peu de temps ; notre Historien en entreprit une seconde Edition , mais interrompu par l'histoire des Comtes de Provence , qu'il publia en 1655 , par ses affaires domestiques & par de fréquentes infirmités , il mourut en 1689. dans un âge fort avancé , sans avoir mis la dernière main à cette Edition , ce qui n'est pas une petite perte pour nous. J'apprens en finissant cet article , que M. de Ruffy a aussi composé un Ouvrage de piété & d'une grande édification ; sçavoir, la Vie de Gaspar de Simiane, Chevalier de la Côte, de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort de la peste à Marseille en

DECEMBRE. 1728. 283
1649. après avoir procuré l'établissement
de l'Hôpital des Forçats , &c. Voicy le
titre de cet Ouvrage , à présent fort rare,
que j'ai trouvé dans la Biblioteque de saint
Germain des Prez : *La vie de M. le Che-
valier de la Coste , par M. de Ruffy, Con-
seiller du Roy en ses Conseils d'Etat &
Privé* 1. vol. 12. à Aix , 1659. Le Che-
valier de la Coste étoit fils d'Henry de
Simiane , Seigneur de la Coste , & de
Dame Angelique de la Cepede. On ap-
prend par la Préface de ce Livre, dédié au
Cardinal Grimaldi, Archevêque d'Aix ,
que M. de Ruffy avoit formé le dessein
d'écrire les Eloges des Hommes Illustres
de Provence , depuis le 15^e ou 16^e siècles ,
& que la vie du Chevalier de la Coste son
ami particulier , étoit comme le prélude
de cette entreprise.

LOUIS-ANTOINE DE RUFFY , fils de
notre Historien, a tâché de reparer la perte
dont nous avons parlé , par une nouvelle
Edition de l'Histoire de Marseille , qu'il a
donnée au public en l'année 1696 ; mais
les amateurs de la Patrie , & tous les Gens
de Lettres , auroient souhaité qu'il eût
continué cette Histoire jusqu'à notre tems,
& qu'il ne se fût pas arrêté , comme il a
fait , pour le fond , à la naissance de
Louis XIV. Epoque où finit la premiere
Edition. On voudroit encore qu'il eût eu

2. vol.

Cvj un

un peu plus d'attention sur le langage , souvent obscur & peu intelligible aux Lecteurs qui ne sont point nez en Provence. Cependant M. de Ruffy le fils , nous a donné des preuves de sa capacité dans les matieres historiques , & dans l'étude des Chartres , par les *Dissertations* qu'il a fait imprimer sur l'*origine des Comtes de Provence, de Venaissin, de Forcalquier & des Vicomtes de Marseille.* Cet Ouvrage a paru à Marseille, en l'année 1712. 1. vol. in-4^o & le Journal des Sçavans, du 20 Novembre 1713. en a rendu compte. Il donna au public, l'année suivante 1714. l'*histoire de S. Louïs, Evêque de Toulouse.* 1. vol. in-12. *Avignon.* De plus il a écrit une *Histoire particuliere des Evêques de Marseille*, qui n'a point encore été publiée. Il avoit entrepris une nouvelle Edition de l'*histoire des Comtes de Provence*, la premiere étant devenuë fort rare , & ayant d'ailleurs , par ses recherches , de quoy l'augmenter considerablement, mais son travail fut interrompu par l'affliction generale de la derniere peste , & par une maladie habituelle , qui l'enleva enfin le 26 Mars 1724. à l'âge d'environ 67 ans, Le Journal des Sçavans du mois de May de la même année , a marqué sa mort , & parlé sommairement des Ouvrages du pere & du fils. Sommaire, où il s'est glissé

2. vol. quelques

D E C E M B R E. 1728. 2833

quelques fautes par rapport aux dattes ;
sur la seconde Edition de l'Histoire de
Marseille , & sur l'âge de l'Editeur.

On voit dans l'Eglise Paroissiale de N.
D. des Accoules le Tombeau d'Antoine
de Ruffy , lequel n'a rien de fastueux ,
& on y lit cet Epitaphe , qui est aussi mo-
deste que le Tombeau.

D. O. M. S.

HISTORIARUM MASSILIAE

ET

COMITUM PROVINCIAE

CONDITORIS

NOBILIT ET ILLUSTRIS. D:

ANTONII DE RUFFY

TUMULUS.

BENEMERENTI ET AMANTISSIMO PATRI

LUGENTES FILII POSUERUNT

ANNO SALUTIS M. DC. LXXXIX.

DONEC R.

GABRIEL BOULE , Conseiller , &
Historiographe du Roi , Auteur d'une
Histoire des Protestans.

JULES MASCARON , Prêtre de l'O-
ratoire , ensuite Evêque de Tulle , &
enfin Evêque d'Agen. Il étoit fils de Pier-
re-Antoine de Mascaron , célèbre Avo-
cat , & Auteur de divers Ouvrages en
Prose & en Vers fort estimez. Nous
avons de lui une belle Relation du fa-
meux Combat donné devant la Ville de

2. vol.

Gênes

1834 MERCURE DE FRANCE.

Gênes le premier Septembre 1638. entre 15. Galeres de France, contre un pareil nombre de celles d'Espagne, Combat où les Marseillois eurent beaucoup de part, & qui fut suivi d'une Victoire entiere. Cette Relation, imprimée quelques jours après l'Evenement, est d'une délicatesse qui a de quoi surprendre, surtout pour la diction, qui est aussi pure, & aussi nette qu'on pourroit la desirer aujourd'hui.

FRANÇOIS MARCHETTI, Prêtre, publia en 1650. la vie de Jean-Baptiste Gault, Evêque de Marseille, mort en 1643. En 1666. celle de François de Chasteuil, Solitaire du Mont Liban, & ensuite quelques autres Ouvrages de piété. Sur la fin de sa vie il publia une *Explication des Usages & Coûtumes des Marseillois*, Tom. 1. contenant les *Coûtumes Sacrées*. 1. vol. 8. A Marseille. 1683. Il mourut à l'Abbaye de S. Victor de Marseille, où il s'étoit retiré en l'année 1688.

FRANÇOIS Daix, Avocat, Auteur d'une Compilation des anciens Statuts de la Ville de Marseille, avec un Commentaire de sa façon rempli d'érudition, qu'il fit imprimer en l'année 1656.

Cesar le Blanc, Prêtre de l'Oratoire ; Neveu du fameux Voyageur. Il étoit fort
2. vol. versé

DECEMBRE. 1728. 2835

versé dans les Belles-Lettres ; il a donné au Public quelques Ouvrages de pieté.

FRANÇOIS PELICOT, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Salamanque, Auteur d'une Traduction Francoise des Lettres de sainte Therese, avec les Remarques de Palafox de Mendocce, Evêque d'Osma.

BALTHAZAR ET JEAN PEYSSONNET, pere & fils, Medecins de grande réputation : nous avons du Pere un Traité curieux, intitulé : *Physica revelata, seu rerum naturalium scientia ex sacra scriptura desumpta*, & du Fils un autre Traité qui porte pour titre : *De temporibus humani partus juxta doctrinam Hippocratis*, imprimé à Lyon en l'année 1666. M. de Ruffin n'a pas connu Balthazar Peyssonnel, & a donné dans son Histoire l'Ouvrage du Pere au Fils.

CHARLES PEYSSONNEL, fils de Jean, aussi Medecin & grand Phisicien, mort à Marseille en l'année 1720. durant la derniere contagion, avoit entrepris un Ouvrage important sous le titre d'*Histoire de la Machine du Monde*, ou de *Physique Mechanique*, dont le Projet imprimé en 1701. & en 1704. fut goûté de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences. Son dessein étoit de rendre raison de tout ce qu'on voit
2. vol. arriver

2836 MERCURE DE FRANCE.

arriver dans l'Univers , de la même manière que l'on rend raison des effets d'une Machine à ressort , & la Montre est la Machine qu'il prenoit pour modele. On assure qu'il avoit mis la dernière main à cet Ouvrage , & qu'il se préparoit à le publier , * lorsque la mort l'enleva , en traitant les Pestiferez avec beaucoup de charité & d'édification , à l'âge d'environ 70. ans. Il a donné plusieurs petites Pièces détachées , dont la principale est une *Dissertation sur la Gangrene des pieds gelez* , qui est estimée des Connoisseurs.

Il a laissé deux fils , JEAN-ANDRE , & CHARLES PEYSSONNEL. On a du premier , qui est Medecin , un Ouvrage intitulé : *la Contagion de la Peste expliquée , & les moyens de s'en préserver , &c.* 1. vol. in-12. à Marseille , 1722. Il a fait imprimer depuis aussi à Marseille , un *Essay de Physique , ou conjectures fondées sur quelques Observations , &c.* Le second , qui est Avocat , a publié une *Dissertation de l'autorité du Ma-*

* On apprend cela par une Lettre imprimée par son fils aîné , écrite au Duc d'Escalonne , Major-Dome-Major du Roi d'Espagne , & que l'Ouvrage devoit être dédié à ce Seigneur , qui honoroit l'Auteur de sa bienveillance. La Lettre est du 19. Février 1721.

2. vol.

gistrat

DECEMBRE. 1728. 2837

gistrat Politique, sur l'exterieur de la Religion en temps de Peste. Le monde sçavant & en particulier Marseille Academique, a droit d'exiger d'eux une prompte publication de l'Ouvrage de leur pere, laquelle paroît se faire un peu trop attendre.

FRANÇOIS DE BEGUE, doué d'un talent particulier pour la Poësie Provençale, a fait imprimer plusieurs Pièces de Théâtre en ce genre, qui ont merité l'applaudissement des Connoisseurs.

LOUIS BARLES, Medecin, particulierement connu par deux Ouvrages importants sur les *Nouvelles Découvertes Anatomiques*, concernant les principales parties de l'homme & de la femme, &c. qui furent imprimez d'abord en l'année 1673. & depuis en 4. vol. in-12. à Lyon 1670.

GABRIEL BREMOND, peut être compté parmi les Voyageurs les plus intelligens. La Relation de ses Voyages au Levant est une des plus curieuses que nous ayons; elle est écrite en Italien, imprimée à Rome en..... & adressée au Pape Innocent XI. Ce Voyageur est je crois le premier qui a détrompé le Public au sujet de la Fable qui se trouve écrite dans de bons Auteurs sur la prétendue suspension du Tombeau de Mahomet par une pierre d'Aiman, &c.

2. vol.

» Au-

2838 MERCURE DE FRANCE.

» Au-dessus du Tombeau de Mahomet ;
 » dit notre Marseillois , qui est à terre ,
 » comme il convient à un Tombeau , il
 » y a une Pierre d'Aiman longue & large
 » de deux pieds , & épaisse de trois doigts ,
 » à laquelle est suspendu un Croissant
 » d'or , enrichi de pierreries , par le
 » moyen d'un gros clou , qui est au mi-
 » lieu. Voilà la verité d'un fait exactement
 rapporté , sur laquelle il a plû à Calcon-
 dile , Historien Grec , de fabriquer ou
 d'adopter un Conte qui a été copié par
 plusieurs (a) Ecrivains posterieurs.

BALTHAZAR Bonnetcorse , Consul de
 France à Seyde , puis premier Echevin
 de Marseille en 1681. a composé plu-
 sieurs Pièces de Poësie , Latines & Fran-
 çaises , dont quelques-uns ont été im-
 primées dès l'année 1667. Il marqua peut-
 être un peu trop de délicatesse , lorsqu'é-
 tant échappé à M. Despréaux un petit
 trait contre l'un de ses (b) moindres Ou-
 vrages. Notre Poëte s'en vangea par une
 Satyre intitulée *Lutrigot* , qui fut à son
 tour maltraitée par une Epigramme sa-
 tyrique de Despréaux.

(a) *Sepulchrum ejus sublime pendet vi
 magnetica elatum, dit le Pere Alexandre dans
 son Histoire Ecclesiastique.*

(b) *La Montre d'Amour, jettée à la tête
 du Chanoine par Evrard dans le Lutrin ,
 Chant. V.*

2. vol.

La

D É C E M B R E. 1728. 2839

La Faculté de Medecine doit à NICOLAS CHESNEAU plusieurs Ouvrages d'une érudition peu commune, & dont on reconnoît tous les jours l'utilité dans la Pratique. Sa *Pharmacie Theorique* parut d'abord à Paris en 1670. 1. vol. in-4. on l'a réimprimée plusieurs fois. La dernière Edition & la meilleure est aussi de Paris, & porte ce titre : *La Pharmacie Theorique nouvellement reüeillée de divers Auteurs, par Nicolas Chesneau Marseillois, Docteur en Medecine, &c. nouvelle Edition, &c.* 1. vol. in-4. Paris, 1682. Ses Observations de Medecine, estimées de tous les bons Praticiens, ont aussi été imprimées à Paris sous ce titre : *Observationum Nicolai Chesneau Massiliensis, Doct. Med. Libri. V.* 1. vol. 8. Paris 1672. N. Chesneau a aussi fait un Traité des Eaux Minerales qui sont près de S. Sever & le Mont de Marsan.

MARC-ANTOINE CHALVET, Avocat, Assesseur de Marseille, en 1676. & 1688. de l'Académie Royale d'Arles. Aucun Marseillois n'a peut-être réuni tant de talens ensemble que celui-ci; sçavant Jurisconsulte, excellent Avocat, Orateur pathetique, Poëte naturel, bon Critique, Ecrivain poli, & sçachant manier dignement toute sorte de sujets. C'est dommage que les grandes & pres-
2. vol. que

que continuelles occupations de sa Profession, où sa modestie ne lui ayent pas permis de publier les differens fruits de son amour pour la belle Litterature. Quelques recherches que j'aye pû faire, je ne sçaurois parler ici que de l'éloge du feu Roi qu'il prononça dans l'Hôtel de Ville de Marseille le 2. Decembre 1685. à l'occasion de la Statuë Equestre de ce grand Prince, que la Ville avoit projeté de lui ériger, & que le fameux P. Puget devoit jetter en Bronze. Son Discours fut imprimé à Marseille, chez Pierre Mesnier, presqu'en même-temps; mais il est aujourd'hui fort rare, en voici le titre: *ELOGE DU ROY LOUIS XIV., ou Discours sur la Proposition d'ériger une Statuë Equestre à S. M. dans Marseille, prononcé dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville par M. Marc-Antoine Chalvet, Avocat au Parlement, de l'Académie Royale d'Arles, & Assesseur de Marseille.* La Lettre que les Echevins écrivirent au Roi sur ce sujet, est imprimée à la fin de ce Discours, on sent bien qu'elle est de la même main: l'un & l'autre meritent de passer à la posterité.

LAURENT D'ARVIEUX, Chevalier de N. D. du Mont Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, Envoyé par le feu Roi à Constantinople, puis en Barbarie, & enfin

2. vol. fin

DECEMBRE. 1728. 2841
fin Consul de France à Alep. Il sçavoit
à fond toutes les Langues, l'Histoire, les
Mœurs, & la Politique des Orientaux.
Il a laissé plusieurs Mémoires sur ses Né-
gociations, & sur ses Voyages, qui com-
posent plusieurs volumes, tous écrits de
sa main. Nous n'avons de lui que deux
Ouvrages imprimez, sçavoir : la Tra-
duction des Capitulations, ou du Traité
de Commerce fait entre la France & la
Porte par le Ministère de M. de Nointel,
publiée à Marseille en 1676. & la Rela-
tion de son Voyage, fait par ordre du
Roi au Camp du G. Emir des Arabes du
Désert, qui occupoient alors le Mont
Carmel, &c. imprimée à Paris en 1717.
environ 15. ans après la mort de l'Au-
teur; on trouve à la tête de ce Livre un
Abbrégé Historique de sa vie. Ce qui me
dispense d'ajouter ici autre chose, que
son Epitaphe, composée postérieurement
à l'Edition & à l'occasion du Livre dont
je viens de parler, à la priere de Mada-
me son Epouse, qui depuis est aussi dé-
cedée.

D. O. M,

Sta Viator.

*Laurentium d'Arvieux Equitem Ma-
riano-Carmelitam Lazaroque Hyerosoli-
mi tanum, tot lustratis Terris.*

2. vol.

Sua

Sua tandem tenet terra.

Florentinus nobili Origine, Massiliensis Ortu, non habuit constantem Patriam, non permanentem Civitatem. Nondum vir, omnia ferè Asiatica percalluit Idiomata, ita ut brevi Rem Litterariam Orientalem mirum in modum auxerit & ornaverit. Variis Legationibus summa cum sapientiæ civilis laude perfunctus, captivos praesertim nullo are, sed suametipsa redimens sollicitudine.

Turennium Cathecumenum, at in fide quantulumvis hesitantem, Orthodoxi Dogmatis Assessor & Testis scriptis stabilivit & dictis.

Vir Catholicus.

In Affrica, dein in Syria non semel Consul Evangelicis semper favit Operariis.

Decorem suum Carmelo, Arabum invasione obscuratum, & Carmelum ipsum Ascetis Carmelitanis.

Feliciter Restituit.

Episcopus Babylon ab Innocentio XI. designatus, humilis servus tantum opus reposuit: Inde Magnanimi Ecclesiæ Catholica per totum Orientem, Protectoris titulo à summo & sapientiss. Pontifice.

2. vol.

Deco-

DECEMBRE. 1728. 2843

Decoratus.

*In patriam tandem Redux, justus ex
fide vivens Conjux, divinorum omnem se
tradidit perscrutationibus Mandatorum,
queis imbutus.*

Obdormivit in Domino.

*Satis fama, suis minus. Prid. Kal. Nov.
An. M. DCC. 11. Annorum natus fere
LXX.*

Abi Viator.

*Hoc Pietatis Monumentum F. C. Nob.
Familia, vovit præsertim Margareta de
Fabre Uxor mæstiss. eodem brevi tegan-
da Tumulo: Ut quemadmodum in vita
dilexerunt se, ita in morte non sint divisi.*

ANTOINE ARCERB Prêtre, reçut du
Ciel un talent particulier pour les Lan-
gues ; en sorte qu'avant l'âge de 25 ans
il sçavoit presque toutes celles de l'Orient ;
il acheva de s'y perfectionner par un
voyage qu'il fit au Levant ; & à son re-
tour il écrivit plusieurs Ouvrages sur ce
sujet ; entr'autres ce beau Dictionnaire
Arabe & Turc, que vous avez cité, Mon-
sieur , dans une * de vos Dissertations
imprimées. Ces Ouvrages, s'ils sont con-

* *Journal de Trevoux, du mois de Juin 1704*
page 979.

2. vol.

servez

servent comme ils le méritent , pourront servir à ceux de nos compatriotes , qui auront de l'inclination pour ce genre d'étude. Il est même à souhaiter que quelques-uns de nos Académiciens aient le même goût & les mêmes dispositions pour les Langues Orientales. Cela peut être d'une grande utilité pour la République des Lettres en general , & pour le service du Roy en particulier. Ces sortes de Sçavans n'ont jamais été plus rares qu'ils le sont aujourd'hui ; en sorte qu'on peut assurer que nous n'avons actuellement personne qui remplace les deux Marseillois , qui ont donné lieu à cette réflexion. Nous avons, il est vrai , des Interpretes & des Drogmans François pour ces Langues. Nous avons aussi des Sçavans distinguez qui les ont étudiées ; mais les uns n'ont ni critique ni littérature ; simples Grammairiens , sçavans par routine & par exercice ; & les autres n'ont qu'une érudition, pour ainsi dire, spéculative, dénuée d'une pratique absolument nécessaire , sur tout pour la prononciation des Langues vivantes. Ce qu'on ne peut jamais acquérir dans le Cabinet.

Et FRANÇOIS MALAVALL , lequel , quoique privé de la vue , dès l'âge de 9 mois , s'est rendu si recommandable , non seulement dans sa Patrie, mais encore dans

DECEMBRE. 1728. 2845

les Pais étrangers, par la réputation de la vertu, & par les productions de son Esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu reproduire dans Marseille le fameux Dydime, aussi privé de la vûë, presqu'en venant au monde, Dydime dont la Ville d'Alexandrie & tout le Monde Chrétien ont autrefois admiré l'érudition & la vertu. Ce fameux aveugle, que S. Jérôme son Disciple appelle *le Clairvoyant*, cessa de vivre à l'âge de 93 ans; & le nôtre est aussi mort dans le même âge, laissant plusieurs monumens de sa continuelle application à l'étude & à la priere. Ses Ouvrages imprimez sont la vie de S. Philippe Benisi, General de l'Ordre des Servites, des Poësies sacrées, des Vies des Saints, la Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation, & des Lettres Apologetiques au sujet de ce dernier Ouvrage, dans lesquelles il condamne, avec une entiere soumission à l'Eglise, toutes les erreurs de Molinos & de ses Sectateurs. Il y a encore dans sa Bibliothèque, qu'il a donnée aux RR. PP. Feuillans de Marseille, plusieurs autres Ouvrages manuscrits, & un Recueil de Lettres de pieté & d'érudition, par lui écrites à diverses personnes de distinction, depuis l'année 1648. jusqu'à sa mort, arrivée le 15 May 1719. avec quantité d'autres Lettres qui lui ont été écrites par plusieurs

4. vol.

D per-

personnes de piété & de considération. Toutes ces Lettres ensemble, jointes à beaucoup d'autres du même Auteur, qui peuvent se trouver chez plusieurs Sçavans, avec lesquels il étoit en commerce, accompagnées de Notes & des Eclaircissemens nécessaires, formeroient, selon moy, le plus curieux de tous les Ouvrages, & un présent digne du public.

On donnera la suite le mois prochain.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

MALADIE ET GUERISON DU ROY.

Tout franc & net: peur est étrange chose,
En suis garand, & ne le dis sans cause,
Car en sentis ma belle & bonne part,
Quand l'autre jour certain Monstre hagar,
Qui prend le nom de Petite Verole,
Et qui beauré, si ne fait pis, désolé,
Osant porter sa griffe sur mon Roy,
Par tout sema tristesse, horreur, effroi.

Bien qu'aujourd'hui je badine & plaisante
Sur le sujet qui fit mon épouvante,
Ce neantmoins fais comme un matelot
Qui délivré d's menaces du flot

2. vol.

Rit

Rit , mais au fond tremble encor de l'orage :
 Ou comme un fils dont le pere au naufrage
 Vient d'échaper ; il en parle guaiement ,
 Mais en fremit. Ainsi fais-je en rimant,
 Si n'ai pourtant l'ame autrement timide ,
 Mais quand d'ailleurs aurois cœur intrépide ,
 Suis né François. Or moyen qu'en tel cas ,
 Un cœur François de peur ne tremble pas ?
 Pâs un n'ai vû , qui ne dît tout en larmes ,
 Fut-il jamais plus mortelles allarmes ?
 C'est fait de nous , si le fatal ciseau
 Tranche des Lys le fleuron le plus beau ;
 Autant yaudroit que l'inhumaine Parque ,
 Caron , nous mît tous en bloc dans ta Barque.
 Encor si choc n'avenoit qu'en dehors ,
 Passe : ferions barriere de nos corps
 Pour préserver Tête si précieuse :
 Ainsi mourir seroit mort glorieuse.
 Mais par malheur ne sçavons que trop bien
 Qu'en tel assaut force ne sert à rien,
 Que faire donc ? Fléchir par des prieres.
 La fiere Dame à bubes meurtrieres ?
 C'est le plus sûr. Aussi fis-je , & d'abord

2. vol.

D ij M'allai

2848 MERCURE DE FRANCE.

M'allai jetter en homme demi-mort
A deux genoux aux pieds de la cruelle.
Bien la voulois haranguer : mais mon zèle
Troublé, confus, ne put que par soupirs
Et par sanglots énoncer mes desirs.
Elle d'en rire, & moi de cette affaire
Me dépiter. Quoi ? lui dis-je en colere,
« N'avez-vous point honte d'un attentat
« Qui porte coup jusqu'au cœur de l'Etat ?
« Bleffer un seul, c'est en bleffer cent mille.
« Si n'en vouliez qu'à Sujet inutile,
« Qu'à chetif corps de Poëte ou Rheteur
« Pareil à moi, feriez à votre honneur
« Bien moindre breche. On diroit c'est dom-
mage,
« (Pour lui s'entend) qu'il ait plié bagage ;
« Pour ses amis tout au plus, c'est un mal ;
« Car il avoit cœur bon, franc & loyal :
« Mais après tout qu'un Tel en cette vie
« Ne fasse plus Discours ni Tragedie,
« Qu'importe au monde ? Assez d'autres sans
lui
« Auront talent propre à causer ennui :
« Tout bien compté, la perte n'est pas grande.

2. vol. Telle

- » Telle à peu près seroit la réprimande
- » Qu'on vous feroit , si n'en vouliez qu'à moi :
- » Mais quand de front allez butter un Roy ,
- » Roy , qu'un grand peuple aime plus que lui-même ;
- » Quand sans respect pour Thrône & Diadème
- » Sur si grand Prince osez porter vos coups ,
- » Est-il Mortel , que n'armiez contre vous ?
- » Si trancher jours tant vous plaît , sur mille autres
- » Pouvez donner ; oh bien tranchez des nôtres ;
- » Pour moi des miens vous donne la moitié
- » Si de mon Roy voulez avoir pitié.
- » Mais si n'avez pour lui nulle indulgence ,
- » Sçachez , qu'on va crier partout vengeance »
- » Nul doute n'est que telle cruauté
- » Crime ne soit de leze-Majesté ,
- » Crime odieux , pour lequel aurez guerre
- » A soutenir contre Ciel , contre Terre ;
- » Car notre Prince à Ciel & Terre est cher.
- » Malheur à vous... A ces mots dits d'un air
- Qui tenoit fort du transport extatique ,
- (Car ton langage , Amour , est pathétique ,)
- Cette Harpie eut , me semble , douleur

2850 MERCURE DE FRANCE.

De son forfait. Enfin soit honte ou peur,
Elle me dit, qu'en exigeant sa dette
Elle seroit sage, honnête & discrete ;
Qu'elle useroit d'un tel ménagement
Qu'on n'auroit plus d'alarme un seul moment ;
Que dès ce jour, pour confirmer son dire,
De son mal même on verroit le Roy rire ;
Qu'au demeurant, de sa mâle beauté
Pas un seul trait ne seroit insulté ;
Qu'un Lynx enfin n'y découvreroit traces,
Dont pût l'aspect déplaire aux yeux des Graces

Elle fit plus : car quelques jours après
Des Médecins prévenant les apprêts,
Elle battit d'elle-même en retraite,
Et délogeant vers minuit sans trompette
Me fit serment de ne plus revenir ;
Bien la sommai de parole tenir,
Puis m'en allai criant : *Bonne nouvelle,*
L'affreux Dragon s'enfuit à tire-d'aile ;
Plus ne viendra, m'en a donné sa foi,
Même en partant a dit VIVE LE ROY.

Au premier bruit l'agile Renommée
Prêta l'oreille, & de ce cri charmée,

2. vol.

Partit

Partit en poste, & dès le grand matin
 (Car point ne dort non plus qu'un vrai Lutin)
 Vint à Paris, y ramenant en-croupe
 Des jeux, des Ris la joviale troupe.
 Qui, sans adieu, viste, avoit décampé
 Dès que Louis avoit paru frappé.

A leur retour ce ne fut que bombances,
 Que doux concerts, que fêtes, & que danses,
 Pour notre part fîmes danser en l'air
 Feux petillans qui brilloient comme éclair.
 Nuit avoit beau s'embeguiner de voiles,
 Aux yeux envain déroboit ses étoiles;
 A leur deffaut, mille Astres tour-à-tour
 Vinrent changer l'ombre nocturne en jour.
 Triple soleil parut après nuit close:
 Ciel, onc chez toi vis-tu pareille chose ?

Quittant Paris la Couriere de l'air
 Prit son effor d'un vol prompt & léger,
 Et trompétant de Province en Province
 Au loin prêna la guérison du Prince.
 Tous d'entonner à l'envi chants joyeux
 Chants, qui perçoient jusqu'aux voutes des
 Cieux.

Ville y mêloit clairons, tambours, trompettes :

2852 MERCURE DE FRANCE.

Campagne enflloit cornemuses , musettes ;

Qui d'y porter pour le feu son fagot ,

Qui d'y vouloir payer seul tout l'écot ;

En d'autres cas tel qui plaint une obole .

Ce jour lâcha de grand cœur sa pistole.

Voire-bruit court qu'en plus de cent hameaux

On vit brebis bondir avec agneaux ;

Qu'en son taudis maint Fermier pluma l'Oye ;

Tant cœurs François sentoient d'aise & de
joye.

Pour moi charmé des spectacles divers

Que vois partout, les ai décrits en vers .

En vers, *autem*, rimez vaille que vaille ,

Bien qu'à tel œuvre autrement ne travaille ;

Mais sçai pourtant , & le dis sans façon

Que , si n'ai rime , ai pour le moins raison ;

Sçai que , sans verve , en telle conjoncture

Bon cœur supplée au défaut de nature.

Cœur fait Poëte autant ou plus qu'esprit ;

Zeile ici fait ce que souvent dépit

Opere ailleurs , & tient lieu de génie.

Par quoi dût-on m'accuser de manie ,

Je veux en vers dire cent & cent fois ,

VIVE LOUIS le plus chéri des Rois ;

2. vol.

Et

DECEMBRE. 1728. 2853

Et si le dis en suranné langage ,
Qui pour le moins compte cent dix ans d'âge ;
C'est que voudrois que mon aimable Roi
Temps aussi long regnât sur France & moi.

G. A. X. De la Sante , J.



ACADEMIE Royale des Sciences.

DAns la dernière Assemblée publique d'après la S. Martin, à laquelle M. l'Abbé Bignon présidoit ; la Dissertation lûe par M. Morand, contient les nouvelles découvertes qu'il a eu occasion de faire sur le Sac & le Parfum de la Civette, avec une Analogie entre la matière foyeuse qu'il y a trouvé & les poils qu'on trouve quelquefois dans les parties intérieures du corps de l'homme. Il ne s'attache point à faire l'histoire de la Civette ; son unique objet est de donner une description exacte du Sac où cet animal porte son Parfum, & de rapporter sur l'organisation de cette partie, plusieurs circonstances très-singulières, & qu'on peut avec justice regarder comme autant de nouvelles découvertes, d'autant plus intéressantes pour l'Histoire naturelle,

2. vol. Dv que

2854 MERCURE DE FRANCE.

que la Civette n'est pas le seul animal qui ait une poche pour un Parfum particulier.

L'Académicien fait d'abord un détail de ce qu'il a remarqué, soit à la seule inspection, soit par la dissection, & dans ce détail il s'attache plus particulièrement aux circonstances omises ou legerement traitées par les Naturalistes qui ont écrit de la Civette. Après avoir parlé des enveloppes, tant communes que propres aux deux poches dont le Sac est composé, il donne la description des glandes où se sépare la matiere du Parfum dont la structure & la composition se presentent si nettement, qu'il ne peut s'empêcher de former en cet endroit des souhaits pour découvrir avec la même facilité la composition des glandes conglomérées du corps de l'homme.

Sous l'enveloppe vasculaire du Sac, on trouve, dit-il, un tas de grains glanduleux, dont la couche est large de deux lignes, les grains glanduleux sensibles & bien marquez sont eux-mêmes faits d'un nombre infini de plus petits grains; de ces grains qui paroissent d'abord tous être des glandes, les uns sont vraiment glanduleux & les autres sont les follicules des glandes voisines & les réservoirs du Parfum filtré dans les grains; ces follicules sont très-sensibles; chacun d'eux est

2. *vel.*

percé

percé d'une ouverture ronde par où s'écoule l'huile odorante qu'il contient. Après l'avoir exprimée, on peut gonfler le follicule avec un peu d'air, au moyen d'un petit tuyau, & on le voit s'élever & s'arrondir de nouveau.

Cet amas de grains glanduleux & de follicules, est encore recouvert de deux membranes que le trou excreteur de chaque follicule perce parallèlement pour se décharger du Parfum dans chaque cavité ou poche dont le sac est composé. On trouve dans chacune de ces cavitez, un peloton de petits poils d'une consistance soyeuse très-molle, qui forment comme une éponge pour recevoir l'huile odorante qui découle des follicules.

L'origine & la formation de ces poils parurent à M. Morand un objet assez intéressant pour mériter toute son attention; il avoit déjà observé qu'en comprimant les réservoirs, la matiere en sortoit en forme de jet, & qu'elle se soutenoit comme celle qui sort des glandes sebacées de la peau. A la vûe & en l'examinant au Microscope, il y avoit aperçû quantité de poils confusément placez dans la liqueur. Après avoir souvent repeté cet examen & après plusieurs autres recherches, il a reconnu que le peloton de poils soyeux, mêlez avec la liqueur qui sort des

réervoirs , n'est autre chose que la matière du Parfum elle-même , qui passant par les ouvertures des réservoirs , comme par autant de filieres, s'épaissit à un certain point & formé ces brins soyeux qui paroissent avoir absolument échappée aux Naturalistes.

L'Académicien rapporte ensuite plusieurs raisons physiques touchant les différentes concretions qui peuvent être faites par une même liqueur qui est hors du courant de la circulation ; ces raisons sont tout autant de preuves de son sentiment sur la formation de ces brins soyeux , quoiqu'il parût déjà suffisamment prouvé par les observations réitérées qu'il avoit faites , & par la comparaison de la soye qu'on trouve dans le sac de la Civette avec celle du Ver à Soye & de l'Araignée, qui dans le corps de ces Insectes, n'est qu'une matière visqueuse & devient à l'air une soye d'une certaine consistance.

Ce Memoire finit par une application très-heureuse que fait M. Morand , de ses découvertes sur le Sac de la Civette , à un Phenomene dont l'explication avoit été pour quelques-uns si embarrassante , qu'ils avoient regardé comme magique un effet purement naturel. On trouve assez souvent dans les liqueurs naturelles des animaux, quelquefois sur la sur-

face de certains visceres, quelquefois aulli, & ce dernier cas est le plus ordinaire dans des parties graisseuses & dans cette espece de tumeurs connuës sons le nom d'Atherome ; ces poils sont ou en forme de pelotons ou inégalement mêlez avec quelques matieres grasses ou appliquées à quelque membrane sans y être implan-
tez comme ceux de la peau.

L'Académicien trouve entre ces poils & la matiere soyeuse du sac de la civette une analogie parfaite ; il en démontre, pour ainsi dire, le rapport , & il applique à ceux-ci ce qu'il avoit déjà dit sur la formation des Soyes qui font l'éponge du sac de la civette.

C'est ainsi que M. Morand, non content d'enrichir l'histoire naturelle par ses découvertes, nous donne une nouvelle preuve des lumieres que peut répandre l'Anatomie , comparée sur celle de l'homme.

Ensuite M. Dufay lût un Mémoire sur plusieurs experiences de l'Aimant ; il commence par en examiner deux , rapportées par la plus grande partie des Auteurs ; mais si peu éclaircies cependant , qu'on les regardoit comme capricieuses & fort incertaines ; l'une de ses experiences est que si l'on presente à une éguille aimantée une verge de fer , tenuë perpendiculairement , son bout superieur attire le Nord de l'é-
2. vol. guille ;

2858 MERCURE DE FRANCE

guille, & son bout inferieur attire le Sud; ce qui arrive encore de même si l'on retourne la barre. L'autre est que les peles & pincettes étant présentées horizontalement à l'éguille, leur bout qui est supérieur dans leur situation naturelle, attire le Nord & l'autre attire le Sud. M. Dufay rapporte plusieurs circonstances qui n'avoient point encore été observées, & desquelles dépend le succès de ces expériences. Voici maintenant l'explication qu'il en donne. Il suppose avec Descartes que les pores du fer sont remplis de petits poils ou filets embrouïlléz, & que pour que le fer acquiere les vertus de l'Aiman, il faut que ces petits filets soient couchez en un même sens, afin que la matiere magnetique y puisse couler librement; mais M. Dufay suppose dans ces petits filets beaucoup plus de facilité à se mouvoir que Descartes ne leur en donnoit; & delà vient que si l'on tient une verge de fer dans une situation perpendiculaire, ces petits filets s'abattent par leur propre poids & prennent une sorte d'arrangement; c'est-à-dire, la barre devient aimantée; si on la renverse, les filets se coucheront en sens contraire, & le bout vers lequel la pointe des filets sera abbatue, attirera le Sud de l'éguille au lieu du Nord qu'il attiroit lorsqu'il étoit supérieur. Plusieurs experiences singulieres

2. vol.

ima-

imaginées par M. Dufay, confirment cette hypothèse. Si l'on frappe un des bouts de la barre contre terre, les poils s'abbatent en plus grande quantité; & cette barre qui auparavant n'attiroit aucun des bouts de l'éguille, lorsqu'on la presentoit horizontalement, les attirera pour lors; le bout qui a été frappé contre terre attirera le Sud, & l'autre le Nord; si au lieu de frapper la barre, on se contente de la secouer fortement, de la frapper rudement contre du bois, une pierre, &c. il arrivera la même chose; & de quelque maniere qu'on s'y prenne, pour imprimer aux petits filets interieurs des secousses capables de les abbatre; la barre acquiérera toujours des Pôles. M. Dufay explique ensuite de quelle maniere les Pelles & Pincettes, les Poinçons, les Ciseaux se trouvent aimantez, & toutes ces explications se déduisent si naturellement de son hypothèse, qu'elles en sont de nouvelles preuves. Il conclut enfin de l'examen d'un grand nombre d'experiences nouvelles qu'il rapporte, que la matiere magnetique, au lieu d'entrer & sortir par chacun des Pôles du fer aimanté, comme Descartes l'avoit supposé, entre seulement par un de ces Pôles, c'est-à-dire, par celui qui attire le Nord de l'éguille, & sort par celui qui attire le Sud, la raison en est évidente; l'un presente à cette ma-

2. vol. tiere

tiere les poils ou filets renversez les uns sur les autres & couchez en sorte qu'ils ne lui font aucun obstacle, & l'autre lui en presenteroit les pointes, qui par consequent s'opposeroient à son passage en rebroussant les poils les uns sur les autres; ainsi la matiere magnetique qui circule dans le globe de la terre, en sort par le Pôle du Sud, d'où parcourant la surface de la terre, elle vient au Pôle du Nord, par lequel elle rentre dans le globe; & par cette circulation perpetuelle dirige vers les poles du monde, les morceaux d'aimant ou de fer aimanté, qui sont dans une situation assez libre pour être entraînez par ce torrent.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite par
M. Matte, Démonstrateur de Chimie,
& de la Société Royale des Sciences de
Montpellier, le 15 Octobre 1728.*

J'Ay, Messieurs, l'honneur de vous écrire au sujet d'un Extrait qui est dans le Mercure de France, du mois de May dernier, touchant la maniere dont se fait le sel aux Salins de Péquais; on y déclare que c'est l'Extrait du Mémoire que je lus à l'Assemblée publique de la Société

2. vol.

Royale

DECEMBRE. 1728. 2861

Royale des Sciences ; & comme on a manqué d'y mettre ce qu'il y avoit de plus essentiel ; que même on y a inséré des choses contraires à ce que je lûs dans mon Mémoire , j'ai crû devoir vous en informer. Vous trouverez à la suite de cette Lettre un veritable Extrait du Mémoire que je lûs , & que je vous prie de vouloir bien publier en faveur de la vérité , &c.

MEMOIRE sur les Salins de Pequais en Languedoc.

M Matte termina la Seance par la description exacte des Salins de Pequais , & de la maniere dont on y fabrique le sel ; il fit voir la necessité qu'il y a de rendre l'eau de la mer plus salée qu'elle n'est , pour faciliter la cristallisation du sel ; ce que l'on exécute en la faisant rouler sur des terrains sallez que l'on appelle *partenemens des Salins*. La preuve pour connoître lorsque cette eau est suffisamment chargée de sel , est d'y tremper la main ; si en la retirant il y paroît dessus des petits brillans que répandent les corpuscules salins qui s'y attachent, c'est une marque certaine que cette eau est dans l'éstat qu'elle doit être pour être répandue sur les tables des Salins , où elle ne manque pas de former la cristallisation du sel,

2. vol.

après

2862 MERCURE DE FRANCE:

après avoir été exposée le temps nécessaire à la chaleur du Soleil.

La quantité d'eau qu'on répand sur ces tables est d'un pouce d'épaisseur. Lorsque la cristallisation est formée, on fait répandre de nouvelle eau sur cette cristallisation à la hauteur d'un pouce, pour en faire une nouvelle. Enfin on continue cette manœuvre jusques à ce que la cristallisation qui s'est faite ait environ trois pouces d'épaisseur; le temps qu'il faut pour faire l'entière cristallisation ne peut être déterminé; la prompte cristallisation dépend de la bonté des eaux, de l'ardeur du Soleil & des Vents qui regnent. Lorsqu'il fait des Vents de mer, la cristallisation se fait fort lentement; quelquefois il faut un mois pour faire l'entière cristallisation, quelquefois plus; quinze jours suffisent bien souvent, & même moins lorsque les Vents du Nord ou de Nord-Ouest regnent avec un Soleil ardent.

On ne fait d'ordinaire la récolte de ce sel qu'il n'ait environ deux pouces d'épaisseur sur les tables; si l'on voit que le temps soit favorable, on la diffère jusques à ce qu'il ait environ trois pouces. Alors on détache de la surface des tables avec des pelles de bois fort tranchantes les cristallisations qui s'y sont formées; on en forme des gerbes sur ces mêmes tables, qui ré-

2. vol.

pandent

DÉCEMBRE. 1728. 286;

pendent une odeur de violette ; si l'on porte ce Sel sur la langue, il y fait une impression d'amertume considérable. M. Matte attribué la cause de cette odeur de violette & de l'amertume de ce Sel fraîchement fait, à une matiere bitumineuse contenuë dans l'eau de la Mer, de laquelle elle fait son dépôt sur la surface des parties salines lors de la cristallisation, aussi voi-t'on que ce Sel perd & l'odeur de violette & son amertume lorsqu'il a été long-temps exposé à l'air ; c'est pourquoi on forme de ces gerbes des *gaveaux*, qui contiennent pour l'ordinaire environ cinq mille minots de Sel, lesquels on couvre de Roseaux pour les deffendre de la pluye.

Après avoir été exposez à l'air pendant quelques années, ce Sel dépouillé de cette matiere bitumineuse, perd insensiblement son odeur de violette & son amertume, après quoi on le fait transporter dans les Greniers à Sel, étant alors dans l'état qu'il faut pour pouvoir s'en servir.

M. Matte rapporta ensuite quelques Experiences qu'il a faites sur l'Eau de la Mer, il dit en premier lieu que voulant connoître la difference qu'il y a de l'eau de la Mer à celle des Puits ordinaires par rapport à leur pesanteur, il trouva qu'une

2. vol. pinte

2864 MERCURE DE FRANCE.

pinte d'eau de la Mer , mesure de Montpellier , pesoit deux livres quinze onces & demie , au lieu qu'une pinte d'eau de Puits ne pese que deux livres quatorze onces un gros & demi , il fit ensuite distiller une pinte d'eau de Mer par une chaleur douce jusqu'à-ce que le Sel se cristallisât au fond du vaisseau , il y trouva deux onces de Sel , & toute l'eau qu'il en retira par la distillation , se trouva insipide & du même poids que l'eau des Puits ordinaires ; il a d'ailleurs observé dans son Memoire , qu'il falloit éviter , autant qu'on le pouvoit , de se servir de l'eau douce conjointement avec celle de la Mer pour faire le Sel ; parce que non - seulement les Sels qui en proviennent ne sont pas si salans , mais encore parce que l'eau douce passant sur les terrains salez , les dépouille d'une plus grande quantité de Sel que l'eau seule de la Mer , & fait même un dépôt d'un limon sur la surface de ces terrains qui empêche ensuite les Sels de l'eau de la Mer de s'y introduire pour leur rendre ce qu'ils ont perdu.

Il fera voir dans un autre Memoire la maniere de connoître les differens degrez de force des Sels , & que par les experiences qu'il a faites sur les Sels de Pequais , de Sigean & de Peirac , il a trou-

2. vol.

vé

DECEMBRE. 1728. 2865
vé que celui de Pequais est le plus salant.

Nous avons crû qu'il étoit juste d'accorder à M. Matte la satisfaction qu'il a demandée, & à laquelle le Public paroît intéressé. Pour éviter à l'avenir pareils inconveniens, nous prions M^{rs} les Academiens de nous envoyer eux-mêmes les Extraits des Pieces ou Memoires qu'ils auront lûs dans les Assemblées publiques ou particulieres. Ils s'épargneront par là le desagrément de voir imprimer des Extraits infideles ou peu exacts de ces mêmes Pieces, fournies par des personnes mal instruites ou peu capables de faire ces Extraits.

*****:*****:*****

*LETTRE sur l'abus des Vers imprimez
en lignes repliées.*

MESSIEURS,

Sçachant avec quelle exactitude vous faites part au Public de ce que l'on vous propose d'utile, j'aurai l'honneur de vous représenter qu'on s'est plaint depuis long-tems de l'ignorance, ou du mauvais goût de certains Libraires, qui dans l'impression des Ouvrages en Vers,

2. vol. ne

ne font pas difficulté d'en redoubler fréquemment les lignes.

L'exemple le plus sensible, & peut-être le plus nouveau, que je puisse vous donner à l'égard des Vers Latins, est tiré du petit Horace imprimé cette année à Paris, chez *Hughes-Daniel Chaubert*, Liv. 2. Sat. 3. Vers 85.

Paulum deliquit amicus,

Quid nisi concedas, habere insuavis, acerbis,

Odisti & fugis, ut Rufonem debitor aris :

Qui nisi, cum tristes misero venere Calendæ,

Mercedem aut nummos undè undè extricat, amaras,

Porrecto jugulo, historias, captivus ut audit.

Commenxit lectum potus, mensave catillum

Evandri manibus tritum dejecit, ob hanc rem,

Aut positum ante meâ quia pullum in parte Catini,

Bustulit esuriens, minus hoc jucundus amicus,

Sit mihi? Quid faciam, furtum si fecerit aut si,

2. vol.

Pro-

*Prodiderit commissa fide , sponsumve nega-
rit ?*

*Quæis paria esse ferè placuit peccata labo-
rant ,*

*Quum ventum ad verum est : sensus , mo-
resque repugnant ,*

Atque ipsa utilitas , justî propè mater & aequi,

Vous voyez bien , Messieurs , qu'en redoublant ainsi fréquemment les lignes des Vers , on rend souvent trop épais un petit Livre , dont on doit au contraire chercher à diminuer le volume pour le rendre plus léger , plus portatif , plus agréable à la vue , plus commode , plus aisé à l'imagination , & enfin à meilleur marché.

C'est donc par ignorance , & faute de goût , ou par un intérêt fort mal entendu , que certains Libraires tombent dans un semblable défaut. Que ne cherchent-ils les formes , & les caractères les plus convenables , pour que les Vers ne soient presque jamais en lignes redoublées ? Ne vaudroit-il pas mieux diminuer les marges des Livres , & les caractères de l'impression , ou bien choisir la forme oblongue , de la plupart des Livres de Musique.

Mais à gens qui ne font pas toujours

2. vol,

mé-

métier de raisonner, il est peut-être plus à propos de citer l'autorité de quelque Auteur célèbre ; c'est pourquoi ces sortes de Libraires sont priés de vouloir bien prendre la peine de lire le passage qui suit, & d'appliquer à l'Impression des Ouvrages en Vers, ce que M. le Févre dit au sujet des Rudimens & des Paradigmes, qu'on se contenter des Déclinaisons & des Conjugaisons, & de la Méthode, pour l'enseignement des Langues Grecques & Latines dit : *il ne faut pas que l'on se donne la peine de lire les plus beaux Auteurs Grecs & Latins, mais qu'on se contente de lire les Rudimens & les Paradigmes, & de quelques autres ouvrages de l'Impression. Quand je lis le Rudiment de l'Impression, de l'Edition du Louvre, j'apprens plus aisément par cœur cent Vers en une heure, que je n'en apprends en un jour.*

DECEMBRE. 1728. 2869
apprendrois soixante en autant de tems ,
si je me servois de quelqn'autre Edition.
Ce que je vous dis là , c'est une chose
que j'éprouve tous les jours.

Mémoires de Littérature par M. de S. ***.
Tome 2^d , seconde Partie , à la Haye ,
article 3. page 77.

Je ne donne point d'exemple sur l'impression des Poëtes François ; on en doit penser , & dire la même chose , surtout à l'égard des Vers Liriques , souvent imprimés en lignes repliées.

On ne sçauroit , ce semble , trop inviter & exhorter le Public à donner chaque mois de ces sortes d'avis , qui tendent à la perfection des Arts & des Sciences. Il ne seroit même peut-être pas mal de les recapituler tous au bout de l'an , afin d'en rendre la connoissance plus pratique.

SUITE des Logogrifes Arithmétiques.

EN cherchant le mot du 66^e Logogryphe Arithmétique , on a dû trouver celui d'*Oiseau* , on les trois sons *Oi-se-an* , répondant aux trois nombres 36. 3. 23.

67. *Logogrise Arithmétique de trois sons
ou de trois nombres, selon la Table
donnée dans le mois de Septembre.*

Le 1^{er} du 1^{er} égale le 2^d plus le 3^e.

Le 3^e égale trois fois le 2^e moins 3.

Le 2^e égale deux fois le 1^{er} moins 1.

N^a. On lit dans le Journal de Verdun
du mois dernier, art. 3. p. 401.

Je ne donnerai plus de Logogrises, plu-
sieurs personnes m'ayant témoigné, tant en
leur nom, qu'en celui de leurs amis,
qu'ils regrettoient le tems qu'ils avoient
employé à les deviner.

Si cette raison suffit, on peut se dispen-
ser aussi de donner des Enigmes; car bien
des gens regrettent le tems employé à les
deviner. Mais personne n'est obligé de
les lire, encore moins de les deviner,
et ceux qui veulent bien le faire ne doi-
vent pas être privez de ce plaisir, par com-
plaisance pour ceux qui peuvent les
passer sans les lire.

Logogryphe.

Fier instrument des plaisirs de mon Roi,

Qu'en deux sens différens je voi

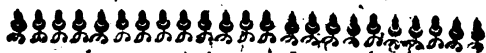
Percer également la queue :

2. *voit,*

Puisses tu

DECEMBRE. 1728. 2871

Puisses-tu , la tête rompuë,
Venir chercher un azile chez moi.



ENIGME.

JE ne suis point esprit ; & j'existe dans
l'ame ;

Simple dans la malice ; & double dans la
femme ;

J'ai trois pieds assez courts , ma voisine en a
deux ;

On ne verroit , sans moi , jamais de malheu-
reux ,

Sans peine vous pourriez me trouver dans le
monde ;

Parcourez cependant le Ciel , la Terre , &
l'Onde ,

Vos efforts feront vains ; l'on ne m'y trouve
point.

Seule je ne puis rien . (observez bien ce
point.)

Il faut que de mes fous la troupe m'envi-
ronne ;

Si je marche avec Mars , je hais pourtant Bel-
lone ,

Enfin pour abreger , nécessaire en amour ,

Je suis dans la lumière , & j'abhorre le jour.

1. vol.

E ij On

On donnera avec les nouvelles Enigmes
 du mois de Janvier, l'explication de
 celle-ci & de celles du premier volume
 de ce mois.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS &c.
LIVRE DE J. B. L. avec des Réflexions
 sur les Mœurs & les Usages
 & des Notes Critiques sur les con-
 traintes les plus difficiles de la Justice,
 de la Noblesse, de la Compagnie de Je-
 suits. A Paris, chez J. B. L. 1772. 46. pages
 sans la Préface.

**SUITE DES MALADIES CHRONI-
 ques & aiguës, où l'on traite de la
 Goutte, des Rhumatismes, de la Parali-
 sie, & par occasion de l'Apoplexie, des
 Vapeurs & de l'Épilepsie, de l'Althie,
 de la Pulmonie, & de la Pleurésie, &
 des remèdes convenables pour guérir tou-
 tes ces Maladies. Par P. V. Dubois, Pre-
 voy & Garde des Manières Chirurgiens
 de Paris. A Paris, chez J. B. L. 1772. 46. pages
 sans la Préface.**

DECEMBRE 1728. 2873
Salle du Palais, 1728-in-12. de 465.
pages.

*HISTOIRE LITTÉRAIRE de la Ville
de Lyon avec une Bibliothèque des Auteurs
Lyonnois Sacrez & Profanes, distribuée
par siècles. Par le P. Colonia, de la Com-
pagnie de Jesus. A Lyon, chez Francois
Rigollet, Quai des Celestins, 1728.
Tome premier.*

*REMARQUE sur l'abus des purgatifs
& des amers, au commencement & à
la fin des maladies, & sur l'utilité de la
Saignée dans les maladies des yeux, dans
celles des Vieillards, des femmes & des
enfants, en forme de lettres avec deux
Lettres latines l'une sur la generation
des Insectes, & l'autre sur le muscle ve-
gital, découverte par Mr. Ruysch. A Pa-
ris, rue S. Jacques, chez G. Cauchier.*

*1728 Pas M. Hecquet.
Ouvrage de M. du Plessis, Ancien
Avocat au Parlement, contenant les
Statuts de la Coutume de Paris. Un Trai-
té des Matières Criminelles avec des
Notes. Plusieurs Traitez sur la Coutume
de Maine. Un grand nombre de Consul-
tations de l'Auteur & d'autres célèbres
Avocats du Parlement avec un Traité
2. vol. E.ij. du*

2874 MERCURE DE FRANCE:
du *Domaine de la Couronne*, des *Fiefs*,
Liges, des *Appanages*, &c. Par feu
M. Hussion, *A. Paris*. Grande Salle du
Palais, chez N. Gassein, 1728. 2. vol.
in fol. le second Volume se vend séparé-
ment.

REMARQUES SUR HOMERE, avec
la Traduction de la Préface de l'Homere
Anglois de Mr. Beppe, & d'un Essai sur
la Vie & les Ecrits de ce Poëte, par le
même Auteur. *A Paris*, chez S. J. Lesclapart,
chez G. Marin, 1728. in 8. pages 256.
pages et 8 Planches.

MATHÉMATIQUE UNIVERSELLE,
abrégée à l'usage de la jeunesse de tous
le monde, & principalement des jeunes Sci-
gneurs, & Ingenieurs, & Artistes. Où
l'on donne une notion générale de toutes les
Sciences Mathématiques, & une con-
noissance particulière des Sciences Géomé-
triques, au nombre de six Traitez. *A Pa-
ris*, chez P. Simon, Imprimeur du Cler-
gé & du Parlement, rue de la Harpe,
1728. in 4. d'environ 700. pages.

Cet Ouvrage donne d'abord une con-
noissance générale de toutes les parties
des Mathématiques au nombre desquelles
l'Auteur met presque toutes les Sciences
& tous les Arts, faisant voir que ces
2. vol.

DECEMBRE. 1728. 2875

Sciences & ces Arts sont naturellement enchaînez avec les Sciences & les Arts rigoureusement Mathématiques, & que du reste il n'en est pas une qu'on ne puisse traiter selon la Méthode, par les Principes, avec la justesse, & dans l'esprit de la Géométrie, qui est une Science préliminaire à toutes les autres Sciences. L'ordre qui règne dans cette première partie est aussi recherché qu'il parait naturel. C'est le plan le plus vaste & le plus méthodique qu'on ait jamais proposé à un cours complet de Mathématique.

La seconde partie qui traite de la Géométrie en particulier, occupe près des trois quarts du Volume. C'est comme un cours complet de Géométrie. Il commence par tout ce que la Géométrie a de plus simple & de plus élémentaire, & finit par ce qu'elle a de plus grand & de plus étendu, par la Science & l'Analyse de l'infini, par la Science des Courbes, par un Traité fort complet des Quadratures, soit du Cercle, soit des autres Courbes. L'Auteur se flatte d'avoir renfermé dans l'étendue de 300 pages tout ce qui Euclide, Apollonius, Pappus, Archimède, Grégoire de St. Vincent, Cavalieri, Descartes, Leibniz, Bernoulli, Newton, Stirling nous ont laissé de découvertes, de méthodes, de principes, & même de

2. vol.

E iij pro-

2276 MERCURE DE FRANCE.

propositions nécessaires pour être pro-
fondes. C'est ce qu'on appelle le

Autres la Méthode Analytique, naturelle, & artificielle, dont l'Auteur a traité des Matrices jusqu'aux épines, cet Ouvrage l'embrasse plusieurs nouveautés. Le Traité de la Méthode, soit d'invention, soit d'écriture, pourra bien ne pas plaire aux Partisans de celle de Descartes. Cet article mérite d'être discuté par nos grands Maîtres. La méthode de la Différence & de l'Analyse de l'Infini est traitée fort à fond, & contient bien des nouveautés. Mais les principales, & au moins celles qui méritent le plus les Géomètres, sont dans le Traité des Quadratures, que l'Auteur donne d'abord par la Méthode ordinaire des infinitésimales, & ensuite par une Méthode de sa façon, qu'il appelle la Méthode des infinitésimaux grands. C'est là qu'on trouve bien des Paradoxes Géométriques, & en particulier celui qu'on a célébré pendant plusieurs mois dans ce Journal. Une bonne chose qu'a encore ce livre, c'est qu'il en faudroit beaucoup d'autres pour y puiser tout ce qu'il contient de Géométrie. L'expérience de quelques jeunes Seigneurs, & en particulier de M. le C. de C. qui a fait des progrès si rapides dans cette Science en si peu de

2. vol.

tems, est une bonne recommandation pour ce Livre. Il y a des Maîtres qui montrent suivant cette Méthode l'arrangement qui est à la tête de l'Ouvrage, & doit être là, & il paroît que les Lecteurs n'ont point s'y conformer pour prendre l'ordre de la Géométrie, & pour surmonter même les difficultez qui se rencontrent dans cette étude.

Cet article mérite d'être discuté par des OUVRAGES SUR DIVERSES MATIÈRES

Par M. l'Abbé de Saint-Rictus de l'Ordre de Saint-Benoît, &c. à Paris chez Briaillon, rue de la Harpe, à la Croix de la Harpe. Son ouvrage est intitulé : *La Préface de l'Arithmétique*

M. l'Abbé de Saint-Rictus, dans sa Préface, que le bon sens des hommes & du Gouvernement dépend de l'éducation de la jeunesse, & que les habitudes qu'elle contracte, dans les premiers années de l'âge, que le bon sens & l'éducation ne peuvent plus changer, & qu'il est donc important d'y veiller avec soin, & de lui donner une éducation plus étendue & plus utile, pour qu'elle soit capable de surmonter les difficultés de la vie, & de se rendre utile à la Patrie.

Cet Ouvrage est divisé en trois parties, & se vend chez Briaillon, rue de la Harpe, à la Croix de la Harpe.

2. vol.

E. V. dans

2878 MERCURE DE FRANCE:

dans la première, l'Auteur expose le but général de l'éducation, qui est de rendre l'enfant plus PRUDENT, plus modéré, plus retenu, plus tempérant, accoutumé à délibérer, de le rendre plus JUSTE, plus BIENFESANT, plus patient dans les injures, plus CIRCONSPPECT dans ses jugemens, plus attentif à raisonner juste, plus APPLIQUE' à cultiver utilement sa mémoire. Il y a 15. Chapitres pour examiner les cinq moyens généraux de la bonne éducation.

Dans la seconde partie, l'Auteur fait 34. Observations sur les moyens particuliers de faire acquérir aux enfans, au plus haut degré, les cinq habitudes les plus importantes: & enfin dans la troisième, M. L. D. S. P. répond à trente Objections qu'on lui a faites, & qu'on pourroit encore lui faire. On voit par-là que cet Ouvrage est du même goût que plusieurs autres dont ce sçavant Abbé a enrichi la République des Lettres.

L'Auteur dit dans un petit Avertissement qui suit la Préface, qu'il se sert du mot de *bienfésance* & de *bienfésant*, nouveau ou renouvelé, qu'il s'en sert par des raisons expliquées dans un discours pour perfectionner les Langues. Il auroit pû ajouter qu'il change en bien des endroits l'orthographe ordinaire, ce qui ré-

2. vol.

volre

DECEMBRE. 1728. 2879

volte ordinairement bien des Lecteurs , & les met de mauvaise humeur , contre la cause même dont il s'agit.

Pour prévenir cet inconvenient , du moins en partie , il est bon de sçavoir que l'Auteur fait dans son Ouvrage un mélange de la vieille & de la plus nouvelle orthographe; il parle tantôt aux yeux , tantôt à l'oreille , il retranche souvent la double consone muette , & au lieu des lettres *f* & *g* , ou des sons N^o 4. & 11. dont il est parlé dans la Table du Mercure du mois de Septembre dernier , page 3944. il se sert des lettres *z* & *j* ou des N^o. 3. & 9. de la même Table , dans les mots *raison* & *âge* , qu'il écrit *raizort* & *aje*.

Voilà ce qui paroît de plus choquans pour ceux qui sont accoutumés à la vieille orthographe , mais l'esprit & la méthode y gagnent beaucoup , puisqu'on tâche par-là de bien exprimer les sons de notre Langue , sans induire en erreur les enfans , les Etrangers , ni personne , comme cela a été déjà démontré par les plus habiles Grammairiens. Mais laissons ces choses moins importantes pour venir au sujet principal du Livre de M. L. D. S. P.

Le but de l'éducation en general , est de rendre le bonheur de l'Ecolier , de ses Parens & des autres Citoyens beau-

2. vol.

E vj coup

coup plus grand, qu'il ne seroit sans une pareille éducation. C'est ainsi que l'Auteur démontre le but de l'éducation, il n'y trouve pour les hommes, que l'augmentation de leurs biens, & la diminution de leurs maux, mais en partant du bonheur de la vie présente, l'Auteur n'a pas moins en vue les moyens d'acquiescer par la bonne éducation la bonté de l'autre vie.

Le tems de l'éducation, dit-il, est proprement le tems destiné à dépouiller les enfans de leurs mauvaises habitudes, & à leur en faire acquiescer de bonnes; l'acquisition des bonnes doit être des mauvaises. Il seroit bien mieux si cela pouvoit se pratiquer, de n'acquiescer que de bonnes habitudes, & de empêcher l'acquisition des mauvaises; il faudroit pour cela que les Nourrices, les Domestiques, & même les Parents fussent tous animés de vœux pour le plus par de la Religion, & qu'ils fussent aussi éclairés sur chaque chose, qu'ils sont ordinairement ignorans. Sur quoi l'Auteur entre dans un fort grand détail. Il propose ensuite quelques moyens de quelques règles.

Le cinquième moyen, c'est d'exercer la mémoire de la manière la plus utile pour soi, pour les Parents, pour la Patrie. M. l'ÉDITEUR ne voudroit que l'on fit les

2. vol. cho.

choses par raison, plutôt que par goût ; mais de tous les moyens qui peuvent augmenter le bonheur des hommes & de la Société, la justice est de tous un moyen plus important que la bienfaisance. La bienfaisance est un moyen plus important que la justice d'esprit & la justice d'estime un moyen plus important que les talens d'une grande mémoire utilement cultivée.

L'Auteur donne ensuite des Observations générales sur les quatre principales habitudes & sur les moyens dont il a déjà parlé. Tout cela nous paraît solide & curieux. La bienfaisance & la justice libérale sont par ceux qui sont employés à l'éducation des enfants.

Il approuve fort la Méthode des anciens Lacédémoniens qui montroient à leurs enfans un Esclavage pour les éloigner de l'ivrognerie. Il faudroit donner de pareils spectacles sur tous les vices & rendre sensible, si pour ne pas dire Théâtral, la course des instructions qu'on donne à la jeunesse sur tous les vices & sur toutes les vertus.

En punissant l'enfant d'obéissance, & qu'on lui présente, on doit autant qu'il est possible lui faire sentir la raison du précepte ou du commandement. Cela ne se peut faire qu'à

à peu , & avec des répétitions. L'éducation est proprement la saison où l'homme sème pour le reste de sa vie , malheur à celui qui ne sème que du mauvais grain.

C'est ainsi que raisonne notre Auteur sur toutes les habitudes à acquérir , & on ne peut mieux faire que de renvoyer à son ouvrage tous ceux qui ont à cœur la bonne éducation des enfans. La meilleure éducation des enfans , dit-il , plus bas , est une pratique perpétuelle ; que leur conseillera leur amour propre , vertueux & religieux , c'est-à-dire , une pratique de la prudence la plus sublime dans la crainte de déplaire à Dieu , & dans le désir de lui plaire.

En parcourant les différentes habitudes toujours par rapport à l'éducation , voici comme il s'explique encore sur la mémoire : la mémoire utilement exercée est une bonne habitude , qui sert infiniment à acquérir des talens , & les talens servent beaucoup à augmenter notre propre bonheur , & le bonheur des autres. Entre les choses que l'on peut enseigner aux enfans , il faut choisir les plus utiles , & celles dont ils peuvent faire le plus d'usage le reste de leur vie , il faut leur apprendre particulièrement les commencemens des Arts & des Sciences , dont ils doivent faire plus d'usage dans le cours

de leur vie; il faut répéter, mais en abrégé, dans la Classe supérieure, ce que l'on a appris plus au long dans la Classe inférieure : il faut apprendre un peu de tous les Arts & de toutes les Sciences dans chaque Classe. Il faut lier le plus qu'il est possible les faits, les maximes, les démonstrations, les Arts & les Sciences, les uns aux autres, afin que la chose rappelée en rappelle d'autres, qui y ont été liées.

Si un Prince, par exemple, aimoit passionnement la Botanique, il faudroit lui inspirer le goût du dessin, pour bien dessiner les Plantes, lui en faire voir de particulieres de tous les Pays, & par-là lui montrer la Géographie-pratique, l'Epoque des Etats, enfin la Chronologie des Hommes & des Villes, avec celle de la découverte des Plantes; cette connoissance mène à la Chimie, à la Medecine, à l'Anatomie des Plantes & des Animaux; les outils & les instrumens dont on se sert dans l'étude de la Botanique, donne occasion de parler des Métiers, des Arts, de la Mécanique, de la Physique, & même de l'Histoire Sainte & Profane, de sorte que mettant à profit les passions d'un jeune Prince, on peut s'en servir pour le conduire insensiblement au point où l'on auroit d'abord pû le desirer.

M. L. DA S. R. persuadé que les Enfants de la pratique des Collèges sont préférables aux études domestiques, rapporte plusieurs arguments en faveur des Collèges. Il suppose même, qu'il seroit aisé de démontrer que les enfants des Rois & des Princes pour être beaucoup mieux élevés, devoient suivre l'exemple du Grand Cyrus, qui profita si bien des avantages de l'éducation publique. L'Auteur conclut même que les enfants de la chambre commune, reçoivent une meilleure éducation que ceux qui ont des chambres particulières, ce qu'il prouve, il ne fait pas difficulté de faire travailler un Prince du Sang en chambre commune, condition, qu'il y auroit un Préfet minor choisi, un Domestique de plus, & des Gambrades choisis parmi les plus vertueux, pour lui procurer le long du jour le grand avantage d'une émulation perpétuelle.

Après avoir parlé de l'éducation des Garçons, l'Auteur dit un mot de celles des Filles, l'un & l'autre ont le même but; il ne s'agit que d'en faire l'application & de ne point négliger les Collèges des Filles, qui doivent faire la moitié des Familles. Une Anecdote de Famille, qui par la bonne éducation est devenue prudente, & donc, par là, elle honore l'intelligence de la Vol.

non gra-

gracieuse ; économique, modeste, juste, bienfaisante ; occupée des soins de la première éducation de ses enfans, & de la règle de son domestique, cette mère ne contribue pas moins à l'augmentation de la famille, qu'une autre qui à cause de sa mauvaise éducation devient vaine, fière, impatiente, oisive, gâcheuse, dissipatrice, d'une humeur âpre, dissipée, incomplaisante, & uniquement occupée de ses amusemens.

Voilà une idée de la première partie de cet Ouvrage, on parlera une autre fois des deux autres parties.

ALMA ACHOUA ou l'Alphabet pour l'année 1719. du Roi nouveau de tous les Poètes vivans ; avec un Catalogue exact de leurs Ouvrages. Par M. Qui de Com, chez M. de la Roche.

ALMA ACHOUA ou l'Alphabet pour l'année 1719 de l'imprimerie de la Avenue au Roy, au Palais de la rue de la Harpe, au S. Esprit. Par M. Laurent de la Roche, Auteur de cet Ouvrage, a mérité l'approbation du Public, qui trouve cet Alphabet enrichi par les soins de la Cour, & de la réception de tous les Officiers de

Robe, d'Épée & de Finances, & augmentée de la Liste des Abbés Commendataires, des Colonels Généraux, Lieutenans Généraux, Maréchaux de Camp, & Principaux Officiers de la Marine.

Il est calculé au Méridien de Paris. L'on y trouve à l'ordinaire le lever & le coucher du Soleil, ceux de la Lune, & les mouvemens, les naissances des Princes & Princesses de l'Europe, le Clergé de France, les Conseils du Roi, la Grande Chancellerie & les Officiers, le Grand-Conseil, le Journal du Palais, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, celle des Monnoyes, & des Trésoriers de France, le Châtelet & autres Juridictions. Les Payeurs des Rentes & leurs Contrôleurs. Les Départemens & Régies des Fermiers Généraux & autres Compagnies de redevance. Le départ des Courriers, les demeures & Routes des Messagers, les Postes du Royaume, &c. avec une Table Alphabétique des Matières. Volume in 8. de 401. pages. Le prix est de 4. livres broché.

ALMANACH DE POCHÉ pour l'année 1729. aussi commode qu'utile pour l'usage des Catholiques, des Protestans, des Juifs, &c. On y trouve les Naissances des
2. vol. Rois,

DECEMBRE. 1728 2887

Rois, Reines, Princes & Princesses de l'Europe; les Batailles & faits mémorables; des Remarques sur les Provinces-Unies; de même que, le Jardinier-Physicien & Moraliste, enseignant les propriétés & la signification des Arbres. *A la Haye, chez Adrien Moeyens.*

Nous avons parlé dans un de nos Journaux de la réimpression des *Actes de Rymer*, qui se fait à Londres chez Tonson, en 17. volumes in folio, par la voye des Souscriptions. Il imprime actuellement le seizième volume. Comme il y a eu quelque changement dans les conditions proposées, il est bon d'avertir le Public que ce Libraire, délivrera aux Souscripteurs les 17. volumes tout à la fois, en lui payant 40. guinées, ce qui avec les 10. qu'ils ont déjà données en souscrivant, fera les 50. guinées qu'il avoit d'abord demandées, mais qui ne devoient être payées qu'à certains termes en recevant un nombre de volumes chaque fois. On pourra s'adresser à Paris, à M. Valers, Banquier, rue du Battoir, quartier S. André des Arcs, lequel se chargera de leur faire délivrer les 17. volumes quand on en aura achevé l'impression.

Le mérite de *Jacques Callot*, célèbre Graveur, si estimé des Princes & des Souverains
2. vol. de

de son temps, est connu de tout le monde. Ce grand homme a laïssé une réputation qui ne mourra jamais, & des Ouvrages que toute la postérité admirera, aussi les recherchera-t-on encore avec ardeur, les regardant comme des trésors, jusqu'au jugement de tous les Scavans, ce sont des Pièces achevées & inimitables.

On doit donc scavoir gré au sieur Jacques Fagnani, Romain, Marchand Jouaillier à Paris, d'avoir recueilli & conservé tout ce qu'il a pu recouvrer de la succession de Callot; c'est à-dire, les Planches Originales de cet homme incomparable, qu'il a en sa possession. Il s'est aussi acquis par les mêmes soins la possession des Ouvrages d'*Etienne Labelle*, dont il a 260 Planches Originales, & celle des Ouvrages d'*Israël Sylvestre*, dont il possède environ 1000 Planches Originales. Le nom seul de ces rares génies fait leur éloge, & il n'y a point de Nation qui ne recherche avec avidité ces Morceaux précieux. Le sieur Fagnani en a fait des Livres & des Recueils complets d'Estampes & de plusieurs autres célèbres Graveurs, tant anciens que modernes; il en a même enrichi plusieurs de Bordures ornées de tout ce qui peut avoir rapport aux sujets inventez par les plus habiles Dessinateurs & gravez par les plus habiles Graveurs, ce qui en fait des Tableaux magnifiques.

Le grand âge du sieur Fagnani, ne lui permettant plus de continuer son commerce comme auparavant, il vendra à un prix très-raisonnable toutes ses Estampes & toutes ses Planches, & même tout ce qu'il a chez lui de Dessains & de Tableaux d'habiles Peintres, Figures de Marbre, Bas-Reliefs de Marbre, Bijoux & d'autres curiositez. il demeure à

DECEMBRE. 1728. 2889

Paris, rue de la Monnoye, du côté du Pont-Neuf.

Les Planches Originales qu'il a de Callot, sont au nombre de 300, dont les principales sont ; sçavoir, Sujets de dévotion :

Le Passage de la Mer Rouge.

Le nouveau Testament en 10. pièces.

L'Enfant Prodigue, 11. pièces.

La Passion de Notre Seigneur, de trois grandeurs différentes.

Les grands Apôtres, 16. pièces

Leur Martyre en petit, 14. pièces.

La Vie de la sainte Vierge, 14. pces, son

Triomphe, son Souper,

Emblèmes de la Vierge, 27.

Emblèmes du Cloître, 27.

Tous les Saints & Saintes de l'année, avec les Fêtes Mobiles.

La Tentation de S. Antoine.

Le Massacre des Innocens, 2. pièces.

Sujets de Guerre & autres.

Les Sieges de Breda, de la Rochelle & de l'Isle

de Rhe, grandes pièces en plusieurs feuilles

Les miseres de la guerre, en grand, 18. feuilles

Les mêmes en petit, 7. feuilles.

Les Supplices des Scélérats, 1. feuille.

Les deux Vues de Paris, du côté du Pont Neuf,

2. feuilles.

Les Exercices militaires, le Combat de Veil-

lane, &c.

Les Ballets de Nancy, 10. feuilles.

Le Caroufel de Nancy, & le Parterre.

La Foire de Florence, le Feu d'artifice, la

grande Chasse.

Les Caprices, les Varié-Figures, les Gueux,

les Grottesques.

Les Comédiens, les Monnoyes, &c.

Toutes sortes de Figures pour dessiner.

2. vol.

Le

2890 MERCURE DE FRANCE.

Les Planches Originales de Labelle , au nombre de 260. dont voici les principales.

Les grands Payfages.

Les Vûes de Rome , avec les Antiquitez principales de cette Ville.

Le Château S. Ange.

Les Vûes du Port de Livourne.

Plusieurs Ports de Mer.

Les Embarquemens.

Grands Convois d'Arras.

Vûes de France & d'Italie.

Toutes sortes de Figures à la Perſienne.

Plusieurs Livres à deſſiner.

Les Planches de Sylveſtre ſont au nombre de 1000.

La Vûe de Rome en général , & celle de ſaint Pierre en particulier.

Les principales Eglifes des Stations de Rome.

Campo Vaccin , qui ſont les Antiquitez des Palais des Empereurs.

Les Antiquitez de Rome , qui ſont une ſuite.

Vûes des plus belles Maisons, Palais, & Jardins de Rome.

Vûes de Florence, Eglifes & Belles Maisons.

Vûes des Maisons Royales de France , Meudon, Fontainebleau, Vaux, Luxembourg, Sceaux, S. Cloud , &c.

Grande Vûe de Paris.

Toutes les Eglifes de Paris , & les belles Maisons de Paris & de France.

La Ville de Madrid , celle de Seville & autres Villes d'Eſpagne.

L'empreſſement que les Curieux ont de poſſeder les Eſtampes de feu Watteau,
2. vol. engage

DECEMBRE. 1728. 2891

engage les amis à faire continuer cette gracieuse Oeuvre; le nombre des Planches gravées d'après les Tableaux de cet excellent Peintre, va déjà à plus de 70. dont les Estampes se vendent séparément, independemment de l'Oeuvre de ses Dessins d'Etudes d'après Nature, en deux volumes, grand *in folio*, contenant 350. Planches gravées sur les Dessins Originaux de cet habile homme, où tout le goût & l'esprit de son Crayon est observé trait pour trait, avec la Vie de l'Auteur à la tête de l'Ouvrage & son Epitaphe en Vers Latins par son ami feu M. l'Abbé Fraguier, de l'Académie Francoise. Ces Estampes se vendent à Paris, chez le sieur François Chereau, Graveur du Roy, rue S. Jacques, aux deux Ralliers d'or, & chez le sieur Surugue, Graveur du Roy, rue des Noyers, vis-à-vis S. Yves.

Dans peu il paroitra plusieurs Estampes nouvellement gravées d'après les Tableaux du même Watteau, par des plus habiles Graveurs, dont le goût satisfera les meilleurs connoisseurs.

Le sieur Thomassin, très-habile Graveur, a été reçu le mois dernier à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, sur une très-belle Estampe qu'il a gravée depuis peu d'après un Tableau allegorique de M. Boullogne, Premier Peintre

2. vol.

du

du Roy , où l'on voit exprimé d'une manière sçavante & gracieuse l'azile & la protection que Louis XIV. accordoit aux Muses & aux Beaux-Arts.

On écrit d'Amiens, que le sieur la Gache a inventé une Pendule très-simple & naturelle , qui n'a que deux Rouës , sans dents & qui se font tourner aisément l'une l'autre avec un Balancier qui y est attaché, elle n'est sujette à aucune variation de temps, comme sont les autres Pendules, par tous les frottemens & les ressorts qui s'y rencontrent, puisqu'elle n'a ni ressort, ni corde, ni chaîne, & que les Pivots servent à la regler avec le Balancier ; on assure qu'elle va dans la dernière justesse, sans se déranger à la fin de l'année. On la fait aller un mois, si l'on veut, sans la remonter , quoiqu'il n'y ait que deux Rouës. Le sieur la Gache l'a faite pour servir à la Sphere Marine, dont il est parlé dans le Mercure de Septembre 1728. page 2052. Avec cette Pendule & la Sphere Marine dont on vient de parler, on trouvera dans le moment tout ce que l'on souhaite dans les Navigations ; sçavoir, les Meridiens, les Latitudes, & on fixera les Longitudes sur Mer & sur toute la terre, sçachant l'heure certaine, l'an & le jour.

2. vol.

Quel.

DECEMBRE. 1728. 2893

Quelques personnes habiles dans les Sciences, sur tout dans la Physique, s'étant souvent assemblées pour conférer sur les moyens de perfectionner les Arts par le secours des lumieres de l'esprit, ont donné la naissance à une Société, qui est devenue considérable par le nombre de Sçavans, d'Ingenieux Artistes & de goût qui la composent. Cette Société que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Société Académique des beaux Arts*, ayant eu l'honneur d'obtenir de S. A. S. M. le Comte de Clermont la permission de s'assembler sous sa protection, alla le 7 Decembre lui en faire ses tres-humbles remerciemens. M. le Curé de S. Sulpice, l'un des Membres honoraires, étant à la tête, porta la parole; & prononça ce Discours

MONSIEUR,

Je ressens vivement tout le poids & tout le prix de l'honneur que je reçois aujourd'hui en présentant à V. A. S. cette Société Académique, connue, née, formée dans le sein de cette Paroisse, & qui y a pris de si heureux accroissemens.

Le Temple que la pieté des fideles y élève au Tout-puissant, & auquel les beaux Arts rendent à l'envi un tribut religieux, en a été l'occasion naturelle.

2. vol.

F

Ces

Ces Scavans en tous les Arts, ces amateurs des grandes choses, ces genies profonds dans les secrets de la nature & dans les curiositez de l'Art, s'y sont souvent trouvez réunis : soit pour nous aider de leurs sages conseils, soit pour contribuer par la délicatesse de leur goût à l'embellissement de la Maison de l'Eternel, dans l'esperance d'en obtenir une double immortalité.

Cette souveraine intelligence a ouvert à ces M^{rs} un chemin glorieux vers la durable récompense en préparant le cœur de V. A. S. et en lui inspirant d'honorer de sa protection leur Société naissante.

dis-je, présentent à elle pour l'en remercier
tres-humblement, Leur sincere reconnoi-
sance les portera tous par une noble émula-
tion à la meriter, & à contribuer à la gloi-
re d'un si grand Prince.

VOTRE AUGUSTE SANG, accoutumé
à produire des Héros en tous genres de ver-
tus, & à protéger les sciences, trouvera
dans leur fidele attachement une gloire im-
mortelle.

Car, MONSIEUR, si les hommes illustres qui ont cultivé les beaux Arts dans les siècles passés, doivent beaucoup à la protection des Césars, des Mécènes, des Bourbons; les Césars, les Mécènes, les Bourbons doivent à leur amour & à leur reconnaissance cette sorte d'immortalité dont ils jouissent

DECEMBRE. 1728. 289

joïssent encore aujourd'hui; & que V. A. S. prevenüe de tant de dons précieux, se prépare pour les siècles les plus reculez.

On nous a mandé de Meulan, que le 17 de Septembre dernier, une femme du Village des Mureaux, nommée Marie Duplessis, veuve depuis quelques mois de Jacques Dangeuger Vigneron, étoit accouchée de trois enfans sur la fin de son huitième mois. L'accouchement fut pénible & dangereux, parce que le premier enfant ne vint pas dans l'ordre naturel, & que la mere après de violentes convulsions, perdit la connoissance & la parole.

Le S^r Grégoire Mouton, Chirurgien établi & fort en réputation à Meulan, avoit été appelé dès le commencement. Il délivra heureusement cette femme du premier enfant, & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au rapport du même M^r. Mouton, confirmé par le témoignage de plusieurs personnes qui l'ont vu, cet enfant étoit hermaphrodite. Une demi-heure après, la mere, quoique toujours sans connoissance, mit au monde deux autres enfans mâles, qui apportèrent comme avoit fait le premier, chacun leur arriere-faix. L'Accoucheur fut curieux de mesurer la hauteur de ces trois enfans. Les deux derniers venus avoient chacun qua-

2. vol.

F ij . torze

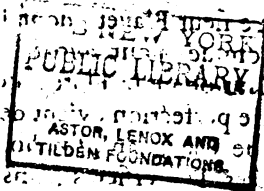
2896 MERCURE DE FRANCE.

torze pouces, & l'hermaphrodite seize. Les deux masles ont vécu 8 jours, & l'hermaphrodite 12. La mere cependant a resté sans parole & sans connoissance près de trois semaines; mais par les soins & les attentions continuelles du S^r Gregoire Mouton, cette pauvre femme est revenue, & elle jouit d'une bonne santé.

Le sieur Blavet, dont la réputation est si connue, pour avoir poussé la grande exécution de la Flute Allemande à sa dernière perfection, vient de dédier au Prince de Carignan, six Sonates pour deux Flûtes Traversieres, sans Basse, qui sont fort goûtées des connoisseurs. L'intention de son Ouvrage est de conduire insensiblement ceux qui jouent de cet Instrument à l'exécution de la Musique Italienne, & pour leur donner plus de facilités ces Sonates, qui n'ont rien de bien embarrassant, sont nottées sur la Clef Francoise. *On les trouvera chez l'Auteur, l'Hôtel de Soisson; chez le S^r Boivin, saint Honoré; & chez le S^r le Clerc, rue Roule, à la Croix d'or. Prix 4 liv.*

- René Pignon des Coteaux, natif de Val, dans le pays du Maine, Officier Pensionnaire du Roy dès sa plus tendre jeunesse, est mort à Paris le 22 Decem-

2. vol.



Tendrement.



NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

DECEMBRE. 1728. 2897
bre, dans la 83^{me} année de son âge, avec
de grands sentimens de piété. Il avoit de
grands talens pour la Musique en gene-
ral, avec un gout admirable pour le
Chant & pour les Instrumens, sur tout
pour la Flute Traversiere, dont il tiroit
un son admirable, dans un temps où cet
Instrument n'étoit presque point connu en
France. C'est un des premiers qui l'a mis
en vogue. Il ne jouoit guere que de petits
airs tendres, mais avec un gout & une
propreté charmante. Les qualitez de son
cœur & de son esprit, qu'il avoit très-cul-
tivé, étoient encore au dessus de ses talens.
C'étoit un des plus grands Fleuristes du
Royaume; son jardin, qui faisoit toute
son occupation, étoit l'objet de ses plus
tendres vœux. Il se faisoit un grand plaisir
de l'ouvrir à tout le monde. Les belles
Plantes & les Fleurs rares & magnifiques
qu'on y voyoit, y attiroient quantité de
Curieux & de personnes de distinction.



CHANSON.

DAns tes airs, tendre Philomele,
Tu chantes tes amours, le Printems, les
Zéphirs;

Par de douces faveurs chaque instant te rap-
pelle,

A d'innocens plaisirs.

Que ces jours sont heureux ! qu'ils sont di-
gnes d'envie !

Charmant Oyseau, je l'ai sçu mieux que toi.

Mais, hélas ! j'ai perdu Silvie,

Peut-il être un Printems pour moi.

*Ces paroles ont été mises en musique par
M. Carpentier, Me de Musique à Saumur.*

COUPLETS.

La Fable a voulu faire voir,

En vous peignant Daphné rebelle,

Qu'un étalage de sçavoir

Ennuya toujours une belle.

Le vin, l'amour & les chansons,

A-t-on besoin d'autres leçons ?

Idoles d'un nombre de fots,

Perte de temps, vaine science

Magazins de faits & de mots,

Qu'un autre que moi vous encense.

Le vin, l'amour, &c.

2. vol.

Soixante

DECEMBRE. 1728. 2899

Soixante siecles écoulés ,

D'un Sçavant occupent la tête ,

Il parlera , si vous voulez ;

Mais près de nous c'est une bête.

Le vin , &c.

Vous , Géomètres , qui sçavez ,

On vous l'accorde sans envie ;

Dites-nous , si vous le pouvez ,

L'art de passer gayement la vie.

Le vin , &c.

Je chante , je ris & je boi

Du vin que me verse Climene ;

C'est-là mon sçavoir , mon employ ;

Le reste coûte trop de peine.

Le vin , l'amour & les chansons ,

A-t-on besoin d'autres leçons ?

::***:***:***

S P E C T A C L E S.

LE succès de l'Opera d'Alceste , que
l'Académie Royale de Musique remit
au Théâtre le 30 du mois dernier , n'a pas

2. vol.

F iij démenti

démenti l'attente du public. Le sujet a toujours paru un des plus intéressans qu'on ait traités sur la Scène Lyrique; & malgré le Comique qui devoit diminuer la sensibilité des Spectateurs, par un mélange qui a toujours paru fiors d'œuvre à notre Nation, on ne laisse pas d'y être attendri par le beau Tragique, après avoir ri à tout ce qui sort de ce caractère dominant? Quoique ce ne soit pas une nouveauté, nous avons cru que nos Lecteurs ne seroient pas fâchez qu'on leur rappellât en peu de mots une idée de cet Ouvrage.

PROLOGUE.

Le Théâtre représente le Palais & le Jardin des Thuilleries. La Nymphé de la Seine paroît appuyée sur une Urne, au milieu d'une Allée, dont les Arbres sont séparés par les Fontaines.

La Nymphé de la Seine se plaint de l'absence de son Héros, que la guerre occupe loin de ses rivages; la gloire vient lui annoncer le retour de son auguste Maître par ces Vers:

Il revient, & tu dois m'en croire;

Je lui sers de guide avec soin:

Puisque tu vois la gloire,

Ton Héros n'est pas loin.

2. vol.

Cette

DECEMBRE. 1728. 2901.

Cette heureuse nouvelle engage la Seine à rappeler les Plaisirs sur les Rives; ce qui forme le Ballet de ce Prologue, dont le sujet est le Retour des Plaisirs.

ACTE I.

La Scène est dans la Ville d'Yolcos en Thessalie. Le Théâtre représente un Port de Mer, où l'on voit un grand Vaisseau Brûlé & Brûlé, pour une Fête galante, qu'on feroit de plusieurs Vaisseaux de guerre.

Alcide ouvre la Scène avec Lychas, son confident. Les chants d'Hymen, qu'il entend derrière le Théâtre, lui annoncent le bonheur d'Admète son ami, quoique son Rivale, ils redoublent l'empressement qu'il a de s'éloigner d'un rivage si fatal; mais Lychas le fait consentir à différer son départ jusqu'au lendemain. Cette première Scène est suivie de quelques autres que nous supprimons, pour suivre le fil de l'action théâtrale; cela n'empêche pas que ce ne soient de très-jolis hors-d'œuvres.

Lycomède, Roy de Scyros, fait entendre à Cephise, Confidente d'Alceste, que le dépit l'a parfaitement guéri de l'amour dont il brûloit pour cette Princesse, avant qu'elle lui eût préféré Admète. Il donne une Fête de Matelots à Alceste, & à toute sa Cour. Il l'invite après cette première

2. vol.

F. V. Fête

fête à en venir voir une encore plus belle sur son Vaisseau; elle y entre la première, suivie de la seule Cephise. A peine Lycomedes y est-il entré avec elle, que le Pont s'abîme dans l'eau. Alcide & Admète se disposent à courir après le Ravisseur. Thetis, sa sœur, annonce à Admète que s'il s'obstine dans son dessein, il périra. Elle fait soulever les Flots, pour le détourner de cette entreprise; mais Eole vient le rassurer; il lui promet la protection de Jupiter, & calme la Mer, par l'ordre du Souverain des Dieux.

ACTE II.

Le Scène est dans l'Isle de Scyros. Le Théâtre représente la Ville capitale de cette Isle.

Cet Acte est le plus simple d'action. Nous passons la Scène Comique, comme nous l'avons dit. M. Quinault vit bien que cetre alliage ne convenoit pas à la majesté de la Tragedie, & que le public ne s'y pretroit point; puisqu'il se retrancha absolument après son troisième Opéra, qui fut Thésée, ou même il n'en mit presque point.

La seconde Scène qui est entre Lycomedes & Alceste est une des mieux écrites de la pièce; le caractère de ravisseur y est

2. vol.

par-

DECEMBRE. 1728. 2903

parfaitement exprimé; il est un peu dur de la part de Licomede; mais que doit-on attendre d'un Roy qui vient de faire l'action d'un Pirate? Voici ce qu'il dit à la fin de la Scene.

Est-ce aux Amans qu'on se feroit

A. devoir rien examiner?

Non; je ne puis vous pardonner

D'avoir trop sçu me plaire.

Que ne m'ont point coûté vos funestes attraits?

Ils ont mis dans mon cœur une cruelle flamme;

II ET O A

Ils ont arraché de mon âme

L'innocence & la paix.

Non, ingrate; non, inhumaine;

Non; quelle que soit votre peine,

Non; je ne vous rendrai jamais

Tous les maux que vous m'avez faits.

Cette Scene est interrompue par Straton, qui vient annoncer à Licomede que l'Ennemi s'avance. Licomede emmene Alceste dans la Ville malgré elle. Admète & Alcide assiegent la place dans les formes; on somme Licomede de rendre Alceste; & à son refus on monte à l'assaut.

2. vol.

Fvj Les

Les assiegez font des sorties. Alcide abbat une porte à coup de Massue ; la Ville est prise ; cet assaut & ces sorties tiennent lieu de Fête dans cet Acte. Pherez vient après la prise ; le personnage que l'Auteur lui fait jouer est d'après les anciens mais les modernes feroient bien de ne les pas imiter quand ils vont jusqu'à avilir la Majesté Royale. Alcide vient avec Alceste dont il a été le libérateur. Il prie Pherez de la rendre à son heureux Epoux , & prend congé d'Alceste. Elle veut se faire arrêter, il persiste dans le dessein de partir d'une manière à lui en faire entendre le véritable motif. Voici ce qu'il lui répond :

Gardez-vous bien de m'arrêter :
 Laissez-moi fuir un charme qui m'en-
 charme.
 Non ; toute ma vertu n'est pas assez puissante

Pour répondre d'y résister ;

Non encore une fois. Princesse trop char-
 mante ,

Gardez-vous bien de m'arrêter.

A peine Alcide est sorti , qu'on amène Admete , mortellement blessé. Les plain-
 tes d'Alceste sont tres-tendres ; la dou-
 leur est réciproque , mais il y a quelque
 chose qui ressemble à la joie dans celle
 d'Adme-

DECEMBRE. 1728. 2905

d'Admète ; c'est une consolation pour lui
de voir pleurer Alceste. Apollon paroît
dans une gloire et annonce à Admète
qu'il doit mourir, à moins que quelqu'un
ne lui soit assez fidèle pour mourir pour
lui. Il ordonne aux Arts d'élever un mo-
nument qui immortalise celui qui voudra
bien mourir pour sauver la vie à son Roy.

ACTE III.

Le Théâtre est un grand monument, élevé
par les Arts. Un Artiste y vient au milieu
pour servir à porter l'image de la personne
qui s'immolera pour Admète.

Alceste commence ce troisième Acte ;
elle se plaint de ce qu'on l'a attachée d'au-
près d'un Epoux mourant ; Pherezès Ce-
phise lui en donne la raison par ces qua-
tre beaux vers :

Plus votre Epoux mourant voit d'amour
d'appas,

Et plus le jour qu'il perd lui doit faire d'en-
vie :

Ce sont les douceurs de la vie,

Qui font les horreurs du trépas.

Alceste voyant que personne ne veur
s'immoler pour Admète, fait connoître

2. Vol.

ce

2906 MERCURE DE FRANCE.

ce qu'elle a résolu de faire, par ces cinq vers, qui ne cedent point en beauté aux quatre qu'on vient de citer :

Chacun est satisfait des excuses qu'il donne ;

Cependant on ne voit personne

Qui pour sauver Admete, ose perdre le jour ;

Le devoit ; l'ami, le sang, tout l'abandonne ;

Et ne plus d'espoir qu'en l'amour.

Alceste sort : tout le Palais d'Admete retentit de cris funebres qui annoncent qu'il est à son dernier moment, quand les plaintes se changent tout d'un coup en chant d'allégresse qui font entendre qu'il est sauvé. Admete vient lui-même confirmer cette nouvelle par sa présence. Il prie Apollon de lui faire voir l'image du fidele Sujet qui vient de lui sauver la vie aux dépens de ses jours ; les vœux sont exaucez ; mais quel coup mortel pour lui, c'est l'image de la chere Alceste qui paroît à ses yeux ; il se livre à son desespoir ; il veut se tuer, on le desarme, il s'évanouit. Cephise vient annoncer la mort d'Alceste ; la fête de cet Acte est toute des plus tristes ; Admette vient à lui & se plaint de ce qu'on l'empêche de fuir sa fidele Epouse. Alcide vient & lui parle en ces termes :

2. vol.

Tu

DECEMBRE. 1728. 1907

Tu me vois arrêter sur le point de partir,

Par les tristes clameurs que ton entend retentir.

J'aime Alceste, il est temps de ne m'en plus
défendre;

Elle meurt, ton amour n'a plus rien à pré-
tendre;

Adieu, belle mort, la Beauté que tu perds;

Au Palais de Pluton, n'entreprends de des-
cendre;

J'ai fait jusqu'au fond des Enfers, dis-
Forcer la Mort à me la rendre.

Admète consent à céder Alceste &
veut bien la perdre, pourvu qu'il la re-
voye vivante; Diane paroît sous la forme
d'une Lune dans un Globe, qui s'ouvre
aux yeux d'Alcide; elle lui dit que Ju-
piter a fait consentir tous les Dieux à lui
prêter leur assistance en faveur d'un des-
sein si beau; Mercure vient en volant,
frapper la terre de son Caducée, il ouvre
à Alcide le chemin des Enfers; Alcide
y descend.

ACTE IV

Le Théâtre représente le Fleuve Acheron.

Après que Caron a reçu dans sa Bar-
que les Ombres qui lui ont payé le tribut,

Alcide

2. vol.

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

Alcide

2908 MERCURE DE FRANCE.

Alcide se presente, il fait sortir toutes ces Ombres & force Caron à le passer malgré qu'il en ait.

Le Théâtre change & représente le Palais de Pluton; on y voit un Trône dans lequel Pluton & Proserpine sont placez. L'Ombre d'Alceste est auprès d'eux; ils annoncent une Fête en faveur d'une Ombre si illustre. Alecton toute effrayée, vient annoncer à Pluton qu'un fils de Jupiter prétend se rendre maître de son Empire. Pluton ordonne de déchaîner Cerberé; on entendoit autrefois les aboyemens de ce Geolier à trois têtes; Alcide l'enchaîne & se presente sans frayeur au Dieu des Enfers. Il parle à Pluton du dessein qui l'amène dans son Empire & finit la Scene par ces Vers :

Non, Pluton, regne en paix, jouis de ton partage;

Je viens chercher Alceste en cet affreux séjour :

Permetts que je la rende au jour

Je ne veux point d'autre avantage.

Si c'est te faire outrage

D'entrer par force dans ta Cour.

Pardonne à mon courage

Et fais grâce à l'Amour.

2. vol.

Pro-

DECEMBRE. 1728. 2909

Proserpine invie Pluton à rendre Alceste à Alcide; Pluton se laisse fléchir & ordonne qu'on les conduise dans son Char, pour les rendre à la clarté du jour.

ACTE V.

Le Théâtre représente un Arc de Triomphe au milieu de deux Amphithéâtres, où l'on voit une multitude de différens Peuples de la Grece, assemblez pour recevoir Alcide triomphant des Enfers.

Admete annonce le retour d'Alcide par ces Vers:

Alcide est vainqueur du trépas;

L'Enfer ne lui résiste pas.

Il ramene Alceste vivante;

Que chacun chante:

Alcide est vainqueur du trépas;

L'Enfer ne lui résiste pas.

Admete après quelques combats entre l'Amour & le devoir, va au devant d'Alcide, ce qui donne lieu à une Scène Comique, d'autant plus déplacée, qu'elle retarde aux Spectateurs impatientes le plaisir du dénouement. Après les Scènes Comiques, Alcide arrive avec Alceste & Admete; ces deux Epoux Amants se contraignent en sa présence, mais tout le

2. vol.

soin

290 MERCURE DE FRANCE:

soin qu'ils prennent de cacher leur amour
& la douleur qu'ils ont de se voir bien-
tôt séparer pour jamais, n'empêche pas
Alcide de s'en appercevoir; cette Scene
est très-touchante, en voici la fin; Ad-
mete & Alceste disent à Alcide:

Pardonnez aux derniers soupirs

D'un malheureux amour qu'il faut qu'on vous
impose.

Alceste, }
Admete, } il ne faut plus nous voir,

D'un autre que de moi } votre sort, } doit dé-
mon destin, } pendre.

Il faut dans les grands cœurs que l'amour le
plus tendre,

Soit la victime du devoir.

Alcide leur fait une réponse à laquelle
ils ne s'attendoient pas. Voici comme il
leur parle:

Non, non, vous ne devez pas croire

Qu'un vainqueur des Tyrans soit tyran à son
tour:

Sur l'Enfer, sur la Mort, j'emporte la victoire;

Il ne manque plus à ma gloire,

Que de triompher de l'Amour!

La Piece finit par une fête qu'Apollon
vient ordonner pour célébrer le triomphe
d'Alcide.

Jamais

DECEMBRE. 1728. 291

Jamais sujet de Tragedie ne fut plus propre à l'Opera, & l'Auteur n'avoit pas besoin du secours du Comique qu'il y a introduit, pour se conformer aux regles des Italiens, chez qui le nouveau genre de Spectacle avoit pris naissance.

EXTRAIT de la Parodie d'Alceste, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens, le 21. Décembre, mise au Théâtre par les S^{rs} Dominique & Romagnesi.

ACT FOUR.

Alcide. *Le sieur Romagnesi.*
Licas, Confident d'Alcide. *Le sieur Dominique.*

Lycomedes. *Le sieur Theveneau.*
Straton, Confident de Lycomedes. *Le sieur Lello le fils.*

Alceste. *La D^{ne} Thomassin.*

Cepheus. *La D^{ne} Sylvia.*

Admete. *Arlequin.*

Pherez. *Le sieur Paquetti.*

Thetis. *La Chanteuse.*

Un Medecin. *Le sieur Dominique.*

Mercure. *Le Chanteur.*

Charon. *Ombres.*

Pluton. *Le sieur Paquetti.*

Furies.

Matelots, Danseurs & Danseuses.

SCENE I.

Le Théâtre représente un Port de Mer
avec un grand Vaisseau prêt à partir.

Le Chœur. Air des Triolets.

Vivez, vivez, Epoux heureux,

Licas.

Quoi ! la Musique vous ennuye,

Vous fuyez les ris & les jeux ;

Le Chœur.

Vivez, vivez, Epoux heureux.

Licas.

Votre ami voit briller les feux

De l'Hymen charmant, qui le lie.

Le Chœur.

Vivez, vivez, Epoux heureux !

Licas.

Prenez part à cette harmonie,

Alcide témoigne l'empressement qu'il
a de hâter son départ pour n'être pas té-
moin du bonheur d'Admete qui va épou-
ser Alcette qu'il adore : Licas lui conseil-
le de différer son départ, Il va raison,
lui répond Alcide. Air : *Gardons nos
Moutons.*

2. vol.

Je

DECEMBRE. 1728. 2913

Je partiroy mal-à-propos,

Je suis trop necessaire ;

Il leur faut du moins un Heros,

Pour se tirer d'affaire ;

Admete est peureux,

Pherez est gouteux,

Sans moi que peut-on faire ?

S C E N E II.

Licas veut suivre Alcide ; Straton l'ar-
rête, en lui disant sur l'air : *Mon Mari est*
à la Tavernè ;

Straton.

Licas, j'ai deux mots à te dire.

Licas.

Ces deux mots n'émuleront-ils pas ?

Straton.

De Cephise je suis l'Empire.

Pourquoi suis-tu par tout les pàss ?

Que prétens-tu ?

Licas.

Je prétens rire.

Fa la ri ta la lerd.

Straton, à l'imitation de la Scene de
l'Opera

2914 MERCURE DE FRANCE.

l'Opera, prie Licas de ne le point troubler dans ses amours, par le Couplet suivant, *sur un Air de Chasse* :

Straton.

L'agréable Cephise,
M'assure d'un amour constant.

Licas.

Mon enfant,
Si l'on te favorise,
Crois que l'on m'en fait autant.
Tel se croit d'une Belle,
L'Amant préféré, favori,
Seul chéri,
Qui de son infidelle,
N'est pas mieux traité qu'un mari.

La voici, ajoute Licas, tu peux t'enclaircir de ce que j'ai l'honneur de te dire.

IS GENE. I I L.

Cephise demande à Straton, le sujet de sa tristesse; Straton lui fait de tendres reproches & l'accuse d'inconstance; Cephise lui répond par ce Couplet en Rondeau :

Cephise.

C'est l'inconstance,

2. vol. 6

Dont

DECEMBRE. 1728. 2915

Dont la vive douceur,

A ta puissance

Assujettit un cœur ;

Amour charmant vainqueur !

Epargne-nous l'honneur

De la persévérance ;

Ton trait le plus flatteur,

C'est l'inconstance.

SCENE IV.

Licomedes ordonne à Straton de préparer la fête. Vous paroissez bien tranquille, lui dit Cephise ; aussi le suis-je, repart Licomedes ; j'attends ici les nouveaux Mariez pour leur donner les violons. Aussi-tôt arrivent Admete, Alceste, Pherez, plusieurs Mamelots. Le Chœur.

SCENE V.

Le Chœur, sur l'Air des Triolets.

Vivez, vivez, heureux Eoux.

Pherez.

Quel plaisir les Hommes me cause

Admete & Alceste.

Que ces liens me semblent doux.

2. vol.

Le

Le Chœur.

Vivez, vivez, heureux Epoux.

Admete.

Ce Chœur, à parler entre nous,

Devroit avoir la bouche close.

Le Chœur.

Vivez, vivez, heureux Epoux.

Admete.

Il dit toujours la même chose.

Les Matelots dansent après la Fête. Li-
comede présentant la main à Alceste,
chante ce Couplet.

Dans mes Vaisseaux,

Venez, ma belle Reine,

Et souffrez que je vous mène

Danser sur les eaux ;

Mes Matelots,

Vous y feront bien rire

Par leurs tours nouveaux.

Vous, mes Rivaux,

Voyez-la-moi conduire

Comme deux nigauds.

2. vol.

Ly-

DECEMBRE. 1728. 2917

Lycomede conduit Alceste dans son
Vaisseau : Admete chante aussi - tôt sur
l'Air *La Faridondaine*.

Il a raison : Alcide , allons

Conduire notre femme.

Lycomede.

Quoi ! vous marchez sur nos talons ?

Admete.

Nous escortons Madame.

Lycomede.

Quand je donne collation ;

La faridondaine , la faridondon ;

Je ne régale les Maris , *biribi* ,

Qu'à la façon de barbari ,

Mon ami.

Lycomede fait tomber Alceste dans
l'eau. Le Vaisseau part ; Alceste & Ce-
phise crient au secours. Admete se desef-
pere en criant au guer ; aussi-tôt Thetis
paroît dans une Conque marine.

SCENE VII.

Thetis chante sur l'air : *Contre un en-
gagement* :

Thetis proscriit tes jours ,

2. vol.

G Re

2918. MERCURE DE FRANCE.

Redoute sa colere ;

J'approuve en ses amours .

Lycomede , mon frere ;

Sois Epoux debonnaire ,

Souffre tout sans crier,

Admete.

Vous faites-là , ma chere ,

Un fort joli métier.

~~Admete & Alceste~~ s'embarquent ; le
Théâtre change & représente la Ville de
Sciros.

SCENE VIII.

Straton conduisant Cephise , lui re-
proche toujous son infidelité ; Cephise
le rassure , en lui disant qu'elle l'aime de
bonne foi , & qu'elle n'a fait ce change-
ment que pour mieux l'engager. Cette
Scene finit par un *Duo.*

Lycomede arrive à la neuvième Scene
avec Alceste , qui déplore sa triste situa-
tion ; elle veut attendrir Lycomede , qui
n'est point touché de ses larmes , & qui
lui répond brusquement ; ce qui fait dire
à Alceste le Couplet suivant :

Les beautez les plus cruelles ,

Se gagnent par la douceur ,

2. vel.

Voe

DECEMBRE. 1728. 2919

Vos maximes sont nouvelles.

Vous parlez d'un ton grondeur.

Est-ce ainsi qu'on prend les Belles.

O lon la ,

O gué lon la.

Straton vient avec empressement avertir Lycomedes , que l'ennemi s'avance ; Lycomedes contraint Alceste d'entrer dans la Ville ; Cephise les suit , & les Soldats de Lycomedes ferment la porte de la Ville dès qu'ils sont entrez.

SCENE X.

Alcide , Admete , Soldats assiegeans.

Alcide & Admete font approcher leurs Troupes , qu'ils rangent en Bataille. Lycomedes sur les Ramparts de la Ville , adresse ces paroles aux Assiegeans , sur l'air : *Tu n'as pas le pouvoir :*

Messieurs , fussiez-vous encore plus ,

Soyez les bien-venus ; *bis.*

Nous ferons tous notre devoir

Pour vous bien recevoir. *bis.*

Admete croit que Lycomedes veut leur donner à dîner ; il loue sa politesse , & dit qu'on ne peut rien de plus honnête :

2. vol,

G ij mais

mais Alcide le desabuse , & l'obligea
d'aller demander Alceste d'un ton ferme ;
Admete témoigne sa peur ; cependant il
va demander Alceste à Lycomedes , qui
la lui refuse. Alcide ordonne aux Soldats
de monter à l'assaut ; Lycomedes fait cour-
rir aux armes ; Admete chante sur l'Air
des *Feuillantes* :

Alceste. — Vous avez raison, mais il faut que vous sachiez que je ne suis pas un homme qui se laisse entraîner par les passions. Je suis un homme de bien, et je ne fais rien que de bien.

C'est Alcide

Quel vous guide

Je n'en suis pas moins sûr.

On monte à l'assaut ; les Assiégez font une sortie , mais ils sont vigoureusement repoussez ; Alors le Gouverneur avec la Masse des Portes de la Ville ; les Assiegeans y entrent triomphans ; Admete suit les Vainqueurs , & un instant après il sort de la Ville , emportant avec lui un Cochon de lait , qui est , dit-il , un prisonnier de Guerre , & s'enfuit dans le dessein de le manger.

SCENE XI.

Pherez armé, vient pour se joindre
aux Combattans, mais il s'apperçoit que
la Ville est prise, Il chante un Couplet
sur la lenteur de la victoire, parodié sur
l'air de l'Opera.

A la 12^e Scene, Alcide sort de la
Ville avec Alceste, il la reconduit entre les
mains de Pherez, en lui disant de la ren-
dre à son Epoux; Alceste veut arrêter Al-
cide, en le priant de ne la point aban-
donner; Alceste chante sur l'air: *Je n'en
veux pas davantage.*

Ce n'est qu'à votre courage

Qu'on doit un repos si doux;

Que l'amour nous engage

A rester auprès de nous;

Un mari discret & sage

Un bon ami dans la maison

Est bon, non, non,

Je n'en veux pas davantage.

Alcide prend congé d'Alceste; & aussi-
tôt Admete paroît soutenu par deux Sol-
dats.

Alceste, air, *flon, flon.*

Quel spectacle funeste !

Mon cher, qu'avez-vous donc ?

Admete.

Je meurs, charmante Alceste,

D'une indigestion, &c.

Alceste témoigne sa douleur, en lui disant, sur l'air : *Contre un engagement.*

Quel funeste secours !

La fortune ennemie,

Aux dépens de vos jours

M'auroit-elle servi ?

Admete.

Mon sort doit faire envie,

Et je suis bien vengé,

Puisque je perds la vie,

Pour avoir trop mangé.

SCENE XIV.

Un Medecin entre, & dit à Admete qu'il lui apporte un médicament pour le guérir de son indigestion. Ah ! donne-le moi promptement, répond Admete ; non,

2. vol.

ajoute

ajoute le Medecin ; il fait mourir , & je
vais vous expliquer l'Enigme. Il faut ab-
solument que quelqu'un l'avale ; il n'est
que ce seul moyen pour vous rendre à la
vie. Chacun trouve des raisons pour re-
fuser de prendre le remede ; mais Alceste
se saisit de la Medecine , en disant sur
l'air : *Ramenez-ci , ramenez-la.*

Pour prendre la Medecine ,

Chacun de vous fait la mine :

Les bons amis que voilà !

L'un dit ceci , l'autre cela , *la , la , la* ,

Moi , je sçais bien qui la prendra.

Pherez reste sur le Théâtre inquiet de
la santé d'Admete ; le Chœur chante :
Helas , helas ! Pherez *croit* que son fils
est mort ; mais le voyant paroître il nourt
l'embrasser.

Admete dit à son pere , que quelqu'un
est mort pour lui ; & qu'il est juste de le
récompenser. Aussi-tôt arrive Céphise ,
qui vient en pleurant annoncer la mort
d'Alceste ; elle dit qu'elle a pris la Me-
decine pour sauver la vie à son Epoux.
Alcide , attiré par les cris du peuple , de-
mande quelle est l'origine de cette tris-
tesse ; Admete lui dit tristement qu'Al-
ceste est morte ; Alcide en paroît conf-

2924 MERCURE DE FRANCE.

terné ; il dit à Admète , que s'il veut lui ceder Alceste , il entreprendra le Voyage des Enfers ; & l'arrachera au pouvoir de Pluton. Admète y consent , Mercure paroît & s'offre de lui servir de guide.

Le Théâtre change , & représente le Fleuve Acheron , Charon , dans sa Barque , chante le Couplet suivant , sur l'air : *Je vis le pays More.*

Sans cesse je travaille ,

A passer chez les Morts ,

Les Grands , & la canaille ,

Dont fourmillent ces bords ;

C'est l'arrêt de la Parque ,

Pour entrer dans ma Barque ,

Ombres , il faut payer ;

Et jusqu'au noir Cocithe ,

Il faut que l'on acquitte

Les droits du Maltotier.

Plusieurs Ombres parodient les paroles de l'Opera : *Passé-moi, Caron, passé-moi* , sur l'air : *Il faut que je file.*

Trois Ombres , air : les Feuillantines.

Nous sommes trois Scélérats ,

Fils ingrats ,

2. vol.

Ca-

DECEMBRE. 1728. 2925

Caron.

Oh ! vous ne passerez pas.

L'Ombre.

Sommes-nous donc si coupables,

Qu'il nous soit défendu d'aller aux Diables,

Tarfis, air : *Ah ! Robin, tais-toi.*

Je suis Tarfis,

Zélie.

Moi, Zélie.

Caron.

Quel poyables accens !

Vous avez, mes pauvres enfans,

Été peu de temps en vie.

Tarfis.

Ah ! ce sont les airs,

Et les Vers,

De travers,

Qui nous ont, ma mie,

Conduits aux Enfers.

Caron.

Dans ma jeunesse,

Musiciens brilloient,

2. vol.

Gv Poë-

1916 MERCURE DE FRANCE.

Poètes travailloient ,
Danseuses enlevoient ,
Et Chanteurs excelloient ,
Tout sentoît le Permèse.

Aujourd'hui ce n'est plus cela ,
Chanteur s'égoûille ,
Danseuse sautille ,
Poète roupille ,
Musicien pille ,
Et le tout va ,
Cahin , caha.

Une Ombre.

Caron , me connoissez-vous bien ;
Je suis ce pauvre Italien ,
Lon lan la derirette ,
Qui s'est marié dans Paris ,
Lon lan la deriri.

Devois-tu , fortune ennemie ,
Me traiter si cruellement ?

Caron.

Estes-vous mort de maladie ?

L'Ombre.

Non , je suis mort subitement.
2. vol.

Al-

DECEMBRE. 1728. 2927

Alcide paroît , chasse les Ombres , &
oblige Caron de le passer.

SCENE XIX.

Le Théâtre change , & represente l'En-
fer. Pluton & l'Ombre d'Alceste ; Dé-
mons , Pluton à Alceste , sur l'air : *La*
beauté , la rareté.

Commence de goûter d'une paix éternelle ,
La beauté ;

Tu meurs pour ton Epoux ; ah ! quel excès de
zele ,

La rareté.

Dans le séjour des Morts , tu viens montrer ,
la Belle ,

La curiosité.

Cela merite , dit Pluton , un Divertis-
sement qui sera même bien placé. Les
Suivans de Pluton dansent pour réjouir
l'Ombre d'Alceste. Un *Lutin* chante sur
l'air : *Des Vicillards de Thesée.*

Chacun vient ici bas pêle-mêle ,

Drû comme la grêle ,

Peupler Pluton ;

Nous mettons le faussaire ,

L'Auteur plagiaire ,

Dans le cachot du fripon ,

L'Amant , petit Maître ,

2. vol.

G v) Le

Le fourbe , le traître ,

Avec le menteur ;

Avec qui faut-il mettre

Le Procureur ?

Alecton , toute alarmée , vient annoncer à Pluton , que le fils de Jupiter vient d'arriver dans son Empire ; Pluton en paroît surpris. Alcide le rassure , en lui disant , qu'il ne vient point lui ravir sa Couronne , mais seulement pour le prier de lui rendre Alceste , qui lui a fait entreprendre un si dangereux voyage ; Pluton ne pouvant lui refuser cette grâce , les fait monter dans son Char , en chantant le Couplet suivant , sur l'air de *Réjouissez-vous, bons François.*

Je consens à remplir vos vœux ,

Montez dans mon Char tous les deux ;

Profitez vite de l'escorte ,

Et que le Diable vous emporte.

Ils montent dans le Char , qui s'envole dans l'instant ; le Théâtre change & représente un Arc de Triomphe.

Admete chante sur l'air *des Pendus* les Paroles de l'Opera: *Alcide est Vainqueur du trépas.* Le Chœur reprend les mêmes paroles.

DECEMBRE. 1728. 2929

SCENE XXII.

Alcide revient des Enfers , conduisant
Alceste , & lui dit sur l'air : *Guai , guai ,
comme on y va.*

Peut-on avoir trop entrepris

Pour cette illustre Victoire

Ah ! dût-on pour un pareil prix

Repasser cent fois l'Onde noire.

Et guai , guai , comme on y va ,

La , la , la , la.

Alcide s'apperçoit qu'Alceste regarde
Admète tendrement ; il lui en fait des
reproches , aussi bien qu'Admète qui lui
dit que cela n'est pas bien , & qu'il l'a
cedée à Alcide ; adieu donc , Admète , lui
dit Alceste , d'un air passionné ; bon soir ,
Alceste , répond Admète ; Alcide les rap-
pelle , & leur dit , mes pauvres enfans ,
vous me faites pitié : Admète , je rends Al-
ceste ; rien n'est si beau que de triompher
de soi-même. Admète lui chante aussi tôt
le Couplet qui suit ; sur l'air : *Et pour-
quoi donc dessus l'herbette.*

Et pourquoi donc , grand personnage ,

Et pourquoi donc me la rends-tu ?

2. vol.

Alcide.

L'Amour , par l'honneur combattu ,
Cede à mon fier courage.

Admete.

Non , non , ce n'est pas la vertu ,
C'est l'effet du voyage.

Alcide se retire ; Admete embrasse Al-
ceste ; oublions tout ce qui s'est passé, lui-
dit-il , & que l'on vienne ici célébrer
notre Mariage.

SCENE DERNIERE.

Les Danseurs & le Chanteur com-
mencent le divertissement.

Vaudeville.

Pour son époux femme jolie

Immole ses attraits ;

Helas ! quelle folie !

C'est porter l'Amour à l'excès ;

C'est ce qu'on n'a point vû dans la vie ,

Et ce qu'on ne verra jamais.

Coquettes , sans supercherie ,

2. vol.

Petits

Petits Maîtres discrets ,
Auteurs sans jalousie ,
Normands dégoutez de procès.
C'est ce qu'on n'a point vû dans la vie,
Et ce qu'on ne verra jamais.

Qu'un vieux prétende chez Sil vie ,
Sans or trouver accès ,
Hélas ! quelle folie ;
Qu'un Gascon régale à ses frais ,
C'est ce qu'on n'a , &c.

Arlequin au Parterre.

C'est vous , qui d'une Comedie ,
Faites tout le succès ,
Envain un Auteur crie ,
Appelle-t'on de vos Arrêts ?
C'est ce qu'on n'a point vû dans la vie,
Et ce qu'on ne verra jamais.

Le 22. du mois dernier , le Duc de la
Trimouille , Premier Gentilhomme de la
Chambre du Roi , ordonna aux Comé-
diens François & à M^{rs} de Blamont , Sur-
Intendant de la Musique , & Balon, Com-
positeur des Balets de S. M. deremer-
ce

tre au Théâtre, pour être représentée devant la Cour, la Comédie héroïque de la *Princesse d'Elide* de Moliere, avec tous ses intermedes & agrémens, ce qu'on fut obligé de faire avec beaucoup de précipitation, leurs Majestez en voulant voir la représentation le 4. de ce mois; cela fut executé par les Comédiens du Roi, & par les meilleurs Sujets de l'Académie Royale de Musique, dans le Chant & dans la Danse, avec tout l'art & la magnificence qu'on peut concevoir, & à la satisfaction de leurs Majestez, & de toute la Cour.

La D^{lle} le Couvreur & le sieur Qui-
nault y jouèrent les principaux Rôles;
le sieur de la Thorillière, celui de Mo-
ron; &c.

M. de Blamont y conserva tout ce qui y étoit de la Musique de M. de Lully; il y ajouta seulement quelques morceaux particuliers de lui, & y joignit la Chaconne de M. de Dampierre, avec des Cors de Chasse.

Quelques jours après, L. M. souhaiterent voir la Comédie de l'*Inconnu*, de Thomas Corneille, avec de nouveaux agrémens. Le Duc de la Trimoüille donna ses ordres aux mêmes Comédiens & aux S^{rs} de Blamont & Balon, & les engagea à ne perdre aucun tems pour re-

2. vol.

péter

DECEMBRE. 1728. 2933

péter cette Pièce & la mettre en état d'être représentée le 22. Ils y travaillèrent avec tout le zele & l'ardeur imaginable; ils réussirent avec un tel succès, qu'ils furent applaudis du Roi & de la Reine, & généralement de toute la Cour.

Les Rôles du Marquis & de la Comtesse étoient remplis par le sieur Quinault & par la D^{lle} le Couvreur; les Rôles de la Montagne & du Vicomte, par les S^{rs} de la Torilliere & Paissou, celui du Chevalier par le sieur du Fresno, & les Rôles d'Olimpe & de Virgine, par les D^{lles} Jovenot & du Bocage. Les Rôles de la Jeunesse & de l'Amour étoient remplis par la jeune D^{lle} du Breuil, & par le petit d'Angeville, âgé de six ans, qui ont été extrêmement applaudis.

Le premier intermede étoit placé à la sixième Scène du premier Acte, après le Dialogue de l'Amour & de la Jeunesse, où l'on voit l'Amour mettre son Arc & son Carquois aux pieds de la Comtesse, & ordonner à sa suite de commencer le divertissement.

Air pour les Plaisirs & les Graces, de M. de Blamont: Entrée generale des S^{rs} du Moulin, Mercier & des D^{lles} du Rocher Duval, Thibert & Binet.

Régnez, Amour, &c. Air de M. Destouches, chanté par la D^{lle} le Maure.

2. vol.

Air

2934 MERCURE DE FRANCE.

Air pour un Plaisir , dansé par le sieur de *Laval*.

Autre pour une des Graces , dansé par la D^{lle} *Salé*.

1^r *Rigaudon* pour tous , 2^e *Rigaudon* pour la D^{lle} *Salé*. Tous ces Airs sont de M. de *Blamont*.

Air Italien de M. *Gilier*, chanté par le sieur *Dangeville*, de la Musique du Roi : un grand morceau de symphonie de M. de *Blamont*, pour l'Entre-Acte.

Le 2^e intermede commence à la 7^e Scene du second Acte. Les Suivans de *Comus*, *Silvains*, *Bacchantes*, &c. entrent en dansant, & présentent des Corbeilles de fruits & de fleurs à la Comtesse. Le fond du Théâtre étoit décoré par un magnifique Bufet, orné de Girandoles & de Guirlandes que *Comus* fait élever pendant l'Entrée. L'Air est de M. de *Blamont*; il est dansé par tous, & par le sieur du *Moulin* seul.

Amour, répand tes douces flammes., &c. Air de M. *Bertin*, chanté par la D^{lle} le *Nair*, de la Musique du Roi.

Loure, avec Bassons, Flutes & Hautbois, de M. de *Blamont*, dansée par les D^{lles} *Prévost*, *Camargo* & *Salé*. Gigue, du même pour le sieur du *Moulin*. Elle est dansée ensuite par les D^{lles} de *Camargo* & *Salé*.

2. vol.

Lcs

DECEMBRE. 1728. 2935

Les Ris, les Graces, &c. Réunissons nos voix, &c. deux Duo du Ballet des Fêtes Grecques & Romaines, chanté par le sieur Chassé, & la D^{lle} Pelissier.

Regnez, charmant Bacchus, &c. par la D^{lle} Pelissier.

Deux Passepiez pour la D^{lle} Prévot, & un grand Concerto pour l'Entr'Acte, le tout de M. de Blamont.

L'Intermede du 3^e Acte, à la 5^e Scene, est composé d'une Troupe de Bohémiens & de Bohémiennes, magnifiquement habillez; ils entrent en dansant & jouant du Tambour de Basque.

Entrée de tous, de M. de Blamont. SARABANDE de M. Gilier, dansée par plusieurs. Le premier Couplet de la Sarabande, chanté par la D^{lle} le Maure, Un Inconnu pour vos charmes, &c. La D^{lle} Prévot danse la Sarabande. On chante ensuite le second Couplet. Air pour les Bohémiens, &c. de M. de Blamont.

Amans, si vous êtes constans, &c. de M. Campra, chanté par la D^{lle} Minier.

Air de M. de Blamont, pour une Bohémienne. La D^{lle} Prévot.

L'Amour qui vole sur vos traces, &c. de M. Campra, chanté par la D^{lle} Hermans. Passepié en Rondeau & Simphonie de l'Entr'Acte, de M. de Blamont.

Le Divertissement de la 7^e Scene du
2. vol. qua-

2936 MERCURE DE FRANCE.

quatrième Acte , étoit composé de Bergers & de Bergeres , ayant à leur tête le sieur *Hottetere* , le Romain en Berger , jouant de la *Musette* , & conduisant la Fête. Après le Ballet general dansé sur la *Musette* , la D^{lle} *Antier* chante : *Quittez les Bois, Douces Musettes, &c.* une Cantate de M. de *Blamont*.

Deux *Musettes* en Rondeau pour la D^{lle} *Camargo*. La D^{lle} *Antier* chante ensuite : *Brillez , jouissez de la paix , &c.* le tout de M. de *Blamont*.

La D^{lle} *Camargo* danse sur deux Airs de M^{rs} *Rebel* & *Francœur*. Deux *Menuets* , & pour Entr'Acte , la Chaconne des *Fêtes Grecques*, de M. de *Blamont*.

Le grand Divertissement du cinquième Acte , à la 6^e Scene , est une *Fête de Village* , composée du Marié , de la Mariée , du Seigneur du Village & de sa femme , d'un Villageois & d'une Villageoise , d'un *Niais* , & d'une jeune *Menniere* , d'un Paysan & d'une Paysanne , suivis du sieur *Dangeville* , Comédien , en *Thomas Diaphorus* , & du sieur de la *Torillere* en Paysan ; toute cette Troupe , après avoir salué la Comtesse deux à deux , commence le Divertissement , ayant à leur tête le sieur *Dangny* jouant de la Vielle.

Entrée de tous pour la Nôce , & Bou-
2. vol. rée

rée dansée par la *Mariée* & par le *Vicomte*, de M. de Blamont. Après que la *D^{lle} Labat*, & le sieur *Poisson* ont dansé cette Bourrée. La *D^{lle} Quinault*, en Villageoise, la danse aussi, & d'une manière originale. L'Air du Niais, de M. de la *Lanle*, & le *Cotillon* de M. *Alarius*, sont dansés par la *D^{lle} Salé*, & le sieur *de la Val*.

Ne fripez pas mon Bavolet, &c. de M. Charpentier, chanté par la *Mariée*, la *D^{lle} Labat*.

La Passane, de M. *Alarius*, Air dansé par la *D^{lle} Prévot* & le sieur *Dumonlin*.

Le sieur *Dangeville* chante, *si Claudine, ma Voisine*, &c. d'une manière très-singulière.

Air du vieux Gensilhomme, de M. de *Blamont*, dansé par la *D^{lle} Camargo* & le sieur *Malier*.

Les Menuets du même, pour tous, &c. *La Villageoise*, à deux Bassons, & le *Cotillon*, de M. *Alarius*, dansé par la *D^{lle} Prévot* & le sieur du *Moulin*.

On ne fait point ici l'éloge de chaque personne en particulier. Le choix des Sujets, & le nom de chaque Acteur, suffisent pour faire juger au Public du plaisir qu'ils ont pu faire dans cette Fête. L. M. en ayant demandé une seconde représentation, elle fut exécutée le 29. de

se mois avec le même succès.

L'Orchestre étoit composé de tout ce qu'il y a de plus excellent en Symphonistes, Sçavoir , quatre Dessus de Violons , les S^r *Besson* , *Rebel* fils , *le Roux* , & *Francoeur* cadet. Deux Hautbois , le *Noble* & *Belleville* l'ainé. Deux Flûtes Allemandes , *Desjardins* fils , & *Mauvraire*. Deux Basses de Violon , *Marchand* pere , & *Labbé*. Deux Bassons , *Dubois* & *Belleville* , le cadet.

On a trouvé la Musique aussi belle que bien executée , & le Ballet , composé par M. *Ballon* , a été extrêmement goûté.

Cette Pièce a été ensuite représentée sur le Théâtre François avec une partie des agrémens qu'on avoit executés à Versailles & qui sont liez à la Piece. Le Ballet, & les Acteurs & Actrices, qui y sont employez , font beaucoup de plaisir. La D^{lle} *Labat* y danse la belle Sarabande , &c.

On prétend que T. *Corneille* fit cette Comédie sur des Fêtes Galantes , qu'un grand Prince donna à la Comtesse de ***. On assure qu'il les trouva si ingénieusement imaginées , qu'il y mêla quelques intrigues , & en composa la Comédie de *l'Inconnu* , qui fut jouée dans sa nouveauté en Novembre 1675. sur le Théâtre de Guenegaut , & on en donna d'abord 33. représentations au double. La Pièce étoit

2. vol,

jouée

DECEMBRE. 1728. 2939
jouée alors par les S^{rs} de la Grange, Rof-
mont, Verneuil, Dauvilliers, de Vil-
liers, Hubert, Guerin, & par les D^{lles}
de Brie, Guerin, Dupin, Guyot, Baron,
la Grange & Angelique.

Cette Comédie n'avoit pas paru au
Théâtre François depuis le mois d'A-
vril 1722.

Le 20. les Comédiens Italiens repre-
senterent à la Cour, la Comédie du Fau-
con, ou les Oyes de Bocace, en trois Ac-
tes, & la petite Pièce d'Arlequin Hulla,
qui fit beaucoup de plaisir, surtout la
Scene nocturne d'Arlequin avec sa Maî-
tresse.

Le 30. Decembre la D^{lle} de Cleves,
joua à Versailles le Rôle de Chimene dans
la Tragédie du Cid; les talens qu'on lui
a trouvés l'ont fait recevoir dans la Trou-
pe du Roi à demi part. Elle a aussi joué
à Paris plusieurs fois le Rôle d'Iphigenie
avec beaucoup d'applaudissement.





NOUVELLES DU TEMPS.

R U S S I E.

LE Czar ayant déclaré plusieurs fois que le séjour de Moscou lui plaisoit infiniment plus que celui de Petersbourg, on commence à croire que ce Prince y fera la résidence ordinaire, & qu'on n'exécutera point les grands projets que le feu Czar avoit formez pour rendre son Petersbourg la plus considérable Ville du Nord.

Le bruit court que le Conseil a résolu d'obliger tous les Beneficiers & autres Ecclesiastiques Moscovites à donner la déclaration de leurs biens qu'on leur demanda il y a quelques années; ce qu'ils avoient évité de faire en offrant un don gratuit beaucoup plus considérable que de coutume: mais comme ce don n'est pas encore assez fort pour subvenir aux dépenses nécessaires, par rapport aux Affaires de Perse, on espere qu'une taxe annuelle, également répartie sur tous leurs biens, mettra le Czar en état de faire de nouveaux efforts pour s'assurer la possession des Conquêtes faites par le feu Czar, & qu'elle lui donnera les moyens de soulager ses autres sujets.

Le Gouverneur de Derbent a écrit que les Persans étoient restez tranquilles depuis que les Moscovites avoient battu le General Sandal-Chan, & que la plupart des Troupes du Sultan Acheraf étoient allées le joindre à Ilpahan, où il avoit été obligé de se fortifier

2. vol.

pour

DECEMBRE. 1728. 2941

pour éviter les surprises de ses ennemis.

Les obseques de la feue Duchesse d'Holstein se firent à Petersbourg le 23 du mois dernier, avec beaucoup de magnificence.

DANNEMARCK.

LE Roi a nommé des Commissaires pour faire un Règlement au sujet du payement des sommes dûes par les habitans de Copenhague, dont les Maisons & les Effets ont été brûlez, pour reprimer le luxe dans les habits, & pour déterminer s'il est de l'interêt du Roi & de ses Sujets que l'argent monnoyé reste dans les Monnoyes comme fonds de Banque, & qu'il soit représenté par des Billers qui aient cours dans le Commerce.

Le zele pour le soulagement des pauvres ruinez par le dernier incendie, commençant à se ralentir, le Roi doit faire imposer une taxe sur toutes les personnes aisées qui n'ont encore rien donné, ou qui n'ont pas donné suffisamment; mais avant que d'en venir là, S. M. a proposé aux Seigneurs & Dames de sa Cour de s'obliger par forme de souscription à fournir une partie du superflu de leurs revenus, pour la nourriture & l'entretien des pauvres, du moins pendant cet hyver qui est extrêmement rude. Le Prince Royal a déjà souscrit pour 16000. Risdals, le Grand-Chancelier pour 6000. & les autres Seigneurs à proportion; de sorte qu'il y a déjà un fonds assuré de 100. mille Risdals, sans compter ce que les Dames ont promis de remettre à la Reine. Le Prince Charles & la Princesse Sophie Hedwige, sa sœur, ont offert à S. M. de faire rebâtir à leurs dépens la Maison des Orphelins.

ON écrit de Naples que le 13 du mois dernier, les Peres de l'Oratoire, dits de saint Jérôme, étant rentrés dans leur Convent, d'où les Religieuses de l'Hôpital des Incurables les avoient chassé quelques jours auparavant; ces Religieuses prirent le temps que les Peres de S. Jérôme étoient au Refectoire. Elles firent forcer les Portes du Convent & les chasserent; après quoi elles firent enlever toutes les provisions de la Maison. Le Viceroy informé de cette seconde violence, y envoya sur les deux heures après midy un détachement de trois cens hommes. L'Officier qui le commandoit, voulut d'abord ramener les Religieuses à la raison par la douceur; mais toutes ses exhortations ayant été inutiles, il fut obligé de faire séparer les plus mutines, & de les faire enfermer dans l'intérieur de leur Monastere, après quoi il fit rentrer les Religieux dans leur Convent, où il laissa une garde de 60 hommes, commandée par un Capitaine & un Lieutenant. Cette garde y a demeurée 6 ou 7 jours, & les Religieuses anciennes paroissant soumises aux nouveaux Ordres du Gouvernement, on a rendu la liberté à celles qui avoient été enfermées.

Le Pape a deffendu à tous les Religieux Portugais qui sont à Rome, de retourner à Lisbonne, sous peine d'interdiction & d'être privé de voix active & délibérative dans les Chapitres Generaux & particuliers de leur Ordre.

Il s'est tenu depuis le commencement de ce mois deux Congrégations de *Propaganda fide*, dans lesquelles on a délibéré sur l'état actuel de la Religion du Christianisme à la Chine, & le bruit court que le Pape est dans le dessein

DECEMBRE. 1728. 2943

d'y envoyer un Prélat du Palais , avec caractère de Commissaire Apostolique.

Les Ministres de l'Empereur & de plusieurs Princes d'Italie, sont convenus , à ce qu'on assure, de représenter à S.S. qu'il ne convenoit pas de remplir tous les Evêchez vacans par des Religieux , & de le prier d'avoir quelque attention pour les autres Ecclesiastiques qui ont du mérite & de la naissance.

On mande de Turin que le Roy de Sardaigne a fait démolir le Convent des Religieuses Servites, & plusieurs Maisons du Bourg d'Alexandrie de la Pail, pour y bâtir une Citadelle.

E S P A G N E.

LE Roy a nommé les Directeurs de la nouvelle Compagnie des Caraques , établie pour la Fabrique du Sucre & la culture du Cacao. On a fixé leurs appointemens à mille Piastras par an chacun. Le fonds entier de cette Compagnie sera de 1500 Piastras, & chaque action de 500. Chaque propriétaire de huit de ces Actions aura une voix dans les Assemblées generales de la Compagnie ; celui qui en aura seize , aura deux voix , & les autres à proportion. Les Interressez absens qui auront un pareil nombre d'Actions , pourront donner leurs voix par Procuration.

Le Roy a accordé la Grandesse au Comte de las Torres & à ses descendans.

On a publié à Cadix une nouvelle Ordonnance du Roy , qui oblige de porter aux Hôtels des Monnoyes toutes les especes rondes qui sont rognées ; elles n'y seront reçues que sur le pied de dix Reaux longs ; ce qui cause au Public une perte de près de dix pour cent.

L. M. Cath. ont pris la résolution de partir le 7 Janvier avec les Princes & Princesses de

2944 MERCURE DE FRANCE.

la Famille Royale , pour aller à Badajoz faire l'échange des Princesses ; & L. M. Port. doivent se rendre aussi , avec la Famille Royale , à Elvas.

Après l'échange , la Cour prendra la route de l'Andaloufie , dont L. M. ont dessein de voir les principales Villes , & on croit même qu'elles iront jusqu'à Cadix. Ce voyage sera de six mois.

GRANDE BRETAGNE.

LE jeune Sauvage des Forêts d'Hanover , qui s'étoit sauvé dans les Bois du Comté de Hartford , ayant été repris & conduit à Londres , il fut mené le 6 de ce mois à la Comedie , à laquelle il ne parut pas prendre plus de plaisir qu'aux autres amusemens qu'on a imaginez pour adoucir sa ferocité.

Les vols continuënt d'être fort frequens la nuit dans les rues de Londres ; & l'on trouva au commencement de ce mois une Affiche à la Bourse , portant que ceux qui se retirent tard , aient soin d'avoir pour le moins dix Chelins en poche , s'ils veulent avoir la vie sauve.

Le 4 Decembre , vers les dix heures du soir , le Colonel de Launay & le Marquis de la Foret , arriverent à Hanover , chargez d'une Lettre du Roy , adressée au Prince Frederic son fils. Ce Prince qui étoit alors au Bal , en ayant été averti , se retira dans une chambre voisine , sous prétexte de changer de déguisement.

Après avoir lû la Lettre , il rentra dans le Bal ; & une heure après , la plus grande partie des Masques s'étant retirée , il se rendit dans son appartement , où il manda le Gouverneur de la Ville , auquel il défendit d'en ouvrir les Portes le lendemain avant midi. Vers les trois heures après minuit ce Prince partit avec les deux Officiers choisis par le Roy son

2. vol.

perç

pere, pour l'accompagner, & avec deux Valets de Chambre. Son départ ne fut scû, même de la plus grande partie des Ministres, que le 6 au soir.

Il arriva le 10 à Maer-Sluis, d'où il se rendit le lendemain à Helvot-Sluis, où il s'embarqua le même jour, & arriva le 14 à Harwich. A la descente du Paquebot, ce Prince monta dans un Carosse à huit Chevaux & alla coucher à Colchester. Le 15 il arriva à Londres *incognito*, vers les sept heures du soir; & il se rendit en chaise à Porteurs au Palais de S. James, où il fut conduit par l'Escalier dérobé dans l'appartement de la Reine. Il y trouva le Roy, la Reine, le Duc de Cumberland & les Princesses.

Le 16 ce Prince reçût les complimens de la principale Noblesse; le 17 il se promena dans le Parc de S. James avec les Princesses ses Sœurs, & le 18 il fut complimenté par le Lord-Maire & les Aldermans en cette maniere:

DISCOURS du Baron de Thompson, Greffier de la Cité de Londres, au Prince de Galles.

Sous le bon plaisir de Votre Altesse Royale.

Le Lord Maire & la Cour des Aldermans de la Cité de Londres demandent tres-humblement à V. A. R. la permission de la feliciter sur son heureuse arrivée dans la Grande Bretagne. Ils sont si sensibles aux grandes benedictions dont ils ont joui depuis l'heureux avenement du Roy, voire Ayenl, à la Couronne de ces Royaumes, & sous la protection du tres-gracieux Souverain qui les gouverne à present, qu'ils ne peuvent voir V. A. R. qu'avec la derniere satisfaction. Il étoit impossible qu'ils n'eussent déjà été informez des charmantes qualitez de votre esprit & de ces grands talens qui ont toujours distingué

V. A. R. même dès sa plus tendre jeunesse. Et ils ne peuvent assez exprimer leur joye, lorsqu'ils considèrent que V. A. R. a à présent l'honneur d'avantage d'être témoin des vertus Royales de ses Illustres Parens. Vous aurez de fréquentes occasions de vous appercevoir de la vigilance du Roy, de ses soins, de ses tendres égards & de ses efforts infatigables, pour le salut de son peuple. Vous verrez les aimables qualitez de S. M. notre tres-gracieuse Reine, qui fait son unique étude d'avancer la piété & la vertu, & d'encourager tout ce qui est bon & loüable. Ces grands exemples ne peuvent manquer d'affermir vos propres inclinations vertueuses, & de vous conduire dans le chemin de la véritable gloire. Ces réflexions nous font découvrir dans la plus agréable perspective, la continuation de notre present bonheur. Et comme ces très-fidèles sujets du Roy ont les plus fortes raisons de prier pour la santé & la longue vie de S. M. ils sont bien persuadés que c'est aussi la chose que V. A. R. desire le plus sur la terre, ils demandent la permission de vous assurer de leurs affections les plus cordiales, & de leurs vœux sinceres, pour le bien & la prospérité de V. A. R.



MORTS DES PAYS

étrangers.

LA Princesse Charlotte Sophie, Duchesse de Livonie & de Semigale, Abbessse de l'Abbaye Imperiale & seculiere de Herford, & Princesse de l'Empire, mourut à Wenden le 1 de ce mois, dans la 78^e année de son âge, étant née le 11 Septembre 1651. Cette Princesse, qui étoit fille de Jacques, Duc de Curlande & de Semigale

2. vol.

DECEMBRE. 1728. 2947

gale, fut élue le 20 Juin 1688. Abbessé d'Herford, à la place de la feuë Princesse Elizabeth de Hesse-Cassel, & elle a eu depuis pour Coadjutrice la Margrave de Brandebourg-Schwedt, de la Maison des Princes d'Anhalt-Deslau.

Le 5 de ce mois, la Princesse Nathalie, Grande Duchesse de Moscovie, sœur unique du Czar, mourut dans la quinzième année, étant née le 23 Juillet 1714.



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 1^{er} Decembre il y eut à Versailles l'appartement chez le Roy; on y chanta le 4^e & le 5^e Acte d'*Iphigénie*; la D^{lle} Antier qui faisoit le principal Rôle, & le sieur Dangerville celui d'*Oreste*, y chanterent parfaitement bien. La D^{lle} Lenair y faisoit *Diane*.

Le 11 du même mois, on chanta à Marly le Prologue & le premier Acte d'*Atis*; le S^r Chassé y chanta le Temps dans le Prologue; & c'est de ce jour qu'il a été reçu à la Musique du Roy. La D^{lle} le Maure, chanta *Sangaride*, & le S^r Dumefnil *Atis*.

Le 13, on chanta le 2^e & le 3^e Acte. La D^{lle} le Maure continua son rôle; le S^r Chassé chanta celui de *Celenus*; le S^r Dangerville *Idas*, & la D^{lle} Hermanse *Cibele*. Après ces deux Actes, la D^{lle} le

2. vol.

H iij. Maure

2948 MERCURE DE FRANCE.

Maure chanta la *Toilette de Venus*, Cantate de M^r de Blamont, avec tout l'applaudissement possible, & jamais elle n'a été si bien exécutée.

Le 15, on acheva Atis, où les mêmes Acteurs chanterent, excepté la D^{lle} Hermanse; la D^{lle} Lenair fit le rôle de Cible à sa place. On fit entendre à la Reine un Italien qui joua de l'Archilut, & le concert finit par quelques Airs que jouèrent les S^{rs} Rebel & Francœur.

Le Roy a créé par un Edit un Chirurgien Major, qui sera Commensal de sa Maison, dans chacune des quatre Compagnies des Gardes du Corps.

Le 4 de ce mois, M. l'Abbé Bouyn, neveu de M. d'Angervilliers, Secrétaire d'Etat, au département de la Guerre, prit possession de la Charge de Chancelier de l'Université, à laquelle il avoit été nommé.

Le 18, le Roy & la Reine revinrent à Versailles du Château de Marly, & le lendemain 4^e Dimanche de l'Avent, L. M. entendirent dans la Chapelle du Château, la Messe chantée par la Musique, & l'après midy elles assistèrent à la Prédication de l'Abbé de Cicery, Prédicateur ordinaire de la Reine.

La Dame Duduit de Servolles, épouse de M de Blois, Gentilhomme de Provins,

DECEMBRE. 1728. 2949

a été accusée une premiere fois d'adultere par son mari ; depuis cette accusation les parties se sont réconciliées : La Dame de Blois est rentrée chez son mary , elle y a repris sa place d'épouse, & elle est devenue enceinte. Quelque temps après elle a été abandonnée de son mari , ce qui l'a obligée de venir à Paris trouver son frere. Le mari a rendu une seconde plainte d'adultere , & il a ajouté celle de rapt , prétendant que sa femme avoit été enlevée par un Garde du Roy. Sur la plainte , les Juges de Provins ont permis d'informer & ont décrété la Dame de prise de corps ; elle a interjetté appel de toute cette procédure. Par un premier Arrêt , la Cour a fait deffense de mettre le Decrét à execution ; & par un second Arrêt, rendu à l'Audiance , après une plaidoirie solennelle , la Dame de Blois a été déchargée de l'accusation ; son mari a été condamné par corps à lui payer une provision alimentaire de 300 liv. sauf à elle à se pourvoir sur ses autres demandes , pardevant le Lieutenant General de Provins. L'Arrêt est du Samedi 18 Septembre 1728. il a été rendu sur les conclusions de M. Pierron, Substitut de M. le Procureur General , M^e Etienne plaidant pour la Dame de Blois , & M^e Bajot , pour M. de Blois.

La cause du S^r Rapali fut jugée le 20

2. vol.

H v Des

Decembre, à la Grande Chambre du Parlement. Il a été déclaré qu'il y avoit abus dans la Sentence de la Primatie de Lyon, qui admettoit la Dame Rapaly, à faire preuve des violences qu'elle prétendoit qu'on lui avoit faites, pour consentir à son mariage.

On écrit de Marseille du 24 Decembre, qu'un Bâtiment arrivé depuis peu du Levant, avoit rapporté que les Vaisseaux du Roy, qui portent M. l'Ambassadeur, étoient mouillés le 2 Novembre à l'Argentiere, Isle de l'Archipel; & que depuis on les avoit vûs à Tenedos, près les Dardanelles; en sorte qu'il y a tout lieu de les croire heureusement arrivez à Constantinople.

Ces Lettres ajoûtent que la Chambre du Commerce a fait armer deux Vaisseaux pour escorter un grand Convoi de plus de soixante Bâtimens, destinez pour les Echelles de Smirne, de Constantinople, d'Alexandrie, de Chypre, de Seyde, &c.

Le 6. Decembre, le Roi fit faire un Service solennel pour le repos de l'ame de la Reine de Sardaigne, dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, qui étoit ornée & éclairée avec beaucoup de magnificence. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, n'ayant pû officier, la Messe fut dite par l'Abbé de Gontault,

Doyen du Chapitre : l'Evêque d'Angers prononça l'Oraison Funebre.

Les Prélats qui sont à Paris , se trouverent à ce Service , ainsi que le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aydes , l'Université & le Corps de Ville , qui y avoient été invitez de la part du Roy, par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies. Mademoiselle de Charolois, Mademoiselle de Clermont & Mademoiselle de la Roche-sur-Yon , qui étoient les Princesses du deuil, furent menées à l'Offrande avec les ceremonies ordinaires , par le Duc d'Orleans , le Comte de Clermont & le Prince de Conty.

La Décoration de ce pompeux appareil mérite bien que nous entrions là-dessus dans quelque détail. On voyoit à la façade de l'Eglise, au-dessus de la principale Porte, sous une tenture de drap noir, un grand morceau d'Architecture peint , ceintre de 18. pieds de haut sur 12. de large , au-dessus duquel on voyoit les Armes de Savoye & d'Orleans , sous une Couronne Royale, dans un Cartouche soutenu d'un côté par le Temps, & de l'autre par un Ange qui sort d'un groupe de nuées & qui embouche une Trompette.

Sur les deux autres Portes des côtez , on voyoit les Chiffres de la Reine de Sardaigne , avec deux Anges pour sup-

pôts. Ces trois grands morceaux étoient chacun entre deux lez de Velours noir & des Armoiries de distance en distance sur la tenture.

Toute la Nef, ainsi que la façade de l'Eglise, étoit tendue de noir; sur les côtes regnoient deux lez de Velours, chargés d'Armes & de Chiffres alternativement. La façade du Chœur étoit ornée de trois lez de Velours avec des Armes, &c.

Le Catafalque élevé sur six degrez, étoit placé dans le Chœur, à 14. pieds de la porte, sur un Plan de 10. pieds de long sur sept. Les Angles à pan coupé, se terminoient en Console, sur chacune desquelles étoit représentée une tête de Mort dans un Cartouche couronné de Cypres en or, sur un fond noir, semé de larmes d'argent. On voyoit sur les marches des deux larges côtes, deux grandes Figures isolées, représentant la Religion & la Pieté. Du milieu de l'Estrade s'élevoit un Socle de 7. pieds de long, de 5. de large & de 3. de haut, terminé par un adoucissement à pans coupez comme l'Estrade, avec 4. Consoles qui portoient des Girandoles d'argent garnies de lumieres. Il étoit peint en marbre avec des larmes d'argent. Les milieux étoient ceintrez, garnis de lumieres, avec les Armes de Sardaigne & d'Orleans, des Palmes,

2. vol.

&c.

DECEMBRE. 1728. 2953

&c. le tout en or. Au-dessus du Socle étoit le Cenotaphe , peint en marbre vert, soutenu par 4. grandes Consoles , terminées par des têtes de Lion , support des Armes de Savoye. Sur les 4. flancs de ce Tombeau , étoient des têtes de Mort en or , coëffées d'hermine , & au-dessous , des Chiffres & des flambeaux renversez. La Representation étoit couverte d'un Poële d'étoffe d'or , herminé , croisé de Moëre d'argent & cantonné des mêmes Armes en broderie d'or. Au-dessus on voyoit la Couronne sous un crêpe & le Manteau Royal de Moëre d'or , doublé d'hermine , qui tomboit jusques sur l'Es-trade , dont les quatre parties avancées étoient occupées par des Torcheres qui portoient plusieurs groupes de lumieres. Les marches des 4. faces étoient garnies de 80. Chandeliers d'argent avec de grands Cierges. Le haut du Catafalque se terminoit en Pavillon coupé de huit pans , orné de campane d'or , semé dans le fond noir , de plusieurs pieces de Blazons de Savoye & d'Orleans , en broderie d'or , de Fleurs de Lys , de larmes , &c. Quatre grandes pentes tomboient du Pavillon , & s'écartant , formoient divers nœuds par leurs chutes. Ce Pavillon étoit doublé d'hermine , avec une Croix de Moëre d'argent , terminée par quatre Armoiries.

Le

2954 MERCURE DE FRANCE.

Le Chœur étoit orné d'un ordre d'Architecture Ionique, composé en Pilastres, de 27. pieds de haut au-dessus des Stales, depuis les bases jusqu'à l'entablement : les chapiteaux dorez & ornez de têtes de Mort, drapées d'hermine, avec des chutes tombant de dessous les Volutes, sur un Ovale à bordure dorée & à fond noir, avec les Chiffres de la Reine de Sardaigne en argent. Les Bases aussi en or, & toute l'Architecture, arriere-corps, Archivoltres & Corniche, peints en marbre blanc, les fonds des Pilastres en vert d'Egypte, & sur chaque Pilastre une gaine de dix pieds de haut en marbre blanc. Dans tous les panneaux à fond noir, on avoit placé une tête de Mort & autres attributs, portant un Vase d'or avec une Girandole en argent, garnie de Cierges.

Tout le pourtour du Chœur étoit distribué en 18. Arcades, dont 10 ouvertes foncées de noir, où l'on avoit pratiqué des places sur des gradins, & les autres fermées de noir avec des panneaux en hermine : les appuis qui regnoient sur les Arcades de trois pieds de haut, étoient peints en marbre blanc, le fond noir, semé de larmes d'argent, les milieux occupés alternativement par deux Anges tenant des flambeaux renversez, & par deux Lions, supports des Armes, &c.

2. vol.

Cha-

DECEMBRE. 1728 2933

Chacun de ces appuis étant terminé par un Vase portant 24. Cierges, un filet de lumieres regnant sur tous les appuis du pourtour.

Au-dessus des Stales regnoit une Mou-
lure dorée, avec un lez de Velours au-
dessus, semée de pieces de Blazon & des
Armes & Chiffres à l'aplomb des Pila-
stres, tout le bas festonné en campane,
maniere d'hermine, &c. De distance en
distance des groupes de lumieres étoient
portez par des Lys & des fleurs de Lys.

Un second lez de Velours formoit la
frise au-dessous de la Corniche; il étoit
chargé des mêmes ornemens & de Tri-
glifes composez au-dessus des Pilastrs.
Sur les Archivoltes on voyoit de grands
Cartouches avec Armes, têtes de Mort,
Festons & branches de Cypres, rehaussez
d'argent, la Couronne passant sur la Frise
& la Corniche, Chiffre enveloppé d'un
Manteau Royal, &c. Des deux côtez des
Arcades, tomboient des rideaux noirs,
peints en Moëre avec larmes, Franges &
cordons d'argent.

Un second filet de lumieres regnoit
sur la Corniche, au-dessus de laquelle
s'élevoit un Attique en Pilastrs couplez,
peint en marbre blanc sur un fond vert;
un ornement en haut servant de chapi-
teau, d'où tomboit un feston de Cypres.

2. vol.

Un

2956 MERCURE DE FRANCE.

Un morceau chantourné à fond noir & semé de larmes, entre les Pilastres, enfermoit une tête de Mort ailée; chaque Pilastre portoit un Vase en argent, au-dessus duquel étoit une Girandole de lumieres.

Un troisiéme lé de Velours, chargé des mêmes ornemens, terminoit la décoration au-dessus de l'Attique. Le grand Autel & tout le Sanctuaite étoient ornez avec la même magnificence. On y voyoit un Dais de douze pieds sur sept, avec des Campanes en-dedans & en dehors, en argent, sur un fond noir, avec des Bouquets de plumes, Aigrettes, &c.

Toute cette superbe Décoration avoit été ordonnée par le Duc de la Trimoüille, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, & executée sous la direction de M. de Saindisant, Intendant & Contrôleur General des menus plaisirs & affaires du Roy, par M. Perraut, Peintre des menus plaisirs de S. M.

Le 24. de ce mois, veille de la Fête de la Nativité de N. S. le Roy revêtu du Grand Colier de l'Ordre du S. Esprit, se rendit à la Chapelle du Château de Versailles, où S. M. communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France. Ensuite le Roy toucha

2. vol.

un

DECEMBRE. 1728. 2957

un grand nombre de malades. La Reine entendit aussi la Messe dans la même Chapelle, & S. M. communia par les mains de l'Evêque Comte de Châlons, son Premier Aumônier. L'après midi, L. M. entendirent les premières Vêpres chantées par la Musique, auxquelles l'Evêque de Beauvais officia.

Le 25. jour de la Fête, le Roy & la Reine, qui avoient entendu trois Messes à minuit, assistèrent le matin à la grande Messe célébrée pontificalement par l'Evêque de Beauvais. L'après midi, L. M. entendirent la Prédication de l'Abbé de Cicery, Prédicateur ordinaire de la Reine, & ensuite les Vêpres chantées par la Musique, auxquelles le même Prélat officia.

LETTRE écrite de Rennes le premier Decembre 1728. contenant ce qui s'est passé de plus considerable aux Etats de Bretagne.

LE Lundi 27. Septembre, les Etats de Bretagne convoquez en la Ville de Rennes, Capitale de la Province, firent l'ouverture de leur Assemblée générale, les Commissaires du Roy s'y étant rendus avec les formalitez accoutumées; M. le Maréchal d'Estrées assis à la première place, fit un très-beau Discours sur ce que le Roy & la Province attendoient

2. vol.

doient de cette Assemblée dans les circonstances presentes. M. de Brilhac, Premier President du Parlement & second Commissaire de Sa Majesté, parla ensuite; le President de Bedée, Procureur General & Syndic des Etats, repondit à ces deux Discours avec beaucoup d'éloquence.

Le lendemain 28. les Etats assisterent en corps à une Messe solennelle du S. Esprit, à laquelle l'Evêque de Quimper officia; & s'étant rassemblez, M. de la Tour, Intendant de Bretagne, exposa à l'Assemblée, en presence des Commissaires du Roi, les diverses demandes de S. M. & fit à cette occasion une Harangue à laquelle le Comte de Coerlogon, Premier Procureur General, Syndic des Etats, repondit en termes convenables. Les Etats se sont portez avec joye & avec empressement à accorder à S. M. tout ce qui leur a été demandé de sa part; sçavoir, deux millions de don gratuit pour les années 1729. & 1730. 650000. liv. pour l'abonnement des droits de Courtiers, Gourmets, Commissionnaires, Inspecteurs aux Boucheries & aux Boissons, &c. que S. M. vouloit rétablir, & deux cens mille livres pour l'abonnement du Cinquantième pour l'année 1727. ils ont aussi fait un fonds de deux cens mille livres pour le payement des Etapes des années 1729. & 1730.

2. vol.

de

DECEMBRE 1728. 2959

de cent mille livres pour les réparations des Ponts, Chaussées & grands chemins de la Province pendant les deux mêmes années. On passe les autres délibérations des Etats, l'établissement de divers fonds & les sommes accordées selon l'usage à diverses personnes, dont le détail est ici inutile.

Dès le troisième jour de l'ouverture des Etats, l'Assemblée avoit nommé divers Députés choisis des trois Ordres, pour examiner l'état des fonds de la Province, vérifier l'emploi des sommes accordées dans les précédentes, tenues pour les ouvrages publics, dresser les conditions des Baux, des devoirs & des Etapes, examiner les plaintes des Particuliers contre les exactions des préposés au recouvrement des droits du Roy & de la Province; vérifier les contraventions aux Privileges, franchises & libertez de la Province & aux Contrats passez dans chaque tenue entre les Commissaires du Roy & les Députés des Etats, rediger les conditions du nouveau Contract, dresser le cahier des remontrances & les instructions des Députés à la Cour & des Procureurs Généraux Syndics; examiner la situation des procès des Etats, tant aux Conseils du Roy, qu'aux autres Tribunaux du Royaume, & généralement pour examiner toutes

2. vol.

les

les différentes branches & espèces d'affaires qui intéressent la Province.

Ces Députés en ayant rendu compte à l'Assemblée, elle a pris sur tout cela des délibérations convenables & a nommé, sous le bon plaisir du Roy, des Commissaires des trois Ordres, dans les neuf Evêchez de la Province pour la conduite & l'économie intérieure des affaires, jusqu'à la prochaine tenue; & pour porter au Roi le cahier de leurs très humbles remontrances. Les Etats ont député vers sa Majesté, M. de Monclus Evêque de S. Brieu, M. le Comte de Guebriant & M. Provost de Boisbilly, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Lieutenant General de l'Amirauté de Morlaix, avec ordre aux Députés, ainsi qu'à M. le Comte de Coetlogon, Procureur General-Syndic, de se rendre à la suite de la Cour, trois mois après la clôture des Etats, pour y rester jusqu'à la prochaine tenue & suivre auprès de S. M. & de son Conseil les principales affaires de la Province.

Les Etats ont aussi député M. de la Bourdonnoye de Blossac, Abbé de S. Maurice, M. le Chevalier de Brilhac, & M. Rallier, Maire de Rennes, pour aller prendre séance à la Chambre des Comptes de Bretagne à Nantes, & y assister de leur part à l'examen & jugement des comptes de

2. vol.

leur

DECEMBRE. 1728. 2961

leur Tresorier au mois de Septembre 1730.

Les Charges de Greffier en Chef & de Héraut , Roy d'armes des Etats, étant vacantes par la mort de M^{rs} le Bel de Lesneu & du Bois-Guchenet, Gentilhommes de la Province , l'Assemblée a nommé à la premiere M. de Jacquelot , & à la seconde M. le Chevalier de la Morandais le Vayer, tous deux Gentilhommes de la Province.

Et comme les commissions de la plupart des autres Officiers des Etats étoient expirées, l'assemblée a nommé par continuation & seulement pour le temps limité par ses Reglemens M. le Comte de Coëtlogon , premier Procureur General Syndic; M. le President de Bedée, second Procureur General Syndic; M. de la Boffiere Boyer, Trésorier General; les Sieurs Boffart & Ménage, Substituts des Procureurs Generaux Syndics; le sieur Berthelot premier Commis, & le sieur Guillard second Commis du Greffe des Etats; tous lesquels Officiers ont prêté en consequence un nouveau serment à la maniere accoutumée; enfin le Contrat entre M^{rs} les Commissaires du Roy, & M^{rs} les Députés des Etats pour les années 1729 & 1730. ayant été lû & signé le 28 Octobre, avec les solemnitez ordinaires, la Clôture des Etats se fit le Samedi 30 du même mois, à huit heures du soir, avec les ceremonies accoutumées, M

M. le Maréchal & Madame la Maréchale d'Estrées se sont toujours distinguez par la somptuosité & le bon goût de leur table , où l'on a compté tous les jours plus de deux cens personnes, tant hommes que femmes, à dîner & à souper; & par la magnificence & le grand nombre des Bals , des Concerts & des Fêtes de toute espece, qu'ils ont donné pendant les Etats ; d'ailleurs tout le monde a été charmé de leurs manieres nobles & gracieuses , & de leur politesse. Avant leur départ de Rennes , ils ont terminé par leur médiation plusieurs discussions importantes & affaires d'éclat, entre différentes personnes de considération de la Province.

PROJET d'un Canal pour transporter à Paris & à Rouen les Bois du Comté d'Eureux. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 25. Novembre 1728.

LE Projet dont je vous ai parlé est non-seulement certain , mais il est déjà autorisé par un Arrêt du Conseil d'Etat , rendu à la requête de M. le Duc de Bouillon , Comte d'Eyieux , le 6. Janvier 1728. On voit par cet Arrêt que le Projet consiste à rendre flotable le Ruisseau de Conches , depuis les sources qui sont au pied des murailles de la Ville de Conches , jusqu'au Moulin de

2. vol.

Grie

Grisolles , où en retournant d'équerre il va se décharger dans la Riviere d'Iton , & la Riviere d'Iton , de là jusqu'à Aquigny , où elle se décharge dans la Riviere d'Eure , dans plusieurs endroits desquels Ruisseaux & Rivières il faudra pratiquer quelques Canaux pour les rendre flotables : par le moyen desquels ouvrages une grande partie du Bois des Forêts du Comté d'Evreux ayant flaté jusqu'à la Riviere d'Eure , puis étant descenduë sur cette Riviere , remontera sur la Riviere de Seine, &c. entreprise utile au Public, & interessant , particulièrement les Villes de Paris & de Roüen , & leur assurant pour toujours l'abondance de Bois , &c. Je vous rendrai compte des progrès de cette entreprise , pour laquelle Sa Majesté commet par provision par le même Arrêt , & en attendant l'Arrêt diffinitif qui statuera tant sur la Requête du Duc de Bouillon que sur celles des Particuliers interessez , &c. M. de Gasville, Intendant de la Generalité de Roüen,

On apprend de Rome que le Pape a fait publier une Bulle , dans laquelle il fait part des raisons qui l'ont porté à reconnoître pour authentiques les Reliques de S. Augustin qui ont été découvertes cette année à Pavie. *C'est un fait constant,*

2, vol.

sui-

suivant cette Bulle , par les Monumens les plus authentiques que les Vandales , ayant excité une persécution en Affrique , les Evêques de la Province exiliez en Sardaigne , emportèrent avec eux dans cette Isle sur la fin du V. siècle , le corps de saint Augustin , & qu'il a été conservé en ce lieu avec un très-grand respect , jusqu'au commencement du VIII. siècle. Les Sarrazins ayant alors fait une irruption en Sardaigne ; & leur impiété les portant à profaner les lieux Saints & les Monumens de la piété des Fideles , Luitprand , Roi des Lombards , envoya quelques personnes pieuses en Sardaigne pour racheter les Reliques de ce Saint , à quelque prix que ce fut. Il les fit transporter avec beaucoup de solennité dans la Ville de Pavie , & les fit déposer dans l'Eglise de S. Pierre , appelée , au Ciel d'or , qu'il avoit fait préparer pour cela.

Les trois Professeurs d'Anatomie qui furent appelez par l'Evêque de Pavie pour examiner toutes les parties du corps de S. Augustin , ayant reconnu & déclaré que l'os du bras gauche , depuis l'épaule jusqu'au coude , & un autre os que les Anatomistes appellent l'*Atlas* ne s'y trouvoient pas , ce défaut est une nouvelle preuve de l'authencité de la Relique, puisque l'Histoire apprend que le Pape Be-

DECEMBRE. 1728. 2565
noît VIII. avoit donné le premier os au
Bienheureux Egelmotz , Primat de Can-
torbery , & que l'autre s'est conservé en
Dalmatie dans le Trésor de l'Eglise Mé-
tropolitaine de Raguse. Cette Bulle est
dattée du 28. Septembre dernier.

*MESSE GRECQUE , celebrée sollem-
nellement dans l'Eglise de l'Abbaye
Royale de S. Denis le 16. Octobre der-
nier , en présence de S. E. M. le Car-
dinal de Noailles , Archevêque de Pa-
ris. Lettre écrite de cette Abbaye par le
R. P. D. B.*

Vous n'attendez pas , Monsieur , de
moi de grandes excuses sur ce que
j'ai differé jusqu'à ce jour de vous rendre
compte d'une ceremonie , qui a reçu cette
année un surcroît de lustre par la présence
de M. le Cardinal de Noailles ; ce qui
est en même-tems une singularité remar-
quable ; car je croi que c'est pour la pre-
miere fois qu'un Archevêque de Paris
a assisté à l'Office & au Service des Reli-
gieux de l'Abbaye de S. Denis. Je ne
m'excuserai pas non plus sur ce qu'ayant
à vous parler de la célébration d'une
Messe en Langue Grecque , je ne com-
mence pas par vous parler de l'origine
de cette ceremonie , & des circonstances

2. vol.

I qui

qui l'accompagnent ; parce qu'à vous dire la verité , je ne suis pas solidement instruit sur ce sujet , & il y a lieu de croire que le nouvel Historien * de S. Denis ne l'étoit pas plus que moi , puisqu'il ne parle pas même de la cérémonie en question , ce qui paroît surprenant. Je me contenterai donc de vous dire que nous tenons cet ancien usage de nos Prédecesseurs ; que les Benedictins de la Congregation de Saint Maur prenant possession de cette Abbaye en 1633, l'ont trouvé établi , & qu'il ne leur a pas été permis , ni à leurs Successeurs, de l'abreger. On sent bien , au reste, ce qu'on peut conjecturer là-dessus ; mais il ne s'agit point ici de discussion & de critique ; il s'agit seulement de vous parler de la cérémonie en elle-même , & en particulier de celle qui s'est faite cette année le dernier jour de l'Octave de saint Denis.

Ce jour est le seul de l'année auquel toute la grande Messe est dite & chantée en Langue Grecque : le jour de la Fête de ce Saint on chante seulement l'Epi- tre & l'Evangile en Grec , après qu'un autre Diacre & un autre Sous Diacre les ont chantez en Latin ; cela se pratique encore dans les Fêtes de Pâques , de Pentecôte & de Noël , & à celle de S. Mathias , pour la Dédicace de l'Eglise.

* *Histoire de l'Abbaye S. Denis par le P. Felicien*

DECEMBRE. 1728 2967

Et dans ces Fêtes , aussi-bien que les Dimanches , & toutes les Fêtes du premier & du second ordre , le Diacre & le Sous-Diacre communient sous les deux Espèces. Ils s'approchent pour la dernière Espèce d'une Crédence sur laquelle est le Calice consacré , & ils prennent le Sang avec un chalumneau d'or.

M. le Cardinal de Noailles s'étant déterminé à venir à S. Denis le dernier jour de l'Octave , & d'assister au Service , on prit les mesures nécessaires pour lui rendre tous les honneurs possibles sans déroger aux immunités de l'Abbaye , qui , comme vous sçavez , est immédiatement soumise au S. Siège , & par conséquent exempté de la Jurisdiction Archiepiscopale.

S. E. arriva sur les neuf heures ; elle fut reçue à la descente de son Carosse par les RR. PP. Doms Pierre Thibault , Supérieur General de la Congregation de S. Maur , Charles-Louis Conrad , Prieur de S. Germain des Prez , Pierre Richer , Prieur de S. Denis , & Jean-Baptiste de Bourneuf , Maître des Cerémonies , accompagnés de plusieurs Religieux , qui la conduisirent dans la grande Salle du Monastere.

Vers la fin de l'Office de Sexte , le Maître des Cerémonies , précédé des Be-

2. vol.

I ij deaux

deaux & du Suisse de l'Abbaye , se rendit auprès de M. le Cardinal , qu'il trouva en Camail & en Rochet , & ses Aumôniers en Surplis ; il conduisit à l'Eglise S. E. précédée du Suisse, des Bedeaux , du Porté-Masse & du Porte-Croix , qu'elle déclara n'être que la marque de sa Dignité & non de Jurisdiction.

Le Pere Sous-Prieur se trouva à la porte de l'Eglise avec quelques Religieux , & présenta l'Eau-Benite à S. E. que le Maître des Cerémonies conduisit à la place qu'on lui avoit préparée , sçavoir , la Chaire Abbatiale , au côté droit du Grand Autel , ornée d'un grand Tapis de velours oramoisi , avec un Fauteuil & deux Carreaux de même étoffe. On avoit mis des Bancs avec des Tapis pour sa suite & un Tabouret pour le Porte-Croix. Les Aumôniers se mirent dans les Chaires basses du Chœur les plus proches.

On commença ensuite la grande Messe Grecque , célébrée par le R. P. Prieur de S. Denis. Tous les Officiers qui y servirent , passant par le Chœur pour aller à l'Autel , firent à S. E. les réverences convenables , ce qui continua toutes les fois qu'on passa & repassa devant elle.

Après l'Evangile , les Officiers étant de retour , & après avoir fait les cérémonies ordinaires , les Sous-Diacres allerent

au Chœur porter les *Textes* à baiser ; celui qui étoit du côté de l'Epître , présenta le Livre ouvert à S. E. & ensuite alla aux Chantres avec l'autre Livre.

Après que les Diacres eurent encensé les Tombeaux des Rois qui sont dans le Chœur , ils encenserent tous deux M. le Cardinal , & l'un de ceux qui portoient les Paix , la lui présenta à baiser comme on avoit fait le Texte des Evangiles.

A la fin de la Messe , l'Orgue ayant répondu à l'*Ite Missa est* , les Chantres entonnerent l'*Exaudi* suivant la coutume , à la fin duquel S. E. retourna à son appartement , d'où elle se rendit pour dîner à celui qui est destiné pour les Dames hors de l'Enclos régulier.

M. le Duc de Noailles , qui avoit accompagné M. le Cardinal à S. Denis , avoit amené Madame * d'Armagnac , sa fille , M^{lle} de Noailles , sa fille , & M^{rs} ses fils , qui dînèrent avec S. E. ainsi que le R. P. General , & les R R. P P. Prieurs de S. Germain & de S. Denis.

Après le dîner , elle retourna à l'Eglise pour voir les Tombeaux , &c. elle monta ensuite au Dortoir , où elle dit ses Vêpres dans la chambre du P. Maître des Cérémonies , qui avoit l'honneur de la

* Epouse de Charles de Lorraine , Comte d'Armagnac , Grand Ecuyer de France , &c.

conduire, & après avoir vû le reste du Monastere, elle se retira dans son Appartement pour se reposer jusques vers les quatre heures que S. E. monta en Carrosse, reconduite par les mêmes Religieux, pour aller à S. Denis de l'Etrée à la priere des Chanoines * de S. Paul qui occupent aujourd'hui cette Eglise, d'où elle prit le chemin de Paris, nous laissant tous fort édifiez de sa pieté, & charmez de sa politesse & de ses bontez.

Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé à cette Solemnité, tant par rapport à la Messe Grecque qui ne se célèbre à S. Denis qu'une fois l'année, qu'à l'égard de M. le Cardinal de Noailles. Je suis fâché de ne pouvoir pas satisfaire votre curiosité sur l'institution de cette Cérémonie; je ne doute pas que vous ne soyez un peu indisposé contre notre Historien qui a fait tant de recherches, rapporté tant de choses curieuses, sans nous en dire un seul mot. Il n'est pas le premier Auteur qui ait fait de pareilles omissions; & sans sortir de l'Ordre de S. Benoît, permettez-moi de vous en citer un exemple.

Les Religieux de l'Abbaye S. Victor de

** S. Paul est une petite Collegiale de S. Denis dont l'Eglise tomboit en ruine, & dont les Chanoines ont été transferez à S. Denis de l'Etrée, Prieuré dépendant de l'Abbaye.*

2. Vol.

Mar-

DECEMBRE. 1728. 2971

Marseille , dont vous connoissez l'ancienneté , sont en possession de communier tous le Vendredy-Saint , par une coutume immémoriale , contre l'usage de toutes les Eglises , qui fixe cette Communion au jour précédent. Croiriez vous , Monsieur , que le P. Guesnay , Jesuite , qui a écrit si au long l'Histoire de l'Abbaye S. Victor , & qui y a fait entrer tant de choses étrangères à son sujet , ne parle en aucune façon de cette singularité , qui n'est pas sans raison & sans quelque fondement dans l'Antiquité. Je ne sçai si cet exemple justifiera bien notre Confrere. Je soumets ces deux faits à votre Critique , & j'ai l'honneur d'être , Monsieur , votre , &c.

A S. Denis , le 27. Octobre 1728.

BENEFICES DONNEZ.

L'Evêché d'Usès , vacant par le décès de M. Poncet de la Riviere , a été donné à l'Abbé de Lastic de S. Jal , Grand-Vicaire de Rouën.

L'Evêché d'Agen , vacant par le décès de M. Hebert , en faveur de M. Jean Dyse de Saleon , Prêtre , Docteur en Théologie , ci-devant nommé à l'Evêché de Digne.

2. vol.

I. iiii. L'E-

L'Evêché de Digne , auquel l'Abbé de Saleon a été ci-devant nommé , en faveur du Pere Amable Feydeau , General des Carmes.

L'Abbaye de Vaux , Ordre de Citeaux , Diocèse de Toul , vacante par le décès de M. Stoupe , en faveur de M. Begon , Evêque de Toul.

L'Abbaye de Royaumont , Ordre de Citeaux , Diocèse de Beauvais , vacante par le décès de M. de Lorraine d'Armagnac , Evêque de Bayeux , en faveur de M. l'Abbé de Pontchartrain.

L'Abbaye Commandataire de S. Arnoult , dans la Ville de Metz , vacante par le décès de M. Chasot , en faveur de l'Abbé de Rosset de Ceilles de Rocozy , Prêtre du Diocèse de Lodeve.

L'Abbaye de Preuilly , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Tours , vacante par le décès de M. d'Argenson , Archevêque de Bordeaux , en faveur de l'Abbé de Menou.

L'Abbaye de la Couture du Mans , Ordre de S. Benoît , vacante par la démission de M. de la Salle , ancien Evêque de Tournay , en faveur de M. Charles-Louis de Froulay , Evêque du Mans.

L'Abbaye de Notre-Dame de Brignon , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Poitiers , vacante par la démission de M. Boyvin

2. vol.

de

DECEMBRE. 1728. 2973
de Vaurouy , en faveur du sieur Abbé
Luthier de S. Martin , Diacre du Dio-
cèse de Paris , & Chanoine d'Evreux.

L'Abbaye de S. Faron , dans la Ville
de Meaux , vacante par le décès de M. de
Lorraine d'Armagnac , Evêque de Bayeux ,
en faveur du sieur Thiard de Bissy , Reli-
gieux Profes de l'Ordre de S. Benoît.

L'Abbaye de S. Florent-les-Saumur ,
Ordre de S. Benoît , Diocèse d'Angers ,
vacante par la démission de M. Thiard de
Bissy , en faveur de M. Poncet de la Ri-
viere , Evêque d'Angers.

MORTS, NAISSANCES.

LE 7. de ce mois M. Antoine-Jean
Lucas , Chevalier , Seigneur de Ro-
meval , &c. Conseiller en la Grande
Chambre du Parlement , mourut à Paris
âgé de 65. ans.

Le 16. M. Pierre Poncet de la Riviere ,
Chevalier , Comte d'Ablis , Président au
Parlement en la 5.^{me} des Enquêtes , mou-
rut âgé d'environ 60. ans.

M. N.... Chapelain , Procureur Ge-
neral du Parlement de Normandie , dont
il a été parlé dans le premier Volume de
Decembre , page 264. mourut à Roien

2. vol.

Lv la

2974 MERCURE DE FRANCE:

le 27. du même mois, âgé d'environ soixante ans.

Jean-Baptiste du Deffand, Marquis de la Lande, Lieutenant des Armées du Roi, Gouverneur du neuf Brisac, est mort depuis peu en son Château de la Lande en Bourgogne, dans la 77. année de son âge.

Dame Anne-Marie de Bassompierre, Epouse de Charles-Marie de Choiseüil Beaupré, Lieutenant General au Gouvernement de Champagne, & Guidon de la Gendarmerie, accoucha le 7. Decembre dans la Ville de Nancy, d'un fils qui a été tenu sur les Fonts & nommé Marie-Gabriel-Florent-Christophe, par M. l'Abbé de Choiseüil Beaupré, au nom de Gabriel-Florent de Choiseüil, Evêque & Gouverneur de Mende, Comte de Gévaudan, &c. & par Dame Magdelaine d'Amale, sœur de la Princesse de Croüy. Il s'est fait à cette occasion plusieurs réjouissances parmi les parens & les amis des deux Maisons. Le Comte de Ludre, oncle du Marquis de Choiseüil, pere de l'Enfant, s'est surtout distingué par une Fête qu'il a donnée, & qui fut terminée par un beau Feu d'artifice dans son Château de Savigny.

TABLE

du 11. volume de Decembre.

P ieces Fugitives. Epitre au Mercure,	2775
Lettre sur la Religion des Gaulois ,	2778
Epitre sur le mariage de , &c	2793
Reponse du Chevalier de Leuville au P. Castel,	2796
Le Logogrise, Virelay en vers ,	2804
Marseille sçavante ,	2809
Maladie & guerison du Roy ,	2846
Academies des sciences , Extraits de 2 Differ-	2853
tations ,	
Extrait de lettre sur la Societé Royale de Mon-	2860
pellier , &c.	
Lettre sur l'abus des vers imprimez en lignes	286
repliées ,	
Logogryphes arithmetiques ,	2865
Logogryphe , Enigme ,	2879
Nouvelles litteraires des beaux Arts, &c.	2870
Mathematique universelle , abregée , &c	2872
Ouvrages sur divers sujets , &c.	2874
Reimpression des <i>Actes de Rimer</i> , &c.	2887
Estampes de Callot , de la Belle , &c.	<i>Ibid</i>
Nouvelles Estampes de Watteau , &c.	2890
Nouvelle Pendule inventée ,	2892
Societé Academique des beaux Arts, établie ,	2893
&c.	
Accouchement extraordinaire d'un Herma-	2895
frodite , &c.	
Chanson notée ,	2897
Spectacles , l'opera d'Alceste ; &c.	2899
Extrait de la Parodie d'Alceste , &c.	2911
Comedies de la Princesse d'Elide & de l' <i>In-</i>	
<i>connu</i> avec leurs Intermedes ,	2931
Nouvelles du tems , de Russie , &c.	2940

T A B L E

Dannemark , Italie , Espagne , Angleterre , &c.	2941
Morts des Pays Etrangers ,	2946
France , Nouvelle de la Cour , &c.	2947
Service solennel pour la Reine de Sardaigne ,	2950
Etats de Bretagne ,	2955
Projet d'un Canal ,	2962
Reliques de S. Augustin ,	2963
Messe grecque ,	2965
Benefices donnés ,	2971
Morts , naissances ,	2973.

Errata du 1. volume de Decembre.

PAge 2575. ligne 2. font , *lisez* , est.
P. 2646. l. 2. dub. viria , *l. varia.*
Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2776 ligne. 13. souffrir , *lisez* , s'offrir
P 2807. l. 4 emcrilloné , *l. emerilloné.*
P. 2828. l. 14. nandé , *l. naudé.*
P 2830. l. 17. son , *l. fort.*
P 2835. l. 9. Peyssonnet , *l. Peyssonnel.*
P. 2895 l. 2 prevenue , *l. pourvue.*
P. 2906 l. 14. dub. vient , *l. revient.*
P. 2908. l. 24. vantage , *l. avantage.*



T A B L E G E N E R A L E

de l'année 1728.

A.

A cademie Françoisé ,	139. 1434. 1621
— Des Sciences, 771. 779. 1000. 2462. 2853.	
— Des Inscriptions & Belles-Lettres, 362-	
	556. 777. 2460.

DES MATIERES.

— De Pau ,	774
— De Bordeaux ,	2687
— De Montpellier ,	938
— De Beziers ,	912
— De Marseille ,	137. 776
— Etrurienne ,	138
— De l'Histoire à Lisbonne ,	2267
— De Peterbourg ,	781. 1190. 1193
— De Musique de Dijon ,	364
Académie (Société) des Beaux Arts ,	2893
Accouchement extraordinaire ,	759 2049. 2895
Acheras , c'est ainsi qu'il faut écrire ,	2100
Aimant , (Experiences sur l')	2857
Alceste , Opera ,	2707. 2899
Parodie ,	2707. 2911
Amans déguisez (les) Comedie ,	375
Amant Protée (l') Comedie ,	365
Amant étourdi (l') v. les Contretens.	
Amitié , (Reflexions sur l')	340
Amours de Protée (les) Opera ,	2080
Amphithéâtre de Verone ,	2457
Ancien nom de dignité aussi-bien que d'âge	111
Annexe (Recueil des Titres & Pieces touchant l')	347
Antiquitez ,	2686. 2689
Anus (enfant sans)	1370
Arlequin Arbitre , Comedie ,	1670
Arlequin Bellerophon , Comedie ,	1019
Arlequin Hulla , Comedie ,	590
Armadillo. v. Tatufic.	
Asturies (Mariage du Prince des)	394
Athée , sa définition par Blakmore ,	331
Augustin (Invention du Corps de S.)	1834. 2963
Aulnai , Ville ,	2647
Auteur (quel doit être un excellent)	331
B.	
Babil (le grand) contribué à la santé ,	461
Bain froid salutaire ,	1628
Ballade ,	1516
	Be-

T A B L E

Becharu. v. <i>Phœnicopterus.</i>	
Bellerophon. <i>Opera</i>,	794
Bible (nouvelle Edition de la)	145
Bibliothèque des Medecins.	2454
Bibliothèque Germanique,	108. 314. 533
<i>Bigrus</i>,	2053
Bocquillot (mort de Lazare André)	2277
Bonne femme (la) <i>Comédie</i>,	1458. 1655
Bons-Mots,	191. 1084
Boucle de cheyeux enlevée (la) <i>Poème</i>,	2242
Bouhours (le Pere)	2365
Bouquet,	2212
Bout Rimez,	511. 683. 743. 911. 1136
Bressy, Château,	1350
Brice, (Mort de Germain)	142
C.	
<big>C</big>alendarier perpetuel,	1712
Canal (Projet d'un)	1962
Cange (du) corrigé. v. <i>Embolismus.</i>	
Cantate. L'Hymen amoureux, 1536. Le Jugement de Tmole, 1995. Orphée,	2360
Cataracte membraneuse,	2592
Ceremonies faites à Neufchâtel,	708
Changes (combinaison generale des)	1417
Chanson,	737 2626 2898
Chant (Système sur le)	217. 518. 1162. 1108. 1300. 2350 2462. 2571
Chemins (grands) de l'Empire Romain,	754
Cherif, ce qu'il signifie,	2100
Chien qui parle,	119
Chirurgien Dentiste, (le)	1634
Chronologie des anciens Royaumes,	2044
Civette (Dissertation sur le sac & le Parfum de la)	2853
Clou que les Payens attâchoient dans leurs Temples,	479
Cœur, (ouverture du corps d'une femme trouvée presque sans)	2017
Col-	

DES MATIERES.

College Royal,	2455
Comedie de Village (la)	2184
Compiègne, Ville,	1263
Concerts des Tuilleries, 141. 385. 852	1676.
	2094. 2507. 2726
Confrerie de N. D.	1886
Congrès de Soissons,	* 1481
<i>Connubia florum</i> ,	1809
Contretens (les) <i>Comedie</i> ,	1214
Corps trouvez en terre sans être beaucoup cor- rompus,	1758
Côteaux (Mort & Eloge de Pignon des)	2896
Coucy. v. Histoire.	
Courayer, (Lettre du Cardinal de Noailles au sujet du Pere le)	684
Courances, Ville,	61
Couture (Mort de J. B.)	2061
Cure extraordinaire d'une Payfanne qui avoit avalé un couteau,	320
Czar. Son Entrée à Moscou & son Couronne- ment,	812

D.

D aniel (Eloge du P. Gabriel)	1775
Dédicace des Temples faite tous les ans chez les Payens,	483
Denis (S.) Opinion particuliere du P. Pagi,	325
Deffeins à vendre,	2458
Deux Lelio (les) & les deux Arlequins, <i>Co- medie</i> ,	2282
Dictionnaire François-Latin,	2054
Discours prononcez à Neufchâtel,	708
Dunciade (la) <i>Poëme Anglois</i> ,	2265

E.

E Au (l'Art de vivre dans l')	336
Eaux Minerales de S. Sauveur le Vicomte,	98
Eclair (l') s'allume, non dans la nuë, mais plus	

T A B L E

plus bas & assez près de la terre ,	767
Eclipse ,	1502
Ecole des Bourgeois (l') <i>Comédie</i> ,	2284
Ecole des Muses (l') <i>Ballet</i> ,	2295
Ecriture universelle à l'usage de toutes les Nations ,	761
Education , quel genre est le plus avantageux ,	20. 2877
Eglogue ,	1105
Elegie ,	17. 1582. 2133
<i>Embolismus</i> , mal expliqué par du Cange ,	282
Enfant d'une grandeur extraordinaire ,	2268
Enfer (Recherche sur la nature du feu de l')	753
Enigmes , 102. 312. 512. 738. 946. 1182	1392.
1615. 1803. 2008. 2231. 2429. 2672. 2871.	
Expliquées en Vers , 101. 309. 739. 2005.	2230. 2427. 2665.
Epée singulière ,	2213
Epigramme ,	1977
Epitalame , 454. 881. 1125. 1146. de Catulle ,	1987
traduit en Vers François ,	
Epitaphe de Nicolas de Grimouville , 56 De	
Melun , expliquée , 491. Traduite , 1335.	
D'un Chat ,	2216
Epitre de M. des Roches , 46. A M. de Senecé ,	
87 Au Cardinal de Fleury. 211. Sur les Etats	
de Languedoc , 477. 1308. 2171. 2186. Sur	
le Caffé , 2655. Au Mercure François , 2775.	2793
Esprit (en quoi consiste l')	332
Estampes , 361. 551. 781. 1002. 1210. 1429.	
	2026. 2058. 2887
Etrennes ,	199
Experience faite sur Mer ,	1428
F.	
Fables pour la Ménagerie de Chantilly , 497.	
La Ceinture de Venus ,	2422
Eaux Sçavant (le) <i>Comédie</i> .	1439

DES MATIERES.

Femmes ſçavantes ,	316
Fête ſolemnelle aux Auguſtins ,	2748
Fête à Munich , 615. A la Haye , 628 A Paris , 1137. A Berne , 2109. Pour la convaleſcence du Roi ,	2549
Fils Ingrats (les) <i>Comedie</i> ,	2283. 2483
Fontaine (Oeuvres diverſes de la)	2246. 2433
Fraguier (Mort de l'Abbé Claude-François)	999
François , s'ils l'emportent ſur les autres Peuples dans ce qui concerne les Ouvrages de Litterature ,	894
Frey (Jugement ſur <i>Janns Cacilius</i>)	1347
G.	
Garnier (Mort de Louis) Sculpteur ,	2269
Geans (Remarques ſur les)	448
Globes (l'uſage des) & des Spheres ,	527
Groſſeſſe extraordinaire ,	1389
Guerin (Mort d'Euſtache-François) <i>Come-</i> <i>dien</i> ,	147

H.

Harangue ,	2535. 2541
Histoire du Peuple de Dieu ,	344. 1538.
De la Ville & des Seigneurs de Coucy ,	1558.
1740. 2177. De l'Académie des Sciences ,	2239
Histoire (Méthode pour étudier l')	352. 523
Hiſtoriette ,	1205. 1705
Hypermnestre , <i>Opera</i> ,	1440

I.

Ialouſie ſans amour (la) <i>Comedie</i> ,	2282
Jeaugeage (Traité du)	526
Idile ,	1095. 1722
Je vous prends ſans verd , <i>Comedie</i> ,	1018
Imprimerie de Conſtantinople ,	1649. 2456
Incendie ,	164. 2527. 2720
Inconnu (l') <i>Comedie</i> <i>repréſentée à la Cour</i> ,	2932
Inſcription trouvée à Vieux , 65. A Orange ,	

T A B L E

164. A Bagneres , 301. A Beleme ,	301
Joye (Lettre sur la) & sur la tristesse ,	457.
immodérée des Tirinchiens ,	400
Italien marié à Paris (l') Comedie ,	2701
L.	
L A Lande Dairou , Château ,	1628
Laloüette (Mort de)	2061
Langue Latine , il est permis de l'augmenter de nouveaux mots ,	113
Langue Françoisse (Table des divers Sons de la)	1944
Larmes utiles à la santé ,	458
Lazare (si toutes les Reliques de Saint) sont à Autun ,	697
Legrand , sa mort , & ses Ouvrages ,	144
Lettre sur les Logogripes , 1612. sur les Lo- gogripes Arithmetiques , 950. 1401. Cir- culaire du Card. de Noailles ,	2739
Liqueurs (Traité des)	1813
Logogriphe , 740. 945. 1182. 1393. 1617. 1805. 2010. 2233 2431. 2669. 2870 expliqué. 309. 418 515. 741. 944. 948. 1180. 1391 1614. 1791. 2005 2227. 2427. 2668.	
Logogriphe arithmetique , 955. 1268. 1394. 1490. 1607. 2223. 2465. 2870. Son antiquité, 2463. Expliqué , 1183. 1265. 1401. 1611. 1838, 2463. 2869.	
Luna Saltus, ce que c'est ,	283
Lunaire (Saint) & S. Leonor ou Eleonor ne sont qu'une seule & même personne ,	2636
Lune , si elle doit porter le nom des mois , 269. si elle contribué en quelque chose au tems , 285. Lune Pascale , 1713. Nouvelle lumiere aperçue dans la Lune ,	1831
Luferne (Abbaye)	1340

M

M Alabar (mœurs des habitans de)	333
Malade	

DES MATIERES.

Malade (imposture d'une prétendue)	839
Maladies Chroniques, 464. Extraordinaires,	557. 719
Mandement de l'Evêque de Marseille, 2373. du	
Recteur, 2425. 2546. 2556. 2732.	
Marbres d'Arundel,	2449
Marets (mort de)	2062
Maroc (troubles de)	155. 1232. 1463. 1678
Marseille sçavante,	2809
Mathématique universelle,	2874
Maure (le Pere Jean-Joseph) sa mort, & son	
éloge,	552
Méchante femme (la) Comedie,	2284
Médaille, 362. 1344. 2169. d'Antoine de Bour-	
bon, 2654. du Roy, 140. 359. 2060.	
Medée, Tragedie,	2282
Melons petrifiez.	536
Membres coupez, il est plus naturel d'y sen-	
tir des douleurs qu'à ceux qui restent,	81
Memoires filosofiques de la Société Royale, 336.	
pour servir à l'Histoire des Hommes Illus-	
tres, &c. 2141. 2363.	
Menilgarnier. Chateau,	1345
Meridienne de S. Sulpice,	1591
Messe Grecque,	2965
Méthode pour regler les Montres,	355
Modes,	179
Monoie, étimologie de ce mot, 315. droit	
monetaire,	315
Monoye (mort de Bernard de la)	2274
Montagne transportée dans un Etang,	789
Mortalité à Constantinople,	387
Mouvement (quelle est la nature du)	926
Musique (principes pour transposer toute for-	
te de)	736

T A B L E

N

N. mise souvent mal à propos , en place de la lettre u.	1522
Nimbés , ce que c'est ,	2785
Noyez (les) ne boivent point , ils meurent faute de pouvoir respirer ,	941
O	
O bservations météorologiques ,	1115
<i>Ode</i> , la fureur du jeu , 427. la vérité de la Religion Chrétienne . 651. la Rivière de Marli , 729. le zèle , 867. S. François Xavier , 890. pour le prix du Palinod , 932. le Tombeau , 1079. à M. d'Auvergne , 1118. la vérité , 1169. le Conquerant , 1295. le Cidre , 1363. à l'Evêque d'Agde , 1486. 1524. S. Stanislas , 1770. 1917. du Palinod , 1780. le mérite personnel , 2608.	
Oeufs de Poule (quelques pois ou lentilles , trouvez dans des)	760
Orage extraordinaire à Troies ,	1258
Ordre de S. Michel ,	1056. 1880
Orientaux : Nous leur sommes redevables de toutes nos connoissances ,	329
Orion , <i>Opera</i> ,	384. 561
Ostiacks (mœurs & usages des)	115
P	
P Agé (le Pere François)	324
Papier , fait d'Orties ou d'autres Plantes ,	1825
Paradoxe géométrique , 1122. 1585. 1588. 1785. 1796. 1977. 1980. 2221. 2382. 2392. 2611. 2691. 2796.	
Peintres (erreurs des) sur l'histoire sacrée ,	110
Peinture antique trouvée à Rome ,	1830
Pendule du Roy de Portugal , 785. de la Gache ,	2322

DES MATIÈRES.

Perce-oreilles (lettre sur les)	2008
Perse, 156 608. 1032 1231. 1239. 1459. 1465.	
1726. 1860. 2096. 2102 2301. 2511. 2517. 2940.	
Perspective, elle a été connue des anciens	
Peintres & Sculpteurs.	998
Phénomene, 2050. Aurore Boreale, 790. 939.	
1651. 2268.	
Philosophe Roy (le) <i>Comedie</i> ,	985
Philosophie (nouveau système de) 2023. (cours	
abregé de)	2442
<i>Phœnicopterus</i> (description du)	337
Physique (essai de)	530
Pierre tirée de l'anus, 362. Eclaircissement	
sur une taille annoncée dans deux Mercures,	
974.	
Pierres (traité de la coupe des) 126. (teintu-	
re & dissolution de plusieurs especes de)	885
Pirou, Chateau,	1350
Pivert (dureté de la langue du)	337
Poème epique, 328. 1330. 1375. 2583.	2585
Poësie epique (essai sur la)	1419
Poëte, devenu tel par une maladie,	120
Ponce Pilate (lettre de) à Tibere,	1632
Princesse d'Elide (la) <i>Opera</i> ,	1840
Procession septenaire de S. Denis à Montmar-	
te,	1050
Procureur Arbitre (le) <i>Comedie</i> , 385.	580
Prologue, la foi,	2371

Q.

Questions, 517. 1130. 1187. 1529. 2161	
--	--

R.

Rage (maladie de la)	843
Ramire & Zaïde (Don) <i>Tragedie</i> ,	144.
Raves (prompt vegetation des)	1627
Recteur (la mort & les funerailles du)	856
Reflexions, 89. 306 472. 1177. nouvelles sur	
les femmes,	129

TABLE

Regnier (Satires de)	1825
Religion des Gaulois ,	2399. 2778
Retour de tendresse (le) <i>Comedie</i> ,	1216
Revue des Theatres (la) <i>Comedie</i> ,	590
Reyneau (le Pere Charles) sa mort & son eloge ,	552. 554.
Rhubarbe , sa rareté , qu'il est aisé d'y suppléer.	1315
Rire (lettre sur le) & le pleurer. v. joie, gens qui sont morts à force de rire.	458
Rochois (Marie le) sa mort ,	2503
Rome anterieure à Romulus ,	2452
Rondeau ,	263

S.

S Affran, sujet à une maladie contagieuse,	872
Saignée (reflexion sur le traité de Silva de la)	1921. 1927
S. Paulin , refutation d'un memoire sur cette Ville ,	1519
S. Pierre (ouvrages de l'Abbé de)	2877
Salins de Pequais ,	2860
Sardaigne (Service pour la Reine de)	2950
Saxons (origine des)	767
Sedecias , <i>Tragedie</i> ,	2075
Sennacherib , <i>Tragedie</i> ,	2065
Silla , <i>Tragedie</i> ,	982
Système du monde (nouveau)	1422
Sonet ,	876. 1757
Spectacles (histoire generale des anciens)	134
Spectacles Anglois ,	148
Spectatrice (la)	1204
Sphere. v. globe. Sphere marine ,	2052
Stances ,	1556. 2396
Sublime , ce que c'est ,	899
Sulli (mort de Henri) Horlogeur ,	2271
Sulpice (pierre posée à S.)	2740
Superfetation ,	1189

DES MATIERES.

T.

T Ableau à la plume ,	1651
Tarfis & Zélie , <i>Opera</i> ,	2283. 2467
Tatufie , animal des Indes ,	2057
Theatre Italien (histoire du)	2027
Themistocle , <i>Tragedie</i> ,	1439
Theologie Physique ,	545
Theriaque composé publiquement à Versailles ,	1000
Tiridate (critique de)	2188
Tombeau d'un Duc de Bretagne (ouverture du) 255. du Cardinal de Beaulieu ,	2605
Tonnere (le) n'est qu'une espece de poudre à canon enflammée ,	921
Trahison punie (la) histoire espagnole ,	434. 656
Traité philosophiques & pratiques d'Eloquence & de Poësie ,	978
Tremblement de terre ,	410. 1832. 1833
Triolets, 71. 77 91. 262. 294. 486. 1099. 1959. plaidoyer sur les triolets ,	1961
Triomphe de Plutus (le) <i>Comedie</i> ,	811. 1227
Tripoli (bombardement de)	2127

V.

V Audeville, 1212. origine de ce mot, 2644	
Venus , taches dans cette planete ,	1831
Ver trouvé dans une veine du bras ,	550
Vers , voyage de Nantes , 239. de l'hermite de Salonique , 266. à l'auteur du voyage de Paphos , 305. Envoi des amours de Tython & de l'Aurore , 447. sur une grossesse , 462. à la P. de Conti , 693. la Muse réelle , 706. l'Amant jaloux rassuré , 718. sur la femme d'un Officier qui faisoit des recrues	

TABLE

pour son mari, 727. Reponse, 1338. sur un grand âge, 1153. à M.... Receveur general des finances, 1387. les batailles d'Alexandre, 1495 le veritable amour 1591. sur un procez, 1738. au grand Maître de l'Ordre social, 1939. plainte de Medor, 2156. des pensionnaires des Jesuites à la Reine, 2345. Jugement de Senecé, 2376. à la Rochois, 2503. caprice, 2596. sur la convalescence du Roi, 2731. 2734. 2846. le logogriphe, 2804
Vers imprimez en lignes repliées (abus des) 2865
Vieillesse extraordinaire, 630. 637. 639. 828. 829. 1251. 1485. 1891. 2122. 2124
Vire, Ville, 2639
Vitriol (Analise de) 877
Voyage de basse Normandie, 1339. 2628
Ursule (Ste) patronne de la Sorbonne, 2539
Wateau (eloge de) 361
Vuë perçante, 1175

Z.

Z Oile, il y en a eu deux, 2461

La Chanson notée doit regarder la page 2897

Don

And

April

